

Deloitte.



Deloitte*Formation*

Catalogue 2018

Métiers : RH, RSE, Immobilier, IT,
Finance, Fiscalité, Juridique

Secteurs : Banque, Assurance,
Gestion d'actifs, Public, Non lucratif

Deloitte*Formation*

Créons ensemble vos formations sur mesure !

Vous souhaitez

- Proposer à vos équipes une formation intégrant des **enjeux spécifiques** à votre société et/ou à votre secteur d'activité ?
- Partager un même contenu pédagogique en **France et/ou à l'international** ?
- Déployer rapidement une formation auprès d'une **large population** ?
- Construire un **parcours présentiel et virtuel** ?
- Transformer une formation présentielle en **formation virtuelle** ?
- Proposer un **coaching métier** à un collaborateur en prise de poste ou en mobilité ?
- Proposer un parcours apprenant à des **équipes en reconversion** ?
- **Aligner** votre plan de formation avec la stratégie de votre société ?

Contactez-nous !



Editorial



Un grand merci !

Encore une fois, grâce à vos suggestions et aux très nombreuses formations conçues et animées pour répondre à vos demandes, notre catalogue s'est enrichi de **multiples nouveautés** :

- Hot trends du développement durable
- La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concret !
- Atelier : comprendre l'ADN des Start-ups
- Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir
- Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail
- Actualités du Droit Social
- Méthodologie Scrum pour Salesforce
- Gestion cyber crise
- IFRS 9
- IFRS 17

Tous les consultants formateurs de **Deloitte et Taj** qui animent nos formations sont très motivés par ces succès et enthousiastes pour continuer à **partager leurs expertises et les meilleures pratiques** au cours de formations de haut niveau, adaptées aux enjeux opérationnels des participants.

Nous aurons plaisir à répondre à toutes vos questions et à construire avec vous des **parcours spécifiques** pour vos équipes, **en distanciel et en présentiel**, à **réaligner vos plans de formation**, à créer vos **universités** ou à **externaliser la gestion** de vos plans de formation.

A très bientôt,
Véronique Staat
Associée Capital humain
Responsable Learning Solutions

Inscriptions	Questions pédagogiques, développement de nouveaux programmes et autres services		
Julie Bodson Tél. : +33 1 58 37 02 51 jbodson@deloitte.fr ou frganismeformation@deloitte.fr	Anne Puechberty Tél. : +33 1 58 37 02 87 Mobile : +33 6 81 80 00 44 apuechberty@deloitte.fr ou frganismeformation@deloitte.fr	Anne-Claire Freudenreich Tél. : +33 1 55 61 21 77 Mobile : +33 6 71 53 81 34 afreudenreich@deloitte.fr ou frganismeformation@deloitte.fr	Agnès Montenvert Tél. : +33 1 40 88 71 26 Mobile : +33 6 32 88 86 73 amontenvert@deloitte.fr ou frganismeformation@deloitte.fr

Deloitte Formation

Tour Majunga
6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense

Deloitte Formation est référencé Data Dock
Internet : <https://formation.deloitte.fr/>

Deloitte*Formation*

Le saviez-vous ?

Nous nous engageons à assurer
100 % des formations planifiées.

Retrouvez toutes nos informations
sur <https://formation.deloitte.fr>



Sommaire

Hot Trends 35

Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	36
Tech Trends - The kinetic enterprise <i>Nouveau</i>	37
HR Trends - Nouvelle organisation : différente par sa structure	38
Développement durable : nouvelles tendances <i>Nouveau</i>	39
Smart City : de quoi parle-t-on ? <i>Nouveau</i>	39
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concret ! <i>Nouveau</i>	40

Développement Personnel 43

Efficacité Professionnelle	
Manager efficacement	44
Accompagner le changement	44
Gérer son temps et ses priorités	45
Manager à l'ère du digital	45
Manager à distance	46
Conduire un entretien annuel	46
Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation	47
Réaliser une mission de conseil	47
Méthodologie du conseil	48
Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	49
Manager Agile	50
Agilité comportementale	51
Agilité d'entreprise : enjeux pour une direction générale	51
Manager un projet	52
Manager un projet avec la chaîne critique	52
Manager une équipe projet	53
Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)	54
Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)	55
Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)	56
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets ! <i>Nouveau</i>	57

Coaching 59

Coaching individuel « Soft skills »	60
Coaching collectif « Soft skills »	61
Coaching individuel « Métiers »	62
Appréhender les méthodes de coaching managérial	63

Anglais opérationnel 64

Préparer ses présentations orales en anglais - 3 mois	64
Retrouver son niveau en anglais - 6 mois	64
Perfectionner son anglais opérationnel - 9 mois	65

Métiers 73

RH	
Les fondamentaux de la fonction RH <i>Nouveau</i>	76
Réussir ses négociations sociales	76
Construire et manager le dialogue social au quotidien	77
Piloter une restructuration responsable	77
Animer ses instances représentatives du personnel	78
Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise	78
Formation de formateurs : les fondamentaux	79
Formation de formateurs : la boîte à outils du digital	80
Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir <i>Nouveau</i>	81
Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail <i>Nouveau</i>	82
La transformation digitale des directions des ressources humaines <i>Nouveau</i>	82
Actualité du Droit Social <i>Nouveau</i>	83
Rétention et engagement des équipes IT <i>Nouveau</i>	83
Rétention et engagement des équipes commerciales <i>Nouveau</i>	84
Recrutement par approche directe <i>Nouveau</i>	84

Responsabilité sociale d'entreprise	
Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques	85
Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat	86
Analyse de la performance environnementale des produits et services et marketing durable	87
Changement climatique et stratégie climat des entreprises	88
La biodiversité et les activités de l'entreprise	88

Immobilier	
Breem	89
Certification environnementale – Leed V4	89
Devenir assesseur BiodiverCity®	90
Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable	91
Certification WELL <i>Nouveau</i>	92
Smart City : de quoi parle-t-on ? <i>Nouveau</i>	92

IT

Méthodologie Scrum pour Salesforce Nouveau	93
Développement RPA - Outil UiPath Nouveau	94

Systemes d'information

Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers	95
Audit interne informatique : identifier les travaux et élaborer son plan	95
Le contrôle interne informatique – Le chaînon indispensable dans la maîtrise du SI	96
Les clés de la gouvernance du SI	96
SAM ACADEMY : SAM Basic	97
SAM ACADEMY : SAM Advanced	97
SAM ACADEMY : SAM Editeur IBM	98

Agilité - SAFe

Leading SAFe	99
SAFe product manager / product owner	100
SAFe scrum / XP	101
SAFe program portfolio management	102
SAFe scrum master	103
SAFe product owner	104

Cybersécurité

La cybersécurité	105
La lutte contre la cybercriminalité – Un enjeu d'entreprise	105
Nouveaux risques et cybersécurité	106
Introduction, sensibilisation, gestion de projets PCI DSS	107
Droit de la sécurité informatique	108
ISO 22301 Lead Auditor	109
ISO 22301 Lead Implementer	110
Formation Responsable du Plan de continuité d'activité	111
Fondamentaux ISO 27001 & ISO 27002 Nouveau	112
ISO 27005 Risk Manager	113
Gestion de crise IT / SSI	114
Gestion des incidents de sécurité / ISO 27035	115
Formation CISA	116
Privacy implementer Nouveau	117
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données Nouveau	118
Essentiels techniques de la SSI Nouveau	119
Sécu 1 - Fondamentaux de la SSI Nouveau	120
Gestion cyber crise Nouveau	121

Contrôle interne

Prévenir la fraude et la corruption	122
Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !	122
Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques	123
Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité	124

Information financière

La communication entre les financiers et les opérationnels	125
Réduction des délais de clôture : fast close	125
Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées	126
Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF	126
Préparer son introduction en bourse	127
Fiabiliser son reporting consolidé	127
Réussir la transition aux IFRS	128
La présentation des états financiers en normes IFRS	128
Focus sur certaines normes IFRS	129
Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables	129
Traitement goodwill et autres actifs	130
La consolidation en IFRS	131
Avantages et rémunération du personnel	132
IFRS 15 : nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires	132
Audit et comptabilité pour l'audit interne	133
IFRS 16 - Contrats de location Nouveau	134
Processus de consolidation Nouveau	135

Gestion

Améliorer la performance opérationnelle	136
Fiabiliser les prévisions de trésorerie	136
Risque de taux d'intérêt et risque de change	137
Maîtriser ses coûts d'achats	138
Diagnostic d'entreprise	138
Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion	139

Transaction

Road Book de l'acquisition d'entreprise – 1. De l'origination au closing	139
Road Book de l'acquisition d'entreprise – 2. L'intégration de la cible	140
Road Book de la cession d'entreprise	140

Fiscalité

Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste	141
Contrôle fiscal informatisé	141
Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer	142
Actualité des contrôles & contentieux fiscaux	142
Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble	143
Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux	143
Maîtriser les opérations douanières	144

Juridique

L'essentiel du droit des contrats <i>Nouveau</i>	144
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données <i>Nouveau</i>	145

Secteurs

165

Secteur public

Réponse aux appels d'offres de marchés publics <i>Nouveau</i>	168
--	-----

Secteur non lucratif - Associations et fondations

Associations, fondations, fonds de dotation – Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques <i>Nouveau</i>	169
La Fondation d'entreprise <i>Nouveau</i>	170
Le fonds de dotation <i>Nouveau</i>	171
Fiscalité des organismes sans but lucratif <i>Nouveau</i>	172
Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises <i>Nouveau</i>	173
Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif <i>Nouveau</i>	174

Banque

Comptabilité

Principes de la comptabilité bancaire	175
Comptabilité bancaire par catégories d'opérations	175
Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS	176
Opérations en devises, règles comptables et prudentielles	176
Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles	177
Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles	178
Connaissance des référentiels comptables et financiers	179
Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire	180
Principes fondamentaux du contrôle : contrôle de gestion et analyse de la performance	181
Evolution IAS 39 vers IFRS 9	181
L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit	182

Prudentiel/Risques

Etats réglementaires - dossier SURFI	182
COREP FINREP	183
Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP	184
Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement	185
Crédit-bail, règles comptables et prudentielles	186
Titrisation, règles comptables et prudentielles	186
L'affacturage, règles comptables et prudentielles	187
Les établissements de paiement et émetteurs de monnaie électronique	187
La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4	188
Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité	188
Instruments financiers et principes de valorisation	189
Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion	189

Contrôle interne/Gouvernance et conformité

Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)	190
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	191
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	192
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	193

Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	194
Abus de marché <i>Nouveau</i>	194
Visites inopinées <i>Nouveau</i>	195
Dispositif de détection des opérations suspectes <i>Nouveau</i>	195
Filière répressive <i>Nouveau</i>	196

Découverte métiers fondamentaux

Connaissance de l'environnement bancaire	197
--	-----

Assurance

Comptabilité

Comptabilité d'assurance - Normes françaises	198
Comptabilité d'assurance - Normes IFRS	198
Finance pour non-financiers	199
IFRS 17 Principes clés et mise en pratique <i>Nouveau</i>	200

Prudentiel/Risques

Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte de Solvabilité 2	201
Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie	202
Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie	202
Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise	203
Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2	203

Contrôle interne/Gouvernance et conformité

Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	204
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	205
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	206
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	207

Excellence opérationnelle

Formation des Administrateurs - Responsabilités et compte (Module 1)	207
Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)	208
Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2	208

Gestion d'actifs

Contrôle interne/Gouvernance et conformité

La réglementation Asset Management	209
La protection des investisseurs	209
Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion	210
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	210
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	211
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	212
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	213
Abus de marché <i>Nouveau</i>	213
Visites inopinées <i>Nouveau</i>	214
Dispositif de détection des opérations suspectes <i>Nouveau</i>	214
Filière répressive <i>Nouveau</i>	215

Excellence opérationnelle

Les méthodes anti-dilutives	215
Meilleures pratiques en matière de reporting	216
Introduction à l'attribution de performance	217
Conformité avec les normes internationales GIPS	217

Découverte métiers fondamentaux

La distribution de fonds	218
Comprendre l'Asset Servicing	218
Réglementation FATCA	219
MiFID 2 – Directives marchés d'instruments financiers	220
Les nouvelles dispositions de UCITS V – La relation dépositaire – SGP en question	221
Comment mettre en œuvre la loi Sapin 2 ? <i>Nouveau</i>	222

Deloitte*Formation*

L'expérience apprenant au cœur de la stratégie de développement

Alignement de la stratégie L&D sur la stratégie business de l'entreprise.



Gestion de projets formation, **gestion opérationnelle** de process de formation et **mise en œuvre de LMS**.

Efficacité de l'organisation et des process learning.



Quelle technologie (LMS, Saas, appli open source...) pour optimiser le parcours apprenant ?

Création/réalignement d'**universités** d'entreprises.



La **formation** et le **coaching** (métiers et soft skills) au service du **changement**.

Déploiement de parcours de formation à grande échelle et/ou internationaux.



Création de **solutions pédagogiques distancielles** : e-learning, web conf, mobile learning, etc.

Digitalisation de parcours de formation et **innovation**.



Conception de parcours de formation « blended » attractifs et à fort impact.



Deloitte*Formation*

En quelques chiffres...

500 animateurs Deloitte

- 100% ont **plus de 8 ans d'expérience** professionnelle
- Sélectionnés pour leur plaisir à partager les **bonnes pratiques opérationnelles et leurs expertises pointues**
- **Tous les jours** chez leurs clients sur des missions opérationnelles



Une équipe centrale 100 % dédiée

- **1 équipe centrale multicompetences** dédiée à la construction de vos parcours de formation
- Au sein de cette équipe, **1 interlocuteur unique** pour coordonner votre projet



Deloitte
Formation

Une ingénierie pédagogique reconnue

- Deloitte Formation a reçu la qualification OPQF
- 20 000 jours de formation par an
- Un taux moyen de satisfaction sur nos formations de 4,7 sur 5
- Capacité de déploiement en France comme à l'international, en distanciel comme en présentiel



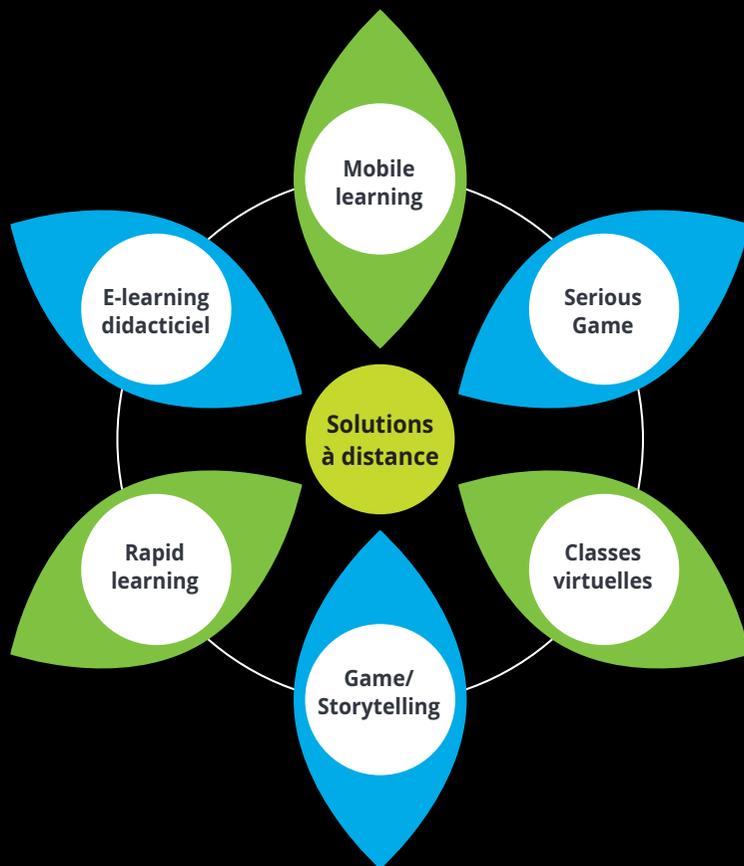
Une solide performance financière

- Une croissance de 30 % à 40 % chaque année depuis notre création il y a 6 ans. Merci à vous !
- Un rapport qualité/prix équilibré



Deloitte*Formation*

Des solutions à distance adaptées à vos justes besoins



Mobile learning

Apprentissage par le biais de questions à retrouver directement sur son mobile



Serious Game

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Classes virtuelles

Animation à distance de la formation



Game / Story telling

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Rapid Learning

Digitalisation simple d'un support de formation existant



E-learning didacticiel

E-learning immersif pour former à l'utilisation d'un logiciel

Deloitte*Formation*

Le plaisir de vous accueillir

- Dans nos espaces formation à La Défense et dans 12 villes en régions
- Service de restauration professionnel (standard et VIP)
- Equipement technologique adapté à vos formations et ateliers
- Possibilité de personnaliser et privatiser les espaces formation pour vos séminaires

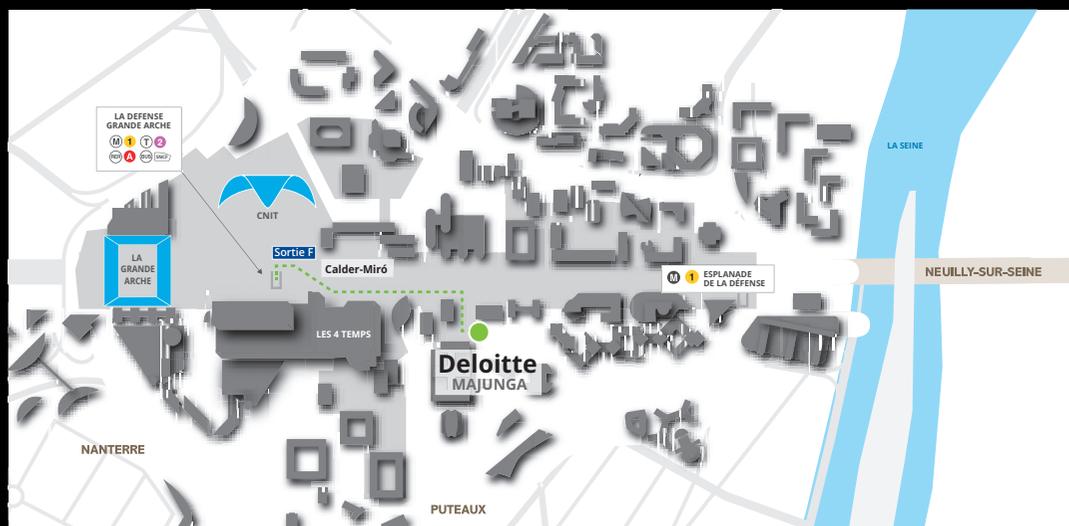


Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9

92800 Puteaux/Paris La Défense

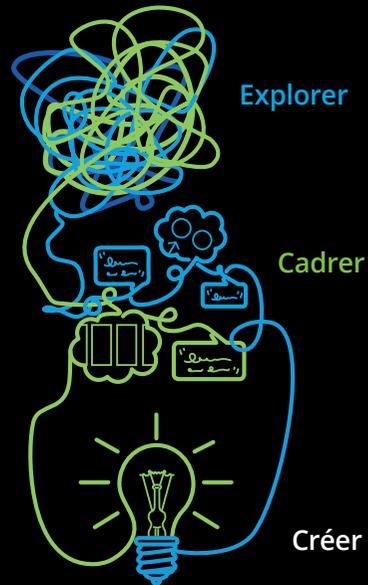
Station : La Défense (RER A – Métro ligne 1 – Tramway T2)



Deloitte*Formation*

Des espaces proposés pour se développer, s'aligner et créer

Nos clients nous demandent bien souvent d'alterner des temps de formation et des temps de mobilisation et de réflexion stratégique. Notre Greenhouse est alors très appréciée et constitue un laboratoire à l'environnement mobilier et technologique propice au développement des hommes, à l'alignement stratégique et à la construction collective de plans d'actions.



Deloitte
Greenhouse™



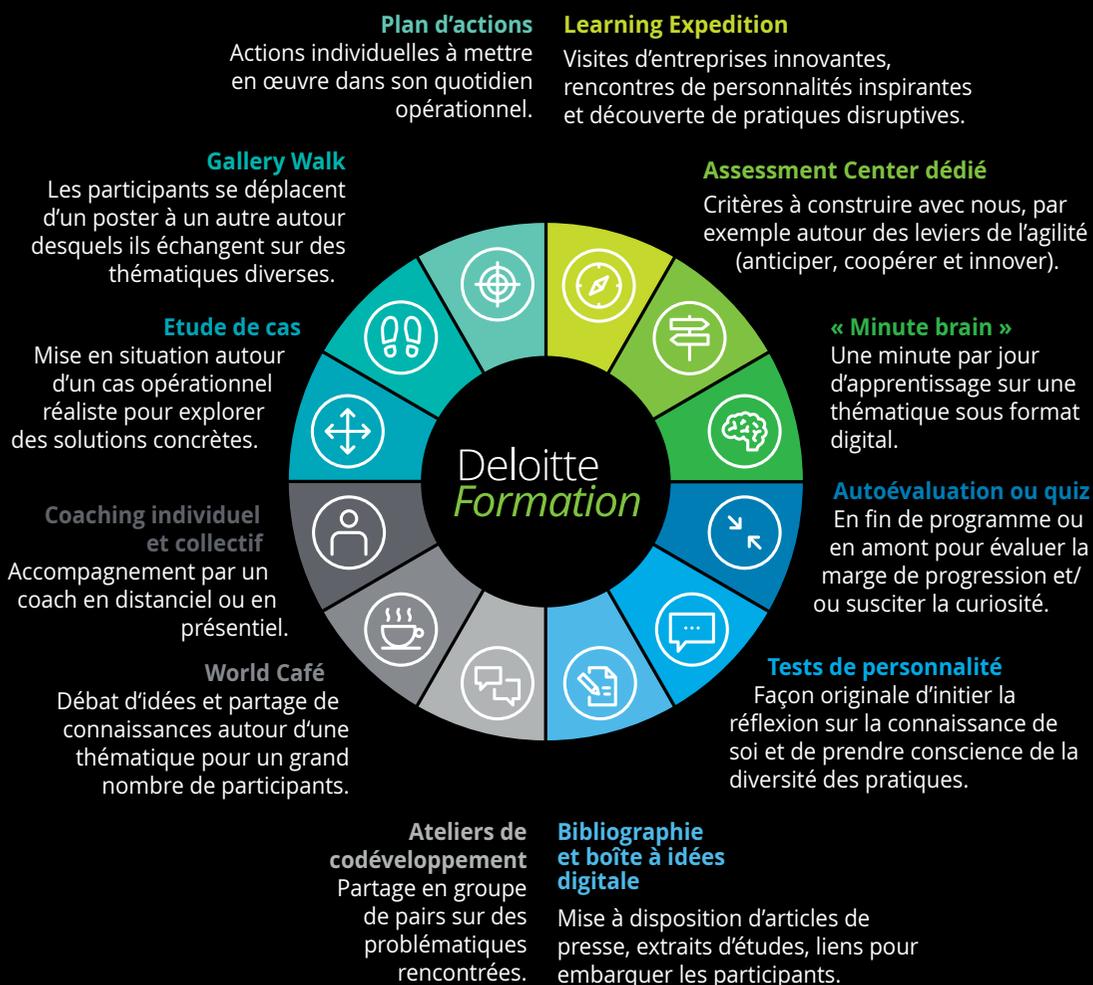
Deloitte*Formation*

Gestion opérationnelle de vos formations,
une offre modulaire et évolutive



Deloitte*Formation*

Des formats pédagogiques variés mis en œuvre avec succès et optimisés via nos outils digitaux



Deloitte*Formation*

Un site internet dédié à vos formations



Notre responsabilité

Constitution et gestion des sessions : sur la base d'une liste qualifiée des participants (remise par votre société), nous assurons l'invitation, l'inscription, la confirmation et la convocation des participants selon les règles définies avec vous.



Notre proposition

Gestion des inscriptions via un **mini-site internet** dédié à vos formations et créé spécialement pour **vos besoins spécifiques**.



Option « standard » : environnement personnalisation minimale à votre charte graphique.



Après avoir été invités à se connecter par email, les participants peuvent choisir, en ligne et de façon autonome, leur session de formation, s'inscrire, obtenir toutes les informations concernant le contenu pédagogique du module et les informations pratiques.

Deloitte*Formation*

Stimul

Les évolutions digitales et sociétales créent une révolution managériale qui impose aux managers de développer de nouvelles compétences comportementales de manière accélérée et de les ancrer dans leurs comportements au quotidien.

Quoi ?

Deloitte et Stimul ont conçu un **programme de développement managérial** qui accompagne individuellement les managers dans cette mise en pratique au travers d'expériences apprenantes sur des cycles courts.

Comment ?

En s'appuyant sur la **psychologie comportementale**, et en permettant **d'accompagner les managers dans leurs expérimentations**, Stimul optimise l'efficacité des programmes de développement des compétences et pratiques managériales.

Des parcours qui combinent :



Exemple de programme de développement managérial en 12 semaines pour accompagner les managers dans l'acquisition des nouvelles compétences :

	Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3	
	Préparer et conduire les réunions d'équipe	Fixer les résultats collectifs et individuels	Manager la diversité	
Préparation	→			Bilan
▲ Plénière 1	▲ Plénière 2	▲ Plénière 3	▲ Plénière 4	
Ouverture et lancement C1	Bilan C1 et lancement C2	Bilan C2 et lancement C3	Bilan C3 et clôture	
Apport de contenu				
Autodiagnostic et diagnostic®				
Exercices				
Mise en situation				

Hot Trends

	Code	Page	Durée (jours)
Hot Trends			
Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	ADN-1	36	4
Tech Trends - The kinetic enterprise <i>Nouveau</i>	HTR-1	37	1
HR Trends - Nouvelle organisation : différente par sa structure	HTR-2	38	1
Développement durable : nouvelles tendances <i>Nouveau</i>	IDD-8	39	0,5
Smart City : de quoi parle-t-on ? <i>Nouveau</i>	SMA-1	39	0,5
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets ! <i>Nouveau</i>	HT-1	40	1

Développement personnel

Efficacité professionnelle

Manager efficacement	M-1 bis	44	1
Accompagner le changement	M-2	44	1
Gérer son temps et ses priorités	M-3	45	1
Manager à l'ère du digital	M-1	45	1
Manager à distance	M-4	46	1
Conduire un entretien annuel	M-16	46	1
Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation	M-DM-3	47	1
Réaliser une mission de conseil	PE-7 bis	47	2
Méthodologie du conseil	DP-EP-1	48	2
Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	ADN-1	49	4
Manager Agile	M-CA-1	50	2
Agilité comportementale	M-CA-2	51	1
Agilité d'entreprise : enjeux pour une direction générale	M-CA-3	51	0,5
Manager un projet	M-5	52	2
Manager un projet avec la chaîne critique	M-6	52	1
Manager une équipe projet	M-7	53	2
Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)	AEC-1	54	2
Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)	AEC-2	55	2
Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)	AEC-3	56	2
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets ! <i>Nouveau</i>	HT-1	57	1

Coaching

Coaching individuel « Soft skills »	COA-1	60	
Coaching collectif « Soft skills »	COA-2	61	
Coaching individuel « Métiers »	COA-3	62	
Appréhender les méthodes de coaching managérial	M-DM-2	63	2

Développement personnel

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Lundi 26 au jeudi 29				Lundi 2 au jeudi 5					
			Jeudi 5					Lundi 17			
Jeudi 4				Jeudi 3				Jeudi 27			
			Mardi 3						Jeudi 4		
		Lundi 19								Mardi 20	
Lundi 22					Mardi 12				Ven. 5		
	Jeudi 1 ^{er}				Mardi 26				Mardi 16		
		Jeudi 26						Ven. 7			
Jeudi 18					Ven. 29						Mardi 11
	Jeudi 22				Jeudi 28				Lundi 8		
	Jeudi 1 ^{er}								Mardi 9		
		Jeudi 22							Mardi 16		
			Mer. 18							Jeudi 15	
			Mer. 18 et jeudi 19					Mer. 12 et jeudi 13			
Mardi 9 et mer. 10			Mardi 24 et mer. 25							Mardi 13 et mer. 14	
		Lundi 26 au jeudi 29				Lundi 2 au jeudi 5					
			Mer. 18 et jeudi 19								Mardi 4 et mer. 5
Mardi 23								Jeudi 20			
	Jeudi 1 ^{er}				Jeudi 21				Mardi 9		
		Jeudi 22 et ven. 23									Mer. 5 et jeudi 6
Mardi 23					Jeudi 21					Jeudi 15	
	Jeudi 22 et ven. 23								Mardi 9 et mer. 10		
Jeudi 11 et ven. 12			Mardi 22 et mer. 23					Mardi 16 et mer. 17			
	Jeudi 1 ^{er} et ven. 2			Mardi 23 et mer. 24					Mardi 17 et mer. 18		
		Jeudi 1 ^{er} et ven. 2			Mardi 19 et 20					Mardi 20 et mer. 21	
Lundi 22					Mardi 12				Ven. 5		

Dates : à définir selon vos disponibilités

Prix : devis rapide sur demande auprès de Véronique Staat à vstaat@deloitte.fr ou au 01 55 61 66 65 et 06 80 59 70 17
et Anne Puechberty à apuechberty@deloitte.fr ou au 01 58 37 02 87 et 06 81 80 00 44

Mardi 6 et mer. 7

Jeudi 6 et ven. 7

Développement personnel

	Code	Page	Durée (jours)
Anglais opérationnel			
Prépare ses présentations orales en anglais - 3 mois	ANG-3	64	3 mois
Retrouver son niveau en anglais - 6 mois	ANG-6	64	6 mois
Perfectionner son anglais opérationnel - 9 mois	ANG-9	65	9 mois

Métiers

RH			
Les fondamentaux de la fonction RH <i>Nouveau</i>	RH-1	76	1
Réussir ses négociations sociales	M-11	76	1
Construire et manager le dialogue social au quotidien	M-13	77	1
Piloter une restructuration responsable	M-14	77	1
Animer ses instances représentatives du personnel	M-15	78	1
Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise	M-8	78	0,5
Formation de formateurs : les fondamentaux	M-17	79	2
Formation de formateurs : la boîte à outils du digital	M-18	80	1
Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir <i>Nouveau</i>	RPS-1	81	1
Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail <i>Nouveau</i>	RPS-2	82	1
La transformation digitale des directions des ressources humaines <i>Nouveau</i>	HT-2	82	1
Actualité du Droit Social <i>Nouveau</i>	M-19	83	1
Rétention et engagement des équipes IT <i>Nouveau</i>	M-20	83	1
Rétention et engagement des équipes commerciales <i>Nouveau</i>	M-21	84	1
Recrutement par approche directe <i>Nouveau</i>	M-22	84	2

Responsabilité sociale d'entreprise			
Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques	IDD-3	85	0,5
Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat	IDD-4	86	3
Analyse de la performance environnementale des produits et services et marketing durable	IDD-5	87	2
Changement climatique et stratégie climat des entreprises	IDD-6	88	1
La biodiversité et les activités de l'entreprise	IDD-7	88	1

Immobilier			
Breem	IDD-1	89	1
Certification environnementale – Leed V4	IDD-2	89	1
Devenir assesseur BiodiverCity®	BIO-1	90	2
Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable	PE-18	91	1,5
Certification WELL <i>Nouveau</i>	PE-19	92	1
Smart City : de quoi parle-t-on ? <i>Nouveau</i>	SMA-1	92	0,5

Métiers

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

Dates : à définir selon vos disponibilités



	Jeudi 8						Lundi 17				
	Mardi 13							Ven. 13			
	Jeudi 2					Mardi 3					Jeudi 13
		Jeudi 19					Jeudi 13				
	Jeudi 8									Jeudi 15	
		Jeudi 19								Mardi 20	
		Mardi 17 et mer. 18					Mardi 18 et mer. 19				
	Jeudi 8				Ven. 29					Mardi 13	
	Lundi 12		Ven. 6		Ven. 15					Ven. 23	
	Mardi 13				Lundi 18					Lundi 5	
		Jeudi 29					Mer. 12				
			Mer. 4						Mardi 2		
Jeudi 25						Lundi 2					Mardi 4
	Jeudi 8		Jeudi 24				Ven. 7				
		Jeudi 29 et ven. 30							Jeudi 4 et ven. 5		



Ven. 12		Ven. 20		Ven. 8					Ven. 16		
		Mer. 14 au ven. 16		Mer. 13 au ven. 15				Mer. 3 au ven. 5			
	Jeudi 1 ^{er} et ven. 2						Jeudi 13 et ven. 14			Jeudi 6 et ven. 7	
	Ven. 2	Jeudi 29					Ven. 7		Ven. 23		
Ven. 19		Ven. 23		Ven. 22				Ven. 12			



Ven. 20		Mardi 28					Ven. 8				
	Jeudi 2				Mardi 13		Jeudi 7				
		Lundi 12 au mardi 13						Lundi 8 au mardi 9			
				Mardi 2 et mer. 3					Lundi 19 et mardi 20		
	Ven. 9				Jeudi 21			Mardi 2			
		Lundi 19							Mardi 20		

Métiers

	Code	Page	Durée (jours)
IT			
Méthodologie Scrum pour Salesforce <i>Nouveau</i>	SCR-1	93	1
Développement RPA - Outil UiPath <i>Nouveau</i>	RPA-1	94	5
Systèmes d'information			
Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers	MR-15	95	1
Audit interne informatique : identifier les travaux et élaborer son plan	MR-16	95	1
Le contrôle interne informatique – Le chaînon indispensable dans la maîtrise du SI	MR-17	96	1
Les clés de la gouvernance du SI	MR-18	96	1
SAM ACADEMY : SAM Basic	MR-21	97	2
SAM ACADEMY : SAM Advanced	MR-22	97	2
SAM ACADEMY : SAM Editeur IBM	MR-23	98	2
Agilité - SAFe			
Leading SAFe	DEA-1	99	2
SAFe product manager / product owner	DEA-2	100	2
SAFe scrum / XP	DEA-3	101	2
SAFe program portfolio management	DEA-4	102	2
SAFe scrum master	DEA-5	103	1
SAFe product owner	DEA-6	104	0,5
Cybersécurité			
La cybersécurité	FCY-1	105	1
La lutte contre la cybercriminalité – Un enjeu d'entreprise	HT-6	105	1
Nouveaux risques et cybersécurité	HT-2	106	1
Introduction, sensibilisation, gestion de projets PCI DSS	CYB-1	107	1
Droit de la sécurité informatique	CYB-2	108	3
ISO 22301 Lead Auditor	CYB-4	109	5
ISO 22301 Lead Implementer	CYB-5	110	5
Formation Responsable du Plan de continuité d'activité	CYB-6	111	5
Fondamentaux ISO 27001 & ISO 27002 <i>Nouveau</i>	CYB-7	112	2
ISO 27005 Risk Manager	CYB-9	113	3
Gestion de crise IT / SSI	CYB-11	114	1
Gestion des incidents de sécurité / ISO 27035	CYB-12	115	1
Formation CISA	CYB-13	116	5
Privacy implementer <i>Nouveau</i>	CYB-14	117	5
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données <i>Nouveau</i>	CYB-15	118	2
Essentiels techniques de la SSI <i>Nouveau</i>	CYB-16	119	2

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			Mer. 4						Jeudi 11		
		Lundi 26 au ven. 30								Lundi 19 au ven. 23	
			Mardi 17					Mardi 11			
	Jeudi 1 ^{er}				Jeudi 14					Jeudi 15	
		Ven. 9				Mardi 3					Mardi 11
Mer. 17		Jeudi 29						Jeudi 6			Jeudi 6
		Mardi 6 et mer. 7		Jeudi 3 et ven. 4				Mardi 18 et mer. 19			
		Jeudi 22 et ven. 23		Mardi 15 et mer. 16					Mardi 2 et mer. 3		
			Jeudi 19 et ven. 20	Mardi 29 et mer. 30					Mardi 16 et mer. 17		
	Mer. 6 et jeudi 7				Mer. 13 et jeudi 14						Mardi 11 et mer. 12
		Mer. 7 et jeudi 8								Mer. 21 et jeudi 22	
Mer. 17 et jeudi 18					Mer. 6 et jeudi 7				Mer. 3 et jeudi 4		
		Mer. 14 et jeudi 15								Mer. 14 et jeudi 15	
Jeudi 11								Jeudi 6			
Mardi 30								Mardi 4			
Ven. 19								Ven. 7			Jeudi 13
	Ven. 2							Jeudi 6			
		Mardi 6			Ven. 22				Mardi 9		
										Mardi 6	
				Mer. 2 au ven. 4							Lundi 3 au mer. 5
			Lundi 23 au ven. 27								
					Lundi 25 au ven. 29				Lundi 22 au ven. 26		
	Lun. 26 au ven. 2 mars									Lundi 5 au ven. 9	
		Jeudi 15 et ven. 16							Jeudi 4 et ven. 5		
Mer. 17 au ven. 18			Lundi 9 au mer. 11		Mer. 6 au ven. 8				Mer. 10 au ven. 12		Lundi 10 au mer. 12
					Ven. 15						Ven. 7
					Jeudi 14						Jeudi 6
				Lundi 14 au ven. 18						Lundi 19 au ven. 23	
		Lundi 12 au ven. 16						Lundi 24 au ven. 28			
Lundi 22 au mardi 23											Lundi 3 au mardi 4
			Jeudi 5 au ven. 6					Mer. 26 au ven. 27			

Métiers

	Code	Page	Durée (jours)
Sécu 1 - Fondamentaux de la SSI <i>Nouveau</i>	CYB-17	120	5
Gestion cyber crise <i>Nouveau</i>	CYB-18	121	2
Contrôle interne			
Prévenir la fraude et la corruption	MR-10	122	1
Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !	MR-11	122	1
Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques	M-PR-2	123	1
Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité	M-PR-3	124	1
Information financière			
La communication entre les financiers et les opérationnels	PE-2	125	1
Réduction des délais de clôture : fast close	AIF-1	125	1
Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées	AIF-2	126	1
Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF	AIF-3	126	1
Préparer son introduction en bourse	AIF-4	127	1
Fiabiliser son reporting consolidé	AIF-5	127	1
Réussir la transition aux IFRS	AIF-7	128	0,5
La présentation des états financiers en normes IFRS	AIF-8	128	0,5
Focus sur certaines normes IFRS	AIF-9	129	1
Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables	AIF-10	129	0,5
Traitement du goodwill et autres actifs	AIF-11	130	1
La consolidation en IFRS	AIF-13	131	1
Avantages et rémunération du personnel	AIF-14	132	1
IFRS 15 : nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires	AIF-15	132	0,5
Audit et comptabilité pour l'audit interne	B-CO-7	133	3
IFRS 16 - Contrats de location <i>Nouveau</i>	AIF-16	134	0,5
Processus de consolidation <i>Nouveau</i>	AIF-17	135	2
Gestion			
Améliorer la performance opérationnelle	PE-4	136	1
Fiabiliser les prévisions de trésorerie	PE-8	136	1
Risque de taux d'intérêt et risque de change	PE-9	137	1
Maîtriser ses coûts d'achats	PE-21	138	3
Diagnostic d'entreprise	M-EO-1	138	2
Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion	PE-13	139	1
Transaction			
Road Book de l'acquisition d'entreprise – 1. De l'origination au closing	PE-10	139	1
Road Book de l'acquisition d'entreprise – 2. L'intégration de la cible	PE-11	140	0,5
Road Book de la cession d'entreprise	PE-12	140	1

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Lundi 5 au ven. 9								Lundi 19 au ven. 23	
	Jeudi 8 au ven. 9			Jeudi 24 au ven. 25					Jeudi 18 au ven. 19		
	Mardi 20			Mardi 22				Jeudi 20			Jeudi 13
		Jeudi 8			Mer. 20				Jeudi 11		
Ven. 12		Mer. 28						Jeudi 20			
		Mardi 13							Jeudi 11		
		Mer. 7							Mer. 10		
Mardi 30					Mardi 5				Mardi 9		
		Ven. 23			Mardi 26					Mardi 20	
	Ven. 2		Jeudi 19								Mardi 4
		Mardi 20			Ven. 1 ^{er}			Mardi 4			
Lundi 29					Lundi 25				Ven. 5		
		Lundi 12							Jeudi 11		
		Mardi 13							Ven. 12		
		Mardi 27									Lundi 3
Jeudi 25				Mardi 22						Jeudi 22	
		Mardi 6			Jeudi 21					Jeudi 15	
	Mardi 20				Mardi 12				Jeudi 4		
Mardi 23		Jeudi 29						Jeudi 20			
Mardi 9				Mardi 15					Ven. 5		
		Mer. 14 au ven. 16								Mardi 13 au jeudi 15	
		Ven. 2				Mardi 3				Jeudi 29	
			Lundi 9 et mardi 10					Mardi 25 et mer. 26		Mer. 28 et jeudi 29	
	Mer. 10			Mardi 17				Jeudi 6			Jeudi 6
	Jeudi 11				Mer. 16			Mardi 18			Mer. 12
		Mardi 13			Mardi 26				Mardi 16		
Mer. 24 au ven. 26		Lundi 26 au mer. 28						Mer. 19 au ven. 21			
	Jeudi 1 ^{er} et ven. 2				Mer. 27 et jeudi 28					Jeudi 29 et ven. 30	
		Jeudi 8						Jeudi 20			
	Mardi 16			Mardi 22				Mardi 18			Mardi 11
	Jeudi 18			Jeudi 28				Jeudi 20			Jeudi 13
	Mardi 23				Ven. 1 ^{er}			Ven. 28			Jeudi 20

Métiers

	Code	Page	Durée (jours)
Fiscalité			
Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste	MR-3	141	1
Contrôle fiscal informatisé (CFI)	MR-4	141	0,5
Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer	MR-5	142	0,5
Actualité des contrôles & contentieux fiscaux	MR-7	142	1
Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble	MR-8	143	0,5
Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux	MR-9	143	1
Maîtriser les opérations douanières	MR-20	144	2

Juridique			
L'essentiel du droit des contrats <i>Nouveau</i>	JUR-1	144	1
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données <i>Nouveau</i>	CYB-15	145	2

Secteurs

Secteur public			
Réponse aux appels d'offres de marchés publics <i>Nouveau</i>	AO-1	168	0,5

Secteur non lucratif - Associations et fondations			
Associations, fondations, fonds de dotation – Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques <i>Nouveau</i>	ASS-1	169	1
La Fondation d'entreprise <i>Nouveau</i>	ASS-2	170	1
Le fonds de dotation <i>Nouveau</i>	ASS-3	171	1
Fiscalité des organismes sans but lucratif <i>Nouveau</i>	ASS-4	172	1
Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises <i>Nouveau</i>	ASS-5	173	1
Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif <i>Nouveau</i>	ASS-6	174	1

Banque			
Comptabilité			
Principes de la comptabilité bancaire	B-CO-1	175	1
Comptabilité bancaire par catégories d'opérations	B-CO-2	175	2
Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS	B-CO-3	176	1
Opérations en devises, règles comptables et prudentielles	B-CO-4	176	1
Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles	B-CO-5	177	1
Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles	B-CO-6	178	1
Connaissance des référentiels comptables et financiers	B-CO-8	179	1
Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire	B-CO-9	180	2
Principes fondamentaux du contrôle : contrôle de gestion et analyse de la performance	B-CO-10	181	1
Evolution IAS 39 vers IFRS 9	M-CO-2	181	1
L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit	M-CO-3	182	1

Secteurs

	Code	Page	Durée (jours)
Prudentiel/Risques			
Etats réglementaires - dossier SURFI	B-PR-1	182	2
COREP FINREP	B-PR-4	183	1
Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP	B-PR-6	184	2
Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement	B-PR-7	185	2
Crédit-bail, règles comptables et prudentielles	B-PR-8	186	1
Titrisation, règles comptables et prudentielles	B-PR-9	186	1
L'affecturation, règles comptables et prudentielles	B-PR-10	187	1
Les établissements de paiement et émetteurs de monnaie électronique	B-PR-11	187	1
La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4	B-PR-13	188	1
Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité	B-PR-14	188	1
Instruments financiers et principes de valorisation	B-PR-15	189	1
Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion	B-PR-18	189	1
Contrôle interne/Gouvernance et conformité			
Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)	B-CIGC-2	190	1
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	M-CIGC-1	191	1
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	M-CIGC-2	192	1
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	M-CIGC-3	193	1
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	B-CIGC-3	194	1
Abus de marché <i>Nouveau</i>	B-CIGC-4	194	1
Visites inopinées <i>Nouveau</i>	B-CIGC-5	195	0,5
Dispositif de détection des opérations suspectes <i>Nouveau</i>	B-CIGC-6	195	0,5
Filière répressive <i>Nouveau</i>	B-CIGC-7	196	0,5
Découverte métiers fondamentaux			
Connaissance de l'environnement bancaire	B-DM-1	197	2

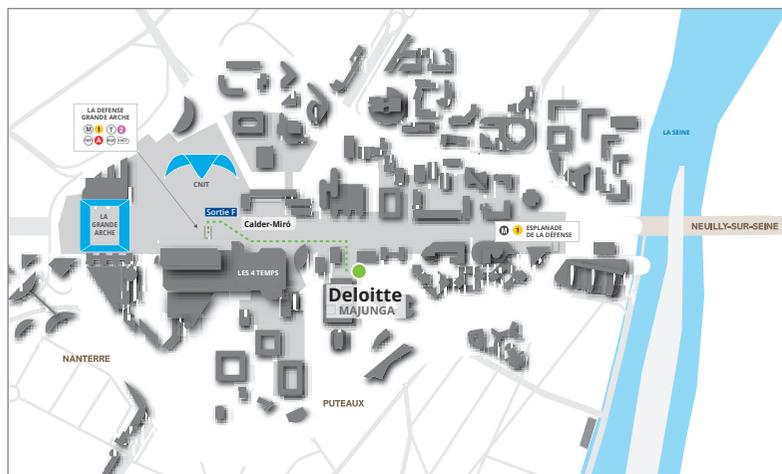
Informations pratiques

Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9

92800 Puteaux/Paris La Défense

Station : La Défense (RER A - Métro ligne 1 - Tramway T2)



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Jeudi 22 et ven. 23						Jeudi 20 et ven. 21			
			Mer. 11						Lundi 15		
		Mer. 28 et jeudi 29						Jeudi 27 et ven. 28			
			Jeudi 12 et ven. 13						Mer. 17 au jeudi 18		
		Mer. 8								Mer. 7	
		Mer. 28							Mer. 17		
		Ven. 6						Mardi 11			
	Ven. 2								Ven. 12		
	Ven. 23				Jeudi 21				Mer. 10		
		Jeudi 8						Lundi 17			
		Mardi 20								Jeudi 15	
		Mer. 21			Jeudi 14			Mardi 11			
	Jeudi 1 ^{er}							Jeudi 13			
	Ven. 2			Mer. 16						Jeudi 15	
		Ven. 9									Mardi 4
		Jeudi 29							Mardi 2		
				Jeudi 17						Ven. 16	
				Jeudi 3						Mer. 7	
	Mer. 7				Mardi 26				Jeudi 18		
			Ven. 16								Jeudi 6
	Ven. 9				Lundi 25					Jeudi 15	
	Jeudi 15 et ven. 16								Mer. 10 au jeudi 11		

Secteurs

	Code	Page	Durée (jours)
Assurance			
Comptabilité			
Comptabilité d'assurance - Normes françaises	A-CO-1	198	2
Comptabilité d'assurance - Normes IFRS	A-CO-2	198	2
Finance pour non-financiers	A-DM-1	199	1
IFRS 17 - Principes clés et mise en pratique <i>Nouveau</i>	A-CO-3	200	1
Prudentiel/Risques			
Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte de Solvabilité 2	A-PR-1	201	2
Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie	A-PR-2	202	1
Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie	A-PR-3	202	1
Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise	A-PR-7	203	1
Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2	A-PR-10	203	1
Contrôle interne/Gouvernance et conformité			
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	M-CIGC-1	204	1
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	M-CIGC-2	205	1
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	M-CIGC-3	206	1
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	B-CIGC-3	207	0,5
Excellence opérationnelle			
Formation des Administrateurs - Responsabilités et compte (Module 1)	A-EO-1	207	1
Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)	A-EO-2	208	1
Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2	A-EO-3	208	0,5
Gestion d'actifs			
Contrôle interne/Gouvernance et conformité			
La réglementation Asset Management	GA-CIGC-1	209	0,5
La protection des investisseurs	GA-CIGC-2	209	1
Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion	GA-CIGC-4	210	1
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	M-CIGC-1	210	1
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	M-CIGC-2	211	1
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	M-CIGC-3	212	1
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	B-CIGC-3	213	0,5
Abus de marché <i>Nouveau</i>	B-CIGC-4	213	1
Visites inopinées <i>Nouveau</i>	B-CIGC-5	214	0,5
Dispositif de détection des opérations suspectes <i>Nouveau</i>	B-CIGC-6	214	0,5
Filière répressive <i>Nouveau</i>	B-CIGC-7	215	0,5

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

	Jeudi 8 et ven. 9							Jeudi 6 et ven. 7			
		Jeudi 8 et ven. 9							Jeudi 11 et ven. 12		
	Jeudi 1 ^{er}			Jeudi 3				Jeudi 13			
			Jeudi 5		Ven. 1 ^{er}				Mer. 17		
Jeudi 25 et ven. 26								Jeudi 20 et ven. 21			
		Jeudi 15							Ven. 5		
			Mardi 17							Mardi 27	
Mardi 16					Ven. 29						
	Ven. 23							Ven. 7			
	Ven. 2			Mer. 23						Jeudi 15	
		Ven. 9									Mardi 4
		Jeudi 29							Mardi 2		
			Ven. 20		Ven. 22						Ven. 14
		Lundi 19						Jeudi 27			
					Mardi 5						Mardi 4
					Mardi 12				Ven. 23		

		Ven. 2							Mardi 9		
Mer. 31								Jeudi 13			
Jeudi 25									Lundi 8		
	Ven. 2			Mer. 23						Jeudi 15	
		Ven. 9									Mardi 4
		Jeudi 29							Mardi 2		
			Ven. 20		Ven. 22						Ven. 14
				Jeudi 3						Mer. 7	
	Mer. 7				Mar. 26				Jeudi 18		
			Lundi 16								Jeudi 6
	Ven. 9									Jeudi 15	

Secteurs

	Code	Page	Durée (jours)
Excellence opérationnelle			
Les méthodes anti-dilutives	GA-EO-1	215	1
Meilleures pratiques en matière de reporting	GA-EO-2	216	2
Introduction à l'attribution de performance	GA-EO-3	217	1
Conformité avec les normes internationales GIPS	GA-EO-4	217	1
Découverte métiers fondamentaux			
La distribution de fonds	GA-DM-2	218	1
Comprendre l'Asset Servicing	GA-DM-3	218	1
Réglementation FATCA	GA-DM-4	219	1
MiFiD 2 – Directives marchés d'instruments financiers	GA-DM-5	220	0,5
Les nouvelles dispositions de UCITS V – La relation dépositaire – SGP en question	GA-DM-6	221	0,5
Comment mettre en œuvre la loi Sapin 2 ? <i>Nouveau</i>	GA-DM-7	222	0,5

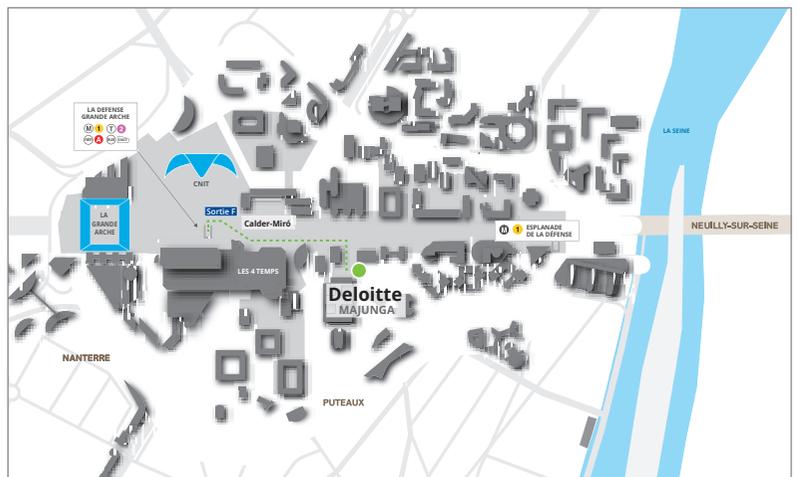
Informations pratiques

Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9

92800 Puteaux/Paris La Défense

Station : La Défense (RER A – Métro ligne 1 – Tramway T2)

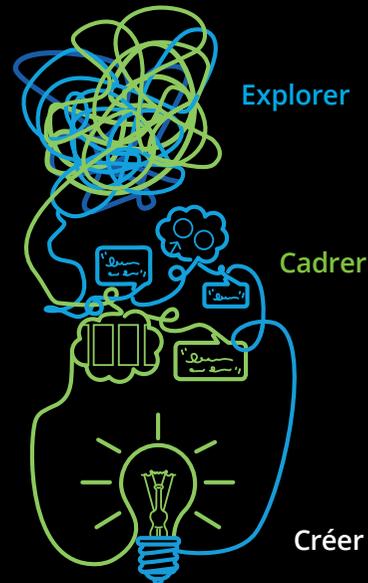


Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Mardi 27										Mardi 11
	Jeudi 8 et ven. 9									Mardi 6 et mer. 7	
		Jeudi 29						Ven. 14			
Mardi 23					Jeudi 14						Lundi 10
Jeudi 18				Jeudi 17						Jeudi 15	
		Ven. 30			Ven. 22						Mardi 18
	Jeudi 1 ^{er}				Jeudi 7						Jeudi 13
			Ven. 18							Jeudi 8	
			Ven. 18							Ven. 9	
		Ven. 9			Jeudi 28					Mardi 20	

Deloitte*Formation*

Des espaces proposés pour se développer, s'aligner et créer

Nos clients nous demandent bien souvent d'alterner des temps de formation et des temps de mobilisation et de réflexion stratégique. Notre Greenhouse est alors très appréciée et constitue un laboratoire à l'environnement mobilier et technologique propice au développement des hommes, à l'alignement stratégique et à la construction collective de plans d'actions.



Deloitte
Greenhouse™



Hot trends

Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	36
Tech Trends - The kinetic enterprise <i>Nouveau</i>	37
HR Trends - Nouvelle organisation : différente par sa structure	38
Développement durable : nouvelles tendances <i>Nouveau</i>	39
Smart City : de quoi parle-t-on ? <i>Nouveau</i>	39
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets ! <i>Nouveau</i>	40

Ce n'est pas l'innovation qui manque dans les grandes organisations ; c'est leur capacité à l'intégrer au cœur de leurs opérations. Le dernier kilomètre entre le « proof of concept » et l'agence ou le back-office est souvent rythmé d'obstacles – informatiques, réglementaires, financiers... Mais c'est avant tout la culture et les compétences qui font défaut aux équipes opérationnelles pour extraire toute la valeur des projets innovants. Et pourtant, ce sont elles qui bénéficieront au premier chef des innovations, une fois bien implantées dans leurs métiers. Deloitte s'est associé avec 500 Startups pour développer ce programme unique : il vise à initier les managers au mode de pensée des start-ups et des « venture capitalists », et à en tirer les leçons pour réussir à marier innovation et opérations.

Public

Cette formation est destinée aux membres de comités exécutifs, dirigeants de BU et dirigeants de fonction.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert dans le domaine des start-ups.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction d'UPSIDE 2.0
Meetings 1&1
Introduction à l'écosystème d'entrepreneurs
Insights de 500 Startups et Deloitte
Le parcours de startups
Introduction au business model des VC
Evaluation d'opportunité
Analyses de pitches de startups
Kit d'outils des VC : Les bons indicateurs de performance au bon moment
VC Panel
Financer l'innovation et construire la bonne équipe
Brief d'innovation : Lignes directrices et framework
Trouver les bonnes startups
Gestion des parties prenantes
Exécuter un POC réussi
Growth Hacking 101
Entrepreneurs CSI Cas d'usage



4 jours



• 26 au 29/03
• 02 au 05/07



Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : ADN-1

Comprendre les grandes tendances en matière technologique pour mieux appréhender sa fonction de manager et/ ou de dirigeant IT.

Public

Tout public.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en veille des changements technologiques et digitaux.

Pré-requis

Aucun.

Programme

IT sans frontières : le potentiel de la transformation IT au cœur des métiers.

Dark analytics : mettre en valeur les opportunités cachées dans vos données non structurées.

L'intelligence des machines : la technologie imite la cognition humaine pour créer de la valeur.

Réalité mixte : des expériences toujours plus intuitives, immersives et engageantes.

L'architecture incontournable : la complexité fait place à la simplicité et à la flexibilité.

Everything-as-a-service : tout devient service en ligne.

Blockchain : l'économie de la confiance.

Les technologies exponentielles à garder dans le viseur ou comment se projeter au-delà de l'horizon.

 1 jour

 • 05/04
• 17/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HTR-1

HR Trends – Nouvelle organisation : différente par sa structure

Comprendre les grandes tendances 2017 en matière RH pour mieux appréhender sa fonction de manager et/ou de dirigeant.

Public

Tout public.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en veille des changements RH et sociologiques.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Nous sommes au cœur de la 4^e révolution industrielle, celle des services. Cette évolution touche aussi bien l'économie que la façon de travailler. Les entreprises, au cours de ces dernières années, sont passées d'une culture axée sur le produit à une culture centrée sur le client. Les fonctions supports doivent adopter la même posture et, à leur tour au service de leurs clients internes, remettre ces derniers au cœur de leur réflexion. La fonction RH ne doit plus penser uniquement en termes de processus et d'outils mais également en termes d'expérience collaborateur.

Ce changement de paradigme trouve ses racines dans de nombreux facteurs. Les deux principaux sont la révolution digitale qui, sans être nouvelle, s'accélère, et l'évolution des collaborateurs de plus en plus multigénérationnels, multiculturels et multicontrats.

Les tendances RH 2017 abordées au cours de cette demi-journée de formation sont :

- organisation du futur : retournez le sablier ;
- carrière et formation : devenez meneur de jeu ;
- acquisition des talents : jouez en ligne ;
- leadership : dessinez-moi un leader ;
- expérience collaborateur : jouez aux mimes ;
- management de la performance : piochez la main gagnante ;
- digital RH : trouvez la bonne combinaison ;
- people analytics : définissez votre stratégie de jeu ;
- diversité et inclusion : relisez les règles du jeu ;
- nouvelle main-d'œuvre : percez le mystère.



1 jour



- 04/01
- 03/05
- 27/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HTR-2

Identifier les tendances actuelles liées au développement durable. Faire le lien avec les modèles de business actuels et futurs des entreprises. Identifier les grandes familles de leviers d'actions pour adapter les entreprises à ces grandes tendances.

Public

Directions générales, de la stratégie, de la communication, du développement durable.

Animation

L'animateur de ce module est un expert de la déclinaison des grands enjeux du développement durable en entreprise, avec plus de 15 ans d'expérience.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Ce module s'appuie sur la longue expérience opérationnelle des experts de Deloitte Développement Durable dans l'identification des enjeux de développement durable les plus impactants pour ses clients privés et publics et dans la définition et la mise en œuvre de stratégies adaptées.

Programme

Une situation paradoxale : principales tendances du développement durable dans le monde.

Des impacts déjà majeurs pour de nombreuses organisations dans le monde : les entreprises les plus avancées confirment que ce sont les modèles économiques eux-mêmes qu'il faut réformer.

Les 8 principaux leviers pour intégrer les stratégies au niveau des enjeux dans les entreprises.

 0,5 jour

 • 03/04
• 04/10

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : IDD-8

Smart City : de quoi parle-t-on ?

Sensibiliser les collaborateurs aux grands enjeux de la Smart City.

Public

Toute personne souhaitant mieux comprendre la Smart City.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la Smart City.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de mieux comprendre la Smart City et ses enjeux.

Programme

Mise en contexte des principaux enjeux de la Smart City :

- définition de la Smart City et présentation des composantes de la Smart City ;
- focus sur le volet mobilité et ses impacts sur l'organisation urbaine : nouvelles tendances de mobilité, hubs multimodaux et transformation des véhicules (silencieux, électriques, autonomes, connectés, partagés...);
- mise en relief du rôle des infrastructures dans l'organisation d'une Smart City.

Présentation d'initiatives en matière de Smart City en France et à l'international.

Présentation du marché de la Smart City et métiers :

- partage de l'estimation du marché de la Smart City à horizon 2030 ;
- présentation des acteurs économiques et de leur positionnement sur les grandes composantes de la Smart City.

Le rôle de la data dans la Smart City :

- initiatives Open Data et tendances Big Data ;
- vers un nouveau modèle de coopération et de dialogue ;
- présentation des grands acteurs de la donnée dans la Smart City et leur positionnement sur le marché.

 0,5 jour

 • 19/03
• 20/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : SMA-1

Comprendre et accompagner la révolution digitale de son entreprise.

Public

Directeur général, directeur administratif et financier, direction marketing et commerciale, direction des ressources humaines.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert de Deloitte digital.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Les temps d'intervention comprennent des plages d'interactivité avec les participants pour favoriser l'échange et le partage de points de vue entre pairs.

Programme

Introduction : l'omniprésence du numérique :

- l'évolution des technologies et des usages,
- les principaux concepts à retenir.

L'innovation de rupture : « Uberisation » tous les secteurs de l'économie sont concernés :

- études de quelques exemples emblématiques de modèles en rupture,
- présentation des leviers de l'innovation dans le digital.

L'évolution des approches marketing et commerciale :

- la digitalisation des investissements marketing (publicité digitale, affiliation, référencement, réseaux sociaux),
- le e-commerce : chiffres clés et tendances,
- la génération de leads.

L'omnicanal au cœur de l'expérience client :

- vers une hyperpersonnalisation de l'offre,
- les données clients et l'IT au cœur de la problématique.

Evaluer sa maturité digitale :

- de la stratégie aux opérations : cinq axes d'analyse pour construire sa trajectoire digitale.

Développer une culture digitale et agile :

- Face aux impératifs d'adaptation, d'innovation et de prise de risque, l'entreprise doit opérer une mutation de son organisation, de ses méthodes de travail et de sa culture. Elle doit aller vers plus d'agilité, ancrer dans sa culture les valeurs d'innovation et d'adaptation continue de ses processus, de sa gouvernance, de son organisation et de son système d'information.

 1 jour

 • 22/01
• 12/06
• 05/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HT-1

L'équipe pédagogique Hot Trends



Julien Maldonato

Associé
Fintech Disruptors & Blockchain
Financial Services Industry (FSI)

Julien a plus de 16 années d'expérience dans l'accompagnement des institutions financières dans l'analyse et la mise en œuvre d'innovations technologiques.

Dans ce cadre, il a travaillé sur des innovations de rupture parmi lesquelles l'intelligence artificielle, la blockchain, les modèles en P2P, l'IoT et l'assurance connectée, les nouveaux modes de travail, la digitalisation du conseil financier...

Julien est responsable de l'offre de services Deloitte Fintech Disruptors & Blockchain et coordonne le partenariat Deloitte - France Fintech.

Diplômes

- Ecole Supérieure de Commerce de Lille
- Certification Lominger – Architecte de leadership
- HEC Executive Coaching Learning



Philippe Burger

Associé
Responsable Capital humain

Philippe Burger a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Philippe est l'associé responsable des activités Capital humain et intervient sur

les différents domaines RH du cabinet (Organisation & Change, Rétribution globale, Transformation RH).

Actuaire qualifié, il conçoit et met en œuvre des programmes de rémunération (variables, fixes, LTI...) et d'avantages sociaux (retraite, prévoyance...) y compris dans leurs composantes financières (coût du financement / enjeux comptables) et réglementaires (sociaux/ fiscaux, informations).

Diplômes

- Master of Sciences de Cass Business School
- Actuaire diplômé Institut des Actuaires français



Sébastien Soleille

Directeur
Deloitte Développement Durable

Sébastien Soleille est directeur au sein de Deloitte Sustainability Services. Avec une formation d'ingénieur complétée par une spécialisation en économie et en management de l'environnement, il

a plus de 14 ans d'expérience dans l'énergie et le conseil en environnement. Avant de rejoindre Deloitte, il a travaillé à l'INERIS comme économiste de l'environnement où il effectuait notamment des études technico-économiques sur des secteurs énergétiques (production d'électricité, raffinage) pour le compte du ministère en charge de l'Environnement.

Chez Total Raffinage Marketing, il a coordonné pendant quatre ans les programmes de R&D sur la conversion de la biomasse et la production de biocarburants. Il a également été coordinateur développement durable de Total Energies Nouvelles pendant plus de deux ans et a ainsi coordonné les aspects développement durable des activités de Total liées aux énergies renouvelables (énergie solaire et biocarburants). Il a occupé un poste opérationnel en raffinerie. Il a également coordonné la labellisation Total Ecosolutions des produits et services de Total Marketing et Services et de Total Energies Nouvelles (carburants, lubrifiants, fluides spéciaux, services éco-performants, etc.).

Diplômes

- MINES ParisTech /ISIGE – MSc. in Environmental Management
- Ecole nationale génie rural, eaux et forêts (ENGREF)
- Ecole Polytechnique



Michel de La Bellière

Associé
Consulting

Michel compte plus de 22 ans d'expérience en conseil pour l'assurance en Europe et aux Etats-Unis. Ses principaux champs d'intervention sont la conduite de projets de transformation dans les domaines métiers et

réglementaires. Il a travaillé pour plusieurs des principaux assureurs européens sur les lignes vie, santé et dommages.

Michel est EMEA Insurance co-leader pour notre réseau et dirige notre practice Fintech en France

Diplômes

- HEC Paris
- CEMS Master



Gabriel Bardinnet

Directeur
Capital humain

Gabriel a plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des ressources humaines au sein de cabinets de conseil et en entreprises.

Il accompagne des entreprises dans des projets d'évaluation de postes, d'analyse des organisations, de référentiel de compétences, de politique de rétribution et de définition de programmes de rémunération variable.

Au sein de l'équipe Capital humain, Gabriel est en charge de l'Observatoire du Capital humain, centre de recherche et de publications de Deloitte.

Diplômes

- 2006 – Mastère Spécialisé « Compétences et Culture RH des Managers » EDHEC (Nice)
- 2005 - Licence et Maîtrise Ressources Humaines – Lyon
- 2003 – DEUG et Licence Droit - Lyon

Développement personnel

Efficacité professionnelle

Manager efficacement	44
Accompagner le changement	44
Gérer son temps et ses priorités	45
Manager à l'ère du digital	45
Manager à distance	46
Conduire un entretien annuel	46
Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation	47
Réaliser une mission de conseil	47
Méthodologie du conseil	48
Comprendre l'ADN des start-ups <i>Nouveau</i>	49
Manager Agile	50
Agilité comportementale	51
Agilité d'entreprise : enjeux pour une direction générale	51
Manager un projet	52
Manager un projet avec la chaîne critique	52
Manager une équipe projet	53
Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)	54
Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)	55
Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)	56
La révolution digitale dans l'entreprise : soyons concrets ! <i>Nouveau</i>	57

Coaching

Coaching individuel « Soft skills »	60
Coaching collectif « Soft skills »	61
Coaching individuel Métiers	62
Appréhender les méthodes de coaching managérial	63

Anglais opérationnel

Préparer ses présentations orales en anglais - 3 mois	64
Retrouver son niveau en anglais - 6 mois	64
Perfectionner son anglais opérationnel - 9 mois	65

Manager efficacement

Maîtriser les fondamentaux du management et développer son efficacité managériale.

Public

Chef de service, directeur général, cadre administratif ou technique, manager ou responsable hiérarchique.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module très interactif pour optimiser son efficacité managériale.

Programme

Comprendre plus clairement sa mission et son positionnement en tant que Managers.

Organiser, planifier et diriger efficacement le travail de ses collaborateurs.

Savoir fixer des objectifs pertinents à ses collaborateurs.

Mesurer leur niveau de motivation.

Savoir réaliser un feedback constructif.

Faire grandir ses collaborateurs.

Savoir déléguer efficacement.

 1 jour

 • 01/02
• 26/06
• 16/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-1 Bis

Accompagner le changement

Comprendre et utiliser efficacement les outils et les leviers de la conduite du changement.

Public

Responsable hiérarchique, chef de projet et de service, organisateur, consultant, manager et cadre administratif ou technique.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique pour s'exercer sans risque à conduire le changement.

Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

Programme

Prendre conscience des leviers concrets du changement.

Mettre en perspective la formation avec leur projet.

Mettre en avant la vision du manager pour porter les changements.

Identifier les jeux d'acteurs pour réussir le changement.

Connaître les outils 2.0 de la conduite du changement.

 1 jour

 • 26/03
• 07/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-2

Gérer son temps et ses priorités

Comprendre l'utilisation de son temps, détecter ses « voleurs de temps » et proposer des outils concrets pour mieux maîtriser l'organisation de son propre temps et celui de son équipe.

Public

Managers qui souhaitent gagner du temps en améliorant leur gestion du temps personnelle et collective.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

Pré-requis

Connaissances générales en gestion et organisation des ressources humaines.

Programme

Analyser l'utilisation de son temps.

Identifier des tendances naturelles en matière d'organisation du temps.

Recenser les principes d'utilisation du temps dans le cadre professionnel (passé, perdu, prescrit, perçu, gagné...).

Optimiser son organisation et celle de son équipe.

Appréhender les outils efficaces pour développer une meilleure qualité de vie professionnelle :

- atteindre son BUT (Bilan d'Utilisation du Temps),
- démasquer 16 voleurs de temps,
- arbitrer en fonction de la matrice d'Eisenhower (important / pas important / urgent / pas urgent),
- utiliser Outlook au service de la maîtrise du temps,
- découvrir « à quoi on dit Oui quand on dit Non »,
- comprendre les 5 styles de délégation et leur impact sur la gestion du temps,
- s'approprier 10 réflexes « chrono donnés ».

 1 jour

 16 • 18/01
• 29/06
• 11/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-3

Manager à l'ère du digital

Transformation agile et management 3.0

Appréhender l'impact de la « troisième révolution industrielle » sur les contours et les pratiques du management d'équipe et du pilotage de la performance.

Public

Managers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert de la conduite du changement stratégique et de la digitalisation du monde du travail.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Matin

Introduction : Les contours de la révolution digitale au sein de l'entreprise :

- les enjeux économiques et sociétaux,
- les défis organisationnels et sociaux.

Les nouveaux paradoxes du management à l'ère du digital.

Les compétences essentielles pour le manager à l'ère du digital.

- Exercices de co-construction.

Etes-vous un manager agile ?

- Auto-diagnostic.

Après midi

Le manager dans son rôle de porteur de sens :

- Comment construire et partager une vision mobilisatrice dans un environnement incertain ?
- Etude de cas.

Le manager dans son rôle d'animateur des équipes et du changement :

- Comment responsabiliser et dynamiser ses équipes ?
- Comment construire et animer une équipe autonome ?
- Comment favoriser la collaboration ?
- Etude de cas.

 1 jour

 16 • 22/02
• 28/06
• 08/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-1

Manager à distance

S'approprier les bonnes pratiques opérationnelles de management de collaborateurs à distance.

Public

Manager qui gère tout ou partie de son équipe à distance de manière permanente ou occasionnelle.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module qui allie conseils pratiques et prise de recul sur sa pratique managériale.

Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

Programme

Comprendre les différents impacts managériaux et organisationnels du travail à distance, depuis le télétravail jusqu'au nomadisme.

Identifier les meilleures pratiques opérationnelles, en distinguant ce qui relève :

- de la maîtrise des outils de communication (téléphone, messagerie, messagerie instantanée, serveur partagé, applications « en cloud », réunions en ligne) ;
- des règles de vie commune que le manager propose à l'équipe : points de rencontre et temps de partage informels, disponibilité du télétravailleur ;
- de l'organisation opérationnelle des activités : adaptation des processus, respect des contraintes des « clients » externes ;
- de l'adaptation des pratiques managériales : fixation d'objectifs, contrôle et mesure de la performance, animation d'équipe, équité de traitement entre ceux « qui ne sont pas là » et les présents, développement de la polyvalence et de la coopération entre les membres de l'équipe.

Permettre une prise de recul sur son propre style de management face au travail à distance : capacité à déléguer, confiance en soi et en son équipe.

 1 jour

 • 01/02
• 09/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-4

Conduire un entretien annuel

Situer la place de l'entretien annuel d'évaluation dans l'ensemble du champ du management.

Etre capable de mener un entretien, de fixer des objectifs en accord avec le collaborateur.

Faire de l'entretien annuel un véritable outil de management.

Mobiliser les collaborateurs pour atteindre leurs objectifs.

Public

Managers, responsables de service.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en management et en conduite du changement.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Les enjeux et difficultés de l'entretien annuel (travail de groupe).

Définir des objectifs SMART.

Conduire l'entretien annuel :

- 1^{re} mise en situation,
- apports techniques sur la préparation (objectifs collectifs vs objectifs individuels, comment préparer l'entretien ?).

Conduire l'entretien annuel :

- 2^e mise en situation,
- apports techniques sur la conduite d'entretien (écoute, questionnement, recherche d'accord sur les résultats obtenus, négociation d'objectifs...).

Conduire l'entretien annuel :

- 3^e mise en situation,
- apports techniques sur le suivi de l'entretien (plan de développement des compétences, gestion du parcours professionnel, suivi au quotidien...).

 1 jour

 • 22/03
• 16/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-16

Animer avec succès une réunion, un atelier, une formation

Appréhender le rôle d'animateur et comprendre les modalités d'une réunion, d'un atelier de travail et d'une session de formation.

Découvrir et apprendre à maîtriser les techniques de gestion de l'avant, du pendant et après.

Apprendre à gérer les différents comportements individuels et s'entraîner à l'animation.

Public

Toute personne amenée à animer une réunion, un atelier, une formation.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en animation et en formation des adultes.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Le rôle de l'animateur.

Les formats d'animation : réunion, formation, atelier.

Etre un bon orateur.

Se préparer à l'animation : principes et outils.

Faire une ouverture de session réussie.

Gérer la session et les situations difficiles : principes et outils.

Zoom sur la prise de décision dans le cadre d'une réunion, d'un atelier.

Clôturer une réunion, une formation, un atelier.

Mises en situation couvrant toutes les étapes de l'animation.

Synthèse des principaux enseignements.

 1 jour

 • 18/04
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-DM-3

Réaliser une mission de conseil

Comprendre les fondamentaux d'une mission de conseil et découvrir la posture du consultant.

Analyser les grandes étapes d'une mission de conseil et apprendre à maîtriser les outils.

Comprendre les mécanismes de la conduite du changement et prendre en main les méthodologies et les outils de sa mise en œuvre.

Public

Tout manager souhaitant développer des missions de conseil interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion de mission / gestion de projet, possédant une solide expérience dans les prestations de conseil.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Jour 1

La mission du conseil et la posture du consultant.

Les grandes étapes d'une mission de conseil.

La compréhension des attentes du commanditaire, la démarche de qualification : approche méthodologique et outils de la phase de lancement et du déroulement de la mission.

Jour 2

Production de livrables.

Clôture du projet : approche méthodologique et outils.

Mise en œuvre du changement.

Appropriation du guide méthodologique conseil.

Synthèse.

 2 jours

 • 18 et 19/04
• 12 et 13/09

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : PE-7 Bis

Méthodologie du conseil

Prendre connaissance des grandes étapes d'un projet de conseil.
Acquérir la maîtrise des principaux outils.
Mettre en pratique les acquis à travers des exemples et des cas concrets.

Public

Tout public non initié à la gestion de projet et aux métiers du conseil : chefs de projet, opérationnels, consultants...

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en mission de conseil, gestion de projet, conduite du changement.

Pré-requis

Connaissance méthodologique sur les outils et méthode du conseil en management.

Programme

Principales notions associées aux missions de conseil :

- Principales notions et définitions de l'activité de conseil,
- Principales différences entre conseil et audit,
- Différents types de missions de conseil (conseil stratégique, expertise conseil, conseil en appui à une direction, médiation),
- Déroulé type d'une mission de conseil et compréhension du fil conducteur,
- Posture du consultant.

Les étapes d'une mission de conseil :

- Présentation des phases d'un projet et des principaux outils à utiliser aux différentes étapes.

Les attentes du commanditaire et la qualification de la commande (phase de cadrage) :

- Contexte de la demande et qualification de la mission,
- Analyse et décryptage de la lettre de mission (demandes officielles et demandes "induites"),
- Entretien préalable avec le commanditaire,
- Rédaction de la lettre de cadrage (forme et fond).

Approche méthodologique et boîtes à outils (phases de lancement et de déroulement) :

- Spécificités méthodologiques par phase de la mission de conseil,
- Facteurs clés de succès d'une mission de conseil (pilotage, équipe projet, co-construction, écoute, empathie...),
- Appropriation de la boîte à outils du conseil (études de cas : analyse SWOT...).

Conclusion de la journée :

- Synthèse des principaux messages de la journée,
- Prise de connaissance du guide méthodologique.



2 jours



- 09 et 10/01
- 24 et 25/04
- 13 et 14/11



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : DP-EP-1

Ce n'est pas l'innovation qui manque dans les grandes organisations ; c'est leur capacité à l'intégrer au cœur de leurs opérations. Le dernier kilomètre entre le « proof of concept » et l'agence ou le back-office est souvent rythmé d'obstacles – informatiques, réglementaires, financiers... Mais c'est avant tout la culture et les compétences qui font défaut aux équipes opérationnelles pour extraire toute la valeur des projets innovants. Et pourtant, ce sont elles qui bénéficieront au premier chef des innovations, une fois bien implantées dans leurs métiers. Deloitte s'est associé avec 500 Startups pour développer ce programme unique : il vise à initier les managers au mode de pensée des start-ups et des « venture capitalists », et à en tirer les leçons pour réussir à marier innovation et opérations.

Public

Cette formation est destinée aux membres de comités exécutifs, dirigeants de BU et dirigeants de fonction.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert dans le domaine des start-ups.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction d'UPSIDE 2.0.

Meetings 1&1.

Introduction à l'écosystème d'entrepreneurs.

Insights de 500 Startups et Deloitte.

Le parcours de startups.

Introduction au business model des VC.

Evaluation d'opportunité.

Analyses de pitches de startups.

Kit d'outils des VC : Les bons indicateurs de performance au bon moment.

VC Panel.

Financer l'innovation et construire la bonne équipe.

Brief d'innovation : Lignes directrices et framework.

Trouver les bonnes startups.

Gestion des parties prenantes.

Exécuter un POC réussi.

Growth Hacking 101.

Entrepreneurs CSI Cas d'usage.



4 jours



• 26 au 29/03
• 02 au 05/07



Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : ADN-1

Manager agile

Apporter aux managers les clés pour mieux gérer l'incertitude et les changements permanents. Apprendre à libérer les énergies de ses collaborateurs. Favoriser l'innovation et l'amélioration continue.

Public

Directeurs, managers de managers et managers

Animation

L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Du manager encadrant au manager facilitateur et développeur de talents, ce module vous donne les clés des nouvelles postures managériales à adopter dans un environnement agile.

Programme

Jour 1

Postures d'agilité managériale : décliner les 6 postures agiles :

- Empathie systémique,
- Synchronisation,
- Intelligence de situation,
- Proaction,
- Rébellion constructive,
- Pédagogie relationnelle.

Activer ses postures managériales agiles en adoptant des pratiques issues du management 3.0 :

- Management Agile : contribution du manager dans une organisation agile,
- Science des systèmes complexes : la pensée complexe pour gérer l'incertitude, organisation en tant que système complexe,
- Motiver ses équipes : motivateurs extrinsèques et intrinsèques, lesquels sont importants pour vos équipes,
- Responsabiliser ses équipes : faire fonctionner une équipe autonome et faire face aux défis associés,
- Aligner les contraintes du système : la vision et le sens pour guider les équipes sans les freiner.

Jour 2

Adapter ces modèles de développement et d'organisation au management 3.0 :

- Développer les compétences : 7 modèles de développement des compétences de ses collaborateurs pour améliorer leur performance et leur motivation,
- Croissance de l'organisation : organisation fractale en réseau et collaboration,
- Gérer le changement : les 4 facettes d'un changement agile pour se mettre en mouvement.

Faire évoluer son comportement : actions personnelles et actions sur l'environnement :

- Développer spécifiquement son agilité managériale en fonction de son profil d'agilité : lien entre pratiques managériales et postures d'agilité,
- Faire évoluer le modèle opérationnel pour gagner en agilité : processus, gouvernance, organisation.



2 jours



• 18 et 19/04
• 04 et 05/12



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : MCA-1

Agilité comportementale

Optimiser la performance globale en améliorant son agilité comportementale
Agir sur ses postures et sur son environnement pour améliorer les comportements
Développer la performance d'un groupe en alignant les comportements individuels sur les besoins d'agilité du groupe

Public
Directeur, manager, collaborateur.

Animation
L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

Pré-requis
Aucun.

Le +
Un module qui permet d'améliorer son agilité comportementale, vrai vecteur d'amélioration pour une transformation agile.

Programme
Quel besoin d'agilité dans les organisations ?
S'appuyer sur les 4 leviers d'action et sur les caractéristiques d'une organisation agile.
Adopter des postures d'agilité : agilité comportementale et prise de conscience du besoin.
Adopter les 6 postures d'agilité comportementale et Agile Profile :
• empathie systémique,
• synchronisation,
• intelligence de situation,
• proaction,
• rébellion constructive,
• pédagogie relationnelle.
Analyser le besoin d'agilité dans son environnement de travail.
Etudier ses propres postures d'agilité : prise de conscience, débrief en trinôme.
Pratiques et postures agiles : faire le lien compétence / comportement.
Développer son agilité après la formation : actions individuelles et collectives.

 1 jour

 • 23/01
• 20/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MCA-2

Agilité d'entreprise

Enjeux pour une direction générale

Comprendre les enjeux et l'intérêt d'une démarche d'agilité d'entreprise.
Découvrir un modèle opérationnel répondant aux besoins de l'entreprise digitale.
Adopter une posture de leader agile.

Public
Membres de la direction générale et / ou du COMEX.

Animation
L'animateur est expert dans l'agilité des entreprises.

Pré-requis
Aucun.

Le +
Un module qui permet de s'approprier les clés de l'entreprise agile pour mettre son organisation en mouvement et insuffler une nouvelle dynamique à l'entreprise.

Programme
Développer les enjeux et bénéfices de l'agilité d'entreprise :
• Stratégie agile : construire le sens de son entreprise et apprendre à réaligner régulièrement sa stratégie,
• Organisation agile : développer une organisation neuronale,
• Offres agiles : bâtir des offres globales comprenant à la fois des aspects tangibles et intangibles de satisfaction,
• Offres agiles : les impacts du digital et des méthodes (par exemple le *lean management* ou le *scrum*),
• Management et comportements agiles : s'approprier les postures d'anticipation, de coopération et d'innovation, les 3 piliers de la performance.
Mettre en pratique les comportements agiles à l'aide d'un jeu de stimulation suivi d'une analyse approfondie.

 0,5 jour

 • 01/02
• 21/06
• 09/10

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : MCA-3

Manager un projet

Comprendre les éléments clés et structurants d'une gestion de projet.

Public

R&D, RH, finances, gestion des risques, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation a conduit de nombreux projets dans le cadre de ses missions clients.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite du projet.

Programme

Comprendre les fondamentaux de la conduite de projet issus du référentiel PMI :

- connaître les concepts clés d'un projet,
- découvrir les 8 principes structurants d'une gestion de projet : périmètre, livrables, qualité, planning, ressources humaines, communication, coûts, risques.

Déterminer les enjeux, les objectifs, les besoins et le périmètre du projet :

- appliquer les principes structurants,
- apprendre à fixer des objectifs concrets et réalistes,
- comprendre les besoins du projet.

Utiliser les outils clés de la conduite de projet :

- gérer les livrables et la qualité,
- identifier les travaux : méthode WBS,
- planifier le projet : méthodes PERT & GANT,
- appréhender le planning,
- constituer l'équipe projet,
- rappeler les bases du management d'une équipe projet.

Manager le projet :

- définir la gouvernance,
- communiquer,
- gérer les coûts,
- maîtriser les risques,
- clôturer.

Découvrir les erreurs à éviter et les bonnes pratiques pour passer du projet à la vie quotidienne.

Comprendre les différences entre les méthodes de gestion de projet « cycle en V » et les méthodologies dites « agiles ».



2 jours



• 22 et 23/03
• 05 et 06/12



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : M-5

Manager un projet avec la chaîne critique

Découvrir le management avec la théorie des contraintes.

Maîtriser les concepts du management de projet avec la chaîne critique, les différencier des méthodes traditionnelles de gestion de projet.

Construire et suivre un planning de projet par la chaîne critique.

Consolider et arbitrer entre plusieurs projets avec la chaîne critique.

Public

Chef de Projet, directeur de programme, responsable de bureau de projets des Directions de l'innovation, de la R&D, de la Direction technique, de bureau d'études, des opérations, des systèmes d'information, industrielle, Lean Six Sigma managers, etc.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert certifié au management de projet avec la chaîne critique.

Pré-requis

Connaître les principes d'organisation des entreprises et les fondamentaux du management de projet ou avoir suivi la formation « Manager un projet ».

Programme

Définir la théorie des contraintes.

Gérer un projet dans un environnement monoprojet :

- Quelles sont les raisons des échecs des projets ?
- Y aurait-il une cause racine à l'origine de ces échecs ?
- Quels sont les problèmes posés par les estimations de durée des tâches ?

Planifier un projet avec la chaîne critique :

- Estimation des durées,
- Planification au plus tard,
- Identification de la chaîne critique vs. chemin critique,
- Les protections (buffers) à intégrer dans un planning de projet : combien, de quels types, emplacement, dimensionnement.

Exécuter un projet avec la chaîne critique :

- Retard et consommation des protections de projet,
- Mise à jour du planning,
- Arbitrage entre tâches,
- Chaîne critique et management des risques,
- Nouveaux indicateurs.



1 jour



• 23/01
• 21/06
• 15/11



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-6

Manager une équipe projet

Prendre conscience des leviers du management de projet.
Identifier les jeux d'acteurs pour réussir son projet.
Mettre en perspective la formation avec son projet.

Public

Chef de projet, organisateur, consultant, manager.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un spécialiste du management de projet.

Pré-requis

Connaître les éléments clés d'une gestion de projet (ou avoir suivi le module Manager un projet).

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer au management du projet.

Programme

Explorer la mission et le périmètre du chef de projet, définir les caractéristiques attendues d'un chef de projet.

Organiser, planifier et manager le projet :

- comprendre les besoins du projet,
- constituer son équipe,
- faire adhérer les individus : fixation des objectifs.

Détecter et entretenir les facteurs de motivation :

- prendre conscience de l'impact du lien non hiérarchique avec son équipe,
- détecter les signaux faibles.

Anticiper, organiser, accompagner et conduire le changement :

- réalisation du diagnostic de culture du changement de l'entreprise,
- travailler sur les étapes de Kotter.

Evaluer le travail et gérer les cas difficiles :

- mesurer l'efficacité du travail en équipe,
- travailler sur le feedback constructif.



2 jours



• 22 et 23/02
• 09 et 10/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : M-7

Manager une équipe projet en couleurs (Arc-en-Ciel®)

Apporter aux chefs de projet la possibilité de mieux se connaître, de comprendre leur mode de fonctionnement, leurs forces et axes de progrès.

Comprendre et optimiser les modes d'interaction parmi les membres d'un groupe projet : les convergences et divergences, la communication avec les membres de l'équipe et les stratégies spécifiques aux acteurs .

Développer une efficacité optimale dans un projet en y intégrant les éléments de contexte, en couleurs.

Public

Directeurs de projet et responsables de projet.

Animation

L'animateur est expert dans la conduite de projet et certifié Arc-en-Ciel®.

Pré-requis

Aucun.

Modalités

Minimum 8 participants.

Le +

Ce module permet aux chefs de projet de :

- renforcer la performance à travers la mise en œuvre d'outils permettant de développer l'efficacité humaine,
- dépasser les situations de blocage ou de conflit dans le projet par une meilleure maîtrise du fonctionnement de l'équipe,
- approfondir ses connaissances suite à la formation, à travers un programme d'accompagnement individuel sur la base de séances de 2h chacune,
- établir un profil d'équipe.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® leur sera également transmis avec un support de plan d'actions.

Programme

Jour 1 : matin

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

Jour 1 : après-midi

Jeu : mieux se connaître soi-même et mieux comprendre l'autre.

Motivations & valeurs.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-Ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Brainstorming, partage d'expériences sur les équipes projet.

Stratégie des acteurs en conduite de projet : Herbemont, carte des partenaires.

Exercices de mise en situation.

Lien entre Arc-en-Ciel® et Herbemont.

Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Caractéristiques d'une équipe de projet gagnante.

Savoir gérer les dysfonctionnements d'une équipe à travers la pyramide de la confiance.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours



- 11 et 12/01
- 22 et 23/04
- 16 et 17/09



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : AEC-1

Synergie d'équipe de direction (Arc-en-Ciel®)

Comprendre le modèle de synergie d'équipe.

Déterminer les caractéristiques d'une équipe performante.

Déterminer les étapes de la formation d'une équipe et de sa réussite.

Déterminer les caractéristiques d'un bon leader.

Comprendre les quatre styles de leadership DISC® : avantages et conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Réflexion sur la vision et la détermination d'un objectif commun dans le cadre d'un projet de direction.

Public

Comité exécutif, comité de direction, comité de pilotage en transformation.

Animation

L'animateur est expert dans l'animation de groupes de dirigeants et certifié Arc-en-Ciel®.

Pré-requis

Aucun.

Modalités

Minimum 8 participants.

Le +

Les cas sont basés sur l'expérience réelle des participants au module. Les mises en situation permettent une expérimentation des couleurs de manière interactive et ludique.

Possibilité d'établir un profil d'équipe : restitution pour chacun des membres pendant 1h30 et atelier de débriefing collectif d'une demi-journée pour l'ensemble de l'équipe.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® ainsi qu'un support de plan d'actions seront remis à chaque participant.

Programme

Jour 1 : matin

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

Jour 1 : après-midi

Jeu : mieux se connaître soi-même et mieux comprendre l'autre.

Motivations & valeurs.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-Ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Brainstorming, partage d'expériences sur les équipes projet.

Stratégie des acteurs en conduite de projet : Herbemont, carte des partenaires.

Exercices de mise en situation.

Lien entre Arc-en-Ciel® et Herbemont.

Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Caractéristiques d'une équipe de projet gagnante.

Savoir gérer les dysfonctionnements d'une équipe à travers la pyramide de la confiance.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours



- 01 et 02/02
- 23 et 24/05
- 17 et 18/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : AEC-2

Manager efficacement en couleurs (Arc-en-Ciel®)

Apporter aux chefs de projet la possibilité de mieux se connaître, de comprendre leur mode de fonctionnement, leurs forces et axes de progrès.

Comprendre les quatre styles de management DISC® : avantages et conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Adapter sa communication avec ses interlocuteurs et aux situations.

Savoir déléguer, recadrer, développer, motiver et féliciter à travers le langage des couleurs.

Comprendre les distorsions en management.

Public

Managers ou responsables au sein d'un département ou d'un atelier souhaitant accroître leur efficacité en management.

Animation

L'animateur est expert en management et certifié Arc-en-Ciel®.

Pré-requis

Aucun.

Modalités

Minimum 8 participants.

Le +

Les cas sont basés sur l'expérience réelle des participants au module. Les mises en situation permettent une expérimentation des couleurs de manière interactive et ludique.

Possibilité d'approfondissement suite à la formation, à travers un programme d'accompagnement individuel sur la base de séances de 2h chacune.

Un rapport individuel Arc-en-Ciel® ainsi qu'un support de plan d'actions seront remis à chaque participant.

Programme

Jour 1 : matin

Brainstorming : rôles et comportements du manager.

Présentation du modèle Arc-en-Ciel® : langage des couleurs.

Style naturel & style adapté.

Jour 1 : après-midi

Motivations.

Atelier d'approfondissement d'Arc-en-ciel® : Quadrant d'Offman.

Distribution des profils individuels.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.

Jour 2 : matin

Réveil pédagogique.

Identification des situations critiques en management.

Le rôle du manager.

Mises en situation managériales en couleurs.

Outils de management : gestion de conflit, feedback.

Jour 2 : après-midi

Débriefing profil d'équipe.

Saynètes.

Outils de management : animation de réunion, conduite d'entretien, fixation d'objectifs.

Repérage d'un ou plusieurs axes de progrès.

Travail sur le plan d'actions et de développement.



2 jours



- 01 et 02/03
- 19 et 20/06
- 20 et 21/11



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : AEC-3

Comprendre les enjeux de la transformation digitale actuellement en cours.

Public

Tout public.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la transformation digitale.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre ce qu'est la transformation digitale et ses enjeux pour les entreprises.

Programme

Comprendre la révolution numérique en marche :

- évolution du monde numérique et des moyens de communication ;
- démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies.

Appréhender les implications de la transformation numérique pour les entreprises :

- changement de modèles opérationnels ;
- nouvelles formes de concurrence ;
- nouvelle répartition de la valeur.

Identifier les impacts pour « l'humain », les modes et l'environnement de travail.



1 jour



• 22/01

• 12/06

• 05/10



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : HT-1

Deloitte*Formation*

L'expérience apprenant au cœur de la stratégie de développement

Alignement de la stratégie L&D sur la stratégie business de l'entreprise.



Gestion de projets formation, **gestion opérationnelle** de process de formation et **mise en œuvre de LMS**.

Efficacité de l'organisation et des process learning.



Quelle technologie (LMS, Saas, appli open source...) pour optimiser le parcours apprenant ?

Création/réalignement d'**universités** d'entreprises.



La **formation** et le **coaching** (métiers et soft skills) au service du **changement**.

Déploiement de parcours de formation à grande échelle et/ou internationaux.



Création de **solutions pédagogiques distancielles** : e-learning, web conf, mobile learning, etc.

Digitalisation de parcours de formation et **innovation**.



Conception de parcours de formation « blended » attractifs et à fort impact.





Des parcours de coaching
à la carte, parfaitement calés sur
vos besoins opérationnels

- **Coaching individuel** et/ou **collectif**
- « **Soft skills** » et/ou **Métiers**
- **En présentiel** et/ou **en visio coaching**
- **En anglais** ou **français**
- **Des dates calées en fonction de vos contraintes d'agenda**

Vos contacts pour construire votre parcours :



Véronique Staat

Associée Deloitte
Organisme de Formation Deloitte
vstaat@deloitte.fr
Tél. : + 33 1 55 61 66 65
Portable : + 33 6 80 59 70 17



Anne Puechberty

Senior manager
Organisme de Formation Deloitte
apuechberty@deloitte.fr
Tél. : + 33 1 58 37 02 87
Portable : + 33 6 81 80 00 44



Prix : devis rapide sur demande auprès de Véronique Staat et Anne Puechberty

Coaching individuel « Soft skills »

Accompagner le « coaché » dans la définition de ses objectifs et leur réalisation, par une démarche de questionnement et de réflexion. Grâce au coaching, le « coaché » identifie ses propres réponses pour se développer.



Parcours

1. Entretien préalable de cadrage.
2. Sessions de coaching (nombre à définir en début de parcours).
3. Entretien de clôture et bilan.

Mise en place d'une relation basée sur la confiance, la communication sincère et la confidentialité.



Cible

Tous collaborateurs ou dirigeants dans le cadre d'un besoin de :

- développement des compétences ;
- et/ou renforcement du leadership ;
- et/ou résolution de problème.



Coachs

Nos coachs sont certifiés, affiliés à différentes instances reconnues (ICF...) et accrédités pour vous faire profiter d'une large palette d'outils de coaching (Mediat Coaching, Arc-en-Ciel®, Business Chemistry...). Ils partagent une forte vision éthique et professionnelle du coaching.



Modalités

- En présentiel et de préférence hors de l'entreprise (sessions de 1h30 à 2h).
- Et/ou en visio coaching pour un coaching agile (aide à la décision, situation immédiate).

La forme et la durée seront à définir conjointement avec le commanditaire.

Ce parcours est mis en œuvre dans le cadre d'un « contrat moral » entre le coach, le « coaché » et si possible son responsable hiérarchique.



Quelques exemples de thèmes

- Management.
- Efficacité et gestion des priorités.
- Confiance en soi et intelligence sociale.
- Projection professionnelle au sein de l'entreprise.
- Prise de parole en situation d'enjeu.
- Leadership.
- Gestion du stress.
- Transition professionnelle.



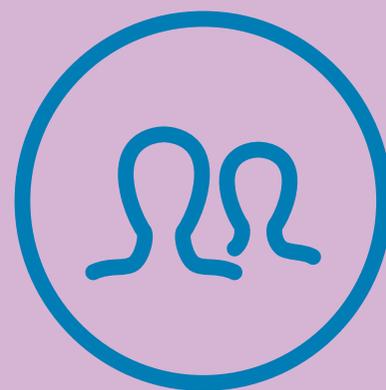
Possibilité de coupler un coaching individuel avec un coaching de groupe.



Prix : devis rapide sur demande auprès de Véronique Staat à vstaat@deloitte.fr ou au 01 55 61 66 65 et 06 80 59 70 17 et Anne Puechberty à apuechberty@deloitte.fr ou au 01 58 37 02 87 et 06 81 80 00 44

Coaching collectif « Soft skills »

Le coaching collectif stimule les différentes ressources du groupe pour améliorer les résultats dans une dimension collective. Il agit en véritable accélérateur de la transformation.



Parcours

1. Entretien de cadrage avec le responsable d'équipe ou le dirigeant.
2. Sessions de travail.
3. Session de bilan.

Le coach agit sur :

- **l'effet miroir** pour mettre en lumière les fonctionnements de l'équipe, les potentiels d'évolution ;
- **le catalyseur** pour dégager les potentiels individuels et collectifs et développer des synergies.



Cible

Collaborateurs ou équipe dans le cadre d'un besoin de développement des compétences, de la dynamique collective, de la conduite du changement et/ou de la résolution de problème spécifique.



Coachs

Nos coachs sont certifiés, affiliés à différentes instances reconnues (ICF...) et accrédités pour vous faire profiter d'une large palette d'outils de coaching (Mediat Coaching, Arc-en-Ciel®, Business Chemistry...). Ils partagent une forte vision éthique et professionnelle du coaching. Des experts complémentaires pourront intervenir en fonction des besoins.



Modalités

En présentiel, sessions de 2 à 3h.

Mise en place d'une relation basée sur la confiance, la communication sincère et la confidentialité.



Quelques exemples de thèmes

- Renforcer la cohésion et l'efficacité de son équipe de direction et identifier des stratégies d'amélioration adaptées à ses objectifs.
- Optimiser le « travailler ensemble ».
- Clarifier le rôle et la responsabilité de chaque membre de l'équipe, et valoriser la solidarité et l'identité du groupe.
- Mettre en œuvre davantage de transversalité entre les entités au service de la feuille de route globale de la direction et des transformations souhaitées.



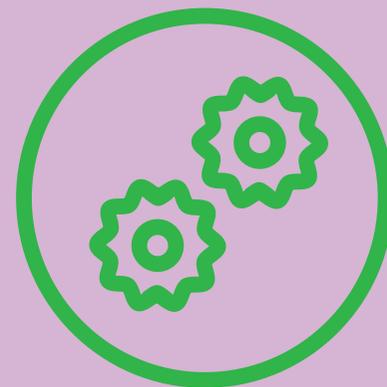
Possibilité de créer des parcours de développement intégrant un programme de coaching collectif, enrichi de sessions de coaching individuel pour tout ou partie des membres de l'équipe.



Prix : devis rapide sur demande auprès de Véronique Staat à vstaat@deloitte.fr ou au 01 55 61 66 65 et 06 80 59 70 17 et Anne Puechberty à apuechberty@deloitte.fr ou au 01 58 37 02 87 et 06 81 80 00 44

Coaching individuel « Métiers »

Améliorer sa posture, ses compétences métiers et appréhender/utiliser les dernières évolutions.



Parcours

1. Entretien préalable de cadrage.
2. Sessions de coaching (nombre à définir en début de parcours).
3. Entretien de clôture et bilan.

Mise en place d'une relation basée sur la confiance, la communication sincère et la confidentialité.



Cible

Tous collaborateurs ou dirigeants dans le cadre d'un besoin de développement/perfectionnement des compétences métiers et/ou d'amélioration de sa posture et/ou de la connaissance des dernières évolutions (digital, outils, meilleures pratiques).



Coachs

Nos coachs métiers sont très expérimentés et ont plaisir à accompagner les coachés dans leurs compétences opérationnelles et techniques métiers.



Modalités

- En présentiel et de préférence hors de l'entreprise (sessions de 1h30 à 3h maximum).
- En visio coaching pour un coaching bref et agile (aide à la décision, situation immédiate).

La forme et la durée seront à définir conjointement avec le commanditaire.



Réussir ses 100 premiers jours de...

- DAF,
- DRH,
- Directeur de la Stratégie,
- DSI,
- Directeur Contrôle interne,
- Directeur fiscal,
- Directeur Digital,
- Directeur Marketing,
- Directeur commercial,
- Directeur de la Communication, etc.

Faire évoluer sa fonction de...

- DAF,
- DRH,
- Directeur de la Stratégie,
- DSI,
- Directeur Contrôle interne,
- Directeur fiscal,
- Directeur Digital,
- Directeur Marketing,
- Directeur commercial,
- Directeur de la Communication, etc.



Possibilité de créer des parcours individuels ou collectifs mixant les développements métiers et le coaching « soft skills ».



Prix : devis rapide sur demande auprès de Véronique Staat à vstaat@deloitte.fr ou au 01 55 61 66 65 et 06 80 59 70 17 et Anne Puechberty à apuechberty@deloitte.fr ou au 01 58 37 02 87 et 06 81 80 00 44

Appréhender les méthodes de coaching managérial

Appréhender les comportements et compétences à acquérir pour accompagner les collaborateurs dans le cadre d'un coaching managérial. S'entraîner aux techniques d'entretien et de questionnement qui sont au cœur des séances d'accompagnement.



Public

Toute personne souhaitant s'initier aux méthodes de coaching managérial.



Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en management et en conduite du changement. Il/elle a suivi le parcours HEC Executive Coaching.



Pré-requis

Aucun.



Programme

Jour 1

Le déroulement d'un accompagnement individuel.

Le rôle de l'accompagnateur.

Les techniques de communication.

L'écoute active.

Le questionnement.

La reformulation.

Le feedback.

Jour 2

Le cadre de référence.

Exemples de grilles de lecture :

- l'analyse transactionnelle,
- l'approche systémique,
- l'analyse des motivations.

Exercice de

connaissance de soi.

Les situations apprenantes.

Situations apprenantes : exercice d'identification de situations.



Tarif : 1 400 € HT

Repas inclus

Tarif préférentiel* :

1 300 € HT

Repas inclus



2 jours



• 06 et 07/03

• 06 et 07/09



Code :

M-DM-2

Préparer ses présentations orales en anglais

Préparer sa présentation en anglais.

Public

Tout public.

Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Test de niveau.

Une formation personnalisée pour vous aider à dépasser le stress qui accompagne si souvent les présentations en anglais.

Programme

Rendez-vous téléphonique en anglais (30 minutes) avec la formatrice pour exposer le contexte, discuter du plan de la présentation et cerner vos lacunes et besoins.

Remise du lexique « Présentations », support utile pour annoncer son plan, faciliter l'introduction des idées, fluidifier les transitions, aborder les questions, clore la séance.

Demi-journée de coaching en face à face (3 heures) mise en situation et répétition.

Rendez-vous téléphonique (30 minutes) à l'issue de la présentation réelle :

- feedback sur les points forts et faibles ;
- conseils pratiques pour la suite.

Test de niveau (1 heure) pour vous permettre de vous situer sur l'échelle européenne de compétences linguistiques et conseils pour progresser.



3 mois



• Dates :
à définir
selon vos
disponibilités



Tarif :
950 € HT

Tarif
préférentiel* :
880 € HT

Code : ANG-3

Retrouver son niveau en anglais

Retrouver son anglais.

Public

Tout public.

Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une formation personnalisée et simple à intégrer dans un emploi du temps chargé, qui vous permettra de redynamiser votre anglais après une période de non-utilisation.
Accès à un site e-learning de votre choix pendant 6 mois.

Programme

Test de niveau et rendez-vous individuel pour effectuer un diagnostic personnalisé des besoins (60 minutes).

12 cours par téléphone (ou Skype) à programmer en fonction de vos contraintes.

Travail personnel sur un outil d'e-learning choisi avec vous en fonction de vos centres d'intérêt et vos besoins opérationnels (accès illimité pendant 6 mois, avec un minimum de 10 heures de travail suggéré).

Test de niveau de fin de parcours et conseils personnalisés (60 minutes).



6 mois



• Dates :
à définir
selon vos
disponibilités



Tarif :
1 200 € HT

Tarif
préférentiel* :
1 100 € HT

Code : ANG-6

Perfectionner son anglais opérationnel

Améliorer son anglais opérationnel.

Public

Tout public.

Animation

L'animatrice de ce module est de langue américaine et maîtrise le vocabulaire spécifique de nombreux secteurs opérationnels (financier, commercial, RH, etc.).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une formation personnalisée et souple, orientée sur les besoins opérationnels des directions financières.
Accès illimité à un outil d'e-learning pendant toute la durée de votre formation.

Programme

Test de niveau et rendez-vous individuel pour effectuer un diagnostic personnalisé des besoins (60 minutes).

Cours individuels par téléphone ajustés sur les besoins opérationnels à court terme du participant (16 sessions de 30 min, soit 8h).

E-learning à discrétion sur une plateforme dédiée (idéalement 22h).

2 ateliers collectifs (maximum 5 personnes de même niveau) de mises en situation professionnelle : réunion à animer, conférence téléphonique, présentation avec support (2 sessions de 2h30, soit 5h).

Test de niveau de fin de parcours et conseils personnalisés (60 minutes).



9 mois



• Dates :
à définir
selon vos
disponibilités



Tarif :
1 600 € HT

Tarif
préférentiel* :
1 500 € HT

Code : ANG-9

Efficacité professionnelle



Yannick Bigot

Directeur
Conseil S&O FSI

Yannick Bigot, expert en RH et conduite du changement est sociologue de formation. Yannick accompagne des équipes projets dans la conduite du changement et des directions d'entreprises sur des problématiques RH.

Avant de rejoindre Deloitte, Yannick a été Responsable Emploi et Développement RH au sein du groupe Elior durant 7 ans. Yannick a accompagné CAL&F dans la mise en place du projet CLEF et sur l'évolution de la rémunération variable du réseau.

Diplômes

- Sociologue
- Diplômé de La Sorbonne
- Chargé de cours à l'Université de Paris XI



Sandra Rocquet

Expert Capital humain et coach certifiée
Conseil

Sandra Rocquet, consultante Senior et coach au sein de Deloitte Conseil, est une spécialiste du développement des compétences, des questions d'engagement des salariés et de l'accompagnement du

changement.

Docteur en sociologie, formée au coaching individuel, Sandra accompagne depuis 15 ans les entreprises, dans le cadre d'études et de diagnostics, puis de déploiements de projets de conseil et de formation.

Animatrice, coach, formatrice et analyste, Sandra met à profit ses années d'expérience, sa capacité d'écoute et de mobilisation pour engager les hommes dans le changement.

Diplômes

- 2013 / Arc-en-Ciel® / Certification
- 2012 / Mediat Coaching / Puissance Coach
- 1999 / Doctorat de Sociologie (Paris IV)
- 1992 / Paris Dauphine / Maîtrise d'Economie Appliquée



Olivier Lagrée

Principal
Conseil Transformation Service

Olivier Lagrée, Principal au sein de Deloitte Conseil, est un spécialiste du développement du leadership, de la gestion des talents et de la conduite de changements stratégiques. Formé à la sociologie d'entreprise par

Renaud Sainsaulieu, Olivier accompagne depuis 25 ans des managers et des dirigeants, depuis l'émergence d'un besoin et d'une volonté de transformation jusqu'à l'intégration des changements dans le quotidien des organisations. Son parcours professionnel, partagé entre le conseil en management et des responsabilités RH opérationnelles, lui a permis d'intervenir dans de nombreux secteurs d'activité (Industrie et Services, Banque et Assurance, Secteur public). Animateur régulier d'événements à forts enjeux, Olivier est passionné par la digitalisation du monde du travail et en a, dès 2001, formalisé les enjeux dans l'ouvrage « e-Management ou comment les nouvelles technologies transforment le rôle du manager » paru chez Dunod.

Diplômes

- Certification Active Learning Coaching, HEC
- Certification Leadership Architect, Lominger Institute
- DESS Emploi et Développement Social, Sciences Po
- ESSCA
- Licence Analyse Economique, Rennes I



Carole Chabaliér

Directeur
Learning & Leadership Development
Executive Coach certifiée

Carole Chabaliér a une solide expérience en management et en pilotage de la performance. Elle accompagne les hommes et les organisations en environnement

français et international pour développer une vision et une stratégie en ligne avec le business et les objectifs opérationnels. Carole maîtrise à la fois les dimensions stratégiques, organisationnelles et humaines. Elle est reconnue pour son expertise du leadership, de la dynamique d'équipe, de la gestion du changement et accompagne les cadres et dirigeants de son cabinet. Son expérience et sa formation lui donnent un vaste champ d'intervention.

Diplômes

- BREVE, APPRECIATIVE, SYSTEMIQUE, CREATIVE et PRATIQUE
- GAMESTORMING
- Praticien AEC® DISC®
- Praticien LEGO® SERIOUS PLAY® METHOD
- Praticien MBTI
- AEC® DISC® Synergie d'Equipe
- Utilisation METAPHORE & PHOTOLANGAGE
- DIGITAL SELF BRANDING



Sandrine Josse

Senior Manager
Capital humain

Sandrine accompagne depuis plus de 15 ans les directions d'entreprises dans leurs projets de transformation RH. Capitalisant sur ses expériences de RH de transition, elle conseille les entreprises dans la négociation et le

déploiement de leurs accords d'entreprise.

Diplômes

- Master 2 Coaching – Paris 2
- Master 2 Ressources Humaines – Paris 1
- Maîtrise de Droit Privé Mention Carrières Judiciaires – Paris 2
- Certifications MBTI, Clean Language



Bruno Dodart

Manager
Deloitte Learning Leadership and
Development

Bruno a plus de 13 d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation professionnelle, la conception et l'accompagnement des plans de formation.

Manager d'équipe, animateur et concepteur de formations, Bruno a une forte expertise sur les sujet de développement de compétences comportementales et de rôle, en particulier les techniques d'animation et le management des équipes.

Diplômes

- Ecole Supérieure de Commerce et de Management
- Certification MBTI
- Certification TRACOM Social Style
- Certification Deloitte Business Chemistry



Anne Puechberty

Senior Manager
Deloitte Formation

Anne a 25 ans d'expérience professionnelle riche et plurielle au cours de laquelle elle a développé une grande expertise dans le domaine de la formation et du développement humain.

Après un parcours académique, elle a fondé une société spécialisée dans la conception de dispositifs de formation sur mesure et a collaboré à plusieurs projets de changement. Entrepreneur, consultante, conceptrice de formations et formatrice, elle a exercé dans des secteurs variés, du monde de la recherche fondamentale à celui des services, et en particulier auprès de grandes banques et assurances.

Elle a rejoint Deloitte Formation en 2016.

Diplômes

- Coach certifiée, Ecole Française de Coaching – 2017
- Mastère Management des Ressources Humaines, ESSEC – 2012
- Doctorat de chimie organique, Université P.& M. Curie PARIS VI – 1994
- Agrégation de Sciences Physiques – 1989
- Ecole Normale Supérieure de Lyon – promotion 1986



Jean-Claude Alessandrini

Directeur
Capital humain

Avec plus de 30 ans d'expérience en matière de management et de développement des ressources humaines, Jean-Claude contribue à la réflexion stratégique en matière d'excellence leadership. Il est au

cœur de la transformation des entreprises auprès des dirigeants et de leurs équipes en combinant l'efficacité individuelle, la performance collective et l'orientation résultats à travers des approches agiles.

Diplômes

- Psychologie du Travail - Paris V
- Master ICG – Management stratégique
- Master Coach/Développement personnel et équipe - Assas Paris II
- Master Stress, traumatismes et pathologies - Université de Médecine Pierre et Marie Curie





Sébastien Denoual

Senior Manager
Technology Advisory

Sébastien dispose de 18 années d'expérience combinant conseil, pilotage opérationnel de grands projets SI et management d'équipes IT. Il a plus particulièrement développé une expertise en matière de méthodes,

organisations et architectures agiles. Il peut ainsi intervenir avec des approches innovantes sur un large spectre de problématiques : cadrage/pilotage de programmes, gestion de portefeuille, stratégie IT & digitale, optimisation de la fonction IT, transformation agile.

Il contribue activement chez Deloitte au développement des offres pour accompagner nos clients dans l'adoption de l'agilité à grande échelle (Agile Operating Model, Agile IS, Agile Change management).

Diplômes

- Ingénieur Arts et Métiers ParisTech 1997
- MBA IAE Paris Sorbonne 2007
- SAFe Program Consultant, Management 3.0, Certified Scrum Master



Michel de La Bellière

Associé
Consulting

Michel compte plus de 22 ans d'expérience en conseil pour l'assurance en Europe et aux Etats-Unis. Ses principaux champs d'intervention sont la conduite de projets de transformation dans les domaines métiers et

réglementaires. Il a travaillé pour plusieurs des principaux assureurs européens sur les lignes vie, santé et dommages.

Michel est EMEA Insurance co-leader pour notre réseau et dirige notre pratique Fintech en France

Diplômes

- HEC Paris
- CEMS Master

Coaching



Jean-Claude Alessandrini

Directeur
Capital humain

Avec plus de 30 ans d'expérience en matière de management et de développement des ressources humaines, Jean-Claude contribue à la réflexion stratégique en matière d'excellence leadership. Il est au

cœur de la transformation des entreprises auprès des dirigeants et de leurs équipes en combinant l'efficacité individuelle, la performance collective et l'orientation résultats à travers des approches agiles.

Diplômes

- Psychologie du Travail - Paris V
- Master ICG – Management stratégique
- Master Coach/Développement personnel et équipe - Assas Paris II
- Master Stress, traumatismes et pathologies - Université de Médecine Pierre et Marie Curie



Sandra Rocquet

Expert Capital humain et coach certifiée
Conseil

Sandra Rocquet, consultante Senior et coach au sein de Deloitte Conseil, est une spécialiste du développement des compétences, des questions d'engagement des salariés et de l'accompagnement du

changement.

Docteur en sociologie, formée au coaching individuel, Sandra accompagne depuis 15 ans les entreprises, dans le cadre d'études et de diagnostics, puis de déploiements de projets de conseil et de formation.

Animatrice, coach, formatrice et analyste, Sandra met à profit ses années d'expérience, sa capacité d'écoute et de mobilisation pour engager les hommes dans le changement.

Diplômes

- 2013 / Arc-en-Ciel® / Certification
- 2012 / Mediat Coaching / Puissance Coach
- 1999 / Doctorat de Sociologie (Paris IV)
- 1992 / Paris Dauphine / Maîtrise d'Economie Appliquée



Carole Chabaliere

Directeur
Learning & Leadership Development
Executive Coach certifiée

Carole Chabaliere a une solide expérience en management et en pilotage de la performance. Elle accompagne les hommes et les organisations en environnement

français et international pour développer une vision et une stratégie en ligne avec le business et les objectifs opérationnels. Carole maîtrise à la fois les dimensions stratégiques, organisationnelles et humaines. Elle est reconnue pour son expertise du leadership, de la dynamique d'équipe, de la gestion du changement et accompagne les cadres et dirigeants de son cabinet. Son expérience et sa formation lui donnent un vaste champ d'intervention.

Diplômes

- BREVE, APPRECIATIVE, SYSTEMIQUE, CREATIVE et PRATIQUE
- GAMESTORMING
- Praticien AEC® DISC®
- Praticien LEGO® SERIOUS PLAY® METHOD
- Praticien MBTI
- AEC® DISC® Synergie d'Equipe
- Utilisation METAPHORE & PHOTOLANGAGE
- DIGITAL SELF BRANDING



Anne Puechberty

Senior Manager
Deloitte Formation

Anne a 25 ans d'expérience professionnelle riche et plurielle au cours de laquelle elle a développé une grande expertise dans le domaine de la formation et du développement humain.

Après un parcours académique, elle a fondé une société spécialisée dans la conception de dispositifs de formation sur mesure et a collaboré à plusieurs projets de changement. Entrepreneur, consultante, conceptrice de formations et formatrice, elle a exercé dans des secteurs variés, du monde de la recherche fondamentale à celui des services, et en particulier auprès de grandes banques et assurances.

Elle a rejoint Deloitte Formation en 2016.

Diplômes

- Coach certifiée, Ecole Française de Coaching – 2017
- Mastère Management des Ressources Humaines, ESSEC – 2012
- Doctorat de chimie organique, Université P.& M. Curie PARIS VI – 1994
- Agrégation de Sciences Physiques – 1989
- Ecole Normale Supérieure de Lyon – promotion 1986



Alexia Cassimatis

Senior Manager
Capital humain
Learning, Culture, Talent
Conseil Transformation Service

Alexia a rejoint Deloitte en 2015, après 10 ans d'expérience internationale dans les domaines du développement des personnes

et de l'efficacité des organisations. Expérimentée à collaborer avec les dirigeants et les managers, Alexia dispose d'une forte compréhension stratégique, business et financière des entreprises. Elle réalise des projets de conseil sur les sujets de capital humain tels que Learning & Développement, la culture de l'entreprise, la transformation organisationnelle, les compétences de management et leadership, le coaching et la mixité. Coach certifié, Alexia est passionnée par l'amélioration de la performance des organisations et des individus, tout en assurant un bon alignement entre les ressources humaines et les enjeux du business.

Diplômes

- 2004 : MBA, Ecole Supérieure de Commerce de Paris
- 1989 : BA, Reed College, Portland OR (USA)

Alexia étant de langue maternelle anglaise, possibilité d'un coaching en anglais.



Virginie Mamelle

Senior Manager
ERS Axxess

20 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique et un mandat d'élue locale pour une ville de 80 000 habitants avec les délégations Santé, Handicap et Culture ont permis à Virginie Mamelle de bien connaître

les acteurs publics et privés notamment ceux du système de santé ainsi que l'importance de la dimension politique.

Accompagner diverses situations de transformation, fusions, restructurations, déploiement de nouvelles organisations et conduite de projets l'a amenée à s'intéresser à l'accompagnement humain comme facteur clé de réussite et d'emploi.

Diplômes

- DESU Coaching Paris 8 et Certificat MBTI
- Exécutive master Sc. PO Paris « Gestion et politique de santé » (Mémoire en cours)
- Doctorat pharmacie Paris XI

Possibilité d'un coaching en anglais.



Sandrine Josse

Senior Manager
Capital humain

Sandrine accompagne depuis plus de 15 ans les directions d'entreprises dans leurs projets de transformation RH. Capitalisant sur ses expériences de RH de transition, elle conseille les entreprises dans la négociation et le

déploiement de leurs accords d'entreprise.

Diplômes

- Master 2 Coaching – Paris 2
- Master 2 Ressources Humaines – Paris 1
- Maîtrise de Droit Privé Mention Carrières Judiciaires – Paris 2
- Certifications MBTI, Clean Language



Naila Safarali

HR Projects Director

Naila a rejoint Deloitte en 2008 et a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine des RH et du Talent Management au sein d'organisations internationales aux Etats-Unis, en Russie, en Ukraine et en Azerbaïdjan. A travers ses expériences de conseil interne

et externe en management du changement, transformation HR, management de la performance, formation et développement, diversité et inclusion, Naila a pour ambition d'être au service de l'humain dans l'entreprise afin d'améliorer leur engagement et la performance organisationnelle.

Naila a un intérêt particulier pour le développement des talents et la place des femmes dans le monde de l'entreprise. Elle est coach certifiée ICF.



Diplômes

- 2008 : Master HR Management - Nottingham Business School, Nottingham Trent, UK
- 1997 : MSc Computer Science - Azerbaijan Technical University, Azerbaijan (Baku)

Possibilité de coaching en russe et en anglais.



Caroline Klein

Consultante
Capital humain

Forte de son expérience dans l'accompagnement des collaborateurs lors de leurs mobilités professionnelles (populations cadres et non cadres), Caroline vient récemment de rejoindre le département Capital

humain de Deloitte Conseil.

Aux côtés de nos autres experts, elle saura tirer profit de ses nombreuses expériences pour aider les entreprises à réaliser leurs transformations RH.

Diplômes

- 2014 : Coaching certificate – NYU
- 2007 : DESU Evaluation et bilan des compétences – Paris 8
- 2002 : DESS Administration et Gestion de l'Emploi – Paris 1
- 1987 : Maîtrise de Sciences de Gestion, filière Finance – Paris 9
- Habilitation SOSIE

Anglais opérationnel



Julie Saint-Jacques

Responsable formations linguistiques

Julie Saint-Jacques est responsable du centre de formation linguistique Deloitte depuis 2001. De nationalité américaine, Julie pilote près de 10 000 heures de formations chaque année et s'appuie sur une équipe de professeurs britanniques et américains,

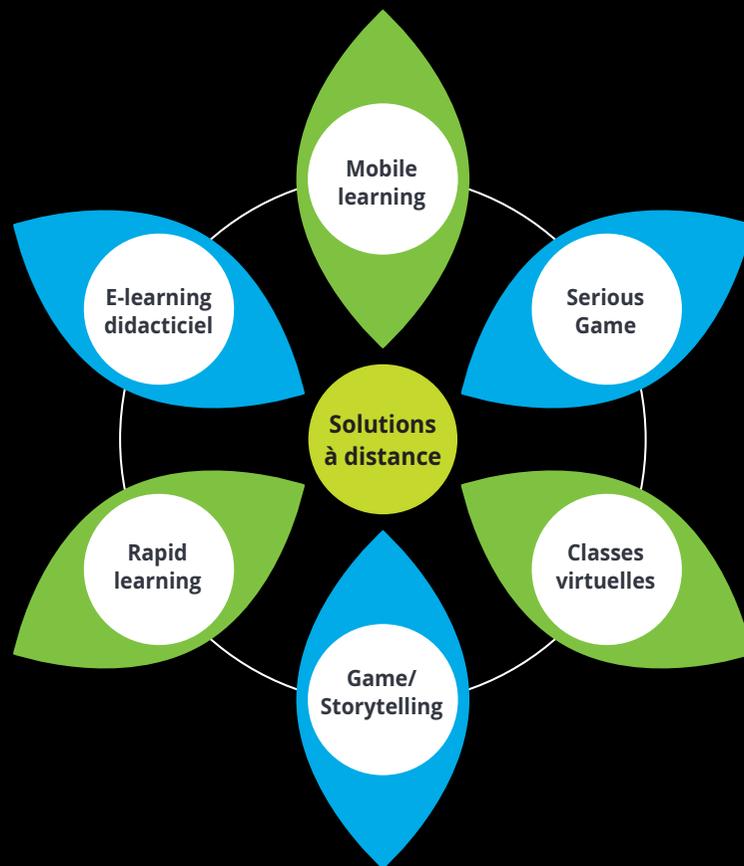
rompus au vocabulaire financier et de gestion.

Diplômes

- DESS de Développement et Coopération, Université de Paris I – Sorbonne, Paris
- TEFL (Certificat pour l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère)
- Maîtrise de sciences politiques, Université de Paris I – Sorbonne, Paris
- Bachelor of Arts (licence) de sciences politiques et de français, Marquette University, Milwaukee, Wisconsin, USA

Deloitte*Formation*

Des solutions à distance adaptées à vos justes besoins



Mobile learning

Apprentissage par le biais de questions à retrouver directement sur son mobile



Serious Game

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Classes virtuelles

Animation à distance de la formation



Game / Story telling

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Rapid Learning

Digitalisation simple d'un support de formation existant



E-learning didacticiel

E-learning immersif pour former à l'utilisation d'un logiciel

RH		Changement climatique et strategie climat des entreprises	88
Les fondamentaux de la fonction RH Nouveau	76	La biodiversité et les activités de l'entreprise	88
Réussir ses négociations sociales	76		
Construire et manager le dialogue social au quotidien	77	Immobilier	
Piloter une restructuration responsable	77	Breeam	89
Animer ses instances représentatives du personnel	78	Certification environnementale – Leed V4	89
Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise	78	Devenir assesseur BiodiverCity®	90
Formation de formateurs : les fondamentaux	79	Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable	91
Formation de formateurs : la boîte à outils du digital	80	Certification WELL Nouveau	92
Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir Nouveau	81	Smart City : de quoi parle-t-on ? Nouveau	92
Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail Nouveau	82	IT	
La transformation digitale des directions des ressources humaines Nouveau	82	Méthodologie Scrum pour Salesforce Nouveau	93
Actualité du Droit Social Nouveau	83	Développement RPA - Outil UiPath Nouveau	94
Rétention et engagement des équipes IT Nouveau	83	<i>Systèmes d'information</i>	
Rétention et engagement des équipes commerciales Nouveau	84	Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers	95
Recrutement par approche directe Nouveau	84	Audit interne informatique : identifier les travaux et élaborer son plan	95
		Le contrôle interne informatique – Le chaînon indispensable dans la maîtrise du SI	96
Responsabilité sociale d'entreprise		Les clés de la gouvernance du SI	96
Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques	85	SAM ACADEMY : SAM Basic	97
Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat	86	SAM ACADEMY : SAM Advanced	97
Analyse de la performance environnementale des produits et services et marketing durable	87	SAM ACADEMY : SAM Editeur IBM	98

<i>Agilité - SAFe</i>			
Leading SAFe	99		
SAFe product manager / product owner	100		
SAFe scrum / XP	101		
SAFe program portfolio management	102		
SAFe scrum master	103		
SAFe product owner	104		
<i>Cybersécurité</i>			
La cybersécurité	105		
La lutte contre la cybercriminalité – Un enjeu d'entreprise	105		
Nouveaux risques et cybersécurité	106		
Introduction, sensibilisation, gestion de projets			
PCI DSS	107		
Droit de la sécurité informatique	108		
ISO 22301 Lead Auditor	109		
ISO 22301 Lead Implementer	110		
Formation Responsable du Plan de continuité d'activité	111		
Fondamentaux ISO 27001 & ISO 27002			
Nouveau	112		
ISO 27005 Risk Manager	113		
Gestion de crise IT / SSI	114		
Gestion des incidents de sécurité / ISO 27035	115		
Formation CISA	116		
Privacy implementer Nouveau	117		
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données Nouveau	118		
Essentiels techniques de la SSI Nouveau	119		
Sécu 1 - Fondamentaux de la SSI Nouveau	120		
Gestion cyber crise Nouveau	121		
		Contrôle interne	
		Prévenir la fraude et la corruption	122
		Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !	122
		Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques	123
		Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité	124
		Information financière	
		La communication entre les financiers et les opérationnels	125
		Réduction des délais de clôture : fast close	125
		Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées	126
		Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF	126
		Préparer son introduction en bourse	127
		Fiabiliser son reporting consolidé	127
		Réussir la transition aux IFRS	128
		La présentation des états financiers en normes IFRS	128
		Focus sur certaines normes IFRS	129
		Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables	129
		Traitement goodwill et autres actifs	130
		La consolidation en IFRS	131
		Avantages et rémunération du personnel	132
		IFRS 15 : nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires	132
		Audit et comptabilité pour l'audit interne	133
		IFRS 16 - Contrats de location Nouveau	134
		Processus de consolidation Nouveau	135

Gestion

Améliorer la performance opérationnelle	136
Fiabiliser les prévisions de trésorerie	136
Risque de taux d'intérêt et risque de change	137
Maîtriser ses coûts d'achats	138
Diagnostic d'entreprise	138
Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion	139

Transaction

Road Book de l'acquisition d'entreprise – 1. De l'origination au closing	139
Road Book de l'acquisition d'entreprise – 2. L'intégration de la cible	140
Road Book de la cession d'entreprise	140

Fiscalité

Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste	141
Contrôle fiscal informatisé	141
Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer	142
Actualité des contrôles & contentieux fiscaux	142
Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble	143
Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux	143
Maîtriser les opérations douanières	144

Juridique

L'essentiel du droit des contrats <i>Nouveau</i>	144
GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données <i>Nouveau</i>	145

Comprendre les bases de la fonction RH.

Public

Toute personne souhaitant découvrir le métier des ressources humaines ou dans le cadre d'une prise de poste venant d'un métier différent.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Pré-requis

Aucun .

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite du projet.

Programme

Comprendre la GPEC et savoir appliquer les différentes étapes.

Recrutement.

Formation et développement des compétences.

L'évaluation de la performance et du potentiel.

Entretien de carrière avec un collaborateur.

Comment conseiller efficacement un manager.

 1 jour

 • 08/03
• 17/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : RH-1

Réussir ses négociations sociales (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Comprendre le cadre juridique de la négociation collective. Connaître et mener les négociations obligatoires. Développer un dialogue social constructif.

Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en négociations sociales.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module concret et un partage d'expériences avec un expert de la négociation sociale.

Programme

Comprendre les niveaux de négociation et la spécificité du dialogue social français.

Identifier les interlocuteurs de la négociation : en présence et en l'absence d'organisations syndicales.

Connaître les négociations obligatoires et facultatives.

Conduire une négociation : initiative de la négociation, calendrier et réunions de négociations, procédures de consultation avec le CE et le CHSCT, clauses obligatoires/recommandées dans un accord, validation et dépôt de l'accord.

Gérer le conflit : anticiper les tensions sociales, faire face aux situations de blocage, déployer une cellule de crise, négocier et sortir du conflit.

Appliquer et faire évoluer les accords : articulation accord collectif/autres normes juridiques, information des salariés et des représentants du personnel, droit d'opposition, révision ou remise en cause des accords.

 1 jour

 • 13/03
• 13/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-11

Construire et manager le dialogue social au quotidien (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Savoir identifier les champs d'action de chacune des instances représentatives du personnel.

Concevoir un plan d'actions et de pilotage des relations sociales.

Agir dans une négociation ou en situation de tension sociale.

Public

DG, DRH, directeurs de département ou de division, investisseur approchant ou « craignant » le contexte français.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert dans le domaine des relations sociales.

Pré-requis

Management d'entreprise ou d'équipe.

Le +

Les nombreux exercices de mises en situation.

Programme

Considérer les différentes formes de représentation du personnel comme autant de partenariats à développer.

Comprendre les rôles et prérogatives de chacune des instances représentatives du personnel afin de bien identifier les champs spécifiques de chacune.

Le positionnement du manager de proximité dans les relations sociales.

Adopter les postures les mieux adaptées.

Les champs de la négociation et ou du dialogue social.

Analyser les positionnements des acteurs dans une négociation.

Etudier quelques négociations spécifiques : type NAO, accords internes...

 1 jour

 • 02/02
• 03/07
• 13/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-13

Piloter une restructuration responsable (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Comprendre le cadre juridique applicable aux opérations de restructuration.

Conduire une procédure d'information/consultation avec le CE et le CHSCT jusqu'à la validation/homologation par la Direccte.

Sécuriser votre projet de réorganisation en anticipant les éventuels points de litige.

Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en ingénierie sociale. Il a conduit de nombreuses réorganisations.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un retour d'expérience par des opérationnels ayant accompagné de nombreux projets de restructuration dans l'industrie et les services.

Programme

Comprendre les outils de la négociation : accord de méthode, accord majoritaire, décision unilatérale.

Informier et consulter le Comité d'entreprise et le CHSCT : modalités, délais, recours à l'expert, information à donner, clôture de la consultation.

Sécuriser le projet de réorganisation : le motif économique de licenciement, le reclassement interne et le reclassement à l'étranger, les critères d'ordre de licenciement, les catégories d'emploi.

Comprendre le rôle de l'administration du travail : procédure de validation et d'homologation, lettre de réserves.

Choisir et chiffrer les mesures sociales d'accompagnement (Livre I).

Construire le plan de communication interne/externe.

 1 jour

 • 19/04
• 13/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-14

Animer ses institutions représentatives du personnel (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Comprendre le rôle et les enjeux des différentes instances représentatives du personnel.

Maîtriser le cadre de compétences des différentes instances et réussir leur animation dans le respect des contraintes légales.

Public

Directeurs et responsables des ressources humaines, directeur et responsable des affaires sociales.

Animation

L'animateur de ce module de formation connaît bien les différentes instances représentatives du personnel et est spécialisé en ingénierie sociale.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module très concret lors duquel l'animateur partage un retour d'expérience très riche sur les situations réelles qu'il/elle a pu rencontrer.

Programme

Identifier les différentes instances représentatives du personnel.

Déterminer et comprendre la compétence de chaque instance représentative du personnel.

Les réunions : fréquence, ordre du jour, sujets obligatoires.

Lister les documents obligatoires à fournir en tant qu'employeur.

Acquérir des méthodes d'animation.

Créer une dynamique de dialogue constructif.

 1 jour

 • 08/03
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-15

Maîtriser les obligations sociales de l'entreprise (programme prenant en compte les ordonnances Macron)

Identifier et décrire les principales obligations de droit du travail qui pèsent sur l'entreprise, les mettre en œuvre.

Public

Managers et collaborateurs qui veulent maîtriser les fondamentaux du droit social.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en droit social.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module synthétique pour appréhender les principales obligations sociales qui pèsent sur l'entreprise et organiser leur suivi.

Programme

Identifier les principales obligations sociales récurrentes (négociations obligatoires, consultations des représentants du personnel...).

Identifier les impacts des passages de seuil (11, 50, 300 salariés...).

Evaluer les marges de manœuvre offertes par la législation sur la mise en place de certaines obligations.

Comprendre un contrôle URSSAF.

Fixer un calendrier de mise en œuvre et de suivi des principales obligations sociales.

Harmoniser au mieux le calendrier social et les impératifs opérationnels de l'entreprise.

 0,5 jour

 • 19/04
• 20/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : M-8

Formation de formateurs : les fondamentaux

Maîtriser les concepts clés de la pédagogie en formation professionnelle. Intégrer et pratiquer les techniques d'animation de formation.

Public

Toute personne devant ou désirant prendre en charge l'animation d'actions de formation ponctuelles ou récurrentes.

Animation

Les animateurs Deloitte Conseil de ce module de formation sont des experts en pédagogie et en techniques d'animation. Ils auront plaisir à partager les meilleures pratiques opérationnelles de construction et d'animation de formations.

Pré-requis

Aucun.

Avoir déjà animé au moins une formation est un plus.

Le +

De nombreuses mises en situation et l'occasion de recevoir des feedbacks détaillés sur sa propre prestation.

Programme

Jour 1

Mon rôle d'animateur

- L'environnement de formation, sa mise en place et son utilité.
- Distinguer la présentation de l'animation.
- Connaître le cycle de KOLB.
- La structure du module de formation (COMB, développement, conclusion).
- Constituer le groupe avec Maslow ou SCARF.

L'animation en pratique

- Premier exercice d'animation.
- Techniques de présentation de l'animateur.
- Deuxième exercice d'animation : la coanimation, la gestion du stress, saisir l'atmosphère du groupe, utiliser le questionnement.

Jour 2

L'animation en pratique (suite)

- Utiliser des supports visuels.
- Conduire une préparation efficace.
- Gérer les participants problématiques (l'échelle d'intervention).
- Troisième exercice d'animation : challenger ses participants, manier les anecdotes, améliorer la rétention d'information des participants, donner des instructions claires, savoir relâcher sa tension nerveuse.



2 jours



• 17 et 18/04
• 18 et 19/09



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : M-17

Formation de formateurs : la boîte à outils du digital

Intégrer et expérimenter les nouveaux outils de communication digitale dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et de l'animation.

Public

Formateurs souhaitant développer leurs connaissances dans l'utilisation ciblée des outils digitaux pour la conception et l'animation de parcours de formation.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en tonicité pédagogique. Ils auront plaisir à partager les meilleures pratiques opérationnelles de construction et d'animation de formations distancielles.

Pré-requis

Expérience dans la conception et/ou l'animation de parcours de formation.

Le +

Une formation pragmatique pour utiliser de façon à la fois innovante et réaliste les nouveaux outils digitaux pour construire et animer des formations toniques en distanciel.

Programme

Lister les avantages et les limites du digital.

Comprendre et décrire le rôle du formateur digital : une nouvelle façon de faire de la formation.

Identifier les outils du digital :

- une palette large à disposition du formateur : webinaires, podcasts, vidéos, moocs, e-learning, wiki, web 2.0, mobile learning, serious games...
- choisir un outil adapté à son objectif : faire de la veille, se faire connaître, concevoir et partager son support,
- tester des outils.

Comprendre les particularités d'une webconférence/d'un webcast/d'une classe virtuelle, les distinguer du présentiel.

Tester des techniques d'animation distancielle, les points clés :

- gérer son temps,
- changer de rythme,
- synthétiser, illustrer ses propos,
- interpellier,
- mise en situation d'une séquence via un outil de formation distanciel.

 1 jour

 16 • 08/03
• 29/06
• 13/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-18

Risques psychosociaux : mieux les comprendre pour les prévenir

Nouveau

Acquérir les fondamentaux théoriques sur les RPS. Comprendre le lien entre RPS et travail réel. Expérimenter les apports d'une réflexion collective sur les RPS. S'inscrire dans une démarche de prévention.

Public

Tout public.

Animation

Après quinze années d'expérience opérationnelle et de management, l'animatrice de ce module est aujourd'hui formatrice et intervenante psychosociologue dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

Pré-requis

Aucun.

Programme

Les fondamentaux des RPS :

- les contours : facteurs de risques, risques et atteintes à la santé ;
- focus réglementaire et législatif (textes de référence, responsabilités, DUERP...);
- les niveaux de prévention : apports et limites ;
- le déplacement vers la prévention primaire.

Le lien entre le travail et les risques psychosociaux :

- les apports de la recherche en sciences humaines et sociales : tour d'horizon ;
- l'évolution historique du travail et ses impacts sur les conditions de réalisation du travail ;
- le travail entre prescrit et réel : quels sont les mécanismes qui préservent la santé au travail ?

Situations sensibles : mieux les repérer pour prévenir leur dégradation :

- indicateurs, signaux et indices ;
- les pratiques organisationnelles, relationnelles managériales à risque ;
- focus sur le harcèlement.

La prévention des RPS :

- les lacunes des approches-solutions ;
- la construction d'une approche dans son contexte de travail ;
- la prévention des RPS : un enjeu stratégique nécessairement long terme pour l'organisation.



1 jour



- 12/02
- 06/04
- 15/06
- 23/11



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : RPS-1

Des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail

Nouveau

Connaître l'histoire et les évolutions des concepts de QVT et RPS, et les liens avec les mutations du travail.

S'initier aux disciplines de recherche et à leurs approches, en France et à l'international.

Expérimenter les apports d'une réflexion collective sur ces sujets.

Replacer les enjeux de QVT et de RPS au cœur d'une stratégie RSE long terme.

Public

Professionnels RH, charge(és) de QVT, chargé(és) de prévention des RPS, élus, délégués syndicaux, managers, comités de direction.

Animation

Après quinze années d'expérience opérationnelle et de management, l'animatrice de ce module est aujourd'hui formatrice et intervenante psychosociologue dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

Pré-requis

Aucun.

Programme

QVT & RPS : une histoire liée à la négociation du travail en France :

- des Trente Glorieuses à aujourd'hui – le contexte socio-historique du travail ;
- les mutations du travail dans les registres du faire, de l'avoir et de l'être ;
- de la souffrance au bien-être : bascule sans nuance ?

QVT & RPS à l'international : points communs et différences – approche comparée :

- Japon ;
- Canada/Québec ;
- Brésil ;
- Pays nord-européens... (liste non exhaustive, fonction des travaux de recherche en cours dans les pays).

QVT & RPS : est-il possible de les articuler ?

- les enjeux communs aux deux périmètres ;
- l'encadrement réglementaire et législatif ;
- comment équiper les acteurs pour réapprendre à parler du travail : un enjeu stratégique pour le dialogue social ;
- restaurer un lien social de qualité dans une organisation : de la bonne intention à la véritable prise en compte des enjeux individuels et collectifs du travail.

 1 jour

 • 13/02
• 18/06
• 05/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : RPS-2

La transformation digitale des directions des ressources humaines

Nouveau

Mieux comprendre la transformation digitale en cours au sein des directions des ressources humaines.

Public

Tout public.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la transformation digitale dans le domaine des RH.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les impacts du digital sur la fonction RH.

Programme

Du Talent Management à l'Employee Experience.

Génération Y et digitalisation, quels enjeux pour la fonction RH ?

Formation : les apprenants au cœur de la réflexion.

L'avènement du Core HR.

Recrutement : le digital au service du recruteur 3.0.

HR Analytics : après les paroles, enfin des actes ?

New Rewards : l'expérience salarié au cœur des nouvelles formes de rétribution.

 1 jour

 • 29/03
• 12/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HT-2

Actualiser ses connaissances en droit social au regard des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Assurer une veille juridique.

Public

Cette formation est destinée aux dirigeants, RRH, DRH, juristes, responsables du personnel, responsables paie.

Animation

L'animateur de ce module est un avocat expert en droit social.

Pré-requis

Bases en droit social.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de maintenir ses connaissances et d'échanger entre professionnels.

Programme

Décryptage de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

Approfondissement des connaissances sur un thème spécifique.

Le programme détaillé sera communiqué préalablement à chaque session en fonction de l'actualité en droit social.

 1 jour

 • 04/04
• 02/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-19

Rétention et engagement des équipes IT

Mieux appréhender le recrutement, l'intégration et la rétention des équipes IT.

Public

DSI, RSSI, CTO, Manager IT, Project Manager, RH.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des équipes IT. Une pédagogie tonique, fondée sur le retour d'expérience des entretiens avec les candidats.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers de l'engagement et de la rétention des collaborateurs à travers des cas concrets.

Programme

Mesurer le niveau de motivation de ses collaborateurs.

Comprendre les leviers de motivation et d'engagement de ses collaborateurs.

Communiquer les bons messages au bon moment.

Identifier les postes à risque pour l'entreprise et anticiper le besoin.

 1 jour

 • 25/01
• 02/07
• 04/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-20

Rétention et engagement des équipes commerciales

Nouveau

Mieux appréhender le recrutement, l'intégration et la rétention des équipes commerciales.

Public

Directeurs des ventes, chefs des ventes, managers commerciaux, directeurs d'agences, responsables de secteur, RH.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des effectifs commerciaux. Une pédagogie tonique, fondée sur l'expérience de terrain.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers de l'engagement et de la rétention des collaborateurs à travers des cas concrets.

Programme

Mesurer le niveau de motivation de ses collaborateurs.

Comprendre les leviers de motivation et d'engagement de ses collaborateurs.

Communiquer les bons messages au bon moment.

Faire grandir les collaborateurs.

Gérer la communication autour du turnover des collaborateurs.

 1 jour

 • 08/02
• 24/05
• 07/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-21

Recrutement par approche directe

Nouveau

Mieux appréhender les processus de recrutement, d'intégration et de rétention des effectifs.

Public

DRH, RRH, responsables de recrutements, chargés de recrutement.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, spécialiste du recrutement, de l'intégration et de la rétention des effectifs. Une pédagogie tonique, fondée sur l'expérience de la chasse moderne.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les enjeux et les leviers du recrutement moderne, notamment sur les profils pénuriques. Immersion au sein des équipes et mise en œuvre pratique (+1 jour 700 € HT).

Programme

Qu'est-ce que la chasse moderne ?

Recrutement 3.0, usages et best practices.

Chercher, trouver et capter les talents.

De l'identification à la conversion.

Le recrutement au quotidien et dans la durée.

 2 jours

 • 29 et 30/03
• 04 et 05/10

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : M-22

Du reporting RSE au reporting intégré : enjeux, perspectives et pratiques

Identifier les enjeux, les perspectives, les pratiques et les outils de pilotage de la performance globale. Intégrer le contexte réglementaire de reporting RSE en France et en Europe. Surmonter les difficultés de mise en place d'un reporting extra-financier pertinent, fiable et utile. Cerner la notion de reporting intégré.

Public

Responsables RSE ou développement durable, responsables de la communication institutionnelle et financière, responsables du pilotage de la performance au sein des RH, de la DAF, des opérations.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en RSE.

Pré-requis

Connaissance générale de la RSE.

Le +

Approche pragmatique du reporting RSE et du reporting intégré, proposition d'outils et conseils concrets.

Programme

Renforcer et fiabiliser son reporting RSE :

- Les textes fondamentaux de la RSE (ISO 26000, Pacte mondial, OCDE...).
- Les principaux référentiels internationaux de reporting RSE (dont Global Reporting Initiative & SASB).
- Le cadre réglementaire en France (Loi Grenelle 2) et en Europe (Directive et ses perspectives, code allemand...).
- Les acteurs de l'information RSE et l'évolution de leurs pratiques et attentes.
- Mettre en place un reporting RSE pertinent et fiable : enjeux et réflexes à avoir.

Passer à un reporting intégré :

- Le cadre normatif et l'état des réflexions de place..
- Les pratiques actuelles et les défis à relever.
- Les étapes possibles vers un reporting intégré.
- Le reporting intégré comme vecteur de mobilisation interne autour d'une stratégie de développement durable.



0,5 jour



- 12/01
- 20/04
- 08/06
- 16/11



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : IDD-3

Politiques et économie de l'énergie : panorama, techniques, marchés, politiques énergie climat

Se construire une vision large des enjeux de l'énergie aujourd'hui et demain.

Public

Directions de la stratégie, des achats, du développement durable, de l'environnement.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en économie de l'énergie, politiques énergie et climat.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Etudier les grands équilibres, les grands enjeux internationaux et les modèles énergétiques.

Identifier les politiques énergie et climat dans le monde, en Europe et en France :

- objectifs des politiques (COP21, paquet énergie de l'UE, loi Transition énergétique, etc.) ;
- principaux mécanismes mis en place ;
- changements majeurs des grands équilibres depuis 5 ans.

Le pétrole et les biocarburants :

- chaîne de valeur du pétrole, de l'exploration production à la vente des produits pétroliers aux consommateurs finaux ;
- les biocarburants : ressources, procédés de production, débouchés.

Le gaz naturel : l'énergie fossile de la transition énergétique ?

Le charbon : désinvestissement dans le charbon et crise des entreprises du secteur.

L'électricité et le chauffage individuel : production d'électricité (nucléaire, fossiles, renouvelables), transport et distribution, marchés et formation des prix, crise du marché européen de l'électricité...

Mesurer les impacts environnementaux des différentes énergies fossiles : gaz à effet de serre, autres impacts.

Evaluer les impacts sociétaux de l'énergie : précarité énergétique, nouveaux modes de consommation, etc.



3 jours



- 14 au 16/03
- 13 au 15/06
- 03 au 05/10



Tarif :
1 800 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 700 € HT
Repas inclus

Code : IDD-4

Analyse de la performance environnementale des produits ou services et marketing durable

Comprendre les enjeux du marketing durable.

Transformer les avantages environnementaux d'un produit ou service en différenciation marketing.

Public

Toute personne impliquée dans le cycle de vie d'un produit ou service, de sa conception à sa vente : stratégie, R&D, marketing, fonctions commerciales, communication, HSE...

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en marketing durable, quantification environnementale, écoconception.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une approche concrète des liens forts à établir entre le marketing et le développement durable.

Programme

Définir le marketing durable :

- Emergence du concept et tentative de définition,
- Marketing durable, développement durable et amélioration continue,
- Quels bénéfices attendre du marketing durable ?
- Comment intégrer le marketing durable dans une entreprise ?

Explorer le concept de l'écoconception :

- Comment intégrer la prise en compte des impacts environnementaux dès les premières phases de la conception d'un produit ou service ?
- Quelques modalités possibles d'application pratique de l'écoconception.

Déterminer la quantification des impacts

environnementaux des produits et des services :

- Principes généraux de la quantification des impacts environnementaux.
- Quelques exemples de quantification : analyse de cycle de vie (ACV), empreinte environnementale, empreinte carbone, empreinte eau, etc.
- Cas particulier de l'analyse de cycle de vie : principes, normes en vigueur (ISO 14040), bonnes pratiques (ILCD handbook).
- Exemples d'application de l'ACV.

Mettre en place une communication responsable :

- Normes existantes (ISO 14020).
- Mettre en avant les avantages environnementaux sans être accusé de « green washing ».
- Cas particuliers des écolabels, des standards professionnels et autres types de communication spécifique (Product environmental footprint category rule (PEFCR), Environmental product declaration (EPD)...).
- Quelques exemples de réussites.



2 jours



- 01 et 02/2
- 13 et 14/09
- 06 et 07/12



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : IDD-5

Changement climatique et stratégie climat des entreprises

**Identifier les enjeux de l'adaptation au changement climatique.
Expliquer les types de risques et les approches stratégiques possibles.
Identifier les pistes les plus pertinentes pour définir une stratégie énergie/climat adaptée à son entreprise.**

Public

Directions de la stratégie, des achats, du développement durable, de l'environnement.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en élaboration et déploiement de stratégies environnementales et énergétiques.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module efficace pour comprendre en une journée les leviers concrets à mettre en place pour adapter son entreprise au changement climatique et identifier les opportunités associées.

Programme

Connaître les fondamentaux des impacts du changement climatique pour les entreprises :

- les principes généraux ;
- les raisons de s'engager ;
- les méthodes de reporting (recommandations de la TCFD, Emissions Scopes 1, 2 et 3) et de fixation d'objectifs (y.c. science-based targets) ;
- les grands types de mesures ;
- la gestion de l'incertitude.

Intégrer le cadre sociétal, réglementaire et normatif :

- les attentes de la société civile (y compris ONG, actionnaires, institutions de financement) ;
- engagements internationaux (post-COP21) et dispositions réglementaires actuelles ;
- les tendances d'évolution.

Tester des approches possibles au niveau des entreprises :

- risques, impacts, et opportunités préidentifiés dans certains secteurs économiques ;
- connaître quelques exemples marquants d'entreprises ayant déjà vu leur business model significativement touché par le risque climatique ;
- analyser les stratégies mises en œuvre par les entreprises.

 1 jour

 • 02/02
• 29/03
• 07/09
• 23/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : IDD-6

La biodiversité et les activités de l'entreprise

**Comprendre les enjeux de la biodiversité.
Identifier les risques et les opportunités business, au-delà des contraintes réglementaires actuelles et à venir.**

Public

Directions stratégie, marketing, recherche et développement, achats, logistique, développement durable et environnement.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en élaboration et déploiement de stratégies environnementales.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique pour construire un lien entre les activités de l'entreprise et la biodiversité.

Programme

Cerner les fondamentaux de la biodiversité :

- les différentes dimensions de la biodiversité, la biodiversité « remarquable » et « ordinaire », les types de liens (dépendances, impacts) ;
- la biodiversité, au-delà d'un enjeu uniquement environnemental : sécurisation de la chaîne de valeur et des approvisionnements, ancrage territorial, risques de réputation, sources d'innovation produits et services ;
- les stratégies biodiversité européennes et françaises et le rôle des acteurs économiques.

Intégrer le cadre réglementaire et normatif : présentation générale des structures et dispositions actuelles et des tendances d'évolution.

Analyser les stratégies mises en œuvre par différentes typologies d'entreprises :

- celles qui sont dépendantes de la biodiversité ;
- celles qui ont un impact direct sur la biodiversité, et en particulier la destruction de celle-ci ;
- celles qui peuvent avoir une influence indirecte sur la biodiversité.

 1 jour

 • 19/01
• 23/03
• 22/06
• 12/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : IDD-7

BREEAM

Maîtriser les principes fondamentaux de la certification BREEAM.

Public

Personnes souhaitant découvrir la certification BREEAM.

Animation

Arnaud Chevillat est ingénieur en thermique et BREEAM International Assessor.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Cette formation (en français) permet de comprendre les enjeux de la certification BREEAM et de se préparer à la formation diplômante BREEAM (3 jours).

Programme

Présentation générale de la labellisation et de ses déclinaisons. Indication des autres labellisations similaires.

Quelles sont les thématiques globales abordées et leurs objectifs ?

Revue des différents crédits et des preuves nécessaires.

Présentation des niveaux de performance atteignables et des seuils de performance obligatoires.

Explication des équivalences possibles de normes applicables.

 1 jour

 • 20/01
• 28/03
• 08/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : IDD-1

Certification environnementale - LEED V4

Comprendre les enjeux et les exigences de la certification LEED et utiliser la dernière version du référentiel LEED V4.

Public

Personnes impliquées dans les projets de construction durable, et/ou souhaitant maîtriser les principes fondamentaux de la certification LEED, et/ou souhaitant préparer l'examen LEED Green Associate sur la version V4 du référentiel.

Animation

L'animateur est certifié LEED AP MRICS et participe depuis près de 10 ans à des projets de certification LEED en France à l'international. Il a notamment pris part à la certification des premiers projets mondiaux certifiés LEED V4.

Le coanimateur est certifié LEED AP et a une connaissance confirmée du référentiel LEED V4 et une expérience avérée sur les premiers projets certifiés sous la nouvelle version de ce référentiel.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Intégrer les principes généraux du système d'évaluation LEED :

- reconnaître les spécificités et les différences de chaque référentiel (ID+C, BD+C, EBOM) ;
- connaître les exigences crédit par crédit et identifier les principaux écueils lors de l'application du référentiel en France et en Europe ;
- identifier les synergies entre BD+C / EBOM crédits ;
- maîtriser le processus de certification et les outils mis à disposition (Leedonline, calculateurs) par l'USGBC ;
- se familiariser avec les réglementations et les seuils de performance exigés ;
- connaître les stratégies gagnantes.

Mettre en œuvre les nouvelles exigences :

- étudier l'ensemble des catégories de crédit du référentiel LEED : objectifs, concepts et exigences par crédit et prérequis ;
- définir les principaux changements induits par la mise en place de la nouvelle version du référentiel LEED V4.

Se former à l'examen LEED Green Associate (GA) ou LEED AP :

- inscription ;
- préparation à l'examen.

 1 jour

 • 02/02
• 13/06
• 07/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : IDD-2



Maîtriser les principes fondamentaux du label BiodiverCity®.

Public

Cette formation est destinée aux candidats assesseurs à leur futur rôle de garant du référentiel et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage souhaitant labelliser leur projet.

Animation

Olivier Lemoine, écologue et membre fondateur du label BiodiverCity et Arnaud Chevillat, auditeur du label.

Pré-requis

Ecologue sélectionné sur CV par le CIBI.

Le +

Cette formation (en français) permet de comprendre les enjeux de la certification BiodiverCity® et de se préparer à l'examen diplômant.

Programme

Introduction du sujet : la biodiversité urbaine, le label, le rôle de l'écologue.

Le contexte d'application : éléments de conduite de projet en immobilier et bâtiment.

Présentation du référentiel BiodiverCity® :

- la démarche générale ;
- la logique : contenu, outils, notation, étiquette, logiciel...
- outils d'accompagnement et d'évaluation ;
- axe 1 : évaluer l'engagement, la connaissance ;
- axe 2 : évaluer le projet, le parti écologique ;
- axe 3 : modélisation du potentiel écologique ;
- axe 4 : évaluer les aménités et services rendus ;
- le rôle de l'écologue : mettre le bon contenu biodiversité dans le projet ;
- la dimension technique : mettre de la biodiversité dans le bâti ;
- la dimension sociale : les aménités (culturelles, sociales, de confort urbain...) la valeur ajoutée ;
- la notation face au projet réel, les seuils à viser, les actions leviers.

La récupération progressive de preuves solides.

le dossier de demande de labellisation, le contrôle à la livraison (check list).

Constitution des dossiers.

Le rôle du vérificateur et le processus de contrôle : phase conception et phase réalisation.

Le CIBI : présentation de l'association, attentes vis-à-vis des assesseurs.

Mise en pratique, échanges.

Examen QCM.

 2 jours

 • 12 et 13/03
• 08 et 09/10

€ Tarif :
1 700 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 600 € HT
Repas inclus

Code : BIO-1

Investissement immobilier : une modélisation efficace et fiable

Etre en mesure d'utiliser les techniques de la modélisation financière pour sécuriser les prises de décision et la visibilité du projet.

Public

Asset Managers et/ou professionnels de l'immobilier.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en modélisation et des spécialistes du secteur de l'immobilier.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Formation construite autour de plusieurs ateliers pratiques permettant une montée en compétence opérationnelle.

Programme

Jour 1

Maîtriser les principes fondamentaux : rappel.

- Déterminer l'objectif d'une évaluation.
- Principes fondamentaux et terminologie.
- Processus de la modélisation.

Analyser plusieurs hypothèses de modélisation : étude de cas.

- Présentation de l'étude de cas et de son contexte.
- Application #1 : valorisation d'un actitype dans un scénario de base avec poursuite d'usage sans vacance.
- Application #2 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec poursuite d'usage et anticipation d'une vacance locative.
- Application #3 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec poursuite d'usage et anticipation d'une vacance locative et prise en compte de travaux de restructuration.
- Application #4 : valorisation d'un actitype dans un scénario alternatif avec changement d'usage et restructuration *ad hoc*.

Jour 2

Appliquer les techniques de modélisation : construire son modèle et déterminer le prix de la transaction.

- Apprécier l'opportunité présentée par un investissement.
- Déterminer les primes et décotes applicables.
- Rapprocher les résultats des différentes méthodes mises en œuvre et conclure sur une valeur.
- Estimer le prix de la transaction.

Comparer, arbitrer entre plusieurs modèles :

- présenter son projet ;
- critiquer les résultats d'un modèle, d'un scénario ;
- comparer les résultats des différents ateliers ;
- sensibiliser sur les possibilités.



1,5 jour



• 02 et 03/05
• 19 et 20/11



Tarif :
1 200 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 100 € HT
Repas inclus

Code : PE-18

Comprendre les objectifs de la certification WELL et les implications pour les projets de construction et toutes les parties prenantes concernées.

Public

Les personnes impliquées dans un projet tertiaire avec des objectifs ambitieux sur les axes santé et bien-être des utilisateurs et/ou qui souhaitent mieux comprendre les principes de la certification WELL et ses exigences et/ou se préparer à l'examen professionnel accrédité WELL.

Animation

L'animatrice est certifiée WELL AP et a connaissance de WELL 1 et des programmes pilotes. Elle conseille les équipes de conception et de construction en matière de conformité WELL.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Comprehension de la certification WELL Building :

- Contexte de la santé et du bien-être dans le bâtiment.
- Présentation de l'International WELL Building Institute.
- Structure de la certification standard WELL building.
- Expliquer en profondeur les concepts WELL (chapitres) et les exemples de crédits.
- Démonstration de la certification WELL en ligne.
- Les interactions entre WELL et d'autres certifications de bâtiments verts.
- Comprendre les équivalences en Europe et les Chemins d'Adhésion Alternatifs.
- Comment passer l'examen WELL AP ; conseil et expérience.

 1 jour

 • 09/02
• 21/06
• 02/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-19

Smart City : de quoi parle-t-on ?

Sensibiliser les collaborateurs aux grands enjeux de la Smart City.

Public

Toute personne souhaitant mieux comprendre la Smart City.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts des enjeux de la Smart City.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de mieux comprendre la Smart City et ses enjeux.

Programme

Mise en contexte des principaux enjeux de la Smart City :

- définition de la Smart City et présentation des composantes de la Smart City ;
- focus sur le volet mobilité et ses impacts sur l'organisation urbaine : nouvelles tendances de mobilité, hubs multimodaux et transformation des véhicules (silencieux, électriques, autonomes, connectés, partagés...);
- mise en relief du rôle des infrastructures dans l'organisation d'une Smart City.

Présentation d'initiatives en matière de Smart City en France et à l'international.

Présentation du marché de la Smart City et métiers :

- partage de l'estimation du marché de la Smart City à horizon 2030 ;
- présentation des acteurs économiques et de leur positionnement sur les grandes composantes de la Smart City.

Le rôle de la data dans la Smart City :

- initiatives Open Data et tendances Big Data ;
- vers un nouveau modèle de coopération et de dialogue ;
- présentation des grands acteurs de la donnée dans la Smart City et leur positionnement sur le marché.

 0,5 jour

 • 19/03
• 20/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : SMA-1

Cette formation s'adresse aux différents intervenants d'un projet d'implémentation et leur permet d'acquérir une maîtrise complète de la méthodologie agile Scrum adaptée aux projets Salesforce. Les participants auront également l'occasion de mettre en pratique les concepts acquis sur des cas concrets.

Public

Maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, managers, Product Owners, chefs de projet, consultants, développeurs.

Animation

L'animateur de ce module est certifié Scrum Master et multi-cloud Salesforce et dispose d'une expertise approfondie dans la gestion des projets Salesforce en mode agile. Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Du manager au consultant, ce module vous donne les clés et une boîte à outils pour mettre en œuvre l'approche Agile dans le cadre des projets Salesforce. Cette formation vous permet aussi de bénéficier du retour d'expérience acquis par Deloitte à travers plus de 1 000 projets d'implémentation de Salesforce en France et dans le monde.

Programme

Introduction CRM/Salesforce.

Introduction à la méthodologie Agile/Scrum.

- Waterfall vs Agile.
- Rôles et responsabilités.

Les phases de la méthodologie Scrum adaptées à un projet Salesforce.

- Détails des phases.
- Risques et points d'attention.
- Meilleures pratiques.

Management des releases.

Mise en pratique.

 1 jour

 • 04/04
• 11/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : SCR-1

Comprendre ce qu'est la RPA (Robotic Process Automation), ses objectifs et son périmètre d'application.
Comprendre la méthodologie de projet en RPA et les rôles de chacun.
Maîtriser l'outil UiPath pour paramétrer les processus automatisables : se familiariser avec les commandes et automatiser un processus simple lors de cas pratiques
Connaître les facteurs clés de succès d'un projet de RPA.

Public

Cette formation est destinée à toute personne voulant s'intéresser techniquement à la solution de Robotic Process Automation (RPA) UiPath et disposant de connaissances en algorithmie et/ou en développement informatique.

Animation

L'animateur de ce module est un expert certifié UiPath et en développement RPA. Il est déjà intervenu sur plusieurs projets RPA de grande ampleur.

Pré-requis

Connaissances en informatique requises (un langage minimum parmi les suivants) :

- Bases algorithmique ;
- C/C++/C# ;
- Java ;
- VB Net.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre et de bien se préparer à la conduite et au développement de projet RPA.

Programme

Jour 1

Présentation de la RPA, des phases projet en méthodologie agile, de la méthode de travail.

Introduction à l'outil UiPath :

- les forces et les atouts de cette solution ;
- l'architecture ;
- principales activités ;
- les variables et control flow ;
- les types de données.

Jour 2

Suite de la formation sur l'outil UiPath, illustration par différentes applications et exercices :

- les enregistrements d'actions ;
- les selectors ;
- les Ui éléments ;
- image, Text & Citrix automation.

Jour 3

Suite de la formation sur l'outil UiPath, illustration par différentes applications et exercices :

- Excel et tableau de données ;
- les PDF ;
- email automation ;
- debug et gestion d'erreurs ;
- organisation de projet RPA.

Jour 4

Exercices : cas pratique de bout en bout, reprenant les points les plus complexes.

Jour 5

Exercices : cas pratique de bout en bout, reprenant les points les plus complexes.



5 jours



• 26 au 30/03
• 19 au 23/11



Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : RPA-1

Les fondamentaux de l'IT expliqués aux financiers

Comprendre les enjeux du CIO/DSI.
Echanger sur les principaux concepts.
Identifier la terminologie et les acronymes
constituant les différentes dimensions d'un
modèle opérationnel IT.

Public

Responsables et collaborateurs des services, comptables, financiers, contrôle de gestion, gestion des risques et audit interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en informatique.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module opérationnel permettant d'appréhender les nouveaux enjeux de la DSI et ses éléments de réponse dans les domaines technique, humain et organisationnel.

Programme

Appréhender les enjeux et les nouvelles missions de la DSI :

- Virage organisationnel.
- Au cœur de la transformation des métiers.
- Le poids du département dans les différents secteurs.

Connaître les nouvelles tendances du monde IT :

- Les progiciels ERP.
- La gestion du capital humain.
- Le Cloud.
- Bring Your Own Device.
- Le CRM et la gestion client.
- Le DATA.

Intégrer les mutations de la profession :

- Méthode Agile.
- Les nouvelles technologies.

 1 jour

 • 17/04
• 11/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-15

Audit interne informatique

Identifier les travaux et élaborer son plan

Déterminer les enjeux actuels des
systèmes d'information et leur rôle dans
l'organisation.
Définir un plan d'audit informatique
adapté.

Public

Direction de l'audit interne et des systèmes d'information.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit interne et en systèmes d'information.

Pré-requis

Connaissance des enjeux actuels des DSI et des référentiels de contrôle interne (COSO, COBIT 5, ITIL, VallIT).

Le +

Un module riche en retour d'expérience avec une forte interactivité et à la pointe des enjeux actuels des SI.

Programme

Définir des fondamentaux du contrôle interne et d'audit interne des systèmes d'information.

Identifier les enjeux actuels des organisations en matière de systèmes d'information avec des déclinaisons adaptées au secteur concerné.

Définir les niveaux de risques propres à l'organisation en matière de systèmes d'information :

- risques fondamentaux : séparation de fonctions, fiabilité des applications, migration de systèmes,
- risques avancés : gouvernance des SI, cybersécurité, plan de secours,
- risques émergents : cloud, predictive analytics.

Aider à la déclinaison des enjeux et des niveaux de risques en actions d'audit à conduire : élaborer le plan d'audit.

Présenter les modalités de fonctionnement d'une structure d'audit interne et les moyens de pérenniser le dispositif, en prenant le SI en compte :

- rotation des audits,
- recours à des expertises,
- audit des filiales.

 1 jour

 • 01/02
• 14/06
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-16

Le contrôle interne informatique

Le chaînon indispensable dans la maîtrise du SI

Comprendre les enjeux et la démarche du contrôle interne appliqué aux SI.
Déterminer son rôle clé dans la maîtrise du SI, en lien avec la gestion des risques et la sécurité des SI.

Public

Direction du contrôle interne, direction des systèmes d'information, direction de l'audit interne, direction des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle interne informatique.

Pré-requis

Connaissance des grandes activités informatiques d'une DSI et des référentiels.

Le +

Un module pragmatique alliant des principes théoriques à des démarches opérationnelles basées sur des normes et standards et de nombreux retours d'expérience.

Programme

Comprendre les enjeux et les apports de la mise en place d'une démarche de contrôle interne informatique.

Présenter les composantes du contrôle interne informatique et les différents leviers à renforcer/activer.

Appréhender la démarche de mise en place, d'évaluation et d'amélioration continue des moyens de maîtrise sur les activités informatiques.

Comprendre le rôle central du contrôle interne informatique dans la maîtrise des fonctions informatiques et du SI dans sa globalité.

Appréhender les interactions entre le contrôle interne informatique et les domaines sur la gestion des risques et la sécurité des SI.

 1 jour

 16 • 09/03
• 03/07
• 11/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-17

Les clés de la gouvernance du SI

Cerner les enjeux actuels des systèmes d'information au sein de l'entreprise et leur contribution aux objectifs de croissance et de performance.

Public

Direction générale, direction administrative et financière, direction des systèmes d'information, direction métier, chef de projet, direction de l'audit interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gouvernance des systèmes d'information.

Pré-requis

Compréhension des grands principes de la gouvernance des SI en entreprise.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel ainsi que de nombreux retours d'expérience de bonnes pratiques (organisation, méthodes et outils) éprouvées.

Programme

Mener un audit ou un diagnostic de la gouvernance SI.

Identifier les principes d'alignement des systèmes d'information à la stratégie d'entreprise.

Obtenir de la lisibilité sur l'organisation informatique (fonctions, compétences, positionnement, etc.) et les interactions requises avec les directions utilisatrices.

Appréhender les principes de gestion des coûts du SI et les pistes d'optimisation du TCO.

Comprendre les grandes familles de risques liés au SI et les moyens de suivi de la performance du SI.

Appréhender les grandes tendances d'évolution du marché en matière de technologies informatiques et d'usages numériques (dématérialisation, mobilité, BYOD, Cloud, virtualisation, etc.).

Comprendre les principes de base de maintien et d'évolution des architectures techniques (centres d'hébergement, réseau étendu, etc.), ainsi que de gestion de la sécurité et continuité d'activité.

 1 jour

 16 • 17/01
• 29/03
• 06/09
• 06/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-18

SAM Academy : SAM Basic

Présenter une vue globale du sujet et le rôle des différents métiers impliqués dans la gouvernance SAM pour être capable de mesurer la maturité SAM de votre entreprise.

Connaître les aspects légaux du SAM, notamment les conditions de licences et les termes contractuels.

Etre en mesure de réaliser une position de licences de votre parc (comparer ce qui est acquis à ce qui est déployé).

Public

Toute personne souhaitant être formée aux concepts fondamentaux du SAM.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

Pré-requis

Aucun.

Programme

SAM Basics :

- Définition et termes clés.
- Exigences légales.
- Les bénéfices du SAM.

Les processus SAM :

- Processus de collecte des données commerciales et techniques.
- ISO 19770-1 – La norme du SAM.
- Réalisation d'une position de licences :
 - collecte des données,
 - gestion des logiciels et licences ne pouvant être inventoriés de façon automatisée,
 - compréhension et mise en application des différents types de licences et métriques, y compris dans les environnements virtualisés,
 - création (manuelle) de la position de licences.
- Les outils SAM.

Les rôles du SAM :

- Les principaux rôles du SAM et le besoin d'adaptation dans l'entreprise.
- Définition des responsabilités.

Les principales phases d'un audit.



2 jours



- 06 et 07/03
- 03 et 04/05
- 18 et 19/09



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : MR-21

SAM Academy : SAM Advanced

Etre en mesure de gérer l'intégration technique et organisationnelle de votre projet SAM au sein des processus déjà existants dans l'entreprise.

Permettre de maîtriser les principaux aspects de la mise en œuvre d'une gouvernance SAM :

- le cycle de vie des licences ;
- les rôles à attribuer ;
- les outils adaptés.

Public

Participants ayant suivi la formation SAM Basic et/ou disposant d'un socle de connaissances solides du SAM.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

Pré-requis

SAM Basic ou connaissance solide du SAM.

Programme

Processus de gestion des actifs logiciels :

- Le cycle de vie des logiciels.
- Les processus liés au SAM.
- Planification des besoins :
 - approvisionnement : licences et contrats,
 - utilisation des logiciels : distribution et désinstallation,
 - les conditions de licences : LI (License Information).

Structure organisationnelle et objectifs de l'entreprise dans le contexte SAM :

- Modèle organisationnel de la gestion des actifs logiciels.
- Estimations des coûts pour les modèles présentés.
- Meilleures pratiques d'une organisation SAM.
- "SAM as a Service" : modèles d'externalisation pour les fournisseurs de services internes et externes.
- Rentabilité de la gestion des actifs logiciels.

Collecte et traitement des données SAM :

- Collecte de données par des outils.
- Vue d'ensemble des solutions existantes.
- Limites techniques des outils de collecte de données.
- Approche et méthode de collecte des données commerciales.



2 jours



- 22 et 23/03
- 15 et 16/05
- 02 et 03/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : MR-22

SAM Academy : SAM Editeur IBM

Délivrer une maîtrise complète du licensing des produits IBM dans les environnements dédiés et virtuels. Fournir les bases contractuelles des accords que propose l'éditeur. Présenter les données commerciales et les techniques nécessaires lors des audits IBM afin de quantifier le parc logiciel. Réaliser une position de licence (équilibre entre droits acquis et licences consommées) afin de consolider ces informations.

Public

Participants ayant suivi la formation SAM Basic et/ou disposant d'un socle de connaissances solides du SAM.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des actifs logiciels.

Pré-requis

SAM Basic ou connaissance solide du SAM.

Programme

Les bases des relations IBM :

- les fondements contractuels avec IBM (International Program License Agreement, Passport Advantage, Subcapacity Agreement) ;
- les principales métriques IBM (Processor Value Unit, Authorised User Value Unit, Ressource Value Unit) ;
- focus sur certains produits (DB2, WAS, Tivoli Storage Manager, Lotus Notes) ;
- enregistrement et préparation des données de licences.

Les aspects techniques :

- définition des besoins pour récupérer les données techniques du parc logiciel ;
- élaboration d'un modèle pour la collecte des données techniques.

Création d'une position de licence (croisement entre le consommé et l'acquis) :

- les défis à relever ;
- les procédures à appliquer ;
- les résultats à interpréter.



2 jours



- 19 et 20/04
- 29 et 30/05
- 16 et 17/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : MR-23

Leading SAFe

Maîtriser le framework SAFe pour mener une transformation agile d'entreprise. Mettre en pratique le framework sur des cas concrets. Certifier au niveau SAFe Analyst.

Public

Managers, Product Manager, directeurs de projet, agents de changement.

Animation

Les deux animateurs de ce module de formation sont certifiés SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité et de Scrum est un vrai plus. 5 années d'expérience sur différents rôles dans les projets.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Une grande partie du cours est consacrée à la mise en pratique et à la simulation du management d'un programme agile.

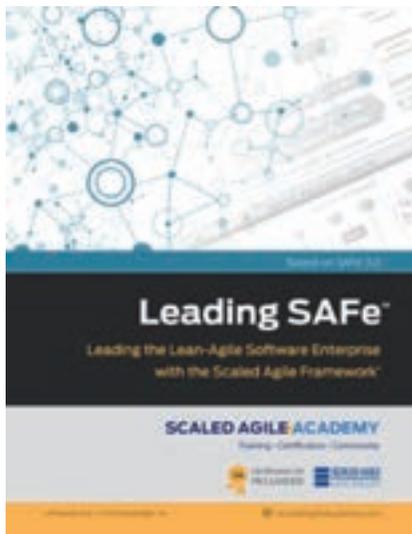
Programme

Jour 1

- Lean Thinking.
Introduction à la pensée Lean, ses fondations et à son intérêt dans la gestion de portefeuille/programme.
- Scaling Agile.
Principes d'extension de l'agilité au-delà de la dimension projet.
- Agile Release Train.
Fonctionnement du mode programme SAFe et de ses Agile Release Trains.

Jour 2

- Agile Release Train.
Simulation du lancement et de l'animation d'un programme SAFe.
- Portfolio.
Gestion de portefeuille agile et gestion de la demande.
- Scaling Leadership.
Leadership Agile, quels impacts sur les comportements des managers de programmes SAFe.



A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification Leading SAFe en ligne sur le site de Scaled Agile.

Avantages

- Accès au contenu du kit SA (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SA en règles).
- Kit de branding SA (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SA (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

 2 jours

 16 • 06 et 07/02
• 13 et 14/06
• 11 et 12/12

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus



Code : DEA-1

SAFe Product Manager/Product Owner

Maîtriser les rôles de Product Manager ou de Product Owner dans le cadre d'un programme SAFe.
Mettre en pratique le framework sur des cas concrets.
Certifier au niveau SAFe PM/PO.

Public

Maîtrise d'ouvrage, Product Manager, Product Owner.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un minimum de connaissance en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Un module permettant d'assumer le rôle de Product Manager ou Product Owner sur le déroulé d'un programme basé sur le Scaled Agile Framework.

Programme

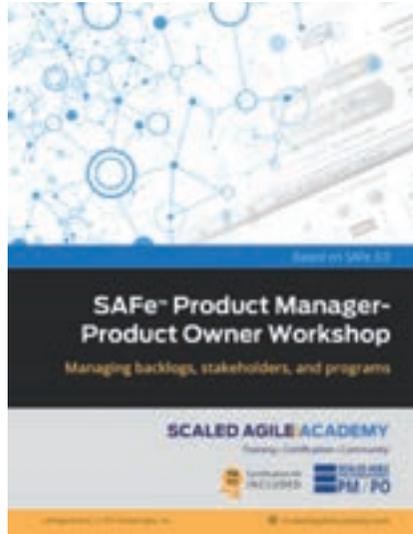
Jour 1

- Survol de SAFe.
Principes de SAFe, pensée Lean, pratiques d'agilité étendues aux programmes et portefeuille.
- Rôle du PM-PO.
Quel rôle du Product Manager et du Product Owner dans un programme agile ?
- Modèle de backlog d'entreprise.
Gestion d'une backlog de programme et d'équipe.
Priorisation, arbitrages, alignement. Notions d'Epic, de Thème Stratégique, Business Case.
- Délivrer des fonctionnalités.
Activités du Product Manager au niveau programme.
Notions de Vision, Roadmap, Estimation.

Jour 2

- Gestion des exigences agiles.
Notions de Story, NFR, découpage des fonctionnalités.
- Événements SAFe.
Liste des événements SAFe auxquels participent les PM/PO (Release Planning, System Demo, Release Management...).
- Gestion des parties prenantes.
Identification, communication, analyse de l'influence.

Pour être certifié, le stagiaire doit passer la certification SAFe PM/PO en ligne sur le site de Scaled Agile.



 2 jours

 • 07 et 08/03
• 21 et 22/11

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus



Code : DEA-2

A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe PM/PO en ligne sur le site de Scaled Agile.

Avantages

- Accès au contenu du kit PM/PO (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (PM/PO).
- Kit de branding PM/PO (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés PM/PO (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

SAFe Scrum/XP

Étendre l'agilité et maîtriser les rôles de développeur et de testeur d'une équipe Scrum au sein d'un programme SAFe. Mettre en pratique le framework sur des cas concrets. Certifier au niveau SAFe Practitioner.

Public

Développeur, testeur.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant. Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un minimum de connaissance en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Un module permettant de comprendre à un équipier Scrum comment étendre les principes de Scrum à plus grande échelle en utilisant le Scaled Agile Framework.

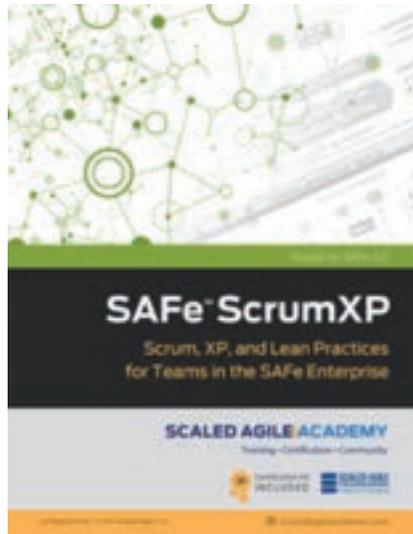
Programme

Jour 1

- Survol de SAFe.
Principes de SAFe, pensée Lean, pratiques d'agilité étendues aux programmes et portefeuille.
- Structure d'une équipe agile.
Développeur/testeur, Scrum Master, Product Owner.
- Construction d'une backlog d'équipe.
Structure, estimation, priorisation, intégration avec le niveau programme.
- Exécution d'un Sprint :
 - Planification,
 - Affinage de backlog,
 - Suivi,
 - Démo,
 - Amélioration continue,
 - Événement de niveau programme.

Jour 2

- Pratiques agiles :
 - Pratiques XP,
 - TDD,
 - ATDD,
 - Tests automatiques,
 - Intégration continue.
- Lancer un ART.
Préparation au lancement d'un premier train de programme agile.



A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe Practitioner en ligne sur le site de Scaled Agile.

Avantages

- Accès au contenu du kit SP (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SP).
- Kit de branding SP (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés PM/PO (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

 2 jours

 16 • 17 et 18/01
• 06 et 07/06
• 03 et 04/10

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus



Code : DEA-3

SAFe Program Portfolio Management

Obtenir les connaissances permettant de piloter par la valeur l'obtention de résultats financiers optimaux.

Mettre en œuvre la gestion de portefeuille de programme d'une façon orientée « lean-agile ». Mettre en pratique les principes du framework sur la gouvernance et la budgétisation.

Public

Senior executives, gestionnaires de solution, experts métier, CTO, directeurs de produit/programme, leaders Lean-Agile, PMO Agile, responsables du changement vers l'Agile, consultants.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Un module permettant de faire comprendre à un décideur la façon de gérer avec agilité les budgets, la gouvernance et les initiatives métier de haut niveau.

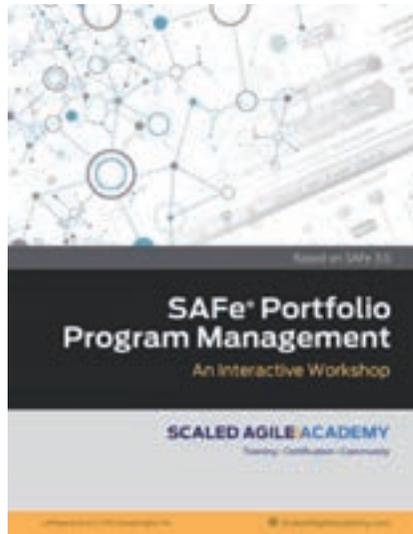
Programme

Jour 1

- Introduction au Portfolio Management SAFe.
Principes de SAFe inhérents à la gestion agile du portefeuille de projets/programmes.
- Thèmes stratégiques.
Les thèmes stratégiques amenant à une allocation budgétaire des décideurs.
- Chaînes de valeur.
Définition et identification des chaînes de valeur.
Les chaînes de valeur sont un entrant aux initiatives métier.
- De la chaîne de valeur au programme agile (Agile Release Train).
Transformer une chaîne de valeur en un programme agile.

Jour 2

- Flux de valeur des initiatives métier.
Gestion des initiatives métier et pilotage par la valeur métier et l'effort.
- Implémentation des initiatives.
Lancement de programme agile pour mettre en œuvre une initiative métier.



- Budgétisation Lean-Agile.
Comment fixer les budgets avec les principes Lean et Agile ?
- Capitalisation du logiciel.
Comment capitaliser la connaissance sur le logiciel pour une maintenance ultérieure en mode « Just Right » ?
- Gouvernance Agile.

A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe PPM en ligne sur le site de Scaled Agile.

Avantages

- Accès au contenu du kit SP (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (SP).
- Kit de branding SP (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SAFe PPM (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

 2 jours

 • 14 et 15/03
• 14 et 15/11

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus



Code : DEA-4

SAFe Scrum Master

Apprendre à bâtir une équipe de haute performance, et la galvaniser en la « servant ».
Maîtriser le cycle « formation, turbulence, normalisation et exécution ».
Insuffler à son équipe une cohésion basée sur un but commun à atteindre, et amener à l'engagement.

Public

Scrum Master, coach, chef de projet, Tech Lead voulant jouer le rôle de Scrum Master à mi-temps.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

Un vécu dans la gestion des individus permettra de mieux percevoir la plus-value des principes présentés.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Un module permettant de faire comprendre à un décideur la façon de gérer avec agilité les budgets, la gouvernance et les initiatives métier de haut niveau.

Programme

Matin

- Bâtir une équipe hautement performante.
Le modèle Storming, Norming, Performing.
Etre un « servant leader ».
Coacher ses équipes.
- Former son équipe à la cohésion autour d'un but commun.
La structure de l'équipe.
Le but commun de l'équipe.
Les cérémonies.
Encourager la collaboration.

Après-midi

- Gérer la turbulence.
Résoudre les conflits.
Améliorer la performance individuelle.
L'amélioration continue.
- Normaliser et exécuter.
Les cinq dysfonctionnements d'une équipe.
Identifier la vérité et l'atteindre.
Amener à l'engagement.
Construire la confiance.



 1 jour

 • 11/01
• 06/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus



Code : DEA-5

A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Le stagiaire doit passer la certification SAFe CSM en ligne sur le site de Scaled Agile.

Avantages

- Accès au contenu du kit CSM (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif).
- Mises à jour du contenu (CSM).
- Kit de branding CSM (note de certification, matériel de co-branding, etc.).
- Annuaire des certifiés SAFe CSM (optionnel).
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy.

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

SAFe Product Owner

Apprendre en quoi consiste le rôle de Product Owner dans le contexte de SAFe, et ce qu'il implique.

Maîtriser les cérémonies et événements Scrum cruciaux pour réussir l'agilité à grande échelle.

Devenir efficace et productif en gérant par vous-mêmes vos parties prenantes et en les engageant.

Public

Maîtrise d'ouvrage, Product Owner.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié SAFe Program Consultant.

Les supports de cours sont en anglais, l'animation en français.

Pré-requis

Une connaissance de l'agilité.

5 années d'expérience sur différents rôles dans les projets, côté métier ou fonctionnel de préférence.

Un minimum de connaissances en anglais est nécessaire pour suivre les exercices proposés.

Le +

Un module permettant de comprendre à un Scrum Product Owner comment étendre les principes de Scrum à plus grande échelle en utilisant le Scaled Agile Framework.

Programme

- La fiche de mission du Product Owner.
Responsabilités.
Compétences métier et relationnelles.
Compétence technique minimale.
- Les cérémonies et événements de l'équipe SCRUM.
Préparer le release planning.
Le Sprint Planning meeting.
La session de raffinement de la backlog.
La démonstration.
- La gestion de la backlog.
Prioriser et raffiner la backlog.
- La gestion des parties prenantes.
Créer son plan de gestion des parties prenantes, et obtenir leur engagement.



0,5 jour



• 30/01

• 04/09



Tarif :
600 € HT
Repas exclus

Tarif
préférentiel* :
500 € HT
Repas exclus



Code : DEA-6

A l'issue de la formation

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Avantages

- Accès au contenu du kit SAFe/PO (documents pdf pouvant être utilisés à but non lucratif)
- Mises à jour du contenu (SAFe/PO)
- Kit de branding SAFe/PO (note de certification, matériel de co-branding, etc.)
- Accès au LinkedIn de la communauté membre de la Scaled Agile Academy

Renouvellement annuel

Les renouvellements débutent à partir de la date de certification :

- frais de renouvellement : \$100,
- 10 heures de formation continue/de sensibilisation.

La cybersécurité

Comprendre les fondamentaux de la sécurité et les cibles des organisations cybercriminelles.

Public

Responsables métiers (Marketing, Finance, Achat, RH...), responsables études, responsables IT, CIO, Chief Data Officer, responsables digital.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit interne et en systèmes d'information.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module opérationnel pour appréhender la cybersécurité.

Programme

Comprendre le paysage numérique actuel : les mutations technologiques, les réglementations existantes et à venir...

Appréhender les fondamentaux de la sécurité et notamment :

- les principes de base de la sécurité et des concepts de défense,
- les dispositifs et techniques de protection,
- les standards de sécurité et les normes de sécurité.

Découvrir les cibles des organisations cybercriminelles : les chaînes de paiement, la supply chain, le SCADA.

Comprendre les enjeux de demain en matière de cybersécurité.

 1 jour

 • 19/01
 16 • 07/09
• 13/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : FCY-1

La lutte contre la cybercriminalité - Un enjeu d'entreprise

Comprendre comment protéger son entreprise de la cybercriminalité.

Public

Directions générales, directions de l'audit interne, directions des systèmes d'information, directions de la sécurité.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en sécurité des systèmes d'information.

Pré-requis

Compréhension des risques actuels en matière de cybercriminalité et des moyens de protection efficaces.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel favorisant une compréhension claire de la cybercriminalité et des impacts potentiels au sein de votre entreprise, ainsi que des moyens de réponse efficaces.

Programme

Comprendre le paysage actuel en matière de cybercriminalité et les enjeux de protection du patrimoine informationnel sensible de l'entreprise.

Appréhender les différents types d'attaque (fraude en ligne, ingénierie sociale, fraude interne, diffusion de contenu malicieux, détournement des contrôles en place, etc.) et leurs impacts sur vos processus métiers critiques.

Identifier les stratégies de défense efficaces à mettre en œuvre (organisation, méthodes et dispositifs techniques) en prévention de la cybercriminalité.

Comprendre comment surveiller les menaces liées à la cybercriminalité et les moyens éprouvés de réaction en cas de crise cyber avérée, en se basant sur des retours d'expérience réels.

 1 jour

 • 02/02
 16 • 06/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HT-6

Nouveaux risques et cybersécurité

Nouvelles opportunités mais également nouveaux risques liés à la révolution digitale

Etre capable d'identifier les risques liés à la révolution digitale.

Appréhender les principales actions opérationnelles à la portée des DSI dans un rôle stratégique.

Public

Responsables métiers (marketing, finance, achat, RH...), responsables études, responsables IT, CIO, Chief Data Office, responsable digital.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en modélisation et en sécurité des systèmes d'information.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Découvrir les opportunités au travers de cas réels : la transformation de l'action commerciale par le biais de canaux de vente et de communication directs.

Découvrir les leviers d'optimisation induits par cette révolution au travers de cas réels :

- réduction des coûts,
- consolidation,
- accélérateurs de recentrage sur le cœur de métier de l'entreprise.

Connaître le contexte réglementaire et les impacts de cette révolution digitale :

- nouveaux modes de contractualisation,
- respect des lois liées à la Data Privacy.

Appréhender les nouveaux risques informatiques et leurs conséquences en matière de sécurité et de cybersécurité.

Comprendre les actions entreprises par la société civile pour faire face à cette évolution : protection des données des personnes et des entreprises.

Analyser les nouveaux rôles et le positionnement des DSI au sein des entreprises face aux enjeux de la dématérialisation et à l'émergence d'applications cloud en dehors de leur périmètre traditionnel.

Prendre conscience des nouveaux processus et des nouveaux usages introduits par la mobilité des applications.

Mieux appréhender les opportunités et les risques induits par les réseaux et médias sociaux.

 1 jour

 16
• 06/03
• 22/06
• 09/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : HT-2

Introduction, sensibilisation, gestion de projets PCI DSS

Cette formation a pour objectif de présenter les différents acteurs de PCI DSS ainsi que son fonctionnement général. Elle insiste sur les points clés d'un projet PCI tels que la sélection d'un périmètre, présente aussi le référentiel et explique le déroulement d'une évaluation PCI-DSS.

Public

Auditeurs envisageant l'opportunité de réaliser des audits QSA, chefs de projet étudiant la possibilité d'une mise en conformité PCI-DSS de leur plateforme de paiement, toute personne intéressée par le fonctionnement du système PCI-DSS.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié en ISO 27005 Risk Manager, ISO 27001 Lead Auditor et Lead Implementer par LSTI.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction

- Problèmes de sécurité posés par le paiement par carte
- Données sensibles à protéger
- Solution apportée par PCI-SSC

Présentation des différents acteurs

- Les distributeurs à cartes
- Le PCI-SSC
- Les QSA et les ASV
- Les organismes soumis à certification PCI
- Chaîne de responsabilité

Périmètre

- Sélection du périmètre
- Cloisonnement

Référentiel de sécurité PCI-DSS

- Cycle de vie du référentiel
- Présentation du référentiel
- Notion de mesure compensatoire
- Liens possibles avec d'autres référentiels en sécurité

L'évaluation PCI-DSS

- Inventaire des données des porteurs de cartes
- Confirmation du périmètre de l'évaluation
- Mise en conformité
- Evaluation par le QSA
- Rapport de conformité (ROC/AOC)

 1 jour

 • 06/11

€ Tarif :
690 € HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-1

Droit de la sécurité informatique

Connaître les règles juridiques encadrant la sécurité informatique, afin de pouvoir améliorer le niveau de conformité de leur organisme ou de ses clients en la matière. La formation aborde tous les aspects juridiques de la sécurité informatique, de façon pratique, concrète et pragmatique.

Conçue par un docteur en droit également ingénieur en informatique, elle a pour but de permettre à des personnes non juristes de comprendre les règles de droit s'appliquant à la sécurité informatique et d'assurer leur respect de manière efficace et opérationnelle.

Public

Cette formation s'adresse à toutes les personnes impliquées dans la sécurité informatique (RSSI, DSI, administrateurs systèmes et réseaux, astreintes opérationnelles, maîtres d'œuvre de la SSI, chefs de projet, responsables de compte, consultants, etc.). Elle s'adresse également aux juristes amenés à intervenir dans le domaine de la sécurité informatique.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié ISO/CEI 27001:2013 Lead Auditor et ISO/CEI 27005:2008 Risk Manager par LSTI.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Notions juridiques essentielles

Consulter les règles applicables et suivre l'actualité

Informatique et libertés

- Origines et cadre juridique
- Fondamentaux
- Champ d'application de la loi
- Cadre pénal général
- Périmètre d'un traitement
- Conditions de licéité des traitements
- Formalités préalables
- Information des personnes concernées
- Droits des personnes concernées
- Obligation de sécurité
- Transferts hors Union européenne
- Sanctions prononçables par la CNIL
- Saisine du parquet
- Evolutions possibles avec le projet de règlement européen

Communications électroniques

- Notions fondamentales

- Secret des correspondances
- Cryptologie
- Brouillage des communications
- Contrôles de sécurité sur les opérateurs
- Filtrage

Conservation des traces

- Données relatives au trafic
- Données d'identification des créateurs de contenus
- Accès administratif aux données de connexion
- Autres traces

Atteintes aux STAD

- Cadre juridique
- Réagir à une atteinte
- Conséquences en droit social

Surveillance des salariés

- Pouvoir de contrôle de l'employeur
- Respect de la vie privée « résiduelle »
- Courriers électroniques
- Fichiers
- Navigation web
- Accès à l'ordinateur du salarié

Administrateurs systèmes et réseaux

Charte informatique



3 jours



- 02 et 04/05
- 03 et 05/12



Tarif :
2 070 € HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-2

ISO 22301 Lead Auditor

Comprendre le fonctionnement d'un Système de management de la continuité d'activité (SMCA) selon l'ISO 22301.

Comprendre le déroulement, les spécificités et les exigences d'un audit ISO 22301.

Acquérir les compétences pour réaliser un audit interne ou un audit de certification ISO 22301, en fonction de la norme ISO 19011.

Gérer une équipe d'auditeurs de SMCA. Devenir auditeur ISO 22301 certifié.

Public

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à conduire des audits de SMCA, souhaitant maîtriser le processus d'audit d'un SMCA (consultants/auditeurs, chefs de projets ou qualitatifs, équipes du contrôle interne, etc.).

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié ISO et GIAC.

Pré-requis

Formation initiale minimum du second cycle ou expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine des systèmes de management de la continuité d'activité.

Il est recommandé de connaître les normes ISO 22301 et ISO 19011.

Certification

Cette formation est suivie d'un examen LSTI 22301 Lead Auditor. Une attestation de stage nominative est envoyée au service formation du client à l'issue de la session.

Programme

Introduction

- Présentation générale du cours
- Introduction aux systèmes de management
- Principes fondamentaux de la continuité d'activité

Présentation détaillée de la norme ISO 22301

- Notions de systèmes de management de la continuité d'activité (SMCA)
- Modèle PDCA (Plan - Do - Check - Act)
- Les exigences
- Les enregistrements

Panorama des normes ISO complémentaires : ISO

190011, ISO 22313, ISO 27031, ISO 31000

Présentation de la continuité d'activité

- Stratégie de continuité
- Plan de continuité et procédures
- Exercices et tests
- Retours d'expérience sur l'audit de plans de continuité d'activité (PCA)

Processus de certification ISO 23201

Présentation de la démarche d'audit ISO19011

- Norme ISO19011
- Principe de l'audit
- Types d'audit
- Programme d'audit
- Démarche d'audit
- Auditeur
- Responsable d'équipe d'audit

Présentation de la démarche d'un SMCA basé sur l'ISO 19011

- Norme ISO 19011
- Audit d'un SMCA
- Règlement de certification
- Exemples pratiques



5 jours



• 23 au 27/04



Tarif :
3 521 € HT
Repas inclus

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-4

ISO 22301 Lead Implementer

Comprendre la mise en œuvre d'un Système de management de la continuité d'activité (SMCA) suivant l'ISO 22301. Se familiariser avec les concepts, les approches, les méthodes et les techniques requises pour gérer un SMCA. Acquérir les compétences nécessaires pour accompagner et conseiller une organisation dans l'implémentation et la gestion d'un SMCA conformément à l'ISO 22301. Devenir un implémenteur certifié ISO 22301.

Public

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent mettre en œuvre un SMCA, du management à l'opérationnel : responsables en charge de la continuité d'activité, secrétaires généraux, responsables de directions opérationnelles, gestionnaires de risques, chefs de projet, consultants.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en ISO et SANS.

Pré-requis

Formation initiale minimum du second cycle ou expérience professionnelle d'au moins 5 ans. Connaître les principes fondamentaux de la continuité d'activité.

Certification

Cette formation est suivie d'un examen de certification à la norme 22301 LSTI (ISO 22301 Lead Implementer). Une attestation de stage nominative est envoyée au service formation du client à l'issue de la session.

Programme

Introduction

- Introduction des systèmes de management
- Principes fondamentaux de la continuité d'activité

Présentation détaillée de la norme ISO 22301

- Notions de systèmes de management de la continuité d'activité (SMCA)
- Modèle PDCA (Plan – Do – Check - Act)
- Les processus du SMCA

Panorama des normes ISO complémentaires : ISO 22313, ISO 27031, ISO 31000

Présentation des processus de continuité d'activité

- Analyse des impacts sur l'activité ou Business Impact Analysis (BIA)
- Appréciation du risque pour un SMCA sur la base de l'ISO 31000
- Procédures de continuité d'activité
- Exercices et tests
- Retours d'expérience sur l'implémentation de plans de continuité d'activité (PCA)

Mener un projet d'implémentation d'un SMCA

- Convaincre la direction
- Les étapes du projet
- Les acteurs
- Les facteurs clés de succès
- Les risques et opportunités

Intégration de l'ISO 27031 dans le SMCA

Processus de certification ISO 22301

Gestion des indicateurs

Préparation de l'examen

Examen conçu, surveillé et corrigé par LSTI



5 jours



• 25 au 29/06
• 22 au 26/10



Tarif :
3 521 € HT
Repas inclus

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-5

Formation Responsable du plan de continuité d'activité

La formation RPCA permet d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de la fonction Responsable du plan de continuité d'activité, à savoir :

- Fondamentaux de la continuité d'activité.
- Contexte réglementaire et juridique.
- Etat du marché de la continuité (aspects techniques).
- Apprécier les enjeux et les risques métiers.
- Formaliser un PCA efficient.
- Mon PCA fonctionne-t-il ?
- Gérer une crise.
- Stratégies de prise de fonction.

Public

Toute personne amenée à exercer la fonction de responsable du plan de continuité d'activité : RPCA, futur RPCA, RSSI, ingénieurs sécurité assistant un RPCA, responsables sécurité à la production.

Les techniciens devenus RPCA, souhaitant obtenir une culture de management.

Les managers confirmés ne disposant pas de la culture technique de base en matière de continuité d'activité ou ne connaissant pas les acteurs du marché.

Toute personne amenée à assurer une fonction de correspondant local continuité d'activité ou une fonction similaire.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en audit de sécurité.

Pré-requis

Cette formation ne demande pas de préalable juridique, mais une expérience opérationnelle de la SSI et de l'exercice des responsabilités est souhaitée.

Programme

Première journée

- Introduction - Fondamentaux de la continuité d'activité
- Contexte réglementaire et juridique

Deuxième journée

- Etat du marché de la continuité (aspects techniques)
- Apprécier les enjeux et les risques métiers

Troisième journée

- Acteurs du marché de la continuité
- Formaliser un PCA efficient

Quatrième journée

- Formaliser un PCA efficient (suite)
- Mon PCA fonctionne-t-il ?

Cinquième journée

- Gérer une crise
- Stratégies de prise de fonction de RPCA



5 jours



- 26/02 au 02/03
- 05 au 09/11



Tarif :
3 450 € HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-6

La norme ISO 27001 est devenue la référence internationale en termes de systèmes de management de la sécurité de l'information (SMSI). Les projets de mise en conformité se multipliant, une connaissance des éléments fondamentaux pour la mise en œuvre et la gestion d'un SMSI est nécessaire.

Par ailleurs, la norme ISO 27001 décrit une approche pragmatique de la gestion de la sécurité de l'information avec le choix de mesures de sécurité découlant d'une appréciation des risques. Elle s'appuie sur le guide ISO 27002 pour fournir des recommandations sur le choix et l'implémentation des mesures de sécurité.

L'objectif de cette formation est de :

- présenter la norme ISO 27001:2013, les processus de sécurité qui lui sont associés et la démarche de certification ;
- présenter la norme ISO 27002:2013 et les mesures de sécurité ;
- comprendre les contextes d'implémentation des mesures de sécurité et leur intégration dans l'organisation générale de la sécurité ;
- s'exercer à la sélection et l'approfondissement de mesures de sécurité depuis l'appréciation des risques, les pièges à éviter et l'audit de ces mesures ;
- avoir une vue globale des référentiels existants, des guides d'implémentation ou de bonnes pratiques des mesures de sécurité.

Public

La formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent :

- prendre connaissance des normes ISO 27001 et 27002 ;
- améliorer leur maîtrise des mesures de sécurité de l'information ;
- enrichir leur connaissance des référentiels existants pour faciliter leur mise en œuvre.

Elle s'adresse à la fois aux opérationnels (techniques ou métiers), aux auditeurs souhaitant améliorer leur compréhension des mesures propres à la SSI. Cette formation s'adresse également aux RSSI souhaitant avoir un panorama des mesures, organiser leur plan d'actions, ou dynamiser les échanges avec les opérationnels.

Animation

Les animateurs de ce module sont des formateurs certifiés ISO 27001 et ISO 27002.

Pré-requis

Avoir une culture dans le domaine de la sécurité de l'information.

Programme

Introduction aux systèmes de management

Historique des normes

L'organisation de la sécurité

Présentation détaillée de la norme ISO 27001

L'origine des mesures

- La conformité
- La gestion des risques
- Les ACP ou initiatives internes

Introduction à la gestion des mesures de sécurité

- Les différents acteurs
- Identification des contraintes
- Typologies de mesures de sécurité
- Plan d'actions sécurité
- Documentation
- Audit des mesures

La norme ISO 27002

- Présentation et historique
- Structure et objectifs
- Exemple d'application du modèle PDCA aux mesures
- Cas pratique positionnant le participant dans le rôle de :
 - gestionnaire des risques ;
 - implémenteur de mesures de sécurité ;
 - auditeur.

Les référentiels de mesures de sécurité

- Les référentiels sectoriels (HDS, ARJEL, PCI-DSS, SAS-70/ISAE3402/SOC 1-2-3, RGS)
- Les autres sources de référentiels et guides de bonnes pratiques :
 - organismes étatiques (Guide d'hygiène de l'ANSSI, NIST, NSA, etc.) ;
 - associations et instituts (SANS, OWASP, CIS, Clusif, etc.) ;
 - éditeurs.

Exercices

Examen

 2 jours

 • 15 et 16/03
• 04 et 05/10

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : CYB-7

ISO 27005 Risk Manager

La formation certifiante « ISO 27005 Risk Manager » traite de la norme ISO 27005 et de la gestion du risque de sécurité de l'information en général. Cette formation vous permet de mener de bout en bout un processus de gestion du risque et de gérer son cycle de vie :

- acquérir une compréhension globale des concepts, de la norme, des méthodes et des techniques ;
- apprendre à implémenter la norme ISO 27005 et autres méthodes dans toutes circonstances ;
- décrire le processus de gestion des risques et son cycle de vie ;
- donner les moyens au participant de manager et réaliser une appréciation des risques ;
- communiquer les ressources et les outils disponibles afin de réaliser une appréciation des risques optimale ;
- préparer l'apprenant à l'examen en fin de session.

Public

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant maîtriser la norme ISO 27005 ou visant la certification ISO 27005. Elle s'adresse à toute personne devant réaliser une appréciation des risques informatiques portant en particulier sur les risques de sécurité informatique. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre d'un processus d'implémentation de la norme ISO 27001 et convient parfaitement aux RSSI et aux consultants en SSI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié :

- ISO/CEI 27005:2008 Risk Manager ;
- ISO/CEI 27001:2005 Lead Auditor ;
- ISO/CEI 27001:2005 Lead Implementer.

Pré-requis

Pour assister à cette formation, il est recommandé de posséder des connaissances en informatique.

Certification

Cette formation est suivie d'un examen Risk Manager ISO27005. Une attestation de stage nominative est envoyée au service formation du client à l'issue de la session.

Programme

Introduction

- La série ISO 2700X
- ISO 27005
- Les autres méthodes

Le vocabulaire du management du risque selon l'ISO 27005

Présentation interactive du vocabulaire fondamental et de l'approche empirique du management du risque avec la participation active des apprenants à un exemple concret

- Identification et valorisation d'actifs
- Menaces et vulnérabilités
- Identification du risque et formulation sous forme de scénarios
- Estimation des risques
- Vraisemblance et conséquences d'un risque
- Evaluation des risques
- Les différents traitements du risque
- Acceptation des risques
- Notion de risque résiduel

La norme ISO 27005

- Introduction à la norme ISO 27005
- Gestion du processus de management du risque
- Cycle de vie du projet et amélioration continue (modèle PDCA)
- Etablissement du contexte
- Identification des risques
- Estimation des risques
- Evaluation des risques
- Traitement du risque
- Acceptation du risque
- Surveillance et réexamen du risque
- Communication du risque

Mise en situation : étude de cas

- Réalisation d'une appréciation de risque complète
- Travail de groupe
- Simulation d'entretien avec un responsable de processus métier
- Mise à disposition d'un ordinateur portable pour mener l'étude
- Présentation orale des résultats par groupe
- Revue des résultats présentés

Présentation des recommandations HSC

- Les erreurs courantes : les connaître et s'en prémunir
- Les acteurs du management du risque
- Outillage
- Recommandations générales
- Préparation à l'examen



3 jours



- 17 au 19/01
- 09 au 11/04
- 06 au 08/06
- 10 au 12/10
- 10 au 12/12



Tarif :
2 106 € HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-9

Gestion de crise IT/SSI

Apprendre à mettre en place une organisation adaptée pour répondre efficacement aux situations de crise.
Apprendre à élaborer une communication cohérente en période de crise.
Apprendre à éviter les pièges induits par les situations de crise.
Tester votre gestion de crise SSI.

Public

La formation s'adresse aux directeurs ou responsables des systèmes d'information, responsables de la sécurité des systèmes d'information, responsables de la gestion de crise, responsables des astreintes, responsables de la gestion des incidents.

Animation

L'animateur de ce module de formation est certifié ISO.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Enjeux et Objectifs de la gestion de crise

- Vocabulaire
- Qu'est-ce que la gestion de crise SSI ?

Rappel des fondamentaux sur la gestion des incidents de sécurité basée sur l'ISO 27035

Analogies avec les autres processus

- La gestion des incidents de sécurité
- La continuité d'activité
- La gestion de crise stratégique

Analyse Forensique

L'organisation de gestion de crise SSI

- Acteurs et instances de la crise
- Rôles et responsabilités
- Préparation de la logistique
- Documentation et canevas
- Outils de communication

Processus de gestion de crise SSI

- Détection et alerte
- Evaluation et décision
- Activation
- Réagir
- Pilotage de la crise
- Retour à la normale
- Tirer les enseignements
- Le facteur humain et les effets du stress

Tests et exercices de crise SSI

- Enjeux et objectifs
- Types d'exercices et tests
- Scénarios de crise
- Préparation d'un exercice de crise SSI
- Outils et moyens

Cas pratiques de gestion de crise SSI

 1 jour

 • 15/06
• 07/12

€ Tarif :
690€ HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-11

Gestion des incidents de sécurité/ISO 27035

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- comprendre et savoir mettre en œuvre concrètement dans son SMSI le processus de gestion des incidents de sécurité et une équipe de réponse aux incidents de sécurité (Information Security Incident Response Team : ISIRT) ;
- comprendre et savoir gérer les interactions du processus de gestion des incidents de sécurité avec les autres processus dans son organisme, par exemple savoir différencier incident informatique et incident de sécurité ;
- apprendre à organiser son processus de gestion des incidents de sécurité.

Public

La formation s'adresse aux DSI, personnes chargées de gérer les incidents de sécurité, personnes chargées de gérer les incidents au sens ITIL/ISO 20000, responsables de la mise en place d'un SMSI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert SSI.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction

- Contexte
- Enjeux et ISO 27001
- Vocabulaire

Norme ISO 27035

- Concepts
- Objectifs
- Bienfaits de l'approche structurée
- Phases de la gestion d'incident

Planification et préparatifs (Planning and preparation)

- Principales activités d'une équipe de réponse aux incidents de sécurité (ISIRT)
- Politique de gestion des incidents de sécurité
- Interactions avec d'autres référentiels ou d'autres politiques
- Modélisation du système de gestion des incidents de sécurité
- Procédures
- Mise en œuvre de son ISIRT
- Support technique et opérationnel
- Formation et sensibilisation
- Test de son système de gestion des incidents de sécurité

Détection et rapport d'activité (Detection and reporting)

- Activités de l'équipe opérationnelle de détection des incidents de sécurité de l'information
- Détection d'événements
- Rapport d'activité sur les événements

Appréciation et prise de décision (Assessment and decision)

- Activités de l'équipe opérationnelle d'analyse des incidents de sécurité
- Analyse immédiate et décision initiale
- Appréciation et confirmation de l'incident

Réponses (Responses)

- Principales activités d'une équipe opérationnelle de réponse aux incidents de sécurité
- Réponse immédiate
 - Réponse a posteriori
 - Situation de crise
 - Analyse inforensique
 - Communication
 - Escalade
 - Journalisation de l'activité et changement

Mise à profit de l'expérience (Lessons Learnt)

- Principales activités d'amélioration de l'ISIRT
- Analyse inforensique approfondie
- Retours d'expérience
- Identification et amélioration

Mise en pratique

- Documentation
- Exemple d'incidents de sécurité de l'information
- Catégories d'incidents de sécurité
- Méthodes de classement ou de typologie d'incidents de sécurité
- Enregistrement des événements de sécurité
- Fiche de déclaration des événements de sécurité

Aspects légaux et réglementaires de la gestion d'incidents

 1 jour

 • 14/06
• 06/12

€ Tarif :
690€ HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-12

Formation CISA

Se préparer à l'examen CISA de l'ISACA. Pendant cette semaine, les participants apprendront :

- la pratique de l'audit SI ;
- la gouvernance des SI ;
- l'acquisition et l'implantation des SI ;
- l'exploitation et la gestion des SI ;
- l'audit de l'informatique et des opérations, l'audit des infrastructures et des réseaux ;
- la sécurité des actifs informationnels ;
- le contexte de l'examen (QCM, typologies de questions).

Public

Consultants en organisation, consultants en systèmes d'information, consultants en sécurité, auditeurs, informaticiens, responsables informatique, chefs de projets, urbanistes, managers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en CISA.

Pré-requis

Connaissance générale de l'informatique, de ses modes d'organisation et de son fonctionnement.
Connaissance des principes généraux des processus SI et des principes de base de la technologie des SI et des réseaux.

Certification

Le CISA (Certified Information Systems Auditor) est la certification internationale des auditeurs des systèmes d'information.

Cette certification est régulièrement exigée auprès des auditeurs informatiques et sécurité. Elle est éditée par l'association internationale des auditeurs informatique ISACA (<http://www.isaca.org>).

Programme

Le processus d'audit des SI

Méthodologie d'audit, normes, référentiels, la réalisation de l'audit, les techniques d'autoévaluation.

La gouvernance et la gestion des SI

Pratiques de stratégie et de gouvernance SI, politiques et procédures, pratique de la gestion des SI, organisation et comitologie, gestion de la continuité des opérations.

L'acquisition, la conception et l'implantation des SI

La gestion de projet, l'audit des études et du développement, les pratiques de maintenance, contrôle applicatifs.

L'exploitation, l'entretien et le soutien des SI

L'audit de la fonction information et des opérations, l'audit des infrastructures et des réseaux.

La protection des actifs informationnels

Audit de sécurité, gestion des accès, sécurité des réseaux, audit de management de la sécurité, sécurité physique, sécurité organisationnelle.



5 jours



• 14 au 18/05
• 19 au 23/11



Tarif :
3 450 € HT
Repas inclus
Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-13

L'objectif de la formation est de préparer les participants à la certification « Privacy Implementer » délivrée par LSTI. Le cours, à la fois théorique et pratique, aborde tous les aspects de la protection des données personnelles nécessaires à l'obtention de la certification. La formation est conçue par un docteur en droit également ingénieur en informatique, qui exerce les fonctions de CIL depuis 2010. Au-delà de la certification, la formation a pour but de donner les moyens aux participants d'être efficaces et pragmatiques dans l'exercice de leurs fonctions, notamment de CIL et de DPO.

Certification : cette formation prépare à l'examen de certification LSTI « Privacy Implementer ».

Public

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désirant préparer l'examen de certification LSTI « Privacy Implementer ». Le niveau d'approfondissement des sujets abordés est adapté tant aux personnes ayant peu ou pas d'expérience qu'aux professionnels expérimentés.

Animation

L'animateur de ce module est un expert.

Pré-requis

Aucun. Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances en droit ou en informatique pour suivre cette formation. Cependant, une connaissance générale de l'informatique est souhaitable.

Programme

Cadre « informatique et des libertés ».

Consulter les règles applicables, suivre l'actualité et échanger.

Notions « informatique et libertés ».

Acteurs « informatique et libertés ».

Champs d'application.

Recenser les traitements.

Veiller au respect des principes fondamentaux.

Accomplir les formalités préalables.

Gérer les relations avec les tiers.

Assurer la sécurité des données personnelles.

Satisfaire aux conditions de transfert en dehors de l'Union européenne.

Maîtriser les sous-traitants.

Renforcer et démontrer la conformité.

Etre préparé à un contrôle de la CNIL et à ses conséquences.

Se préparer au RGPD.

Examen de certification (conçu, surveillé et corrigé par LSTI).



5 jours



• 12 au 16/03

• 24 au 28/09



Tarif :

3 450 € HT

Repas inclus

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-14

GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données

Nouveau

Comprendre les évolutions apportées par le règlement.
Appréhender leurs implications opérationnelles.
Se préparer efficacement à l'application du règlement.

Public

Futurs DPO, responsables « informatique et libertés »/vie privée, juristes, direction, RSSI.

Animation

Les animateurs de ce module sont avocats.

Pré-requis

Connaître les bases de la loi « informatique et libertés » est un plus.

Programme

I - Introduction

Fondamentaux juridiques.

Historique et avenir du règlement européen.

Enjeux de la protection des données personnelles.

II - Fondamentaux de la protection des données

Champ d'application du règlement.

Principes fondamentaux :

• Accountability, Privacy by Design, Privacy by default...

Notions essentielles et acteurs :

- données à caractère personnel, traitement ;
- autorité de contrôle (pouvoirs, guichet unique, etc.) ;
- comité européen à la protection des données ;
- responsables de traitements, sous-traitants ;
- DPO.

Responsabilités (responsabilité conjointe du responsable de traitement et du sous-traitant, responsabilité du DPO, etc.) et sanctions.

III - Missions du responsable de traitement et du sous-traitant

Désigner un DPO.

Réaliser une analyse d'impact (PIA : Privacy impact assessment).

Consulter au préalable l'autorité de contrôle.

Tenir un registre des activités de traitements et des failles de sécurité.

Veiller aux données particulières (données sensibles, judiciaires, protection des mineurs, etc.).

Assurer la sécurité des données :

- évaluation du niveau de sécurité ;
- mesures techniques et organisationnelles ;
- violations de données personnelles.

Gérer les droits des personnes concernées

- transparence et information ;
- droit d'accès ;
- droit de rectification et effacement (droit à l'oubli numérique) ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité ;
- droit d'opposition ;
- droit à l'oubli.

Veiller aux transferts de données en dehors de l'UE.

Se préparer à un contrôle.

Coopérer avec les autorités.

IV - Outils

Certifications et labels.

Codes de conduite.

Check list.

Veille.

Références.



2 jours



• 22 et 23/01
• 03 et 04/12



Tarif :
1 380 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : CYB-15

Acquérir la maîtrise globale des concepts fondamentaux de la SSI. Permettre aux personnes au profil non technique d'obtenir une première vision opérationnelle du fonctionnement des équipements indispensables à la SSI.

Public

Toute personne souhaitant acquérir de bonnes méthodes pour sécuriser un système d'information : responsable de la sécurité (RSSI) de formation non technique, chef de projet et acteur d'un projet sécurité. Cette formation est accessible à un public plus large que la formation « Sécurité des réseaux et des transmissions » qui traite de la sécurité des réseaux et des transmissions de manière approfondie.

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts certifiés GIAC Penetration Tester (GPEN), GIAC Exploit Researcher and Advanced Penetration Tester et CISSP par ISC2.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis particuliers.

Programme

Introduction : risques et menaces

- Contexte
- Sources de menaces
- Anatomie d'une attaque
- Risques et impacts métiers
- Conclusion

Sécurité : concepts fondamentaux

- Connaître son SI
- Moindre privilège
- Défense en profondeur
- Prévention et détection

Rappels sur les réseaux IP

- Le modèle OSI
- Attaques réseau
- Balayage de ports
- Exercice : Balayage de ports avec Nmap
- Exercice : écoute réseau avec Wireshark

Cryptographie

- Chiffrement symétrique
- Chiffrement asymétrique
- Hachage
- Signature

Contrôle d'accès

- Gestion des utilisateurs
- Authentification
- Accès privilégiés
- Exercice : casser les mots de passe avec JohnTheRipper

Sécurité des réseaux

- Principes de base
- Segmentation
- Filtrage
- Relayage
- Exemples

Sécurité des systèmes

- Principes de base
- Mise à jour
- Journalisation
- Sauvegarde

Sécurité des applications

- Vulnérabilités : le Top 10 de l'OWASP
- Exercice : Attaques XSS
- Exercice : Injections SQL
- Stockage des mots de passe
- Processus de développement

 2 jours

 • 05 et 06/04
• 26 et 27/09

€ Tarif :
1 380 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : CYB-16

Maîtriser le vocabulaire et la théorie de la sécurité de l'information.

Elaborer la sécurité des réseaux informatiques.

Capitaliser sur de nombreux concepts de défense.

Maîtriser la sécurité des systèmes d'exploitation et des applications.

Public

Personnel technique souhaitant se reconvertir dans la sécurité des systèmes d'information, administrateurs systèmes ou réseaux, professionnel de la sécurité.

Animation

L'animateur de ce module est un expert.

Pré-requis

Une réelle connaissance en informatique est nécessaire.

Programme

Jour 1

- Introduction
 - Contexte
 - Sources de menaces
 - Anatomie d'une attaque
 - Risques et impacts métiers
 - Concepts fondamentaux
- Rappels sur les réseaux IP
 - Couches OSI
 - Adressage
 - ARP
 - DNS
- Equipements réseaux

Jour 2

- Cryptographie
 - Symétrique et modes, asymétrique
- Hachage
- Signature
- VPN
- PKI
- TLS
- PGP
- IPSec
- Contrôle d'accès
- Gestion des utilisateurs
- Authentification, autorisation

Jour 3

- Sécurité des réseaux
 - Equipements réseau
 - Segmentation
 - Filtrage
 - Relayage
 - Architecture (ANSSI)
- Gestion d'incidents
 - Processus
 - Veille
 - Journalisation
 - Investigation

Jour 4

- Linux
 - Système de fichiers
 - Authentification et comptes utilisateurs
 - Sécurisation des services
 - Journalisation
 - Pare-feu local
 - Modules de sécurité
- Windows
 - Active directory
 - Powershell
 - Scénarios d'attaque classiques
 - Solutions pratiques
 - Durcissement réseau

Jour 5 matin - Début d'après-midi

- Sécurité des applications
 - HTTP
 - Gestion de l'authentification
 - Gestion des cookies
 - Gestion des sessions
 - Présentation des principales attaques
- SQLI
- XSS
- CSRF
- Directory traversal
- RCE
- RFI/LFI



5 jours



• 05 au 09/03
• 19 au 23/10



Tarifs dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites à la même session

Code : CYB-17

Savoir gérer efficacement une crise cyber et s'entraîner à travers une simulation.

Public

Responsables de la sécurité des systèmes d'Information (RSSI) / CISO, directeurs des services informatiques (DSI) / CIO, responsables métiers (marketing, finance, achat, RH...), Risk Managers.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en gestion de crise cyber.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique, alliant théorie et mises en situation et favorisant la mise en mouvement dans le cadre de gestions de crise cyber.

Programme

Visualiser les enjeux d'une gestion de crise

- Assimiler la notion de rôles et responsabilités hors normes, leadership.
- Comprendre ce qu'est la communication de crise et la gestion de la réputation.
- Intégrer la notion de facteur humain et de stress.

Structurer et affirmer une démarche de gestion de crise cyber

- Assimiler la structuration d'une cellule de crise, comprendre sa vocation.
- Cartographier les parties prenantes internes et externes d'une gestion de crise cyber.
- Instaurer et créer un réseau cyber résilience au sein de son organisation.
- Cas pratique 1 : s'approprier les premiers réflexes de déclenchement et d'escalade d'une gestion de crise cyber.

S'approprier une méthodologie de gestion de crise cyber

- Analyser les bonnes pratiques du marché.
- Se positionner en tant que RSSI / CISO, DSI / CIO dans un tel dispositif.
- Identifier, adapter et s'approprier les outils et la documentation de gestion de crise.
- Cas pratique 2 : s'approprier les moments clés d'une gestion de crise (information, prise de décision, reporting & communication).

Organiser le maintien en condition opérationnelle et l'amélioration continue de son dispositif

- Identifier les enjeux du maintien en condition opérationnelle et de l'amélioration continue.
- Structurer le MCO, le programme de tests et d'exercices.
- Etablir et animer un retour d'expérience et un plan d'actions.
- Cas pratique 3 : construire, de bout-en-bout, un exercice de gestion de crise cyber (APT).

S'entraîner à gérer une crise cyber – cas pratique 4 : simulation

- Se mettre en situation de gérer une crise cyber.
- Mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.
- Prendre conscience de ses points forts et des manques qui sont apparus pendant la simulation.
- Partager son expérience et s'enrichir mutuellement des réflexes du groupe de participants.



2 jours



- 08 et 09/02
- 24 et 25/05
- 18 et 19/10



Tarif :
1 900 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 500 € HT
Repas inclus

Code : CYB-18

Prévenir la fraude et la corruption

Mettre en place ou renforcer son dispositif d'identification des risques et de lutte contre les fraudes en intégrant les meilleures pratiques et les dernières évolutions technologiques.

Public

Auditeurs, contrôleurs de gestion, risk managers, juristes et financiers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en identification et contrôle des risques.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module très opérationnel, au plus près des pratiques les plus efficaces de prévention.

Programme

Définir la fraude et la corruption ainsi que les notions voisines : blanchiment, abus de biens sociaux, conflit d'intérêts...

Connaître les principales réglementations et les risques encourus par l'entreprise et les collaborateurs.

Appréhender les principales typologies (et schémas) de fraude interne et externe ainsi que celles relatives à la corruption.

Identifier et coter les risques de fraude et de corruption : cartographie des risques.

Formaliser les procédures anti-fraude et les intégrer dans le dispositif de contrôle interne.

Mettre à jour le code de déontologie.

Définir le dispositif des contrôles.

Développer une culture de vigilance.

Comprendre les apports de « l'analytics » dans la détection de la fraude.

 1 jour

 • 20/02
• 22/05
• 20/09
• 13/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-10

Contrôle interne et évolution des risques : appliquer les meilleures pratiques !

Appliquer les meilleures pratiques pour faire évoluer de façon rationnelle et pragmatique son dispositif de contrôle interne.

Public

Responsables et collaborateurs des services audit interne, contrôle interne, gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle interne et en gestion des risques.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module facilitant la prise de recul sur le dispositif existant dans son entreprise et la mobilisation des opérationnels.

Programme

Identifier, évaluer et prioriser les risques : cartographie des risques.

Redéfinir les niveaux de risques acceptables et mobiliser les opérationnels autour des contrôles clés adaptés aux risques majeurs et à la stratégie de l'entreprise.

S'assurer que le dispositif de contrôle interne est efficient dans la maîtrise des risques.

Structurer en particulier la gestion des principaux risques financiers : change, liquidité, matières premières.

Faire évoluer l'audit interne, source de valeur ajoutée et de sécurité.

Développer une culture de vigilance vis-à-vis des risques et mobiliser les opérationnels.

 1 jour

 • 08/03
• 20/06
• 11/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-11

Cartographie globale des risques et évolution des approches d'évaluation des risques

Acquérir la méthodologie de cartographie globale des risques. Appréhender les concepts d'appétence au risque et de maîtrise des risques. Se familiariser avec les risques émergents.

Public

Responsables des services : gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en mise en place de dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction :

- contexte général et cadre réglementaire : dispositifs de gestion des risques, contrôle interne,
- utilisation et objectifs de la cartographie des risques : ce qu'elle vise, ce qu'elle ne permet pas,
- rappel des définitions : facteurs de risques, causes, conséquences, risques prioritaires,
- approches top-down et approches bottom-up.

Cadrage et organisation des travaux :

- présentation d'ensemble de la démarche,
- définition de l'appétence aux risques et des matrices de cotation,
- identification des contributeurs et collecte préliminaire des informations,
- sensibilisation aux facteurs clés de succès.

Identification et analyse préliminaire des risques :

- entretiens et questionnaires,
- collecte et première exploitation de l'information et des données,
- analyse des données qualitatives et exploitation des données quantitatives,
- revue critique et élaboration de la typologie préliminaire des catégories de risques.

Evaluation et priorisation des risques :

- préparation des ateliers de cotation,
- revue, modification et validation des cotations / formulation et validation des hypothèses,
- ajustement de la typologie et reclassement des risques, finalisation des résultats,
- piste d'audit et documentation des travaux.

Modalités de restitution :

- prise en compte des événements rares,
- dispositif de mise à jour.



1 jour



- 12/01
- 28/03
- 20/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-PR-2

Intégration et mise en place des progiciels de gestion des risques, des contrôles et de conformité

Préparer ou sécuriser la mise en place d'un outil de gestion de risques et/ou de contrôle.

Public

Responsables et collaborateurs des services : gestion des risques, contrôle permanent et conformité.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en mise en place de dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne.

Pré-requis

Connaissance fonctionnelle des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

Le +

Ce module n'est pas ciblé sur un outil ou un module en particulier.

Programme

Organisation globale du projet :

- dimensionnement/organisation,
- architecture projet et lotissement,
- identifier et gérer les risques liés au projet,
- facteurs clés de succès.

Définition de la cible fonctionnelle :

- définition du socle commun et des méthodologies,
- règles de gestion (accès, validations, zones de confidentialité, etc.),
- expression de besoins et cahier des charges.

Suivi fonctionnel de l'intégration technique :

- bien gérer les relations avec l'éditeur et l'intégrateur,
- spécifications fonctionnelles générales et détaillées,
- spécifications techniques générales et détaillées,
- modalités de sécurisation et de validation.

Phases de test et de recette :

- définition de la stratégie de test,
- définition du plan de test et application du plan de test au pilote,
- recette et tests de non-régression,
- ajustement du plan de test et réalisation des plans de test complémentaires,
- traitement des anomalies et PV de recette.

Déploiement de l'outil :

- initialisation/chargement des données,
- bascule et déploiement,
- accompagnement métier et maintenance.



1 jour



• 13/03

• 11/10



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : M-PR-3

La communication entre les financiers et les opérationnels

**Faciliter la compréhension mutuelle entre financiers et opérationnels.
Renforcer l'efficacité de leur collaboration.**

Public

Responsables et collaborateurs des services financiers et opérationnels.

Animation

Une formation animée par un opérationnel, non financier, sociologue et spécialiste du développement de la coopération. Une pédagogie tonique fondée sur des mises en situation.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module complet offrant méthodes et outils pour faciliter la compréhension mutuelle entre financiers et opérationnels.

Programme

Partager entre pairs issus d'environnements différents les difficultés et enjeux de la relation entre financiers et opérationnels.

Faire le lien entre l'information économique et financière et l'efficacité de l'organisation.

Sensibiliser les opérationnels aux notions de contrôle, performance et pilotage.

Adapter le langage financier pour communiquer efficacement avec les opérationnels.

Identifier les connaissances et compétences à développer mutuellement entre financiers et opérationnels pour mieux travailler ensemble.

 1 jour

 • 07/03
• 10/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-2

Réduction des délais de clôture

Présenter les enjeux et les leviers d'optimisation pour réduire les délais de clôture en alliant théorie et partage de bonnes pratiques constatées auprès de nos clients.

Public

Responsables et collaborateurs des services financiers, comptables, SI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en refonte des organisations, des processus et des systèmes d'information comptables et financiers.

Pré-requis

Connaissances comptables.

Le +

Un module articulé autour de cas réels pour favoriser la prise de recul et l'appropriation opérationnelle.

Programme

Comprendre les exigences de la communication financière et du reporting.

Apprécier les enjeux de mise en œuvre d'un projet de réduction des délais de clôture.

S'appuyer sur l'organisation comptable et le contrôle interne.

Adapter les processus et systèmes d'information au projet.

Utiliser les meilleurs outils pour piloter le processus de clôture.

 1 jour

 • 30/01
• 05/06
• 09/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-1

Les fondamentaux de la réglementation applicable aux sociétés cotées

Comprendre les obligations des sociétés cotées et les principes généraux qui encadrent la communication financière et anticiper les relations avec l'AMF.

Public

Collaborateurs des directions financières, comptables, juristes et secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel favorisant une information financière de qualité et sécurisée pour les dirigeants.

Programme

Comprendre les situations pratiques entraînant l'obligation de communiquer une information privilégiée au marché.

Fiabiliser l'information financière publiée afin de sécuriser la responsabilité des dirigeants.

Appréhender l'intégralité des obligations des sociétés cotées : gestion de l'information privilégiée, information périodique et pro forma, profit-warning, prévisions de résultats, document de référence, gouvernement d'entreprise, etc.

S'assurer de la cohérence, de la lisibilité et de l'ergonomie de l'information financière à destination de la communauté financière.

Comprendre le rôle et le fonctionnement de l'AMF ainsi que son mode d'action au titre de la protection de l'épargne.

 1 jour

 • 23/03
• 26/06
• 20/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-2

Publier un document de référence soumis au visa de l'AMF

Réussir la publication de son document de référence.

Public

Collaborateurs des directions financières, comptables, juristes et secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module alternant exposé théorique de la réglementation et illustrations pratiques (extraits de documents de référence publiés). Un « Deloitte Toolkit » ergonomique destiné à faciliter la rédaction du document de référence sera remis à chaque participant.

Programme

Comprendre la finalité et l'intérêt du document de référence, son calendrier et ses modalités de publication ainsi que le lien avec les autres publications (rapport annuel, rapport financier annuel, prospectus).

Maîtriser le contenu attendu du document de référence pour faciliter sa rédaction : présentation détaillée de chacune des 25 rubriques (facteurs de risques, rapport d'activité, comptes, activité et marchés, gouvernement d'entreprise, parties liées etc.).

Visualiser pour chacune des rubriques des exemples de documents de référence publiés et identifier les bonnes pratiques.

Anticiper les questions de l'AMF dans le cadre de l'octroi du visa.

Diagnostiquer les informations à produire par rapport à l'existant et comprendre les facteurs clés de succès dans la gestion du projet au sein de l'entreprise.

 1 jour

 • 02/02
• 19/04
• 04/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-3

Préparer son introduction en bourse

Acquérir une vue d'ensemble des marchés et du processus d'introduction en bourse. Préparer son diagnostic pré-IPO.

Public

Collaborateurs des directions financières, comptables et juristes, secrétaires généraux, dirigeants de BU et filiales.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module alternant exposé théorique de la réglementation et illustrations pratiques (extraits de documents de référence publiés). Un « Deloitte Toolkit » ergonomique destiné à faciliter la rédaction du document de référence sera remis à chaque participant.

Programme

Acquérir la vision des marchés de cotation en France et connaître les conditions d'admission.

Comprendre le déroulement du projet, le rôle et la responsabilité de chacun des intervenants.

Maîtriser le contenu de la documentation à produire (prospectus AMF) pour être en mesure de diagnostiquer les chantiers à conduire en amont au sein de l'entreprise.

Comprendre les facteurs clés de succès d'un projet d'IPO.

 1 jour

 • 20/03
• 01/06
• 04/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-4

Fiabiliser son reporting consolidé

Acquérir les meilleures pratiques en termes de reporting consolidé.

Public

Responsables et collaborateurs des services : financiers, contrôle interne et SI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert de la consolidation et de la comptabilité des groupes de sociétés.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un tour d'horizon pour optimiser son reporting consolidé.

Programme

Comprendre pourquoi l'évolution du système de reporting consolidé représente un enjeu majeur pour les directions financières.

Améliorer l'efficacité du dispositif de pilotage du reporting et en mesurer les résultats dans un délai restreint.

Intégrer un volume croissant d'informations financières et non financières.

Identifier les sources d'amélioration des process et des systèmes de remontée de consolidation ; améliorer la fiabilité des données financières et la qualité de l'information financière communiquée.

S'appuyer sur un contrôle interne renforcé et formalisé.

 1 jour

 • 29/01
• 25/06
• 05/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-5

Réussir la transition aux IFRS

Amorcer le passage aux normes IFRS. Appréhender les principaux impacts du nouveau référentiel sur l'information financière.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une formation efficace et concrète pour réussir la transition aux IFRS.

Programme

Comprendre les enjeux et les possibilités offertes par IFRS 1 lors de l'établissement du premier jeu de comptes en IFRS :

- maîtriser les conditions de conversion aux IFRS,
- connaître les 21 cas d'exemption facultative,
- connaître les 4 cas d'exception obligatoire,
- savoir faire les choix des méthodes comptables applicables,
- comprendre l'impact de la transition sur les états financiers,
- démarche à suivre pour une transition réussie.



0,5 jour



• 12/03
• 11/10



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AIF-7

La présentation des états financiers en normes IFRS

Comprendre l'impact des normes IFRS dans la présentation des états financiers et de l'information financière.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en IFRS.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module compact permettant une initiation efficace et dédiée à la présentation des états financiers en normes IFRS.

Programme

- Maîtriser les principes de présentation des états financiers en normes IFRS (IAS 1).
- Appréhender en particulier :
 - la définition des actifs et passifs et des charges et produits,
 - le tableau de variation des capitaux propres,
 - le tableau de variation de trésorerie (IAS 7),
 - le traitement des changements de méthodes, d'estimations et erreurs fondamentales (IAS 8),
 - la prise en considération des événements post-clôture (IAS10),
 - le type de segmentation, les secteurs à présenter, les bases d'évaluation (IFRS 8).



0,5 jour



• 13/03
• 12/10



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AIF-8

Focus sur certaines normes IFRS

Disposer d'une vue d'ensemble des principales normes IFRS.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une vue d'ensemble efficace des principales normes IFRS en vigueur.

Programme

Principes de prise en compte du revenu (IAS 18).

Stocks (IAS 2).

Immobilisations corporelles (IAS 16, IAS 17, IAS 23, IAS 36).

Immobilisations incorporelles (IAS 38, IAS 36).

Instruments financiers (IAS 32, IAS 39, IFRS 9).

Provisions (IAS 37).

Retraites (IAS 19).

 1 jour

 • 27/03
• 03/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-9

Normes IAS 32/39 : concilier gestion des risques financiers et respect des normes comptables

Permettre d'appréhender les enjeux liés à la comptabilisation des instruments financiers et les impacts sur les états financiers.

Disposer d'une vision fiable des expositions de l'entreprise.

Acquérir les outils permettant d'organiser le dispositif de gestion des risques financiers en conciliant efficacité et fiabilité des processus.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module technique et actualisé sur des normes IFRS complexes.

Programme

Maîtriser les traitements comptables des différentes catégories d'instruments financiers (taux, change, matières premières...) et les dispositions des normes IAS 32/39.

Inventorier et analyser les relations de couverture pour limiter la volatilité en compte de résultat.

Analyser les impacts en termes de communication financière.

Comprendre les indicateurs de mesure de l'exposition (choix des indicateurs de risques, élaboration d'une politique de gestion...).

Identifier des solutions adaptées à l'environnement et aux priorités de l'entreprise.

 0,5 jour

 • 25/01
• 22/05
• 22/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AIF-10

Traitement du goodwill et autres actifs

Comprendre les normes IFRS 3, IAS36, IFRS 8 et leur interaction.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Connaissances générales des normes IFRS.

Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

Programme

Comptabiliser et évaluer les actifs et passifs identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprise - IFRS 3 :

- identifier les transactions entrant dans le champ d'application de la norme,
- connaître les principes de comptabilisation des regroupements et des variations de pourcentage d'intérêts,
- évaluer la contrepartie transférée, notamment la prise en compte de contrepartie variable,
- comptabiliser le remplacement d'un paiement par action ou paiement similaire dans le cadre d'un regroupement d'entreprise,
- connaître les options offertes par IFRS3 pour évaluer et comptabiliser les participations n'ayant pas le contrôle (goodwill complet versus goodwill partiel),
- appliquer les principes de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs acquis par regroupement d'entreprises et savoir identifier les exceptions.

Dépréciation des actifs - IAS36 – Approche critique d'un test d'impairment :

- objectif de la norme,
- à quelle fréquence ? A quel niveau ?
- réalisation d'un test de dépréciation,
- comptabilisation et reprise de la perte de valeur,
- informations à fournir : points d'attention des régulateurs.

Secteurs opérationnels - IFRS 8 :

- principes fondateurs et démarche,
- secteurs opérationnels,
- secteurs à présenter et informations à fournir.

 1 jour

 • 06/03
• 21/06
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-11

La consolidation en IFRS

Identifier les enjeux des normes propres au processus de consolidation (IAS 21, IAS 28, IFRS 3, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12).
Maîtriser certains éléments complexes du processus de consolidation :
détermination du périmètre et conversion.
Savoir traiter les opérations impactant le périmètre du groupe.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Connaissance générale des IFRS et de la mécanique de consolidation.

Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

Programme

Comprendre la nouvelle approche de la notion de contrôle :

- le contrôle,
- le contrôle conjoint,
- l'influence notable.

Savoir comptabiliser une entrée de périmètre :

- méthode de l'acquisition,
- détermination du prix d'acquisition,
- évaluation du goodwill,
- calcul des intérêts minoritaires.

Savoir mettre en œuvre le suivi des goodwills pendant la période post acquisition.

Savoir comptabiliser les variations de pourcentage d'intérêt :

- augmentation du pourcentage d'intérêt,
- acquisition par étape,
- diminution du pourcentage d'intérêt,
- cas particulier d'une variation entraînant un changement du niveau de contrôle,
- savoir traiter une sortie de périmètre et analyser certaines situations de façon pratique.

Savoir traiter la problématique de conversion des états financiers.

Couverture investissements nets à l'étranger.

 1 jour

 • 20/02
• 12/06
• 04/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-13

Avantages et rémunération du personnel

Comprendre les normes IAS 19 et IFRS 2.
Comprendre les principes d'évaluation des avantages au personnel et l'évaluation des plans de rémunération à base d'instruments financiers.
Maîtriser les traitements comptables associés.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Connaissance générale des IFRS et maîtrise de la technique de l'actualisation.

Le +

Présentation de points spécifiques nécessitant un approfondissement.

Programme

IAS 19, avantages au personnel :

- champ d'application de la norme IAS19,
- évaluation des régimes à prestations définies,
- règles de comptabilisation,
- informations à communiquer en annexe,
- plusieurs cas pratiques de valorisations actuarielles.

IFRS 2, paiement en actions :

- rappel normatif sur le périmètre de la norme IFRS2,
- valorisation des instruments et hypothèses actuarielles associées,
- traitements comptables selon les types d'avantages octroyés (dénoués en actions ou dénoués en cash),
- principales différences entre les normes French GAAP, IFRS et US GAAP concernant la reconnaissance de ces avantages,
- plusieurs cas pratiques de valorisation d'instruments.

 1 jour

 16 • 23/01
• 29/03
• 20/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : AIF-14

IFRS 15 - Nouvelle approche pour la comptabilisation du chiffre d'affaires

Appréhender les enjeux liés à IFRS 15.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en IFRS.

Pré-requis

Connaître les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires dans le cadre des normes en vigueur.

Le +

Présentation d'une évolution des normes liées à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Programme

Comprendre en quoi IFRS 15 introduit une nouvelle façon d'approcher l'analyse de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Assimiler les principales dispositions de la norme IFRS 15 : le nouveau modèle de comptabilisation du chiffre d'affaires en 5 étapes, les principales dispositions spécifiques (par ex. pour les licences) et les difficultés d'interprétation.

Identifier les incidences de la norme par rapport aux pratiques actuelles.

Comprendre les options possibles dans le cadre de la transition à IFRS 15.

Connaître les nouvelles informations requises en annexes.

 0,5 jour

 16 • 09/01
• 15/05
• 05/10

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AIF-15

Audit et comptabilité pour l'audit interne

Obtenir les compétences homogènes et pertinentes autour des fondamentaux de la comptabilité et des techniques d'audit.

Public

Financiers, Contrôleurs de gestion, Chefs d'entreprise.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques.

Pré-requis

Connaissances des mécanismes comptables de base.

Programme

Jour 1

Audit interne :

- Définition de l'audit interne,
- Les 4 types d'audit internes,
- Principes structurants de l'audit interne,
- Lien entre audit interne et gestion des risques,
- Typologie des tests de l'audit interne,
- Rappel sur le Contrôle Interne.

Introduction à la comptabilité :

- Définition d'un référentiel comptable,
- Différence entre Bilan et Compte de Résultat,
- Différence entre Actif et Passif,
- Comment fonctionnent les comptes débiteurs / créditeurs,
- Principes comptables applicables et Plan Comptable Général,
- Fait générateur de la comptabilisation charges / produits.

Introduction à l'audit :

- Appréhender la sélection des éléments probants,
- Prendre connaissance du contenu de la « boîte à outils » de l'auditeur,
- Maîtriser les règles de documentation des tests réalisés.

Jour 2

Comptabilité des Immobilisations :

- Maîtriser les définitions,
- Acquérir des réflexes,
- Maîtrise des écritures comptables,
- Notion de fait générateur.

Audit des Immobilisations :

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section,
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux,
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

Comptabilité des comptes clients :

- Définition et comptabilisation,
- Acquérir la notion de fait générateur et les réflexes qui en découlent,
- Maîtriser les écritures de clôture,
- Calculer un délai de règlement.

Audit des comptes clients :

- Maîtriser les tests à réaliser sur cette section,
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux,
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

Comptabilité des banques et disponibilités :

- Connaître les différentes natures de disponibilités,
- Comprendre le fonctionnement d'un rapprochement bancaire,
- Appréhender les 3 méthodes de rapprochements bancaires,

Audit des disponibilités :

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux rapprochements bancaires.

Jour 3

Comptabilité des comptes fournisseurs :

- Présenter les principales spécificités du compte fournisseur,
- Comprendre la différence entre une charge et une dette,
- Maîtriser les principes des écritures liées à la comptabilité fournisseur .

Audit des comptes fournisseurs :

- Comprendre la démarche d'audit appliquée aux comptes fournisseurs et les principaux tests pouvant être réalisés,
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux,
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.

Comptabilité des provisions :

- Maîtriser les conditions de constitution de ces provisions,
- Connaître les méthodes d'évaluations.

Audit des provisions :

- Sensibiliser les participants aux risques d'audit relatifs aux provisions,
- Maîtriser les techniques d'audit des provisions,
- Apprendre à documenter et à justifier correctement les travaux,
- Savoir évaluer le résultat des tests effectués et conclure.



3 jours



• 14 au 16/03

• 13 au 15/11



Tarif :
2 850 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
2 640 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-7

A l'issue de la conférence, le participant sera capable de :

- comprendre les impacts d'IFRS 16 sur les états financiers de la société ;
- identifier les problématiques principales quant à la mise en place de cette norme.

Public

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, contrôle/audit interne, contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module est un expert Spécialistes Direction Qualité Risques.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel.

Programme

De nouvelles réalités

- Des changements majeurs pour les preneurs.
- Des changements de moindre ampleur pour les bailleurs.
- Côté preneurs : quels sont les changements ?
- Côté bailleurs : quels sont les changements ?

Les enjeux de la mise en œuvre

- Les points de vigilance comptable.
- Preneurs et bailleurs – quelques exemples.
- Toutes les fonctions de l'entreprise affectées...
- Les clés d'une transition réussie pour nos clients.
- Des solutions technologiques qui restent à identifier.

Annexes – Les points de vigilance

- Identifier une location.
- Séparer les locations au sein des contrats.
- Comptabilisation chez le preneur.
- Détermination de la durée des locations.
- Détermination des paiements à prendre en compte.
- Détermination du taux d'actualisation.
- Sous-location.
- Sale and leaseback.
- Modifications des contrats considérées comme une nouvelle location (preneurs et bailleurs).
- Modifications des contrats non considérées comme de nouvelles locations - Preneur.
- Modifications des contrats non considérées comme de nouvelles locations - Bailleur.
- Information en annexe (extraits) - Preneur.
- Information en annexe (extraits) - Bailleur.
- Dispositions transitoires.
- Dispositions transitoires - Contrats classés auparavant comme des locations simples.
- Dispositions transitoires – Autres cas.



0,5 jour



- 02/03
- 03/07
- 29/11



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AIF-16

A l'issue de cette formation, vous serez capables de :

- présenter les obligations en matière de consolidation ;
- intégrer les étapes du processus de consolidation ;
- maîtriser les principaux retraitements en IFRS ;
- connaître et savoir mettre en œuvre les principaux contrôles au sein du processus de consolidation.

Public

Cette formation est destinée....

Animation

Les animateurs de ce module sont des experts dans les processus de consolidation et l'établissement de reporting.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Règlementation :

- rappeler les obligations en matière d'établissement et de publication des comptes consolidés en France ;
- présenter les changements apportés par les IFRS ;
- rappeler les sources de la réglementation en matière de comptes consolidés.

Présentation du processus de consolidation :

- comprendre l'objectif et les intérêts d'une consolidation ;
- comprendre l'organisation et les grandes étapes d'une consolidation ;
- comprendre les conséquences en matière d'organisation du processus de consolidation et les enjeux en matière de contrôle interne.

Périmètre de consolidation :

- comprendre la notion de périmètre de consolidation ;
- savoir faire le lien entre la notion de contrôle et la méthode de consolidation à appliquer ;
- comprendre les cas d'exclusion du périmètre ;
- connaître les principales différences entre normes françaises et IFRS.

Les grandes étapes de consolidation et les contrôles clefs :

- présentation des principes applicables aux comptes consolidés et leurs conséquences ;
- illustrer le principe des retraitements de consolidation par l'examen des principaux retraitements .



2 jours



- 09 et 10/04
- 25 et 26/09
- 28 et 29/11



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : AIF-17

Améliorer la performance opérationnelle

Améliorer l'agilité de l'entreprise dans un contexte économique de plus en plus complexe, et mettre en cohérence l'évaluation de sa performance opérationnelle avec sa transcription financière.

Public

Responsables et collaborateurs des services audit interne, gestion des risques, financiers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion de la performance et en conduite de changement.

Pré-requis

Connaissances des fondamentaux de la gestion des risques et de la performance.

Le +

Un module complet construit autour de trois « business cases » facilitant la compréhension et la mise en œuvre des meilleures pratiques.

Programme

Comprendre les nouveaux modèles d'efficacité opérationnelle des entreprises.

Evaluer la performance opérationnelle de l'entreprise (effectuer une revue de la performance d'un portefeuille d'activités).

Identifier ses enjeux de façon autonome et rapide (approcher la problématique d'une filiale en mode diagnostic / plan d'actions).

Mesurer les impacts financiers des actions d'amélioration.

Mettre en œuvre les actions prioritaires avec agilité (dans le cadre de la gestion d'une crise telle qu'un accident industriel ou la perte soudaine d'une activité).

 1 jour

 16 • 10/01
• 17/04
• 06/09
• 06/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-4

Fiabiliser les prévisions de trésorerie

Maîtriser les enjeux liés à la préparation et la communication des prévisions de trésorerie.

Public

Responsables et collaborateurs des services financiers et comptables.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en prévisions financières.

Pré-requis

Connaissances comptables.

Le +

Un module pour partager avec l'ensemble des équipes de l'entreprise une méthode et des outils concrets pour fiabiliser les prévisions financières.

Programme

Comprendre la méthodologie de construction de prévisions mensuelles de trésorerie sur 12 mois (meilleures pratiques et principaux outils de production).

Sélectionner les informations pertinentes à collecter pour fiabiliser les projections.

Appréhender les principaux écueils à éviter (sélection erronée des hypothèses, outils de projection trop complexes, manque de flexibilité du modèle).

Tirer les enseignements du suivi historique de la trésorerie et procéder à l'actualisation des prévisions.

Distinguer les attentes d'une prévision de trésorerie à très court terme (organisation des flux de trésorerie, préparation des campagnes de paiement des fournisseurs, équilibrage des comptes bancaires) et à moyen terme (mise en évidence d'excédents ou insuffisances de financements).

Optimiser la communication autour des prévisions de trésorerie.

 1 jour

 16 • 11/01
• 16/05
• 18/09
• 12/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-8

Risque de taux d'intérêt et risque de change

Maîtriser les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change et choisir l'instrument de couverture approprié.

Public

Responsables et collaborateurs des services financier, comptable, trésorerie et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en optimisation de la performance financière.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux comptables.

Le +

Un module pour gérer les risques de taux et de change, et optimiser la performance financière.

Programme

Taux d'intérêt

- Appréhender les différentes natures de risque de taux d'intérêt.
- Comprendre comment la gestion du risque de taux d'intérêt peut concourir à la stratégie de l'entreprise et à sa profitabilité.
- Evaluer la profitabilité des stratégies déployées et les risques inhérents.
- Mesurer l'impact de la stratégie de gestion des taux d'intérêts sur les états financiers et la communication financière.
- Identifier les principales expositions au risque de taux dans le bilan.
- Connaître le fonctionnement d'une couverture de dette à taux fixe transformée à taux variable.
- Comprendre les modalités de comptabilisation des relations de couverture en IFRS.

Taux de change

- Appréhender les différentes natures de risque de change.
- Mettre en œuvre une politique de couverture du risque de change.
- Comprendre la couverture d'une position de change via une centrale de trésorerie.
- S'approprier le fonctionnement détaillé de certains produits (change à terme, option simple et combinaison d'options).
- Comprendre les modalités de comptabilisation des relations de couverture en IFRS (CFH, FVH, NIH).

 1 jour

 • 13/03
• 26/06
• 16/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-9

Maîtriser ses coûts d'achats

Optimiser l'efficacité de la fonction achats et favoriser la posture de business partner.

Public

Acheteurs, responsables achats, responsables process, méthodes et outils achats.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en Achats, design organisationnel, amélioration de la performance opérationnelle, supply chain, gestion des risques achats.

Pré-requis

Achats.

Le +

Accès aux best practices en matière d'optimisation des coûts et de maîtrise des coûts.
Cas pratiques pour mettre en application les concepts et partage d'expériences.

Programme

Jour 1 – Achats Indirects

L'importance des achats dans l'entreprise.

Les enjeux des achats indirects.

Les leviers de la réduction des coûts d'achats indirects.

Les nouveaux modèles opératoires pour chercher de la valeur et la sécuriser.

Les canaux d'achats par catégorie.

Les solutions Budget-Pay pour bien gérer les achats indirects.

Jour 2 – Achats Directs

L'importance des achats dans l'entreprise.

Les enjeux des achats directs.

Les leviers de l'optimisation des coûts d'achats directs.

Les leviers de la maîtrise des risques d'achats et d'approvisionnements directs.

Les processus de collaboration acheteurs-prescripteurs, acheteurs-fournisseurs, acheteurs – contrôleur de gestion /financier.

Les nouveaux modèles opératoires pour chercher de la valeur et la sécuriser.

Jour 3 – Mise en situation : cas pratiques

 3 jours

 • 24 au 26/01
• 26 au 28/03
• 19 au 21/09

€ Tarif :
2 850 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
2 550 € HT
Repas inclus

Code : PE-21

Diagnostic d'entreprise

Comprendre l'environnement financier d'une entreprise en termes de finalité, de contraintes et de risques. Etre capable de procéder à une analyse financière et d'apprécier la viabilité d'un projet.

Public

Responsables et collaborateurs des services financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Jour 1

L'environnement financier de l'entreprise en termes d'opportunités et de contraintes et sa traduction dans les comptes :

- la finalité : le résultat, la rentabilité et la création de valeur,
 - les contraintes : le financement des moyens, la liquidité et les équilibres financiers,
 - la relation Résultat/Trésorerie,
 - les indicateurs fondamentaux : CAF et BFRE,
 - la logique du financement et la compréhension de la logique bancaire.
- L'analyse financière :
- objectifs et organisation de l'analyse financière,
 - les schémas d'analyse : les soldes intermédiaires de gestion, la CAF et l'ETE, la solvabilité, la structure de financement, les fiches de dépouillement et les ratios.

Jour 2

Le diagnostic prévisionnel :

- élaboration des résultats prévisionnels,
- élaboration des tableaux de financements prévisionnels,
- notion de business plan.

 2 jours

 • 01 et 02/02
• 27 et 28/06
• 29 et 30/11

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : M-EO-1

Modélisation : optimiser ses outils de reporting et de contrôle de gestion

Apprendre les techniques de base de la modélisation financière pour transformer ses fichiers en outils pérennes, transmissibles, flexibles, cohérents et sûrs.

Public

Toute personne ayant dans ses fonctions l'élaboration de modèles de prévisions financières (business plan, prévision de trésorerie...).

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en modélisation financière.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module concret pour optimiser rapidement vos outils de reporting et de gestion.

Programme

Utiliser les principes fondamentaux de la modélisation financière.

Créer et exploiter efficacement des bases de données sous Excel.

Utiliser des contrôles de cohérence pour limiter le risque d'erreur.

Optimiser son utilisation d'Excel.

Gérer des scénarios et des simulations.

Structurer, organiser et clarifier les fichiers pour permettre une lecture plus facile de l'information.

Concevoir et présenter des "tableaux de bord", états de restitution clairs et synthétiques.

Documenter son approche et la construction de ses outils.

 1 jour

 • 08/03
• 20/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-13

Road book de l'acquisition d'entreprise

1. De l'origination au closing

Comprendre les principales étapes opérationnelles et le rôle des différents acteurs au cours d'un processus d'acquisition.

Public

CEO, CFO, M&A, Business Development, Private Equity.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module complet couvrant l'intégralité du cycle d'une transaction.

Programme

Maîtriser le processus d'acquisition d'entreprise à travers la compréhension des étapes (les différentes phases du processus et le rôle de chacun des acteurs notamment).

Comprendre les enjeux et risques des principaux types de contrats de cession (« Sell and Purchase Agreement - SPA ») avec un focus sur les différentes options relatives aux mécanismes de fixation du prix.

S'approprier les fondamentaux opérationnels des principales techniques d'évaluation d'entreprise (actualisation de flux de trésorerie, méthodes des multiples, actif net réévalué).

Connaître la nature des informations qualitatives et financières nécessaires à l'exercice d'évaluation et l'incidence de la qualité de ces informations sur les résultats obtenus.

 1 jour

 • 16/01
• 22/05
• 18/09
• 11/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-10

Road book de l'acquisition d'entreprise

2. L'intégration de la cible

Comprendre les facteurs clés de succès d'un projet d'intégration. S'approprier les meilleures pratiques et éviter les principaux écueils.

Public

CEO, CFO, M&A, Business Development.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module complet couvrant l'intégralité du cycle d'une transaction.

Programme

Appréhender le processus d'intégration (les différentes phases du processus, le rôle de chacun des acteurs) en fonction des caractéristiques de la cible et de l'intention stratégique de départ.

Comprendre les étapes clés d'un projet d'intégration, activités pré - et post-deal (meilleures pratiques).

Cerner les enjeux de communication vis-à-vis de toutes les parties prenantes.

 0,5 jour

 • 18/01
• 28/05
• 20/09
• 13/12

€ Tarif :
550 € HT
Repas non
inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : PE-11

Road book de la cession d'entreprise

Proposer une vision globale des processus de cession et partager les bonnes pratiques opérationnelles.

Public

Professionnels de l'entreprise impliqués dans les opérations de fusions-acquisitions.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en M&A (transaction, fusions-acquisitions).

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un exposé illustré par des exemples concrets d'opérations réalisées, un partage des meilleures pratiques et des écueils à éviter.

Programme

Appréhender différentes questions : pourquoi vendre ?

Quel impact pour le groupe ? Comment définir le périmètre de cession ? Quelle est la faisabilité de l'opération ?

Apprendre à justifier l'opération auprès des partenaires de l'entreprise.

Détailler les éléments d'information à préparer, le périmètre à céder.

Comprendre le déroulé d'un processus de cession type,

Présenter les supports de communication à fournir aux acquéreurs potentiels au cours du processus.

 1 jour

 • 23/01
• 01/06
• 28/09
• 20/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : PE-12

Crédit impôt recherche durable : préparer un dossier robuste

Maîtriser les paramètres critiques du dispositif du CIR et développer une méthodologie CIR « durable ».

Public

Fiscalistes, comptables, financiers, chefs de projet et R&D.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité.

Pré-requis

Connaître les principes du CIR.

Le +

Une approche process et de nombreux retours d'expérience combinant les visions de l'avocat fiscaliste et de l'ingénieur de l'industrie.

Programme

Appréhender la distinction innovation/recherche.

Établir/renforcer la méthodologie et le process CIR de l'entreprise (indicateurs pertinents, intervenants).

Analyser les facteurs de succès/faiblesses et identifier les situations de risques significatifs.

Comprendre la nature et la logique des justificatifs attendus en matière de CIR.

Intégrer les dernières évolutions administratives et jurisprudentielles sur les différents postes de dépenses.

Lister les particularités, exemples à l'appui, du CIR chez un sous-traitant agréé.

Identifier les points de complexité de la R&D externalisée (« régies », contrat de collaboration, etc.).

Anticiper le contrôle et définir un process de défense (intervenants, rôles, liens avec les autres sujets fiscaux).

Appréhender les tendances des contrôles (retours d'expérience).

Intégrer dans la démarche CIR les liens avec d'autres paramètres fiscaux ou subventions.

 1 jour

 • 10/01
• 27/03
• 13/09
• 10/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : MR-3

Contrôle fiscal informatisé (CFI)

Connaître et anticiper les risques de contrôle fiscal informatisé, avoir les bonnes réponses.

Public

Directeurs et responsables des services comptables, financiers et fiscaux. Responsables SI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contentieux fiscal.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module conçu à partir de l'expertise reconnue d'une équipe de praticiens issus pour la plupart de l'Administration fiscale.

Programme

Comprendre ce qu'est une comptabilité informatisée.

Connaître la réglementation du CFI.

Respecter les obligations fiscales en matière de conservation de données fiscales et de présentation de celles-ci en cas de CFI.

Faire face aux demandes de traitement de l'administration.

Anticiper les nouvelles obligations en matière de fichiers d'écritures comptables.

 0,5 jour

 • 23/01
• 23/05
• 10/09
• 10/12

€ Tarif :
550 € HT
Repas non
inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : MR-4

Contrôles et contentieux fiscaux : anticiper et préparer

Anticiper et préparer les situations de contrôles et contentieux fiscaux. Maîtriser ses droits.

Public

Directeurs et responsables des services comptables, financiers et fiscaux.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contentieux fiscal.

Pré-requis

Connaissances des fondamentaux comptables.

Le +

Un module pratique construit autour des expériences concrètes des intervenants en matière de contrôles et contentieux fiscaux.

Programme

Connaître le cadre processuel des contrôles et des contentieux fiscaux.

Identifier les différents intervenants internes et externes.

Mettre en œuvre efficacement les garanties offertes par la réglementation.

Faire face aux demandes et procédures périphériques au contrôle.

Gérer le recouvrement de l'impôt le temps du contentieux.

 0,5 jour

 16 • 30/01
• 12/06
• 09/10

€ Tarif : 550 € HT
Repas non inclus
Tarif préférentiel* : 490 € HT
Repas inclus

Code : MR-5

Actualité des contrôles et contentieux fiscaux

Découvrir l'orientation actuelle des contrôles et contentieux fiscaux et s'y préparer.

Public

Responsables et collaborateurs des services fiscaux, financiers, gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité d'entreprise.

Pré-requis

Connaissances des fondamentaux des contrôles et contentieux fiscaux.

Le +

Un module pratique et concret sur les contrôles et contentieux fiscaux.

Programme

Comprendre l'orientation actuelle des contrôles et contentieux fiscaux.

Se préparer à ces contrôles.

Focus sur le Crédit d'impôt recherche : tendance des contrôles, retours d'expérience...

Découvrir la nouvelle demande de l'Administration : le fichier des écritures comptables.

 1 jour

 16 • 21/03
• 03/07
• 13/11

€ Tarif : 950 € HT
Repas inclus
Tarif préférentiel* : 880 € HT
Repas inclus

Code : MR-7

Les enjeux fiscaux de l'acquisition ou de la vente d'un immeuble

Déterminer les incidences TVA sur le prix de vente d'un immeuble ou sur son prix d'acquisition.

Public

Managers et collaborateurs des services immobiliers, comptables, financiers, commerciaux et contrôleurs de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en TVA immobilière.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Cette formation présente de nombreux exemples pour favoriser une mise en œuvre opérationnelle immédiate.

Programme

Lors de la vente :

- déterminer si la dispense de TVA est applicable à l'opération ;
- définir une stratégie alternative ;
- mesurer les impacts financiers d'éventuels reversements de TVA ;
- comprendre si l'acquéreur bénéficie d'une fiscalité favorable ;
- gérer les problématiques juridiques et financières du crédit vendeur pour la TVA.

Lors de l'acquisition :

- déterminer l'ensemble des droits dus sur l'acquisition ;
- comprendre les moyens permettant de diminuer les droits ;
- vérifier que le vendeur remet une documentation fiscale qui ne génère aucun risque pour l'acquéreur (dispense de TVA).



0,5 jour



• 30/03

• 14/09



Tarif :

550 € HT

Repas non

inclus

Tarif

préférentiel* :

490 € HT

Repas inclus

Code : MR-8

Prix de transfert : identifier et limiter les risques fiscaux

Appliquer les obligations fiscales françaises afin de sécuriser la politique de prix de transfert en place et s'assurer que l'entreprise dispose d'une documentation adéquate.

Public

Fiscalistes, financiers, comptables, contrôleurs de gestion et auditeurs de groupes de sociétés.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en fiscalité internationale.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module mettant en parallèle les principes en prix de transfert et les pratiques de l'Administration et du marché.

Programme

Comprendre le principe de pleine concurrence tel que formulé par l'OCDE et la façon dont l'administration française l'interprète.

Identifier les situations pouvant générer des risques significatifs.

Connaître les conséquences d'un redressement en prix de transfert.

Connaître la législation française sur l'obligation documentaire et les pénalités prévues.

Comprendre la typologie des documentations prix de transfert généralement disponibles dans les groupes (documentation obligatoire et/ou de défense, documentation préparée en central/en local, etc.).

Connaître le contenu d'une documentation compatible avec les règles françaises et identifier les éventuelles lacunes de la documentation de la société.



1 jour



• 20/02

• 14/06

• 10/10



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : MR-9

Maîtriser les opérations douanières

Le passeport indispensable pour le commerce international

Cerner les enjeux en matière douanière relatifs à la gestion des flux internationaux. Maîtriser les règles permettant de déterminer la position douanière de tout acteur du commerce international. Connaître les procédures douanières. Se sensibiliser à la stratégie douanière grâce aux régimes économiques douaniers.

Public

Responsables fiscaux, comptables et juridiques ; responsables import/export (services douane, achats, vente, logistique) ; et leurs collaborateurs .

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en douane.

Pré-requis

Connaissances générales en commerce international.

Programme

Maîtriser les procédures douanières applicables à ses activités.

Déterminer la valeur en douane.

Identifier l'origine des marchandises.

Déterminer l'espèce tarifaire des marchandises.

Mettre en place un régime douanier à ces marchandises.

Les régimes économiques douaniers (entrepôt, perfectionnement, admission temporaire).

Utiliser des régimes de transit.

Obtenir la certification d'Opérateur Economique Agréé.

Prévenir les contrôles et les contentieux douaniers.

Le +

De nombreux exemples tirés de l'expérience des avocats spécialisés en douane animant la formation. Conseils pratiques permettant une mise en application concrète.

 2 jours

 16

• 23 et 24/05
• 14 et 15/11

€

Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Groupe de
8 personnes
minimum

Code : MR-20

L'essentiel du droit des contrats

Nouveau

Comprendre les bonnes pratiques en matière de négociations précontractuelles. Comprendre les risques de nullité des contrats . Apprendre à identifier et à négocier les clauses essentielles. Apprendre à gérer la fin des contrats.

Public

Opérationnels, juristes, directeurs financiers.

Animation

L'animateur de ce module est un expert en droit commercial.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Une formation tournée vers les aspects opérationnels de la négociation et de la gestion du risque contractuel.

Programme

I – Introduction

II – Les négociations précontractuelles

- Le cadre des négociations
- Les contrats encadrant les négociations
- La rupture des pourparlers

III – Maîtriser les conditions de validité des contrats

- La capacité de conclure les contrats
- La définition de l'objet du contrat
- L'obtention du consentement éclairé du cocontractant
- Le suivi des contrats dans le temps
- Les risques liés à la situation de dépendance économique du cocontractant

IV – Identifier les clauses essentielles

- Les clauses introductives
- Le contenu des obligations contractuelles
- Les clauses stratégiques
- Les clauses secondaires

IV – Gérer les conséquences juridiques de la fin des contrats

- L'encadrement et suivi de la durée des contrats
- La sécurisation de la période post-contractuelle
- L'organisation de la résolution des litiges
- La rupture brutale des relations commerciales établies

 1 jour

 16

• 03/05
• 10/09

€

Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : JUR-1

GDPR : se préparer au règlement européen sur la protection de données

Nouveau

Comprendre les évolutions apportées par le règlement.
Appréhender leurs implications opérationnelles.
Se préparer efficacement à l'application du règlement.

Public

Futurs DPO, Responsables « informatique et libertés »/vie privée, juristes, direction, RSSI.

Animation

Les animateurs de ce module sont avocats.

Pré-requis

Connaître les bases de la loi « informatique et libertés » est un plus.

Programme

I - Introduction

Fondamentaux juridiques.

Historique et avenir du règlement européen.

Enjeux de la protection des données personnelles.

II - Fondamentaux de la protection des données

Champ d'application du règlement.

Principes fondamentaux :

• Accountability, Privacy by Design, Privacy by default...

Notions essentielles et acteurs :

- données à caractère personnel, traitement ;
- autorité de contrôle (pouvoirs, guichet unique, etc.) ;
- comité européen à la protection des données ;
- responsables de traitements, sous-traitants ;
- DPO.

Responsabilités (responsabilité conjointe du responsable de traitement et du sous-traitant, responsabilité du DPO, etc.) et sanctions.

III - Missions du responsable de traitement et du sous-traitant

Désigner un DPO.

Réaliser une analyse d'impact (PIA : Privacy impact assessment).

Consulter au préalable l'autorité de contrôle.

Tenir un registre des activités de traitements et des failles de sécurité.

Veiller aux données particulières (données sensibles, judiciaires, protection des mineurs, etc.).

Assurer la sécurité des données :

- évaluation du niveau de sécurité ;
- mesures techniques et organisationnelles ;
- violations de données personnelles.

Gérer les droits des personnes concernées

- transparence et information ;
- droit d'accès ;
- droit de rectification et effacement (droit à l'oubli numérique) ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité ;
- droit d'opposition ;
- droit à l'oubli.

Veiller aux transferts de données en dehors de l'UE.

Se préparer à un contrôle.

Coopérer avec les autorités.

IV - Outils

Certifications et labels.

Codes de conduite.

Check list.

Veille.

Références.



2 jours



• 22 et 23/01
• 03 et 04/12



Tarif :
1 400 € HT
Repaas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : CYB-15

RH



Jean-Philippe Gouin

Associé
ERS - Total Reward & Benefits

Jean-Philippe possède près de 20 années d'expérience sur les problématiques de gestion RH, au sein de cabinets de conseil et en entreprise.

Il a été consultant enquêtes de rémunération

& Benefits au sein du cabinet Hay, puis a rejoint la direction des ressources humaines d'un des quatre principaux cabinets d'audit mondiaux en tant que Responsable Rémunération & Avantages sociaux.

Il a ensuite été consultant senior puis directeur du département rémunération du cabinet Altedia.

Diplôme

- Ingénieur Ecole Centrale de Lille



Nawal Mrani Alaoui

Senior Manager
Capital Humain

Nawal est Senior Manager au sein du département Stratégie Sociale de Capital Humain ; elle intervient pour conseiller et accompagner les entreprises dans leurs opérations de restructuration /

transformation (fermeture de site, réduction d'effectifs, cession d'activité, fusion/acquisition, mobilités externes, GPEC...), afin de minimiser les risques juridiques, économiques, médiatiques et sociaux.

Diplômes

- Sciences Po Paris (Affaires Publiques)
- Maîtrise Droit des Affaires (Paris II Panthéon Assas)
- Maîtrise Gestion des collectivités territoriales (Paris XII UPEC)
- Ecole de commerce / Master en management (Skema Business School)



Adel Boudraa

Senior Manager
Capital Humain

Adel a rejoint Deloitte en 2016. Après avoir démarré comme chef d'entreprise et développé son appétence pour les ressources humaines, il a rejoint un syndicat patronal en tant qu'animateur

des thématiques liées aux mutations de l'emploi et à l'impact des réorganisations sur le bassin (en Aquitaine et Midi-Pyrénées). Il accompagne depuis plus de 7 ans les entreprises dans leur projet de transformation.

Diplômes

- CAVEJ Droit Social
- Master 2 Langues Etrangères Appliquées Anglais / Allemand



Sandrine Josse

Senior Manager
Capital Humain

Elle accompagne depuis plus de 15 ans les Directions d'entreprise dans leur projet de transformation RH. Capitalisant sur ses expériences de RH de transition, elle conseille les entreprises dans la négociation et le

déploiement de leurs accords d'entreprise.

Diplômes

- Master 2 Coaching – Paris 2
- Master 2 Ressources Humaines – Paris 1
- Maîtrise de Droit Privé Mention Carrières Judiciaires – Paris 2
- Certifications MBTI, Clean Language



Bruno Dodart

Manager
Deloitte Learning Leadership and
Development

Bruno a plus de 13 d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation professionnelle, la conception et l'accompagnement des plans de formation

Manager d'équipe, animateur et concepteur de formation, Bruno a une forte expertise sur les sujet de développement de compétences comportementales et de rôle, en particulier les techniques d'animation et le management des équipes.

Diplômes

- Ecole Supérieure de Commerce et de Management
- Certification MBTI
- Certification TRACOM Social Style
- Certification Deloitte Business Chemistry



Véronique Child

Associée Taj
Droit social

Véronique Child est Avocat Associé en droit social et bénéficie de 20 années d'expérience dans ce domaine. Elle dirige le département droit social qui accompagne les entreprises et leurs dirigeants dans tous les domaines du

droit du travail ou du droit de la sécurité sociale.

Elle est spécialiste de tous les aspects sociaux liés aux opérations de restructuration de groupes, de sociétés ou d'entreprises (fusions, acquisitions, scissions, cessions, apports etc.).

A ce titre, elle intervient pour des fonds d'investissement et des groupes exerçant dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Diplômes

- DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) - Université de Montpellier
- DESS des droits des affaires - Université de Montpellier
- Certificat spécialisé en droit social - Université de Montpellier
- DEA droit des affaires – Université de Paris I



Charlotte Buisson

Manager
Deloitte Learning Leadership and
Development

Charlotte a une expérience de plus de quinze ans en cabinet de conseil et en entreprise, en tant que manager et chargée de mission. Elle a observé l'émergence des

risques psychosociaux dans des contextes de crise mais aussi de croissance. Formée à la psychosociologie et à la sociologie clinique, elle est convaincue d'un nécessaire dépassement des frontières disciplinaires pour saisir la complexité des situations réelles de travail, et permettre une approche plurielle des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail. Elle a rejoint l'activité Capital Humain de Deloitte en 2016.

Diplômes

- Master II TPIO (2014) – Théorie et pratique des interventions psychosociologiques dans les organisations – Paris VII
- ESLSCA (2000) – Ecole de commerce option Finance
- Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes (1998) – Rennes II



Damien Ribon

Directeur
Talent & Leadership

Damien a rejoint Deloitte en juin 2014, après plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement des personnes et de l'efficacité des organisations. Il accompagne des entreprises dans des

contextes de changement, en concevant et en facilitant des interventions afin de les aider à réaliser leur potentiel et à améliorer leur performance.

Il s'intéresse en particulier à la dynamique entre l'intention stratégique, la culture de l'organisation et les comportements requis des leaders pour que « l'ambition devienne réalité ».

Diplômes

- 2002 : Auditeur en psychologie des organisations à l'Université d'Harvard (USA)
- 1989 : Diplôme de l'Ecole Polytechnique (France)
- Accrédité aux méthodologies d'évaluation et de développement Hay/McBer



Laurence Monnet-Vernier

Associée Capital Humain
Organisation, Transformation & Talents

Laurence a 25 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines. En tant qu'associée responsable des activités Organisation Transformation et Talents du Pôle Capital Humain de Deloitte,

elle conçoit et met en œuvre avec son équipe des programmes liés à l'accompagnement humain des transformations dans leurs dimension talents, organisation et modes de travail.

Diplômes

- Avocate au Barreau de Paris
- DEA Droit privé (Paris II)



Loïc Larbodièr

Directeur
Capital Humain

Loïc a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la transformation des RH. Il a accompagné de nombreuses organisations de la définition de la stratégie à la mise en place : étude de faisabilité,

gouvernance des projets, business case, re-design des processus, implémentation de SIRH, management du Changement, etc. Il a une solide expertise dans les SIRH et a travaillé pour différents projets internationaux dans différents secteurs: retail, industrie automobile, banque, services.

Ses sujets d'expertise dans le domaine de la transformation HR : organisation, people, technologie, management de projet.

Diplôme

- Master RH



Marc Mandon

Senior Manager
Capital Humain

Les différents postes de responsabilités et de management qu'il a exercés dans l'administration de l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé, lui ont permis de développer une expertise reconnue

dans le domaine du management des organisations publiques, parapubliques et des entreprises.

Depuis plus de 17 ans dans les métiers du conseil, il s'est notamment spécialisé dans l'accompagnement des transformations des organisations ainsi que dans l'accompagnement de leurs cadres (du DG jusqu'au cadre opérationnel) sur leurs dimensions organisationnelles et managériales, le développement de leurs compétences dans le domaine, aussi que de leur leadership. Consultant – formateur, il intervient très régulièrement comme chargé de cours dans plusieurs écoles et institutions publiques de renom et de nombreuses collectivités territoriales.

Diplômes

- 2015 - Certification - profil managérial AEC
- 1998 - Certification au Management de projets industriels – Niveau II - DDTEFP
- 1992 - Master en gestion et administration des entreprises (CFA formation permanente ESCP)
- 1981- Lauréat des Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan (EMIA)



Cédric Picot

Manager
Executive Search

Cédric possède plus de 15 années d'expérience sur les problématiques de recrutement, d'intégration et de formation des collaborateurs dans les domaines du

Retail (Immobilier, Banque & Assurances) ainsi que dans l'IT à travers la division de recrutement qu'il dirige.

Diplômes

- Master Economie option Finance, Panthéon Sorbonne
- MBA Haute Finance Internationale, IFG
- Certifications : Carte Transaction, IOBSP & CIF (RNCP 313)

Responsabilité Sociale Entreprise



Julien Rivals

Associé
Deloitte Développement Durable

Julien anime les activités en RSE et a près de 15 ans d'expérience professionnelle exclusivement dédiée au conseil et à l'audit en RSE. Il est un spécialiste reconnu du reporting extra-financier et de la mesure

des impacts environnementaux et sociaux des entreprises. Il est intervenu auprès de nombreux acteurs de taille et de secteurs divers, dont de nombreux groupes d'envergure internationale. Expert-comptable et spécialiste de la RSE, il travaille notamment sur les liens entre financier et extra-financier et développe des services en matière de reporting intégré.

Il est notamment le co-auteur de « Le développement durable, le management de l'entreprise responsable » (Ed. d'Organisation, 2005), le rédacteur du guide du Medef sur le reporting RSE (2012), auteur d'un mémoire d'expertise comptable sur la RSE (2013) et de nombreux benchmarks, études et articles sur la RSE et le développement durable depuis 2000.

Diplômes

- Diplômé d'expertise comptable
- Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux



Katherine Salès

Manager
Deloitte Développement Durable

Katherine est manager au sein de Deloitte Développement Durable. Avec une formation d'avocate complétée par une formation à distance en écologie, ainsi qu'un master 2 (en cours) pluridisciplinaire en biodiversité,

Katherine a plus de 12 ans d'expérience dans le domaine de l'environnement, notamment en biodiversité.

Avant de rejoindre Deloitte, elle a travaillé durant six ans au sein du cabinet d'avocats Savin Martinet Associés, spécialisé en droit de l'environnement, puis au sein de Dervenn, société de travaux, études et conseil dans le domaine du génie écologique et de la biodiversité. Au sein de Deloitte, Katherine est en charge d'études pour le compte des institutions européennes, notamment sur la question des dommages environnementaux. Elle accompagne également l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Elle réalise par ailleurs des missions de conseil pour des clients privés, en vue d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités.

Diplômes

- Master 2 Bioterre – Biodiversité, Territoire, Environnement (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) - 2018
- « Conseiller en écologie » (Educatel)
- Barreaux de Paris (omission volontaire) et de New York
- LL.M. in International Legal Studies (The American University - Washington College of Law, Whashington, DC)
- Maîtrise Droit des Affaires + DEJA droit anglo-américain (Université Paris X - Nanterre)



Sébastien Soleille

Directeur
Deloitte Développement Durable

Sébastien Soleille est directeur au sein de Deloitte Sustainability Services. Avec une formation d'ingénieur complétée par une spécialisation en économie et en management de l'environnement, il

a plus de 14 ans d'expérience dans l'énergie et le conseil en environnement. Avant de rejoindre Deloitte, il a travaillé à l'INERIS comme économiste de l'environnement où il effectuait notamment des études technico-économiques sur des secteurs énergétiques (production d'électricité, raffinage) pour le compte du ministère en charge de l'Environnement.

Chez Total Raffinage Marketing, il a coordonné pendant quatre ans les programmes de R&D sur la conversion de la biomasse et la production de biocarburants. Il a également été coordinateur développement durable de Total Energies Nouvelles pendant plus de deux ans et a ainsi coordonné les aspects développement durable des activités de Total liées aux énergies renouvelables (énergie solaire et biocarburants). Il a occupé un poste opérationnel en raffinerie. Il a également coordonné la labellisation Total Ecosolutions des produits et services de Total Marketing et Services et de Total Energies Nouvelles (carburants, lubrifiants, fluides spéciaux, services éco-performants, etc.).

Diplômes

- MINES ParisTech /ISIGE – MSc. in Environmental Management
- Ecole nationale génie rural, eaux et forêts (ENGREF)
- Ecole Polytechnique

Immobilier



Arnaud Chevillat

Directeur
Real Estate Advisory

Arnaud Chevillat a rejoint Deloitte en 2010 au sein de l'équipe Real Estate en Conseil technique et Développement durable. Il a auparavant travaillé pendant 7 ans dans le property management et le suivi de travaux.

Durant ses 12 ans d'expérience, Arnaud a acquis une grande expérience dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de due diligence technique d'immeubles, et d'accompagnement aux labellisations environnementales Leed et Breeam.

Arnaud intervient également auprès de l'Université d'Evry pour la formation en management du patrimoine immobilier; ainsi qu'auprès de l'Université de Paris X.

Diplômes

- Ingénieur Thermique INSA / ENSIATE
- BREEAM International Assessor



Nabil Boughnim

Assistant directeur
Real Estate Advisory

Nabil Boughnim a rejoint Deloitte en 2014 au sein de l'équipe Conseil Technique et Développement Durable. Il a auparavant travaillé pendant plus de 12 ans dans le conseil en construction

durable et la gestion de projet de construction. Durant ses 12 ans d'expérience, Nabil a acquis une grande expérience dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'accompagnement aux labellisations environnementales HQE, LEED Et Breeam.

Nabil est accrédité LEED® (Building Design & Construction) depuis 2008 et intervient également auprès de l'ESTP pour l'animation d'un module dans le cadre du mastère spécialisé Management de l'Immobilier tertiaire.

Diplômes

- Ingénieur Génie Industriel – Ecole Centrale Paris
- LEED® AP



Vincent Fallas

Associé
FA Valuation

Vincent Fallas a rejoint Deloitte en 2005 pour développer l'activité modélisation financière en France. Il a auparavant travaillé pendant 5 ans dans le département « Corporate Finance » d'un confrère. Durant

ses 13 ans d'expérience en conseil financier, Vincent a acquis une grande expérience dans le développement et la revue de modèles financiers utilisés dans des contextes de transaction, de gestion, de restructuration, de financement de projet ou d'évaluation d'actifs et de sociétés. Vincent anime également des formations externes ou internes, et il co-anime certains modules du cours d'évaluation financière de la majeure IFAC à HEC.

Diplôme

- ITPE



Olivier Gerarduzzi

Directeur
FA FSI & Real Estate Advisory

Grace à un parcours de près de 15 ans dans le conseil en immobilier, Olivier Gerarduzzi possède une connaissance approfondie des marchés immobiliers français ainsi que des attentes des investisseurs, des prêteurs et

des utilisateurs.

Il publie deux fois par an le Paris Crane Survey, étude qui recense la production neuve de bureaux à Paris et en petite couronne.

Diplômes

- Member of the Royal Institution of Chartered Surveyors
- Registered Valuer
- DESS Ingénierie Immobilière (2001)
- DESS Droit Immobilier (2000)



Jennifer Bryant

Consultante
Real Estate Advisory

Jennifer Bryant a rejoint Deloitte en 2017 au sein de l'équipe de conseil technique et de développement durable. Auparavant, elle a travaillé pendant 2 ans dans le cabinet d'architecture Foster + Partners

et sur des problématiques de développement durables à l'entreprise internationale. Jennifer a acquis une expérience sur les problématiques de développement durable sur les projets immobiliers. Elle est spécialisée dans les matériaux durables, l'évaluation du cycle de vie, la santé et le bien-être. Elle a conseillé des acteurs internationaux sur la conformité aux certifications LEED® et WELL®.

Diplômes

- Conception et Technologie Industrielle – Brunel Université, Londres
- WELL Accredited Professional

IT



Marwan Bou Nader

Manager
Customer Management

Fort d'une expérience solide de 9 ans dans le domaine du CRM, Marwan a contribué à plus de 19 projets CRM en effectuant différents types de missions impliquant des responsabilités variant du conseil à la gestion

du projet.

Certifié développeur et consultant, Marwan maîtrise à la fois les aspects techniques et fonctionnels des projets Salesforce.

Diplôme

- Ingénieur Electrique & Mécanique, option Télécommunications et Réseaux Informatiques - Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Beyrouth (ESIB), Université Saint-Joseph, Liban



Sébastien Denoual

Senior Manager
Technology Advisory

Sébastien dispose de 18 d'expérience combinant conseil, pilotage opérationnel de grands projets SI et management d'équipes IT. Il a plus particulièrement développé une expertise en matière de méthodes,

organisations et architectures agiles. Il peut ainsi intervenir avec des approches innovantes sur un large spectre de problématiques : cadrage/pilotage de programmes, gestion de portefeuille, stratégie IT & digitale, optimisation de la fonction IT, transformation agile. Il contribue activement chez Deloitte au développement des offres pour accompagner nos clients dans l'adoption de l'agilité à grande échelle (Agile Operating Model, Agile IS, Agile Change management).

Diplômes

- Ingénieur Arts et Métiers ParisTech 1997
- MBA IAE Paris Sorbonne 2007
- SAFe Program Consultant, Management 3.0, Certified Scrum Master



Julien Reguis

Senior Manager
Technology Advisory / Deloitte Digital

Julien est Senior Manager au sein de la ligne de service Technology Advisory. Il bénéficie d'une expérience de 12 ans en conseil en management des systèmes d'information.

Il est récemment intervenu sur des missions de stratégie IT, d'audit et de réorganisation SI, de M&A IT, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'assistance au pilotage de programme de transformation, d'urbanisme et d'architecture d'entreprise, et de coaching dans des contextes de transformation Agile.

Diplômes

- 2004 / Mastère HEC / Mines ParisTech, management des systèmes d'information
- 2003 / Ingénieur Arts et Métiers ParisTech
- Certifié TOGAF® 9.1 niveau 1



Anne Sultan

Associée
Audit et gestion des risques en Système d'Information

Anne Sultan bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de l'audit et de la gestion des risques en Systèmes d'Information. Au cours de son expérience en

audit et en conseil IT, Anne a acquis des savoir-faire significatifs dans :

- l'assistance à l'audit interne de grands groupes pour la définition et le déploiement du plan d'audit IT aussi bien que pour la mise en conformité des processus avec la Loi Sarbanes-Oxley ;
- l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage de projets informatiques (implémentation de solution, mise en place de plans de secours informatiques) ;
- l'audit informatique, l'audit d'application, l'audit de projet, l'audit de processus informatisés (expertise en « Revenue Assurance ») dans un contexte réglementé ;
- la sécurité des Systèmes d'Information (gouvernance, continuité d'activité, protection des actifs) ;
- l'audit de données sous l'angle Data Analytics.

Diplômes

- Telecom Ecole de Management
- Certifications :
 - CISA – Certified Information Systems Auditor
 - ITIL V3 Foundations



Grégory Abisoror

Associé
ERS Risk Advisory IS

Grégory Abisoror, 39 ans, diplômé de l'EDHEC, CISA, CIA, CISM, est Associé Risk Advisory spécialisé dans la gestion des risques des systèmes d'information. Il bénéficie d'une expérience de 18 ans dans les domaines

de conseil en gestion des risques des systèmes d'information et de l'audit des systèmes d'information, acquise auprès d'un grand cabinet d'audit et d'une grande société de conseil. Au sein de Risk Advisory, il apporte ses compétences à des clients de tous secteurs et de toutes tailles, dans l'évaluation et l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de leurs systèmes d'information. Il dirige également les services Audit Analytics et Software Asset Management de Deloitte en France.



Florence Yevo

Manager
ERS Risk Advisory IS

Florence Yevo, est diplômée de l'université de Paris Dauphine. Certifiée ITIL foundation, Florence dispose de 7 ans d'expérience dans l'audit et le conseil SI dont 4 ans dans la revue de licence pour le compte de grands

éditeurs. Elle a également travaillé pendant 2 ans en Grèce, dans une institution financière en tant qu'auditrice des SI en interne. Florence dispose de connaissances pointues dans les règles de licences des principaux éditeurs. Elle a ainsi pu travailler dans des secteurs d'activité variés tels que la banque, les télécoms, ou encore l'industrie.



Antoine Gajac

Directeur
Audit et gestion des risques en Système
d'Information

Antoine Gajac dispose de 15 années
d'expérience en audit et conseil des systèmes
d'information. Il gère des projets et missions
d'audit en systèmes d'informations dans des

entreprises de dimension internationale et de taille moyenne où les
systèmes d'informations sont clés. Au cours de son expérience, il a
développé des compétences autour des thèmes suivants :

- l'assistance à l'audit interne dans le cadre de l'évaluation du
contrôle interne (audit informatique, audit de processus, analyse
de la qualité des données, formations) ;
- la coordination et gestion de missions d'audit des systèmes
d'information (Processus financiers, RH, Operations, IT) et de revues
de contrôle interne dans le cadre du commissariat aux comptes
notamment pour des clients soumis à la loi Sarbanes-Oxley ;
- l'audit et conseil en environnement SAP, notamment au travers de
projets d'Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la mise en œuvre
de la solution de gestion des autorisations SAP GRC, revue de
migrations, revues de paramétrage, gestion et implémentation des
autorisations sous SAP.

Diplômes

- ISIM – Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier
- Certifications : CISA –Certified Information System Auditor (2009) ,
CRISC – Certified in Risk and Information system, ITIL V3, Module
SAP R/3 SD (Sales & Distribution).



Fanny Communal

Senior Consultante
ERS Risk Advisory IS

Fanny Communal, diplômée en Conseil en
Management, Organisation et Stratégie,
de l'Université Montpellier I, est Senior
Consultante Risk Advisory spécialisé
dans la gestion des risques des systèmes

d'information. Certifiée ITIL foundation, ITIL Service Strategy et
ITIL Service Offerings and Agreement, Fanny dispose de 4 ans
d'expérience dans le conseil SI dont plus de 3 ans sur des missions
de Software Asset Management (SAM).

Fanny a effectué des missions de management de transition SAM.
Elle dispose d'une bonne connaissance des règles de licences des
principaux éditeurs. Au travers de ses différentes expériences, elle a
également pu se familiariser avec les principaux outils du marché.



Charles-Henri Léandre

Manager
ERS Risk Advisory IS

Charles-Henri Léandre, diplômé de HEC Paris,
est certifié ITIL foundation. Au cours des cinq
dernières années, Charles-Henri a développé
une expérience approfondie dans les
domaines du Software Asset Management,

des revues de licences logicielles et de l'audit informatique.

En tant que Manager pour Deloitte, il a mené de nombreuses
revues de licences pour de grands éditeurs logiciels tels que IBM ou
Microsoft et a assisté des grands comptes dans la mise en place de
leur gestion des actifs logiciels.



Omar Khal Letaief

Senior Consultant
ERS Risk Advisory IS

Omar Khal Letaief, diplômé de TELECOM est
Senior consultant. Certifié ITIL foundation,
CISA, Omar est spécialisé dans l'audit et le
conseil relatif à la conformité de la gestion
des licences de logiciels informatiques (IBM,

Microsoft, Oracle, HP...) et la mise en œuvre de solutions SAM.

Omar a eu l'occasion de conduire des projets de grande envergure
tels que l'évaluation des risques liés à la non-conformité logicielle et
la mise en place d'outils adéquats en vue d'une homogénéisation du
parc informatique d'une grande entreprise.



Bastien Muto

Analyste
ERS Risk Advisory IS

Bastien est un consultant de l'équipe Technology Risk Solution au sein de Risk Advisory - Deloitte France.

Élève ingénieur en double diplôme, en parallèle de son master à l'Institut Supérieur

de l'Électronique et du Numérique (ISEN) de Lille, il a réalisé son stage de fin d'étude au sein du cabinet Deloitte dans le cadre d'une maîtrise en Gestion de l'Innovation à l'École de Technologie Supérieure de Montréal. Ce double cursus lui a permis d'approfondir son savoir-faire en management de l'innovation et de conforter ses compétences en technologie de l'information.

Au sein du cabinet, Bastien travaille principalement sur des sujets de RPA, grâce à son expertise acquise sur les différents outils de robotisation.

Diplômes

- Master High Technologies and Innovation Design (Institut Supérieur Electronique et Numérique de Lille)
- Double diplôme : Maîtrise en Gestion de l'Innovation (École de Technologie Supérieure, Montréal)

Certification

UiPath



Hervé Schauer

Associé
Directeur Général de HSC
Expert de justice, cour d'Appel de Versailles
Consultant Senior SSI

Hervé Schauer est un expert renommé internationalement en sécurité des systèmes d'information. Après des études

d'informatique à l'Université Paris 6 (Jussieu), il s'affirme très tôt comme un des pionniers de la sécurité informatique en France, avec (entre autres) la publication dès 1987 d'une série d'articles sur la sécurité Unix et la détection d'intrusion.

En 1989 il fonde son propre cabinet (Hervé Schauer Consultants). Il est l'inventeur du relayage applicatif (proxy firewall) pour l'agence française de l'espace (CNES) en 1991, présenté au Usenix Security Symposium en 1992, mais n'a pas breveté son invention, ainsi celle-ci a été utilisée librement par la suite dans la majorité des firewalls commerciaux. Hervé Schauer a publié ou contribué à de nombreux ouvrages et articles, notamment sur la sécurité Internet, le cloisonnement de réseaux, dont il est à l'origine, l'authentification, la sécurité des technologies sans fil, les normes ISO 27001 et ISO 27005, etc.

Hervé Schauer est conférencier invité et instructeur lors de nombreuses conférences spécialisées en Europe et au-delà. Il est conseiller scientifique pour plusieurs start-ups, des entreprises établies et des sociétés de capital-risque. Hervé Schauer a également des responsabilités dans de nombreuses associations, il anime notamment le groupe Sécurité Unix et Réseaux de l'OSSIR depuis 1989, a cofondé l'OSSIR et les chapitres français de l'ISOC et de l'ISSA, a lancé le Club 27001 (chapitre français de l'ISMS Users Group) et il est administrateur du Clusif, du Club 27001 et de l'OSSIR. Hervé Schauer est correspondant régulier sur la sécurité de l'information auprès de journalistes de la presse spécialisée.

Diplômes

- Auteur : Sécurité des réseaux sans fil, Sécurité internet/intranet, Sécurité réseaux TCP/IP, Sécurité du commerce électronique, Sécurité réseaux sous Unix, Sécurité Unix.
- Co-auteur : Implémentation des normes ISO27002 et ISO27001, Initiation aux PKI, SO27001 Lead Auditor, ISO27001 Lead Implementer, Gestions de risques SSI, ISO 27005 Risk Manager.
- Formateur : Sécurité des réseaux sans fil de 2000 à 2002, Sécurité internet/intranet de 1991 à 2005, Sécurité réseaux TCP/IP de 1990 à 1997, ISO27001 Lead Auditor, Implémentation des normes ISO27002 et ISO27001, ISO 27001 Lead Implementer, Gestions de risques SSI / ISO 27005, RSSI, ISO22301 Lead Implementer et ISO22301 Lead Auditor.



Mickaël Bittan

Associé
ERS Cyber

Michaël est l'associé responsable des activités Cyber Risk Services de Deloitte France. Il dispose de plus de 16 ans d'expériences dans le Conseil en Sécurité des Systèmes d'Information. Il débute sa carrière en 2000

chez Bull comme consultant sécurité, puis architecte sécurité et directeur technique. En 2012, il prend la direction de l'entité sécurité du groupe Altran, puis devient en 2013 le directeur Risk & Security de Devoteam pour la France

Diplômes

- Maîtrise en Droit Privé / Spécialisation Droit des Nouvelles Technologies
- PMI



Chloé Chabanol

Senior Manager
Cyber Risk Services
Crisis & Business Continuity Management

Chloé est Senior Manager en Gestion de crise et Continuité d'activité au sein de l'activité Cyber Risk Services.

Elle dispose de près de 9 ans d'expérience.

Ayant elle-même suivi un certain nombre d'entraînements à la gestion de crise, elle a été formée par différents corps de métier, aussi bien dans le secteur civil (journalistes, coach) que dans le secteur militaire (gendarmerie).

Son parcours lui a permis de construire et former des cellules de crise et d'organiser plus d'une trentaine d'exercices de simulation de crise, ciblant aussi bien des cellules de crise à vocation opérationnelle (DSI, Métiers) que le Board de certaines entreprises.

Diplômes

- Diplômée de l'INHES-J
- Diplômée de l'Université Panthéon-Sorbonne – Master Gestion globale des risques et des crises

Contrôle interne



Cyril Naudin

Directeur
Deloitte Forensic

Cyril Naudin est Directeur au sein de l'équipe Deloitte Forensic. Il est spécialiste Forensic et intervient sur un grand nombre d'investigations de fraude, contentieux, arbitrages (nationaux et internationaux),

d'audit interne et externe en France et dans le monde (Angleterre, Bénin, Brésil, Belgique, Congo, Etats-Unis, Malte, Maroc, Portugal, Espagne, Suède). Il a rejoint Deloitte en 2000 et a acquis 14 années d'expériences au sein de Deloitte Forensic après avoir travaillé 3 ans en audit. Il mène des investigations de fraude sur les thématiques de détournement d'actifs, de manipulations des états financiers ou d'allégations de corruption. Il intervient également dans le contexte d'enquêtes initiées par les autorités. Il participe à des démarches préventives, notamment à la mise en place de programmes de compliance anti-corruption.

Il a élaboré et anime périodiquement des séminaires de formations sur les risques de fraude et de corruption (prévention et détection) destinés à des groupes nationaux ou internationaux.

Diplômes

- Diplôme d'Expertise-Comptable
- Master Comptabilité Contrôle Audit



Julien Hornacek

Senior Manager
Risk Advisory

Julien dispose d'une expérience approfondie sur des missions de mise en place et d'animation de dispositifs de gestion des risques et des crises, de cartographie des risques majeurs, de revue de processus de gestion des risques, d'audit interne, d'analyse

et de mise en place de dispositifs de contrôle interne.

Il a commencé sa carrière chez la banque Fortis (devenue Abn Amro), avant de rejoindre Marsh (leader mondial en courtage d'assurances & gestion des risques) en 2014, puis Deloitte en 2016.

Diplômes

- Edhec Business School / 2004 - 2007
- Licence Mathématiques Appliquées / 2000 - 2004



Antoine de Sars

Directeur
Enterprise Risk Services in France

Successivement Auditeur Interne International puis consultant dans un cabinet de conseil de en Management, Antoine a rejoint l'équipe Risk Advisory de Deloitte.

Ses principales expertises couvrent :

- la définition de l'organisation, de la Gouvernance des méthodes et outils de fonctions GRC (Governance, Risk and Compliance) ;
- l'assistance à la conception ou à l'amélioration des méthodologies et des process ;
- l'audit : diagnostic des dispositifs de lutte contre la fraude et audits anti-fraude en France et en Afrique.

Diplômes

- MBA EGADE Tec de Monterrey (Mexico)
- Master in International Business Montpellier Business School
- BSc Degree in Finance and Audit, Bradford University School of Management (UK)



Marc Duchevet

Associé
Risk Advisory

Associé en charge chez Deloitte de l'activité Risk Advisory sur les secteurs industrie, services et secteur public.

Marc anime le module contrôle interne pour le Certificat Administrateur de Sociétés IFA / Science Po.

Diplômes

- Certified Internal Auditor (CIA)
- Expert Comptable
- DESS de Droit Fiscal
- ESC Toulouse

Information financière



Antoine Robert

Directeur
Opérations financières

Antoine fait partie des meilleurs praticiens de notre firme en matière de reporting financier et d'application des normes comptables françaises et internationales (IFRS), expérience acquise au travers de chantiers de conversion

de référentiel comptable et de différentes missions conseil IFRS.

Il est notamment en charge des traitements comptables complexes, des évolutions comptables majeures et de la communication financière.

Diplômes

- Dess de Droit Fiscal – Université de Bourgogne 2002
- MSTCF – Université de Bourgogne 2001



Brigitte Raffegau

Directeur
ERS Opérations financières

Brigitte fait partie des meilleurs praticiens de notre firme en matière de reporting financier et application des normes comptables françaises et internationales (IFRS), expérience acquise au travers de chantiers

de conversion de référentiel comptable et de différentes missions conseil IFRS.

Elle est notamment en charge des traitements comptables complexes, des évolutions comptables majeures et de la communication financière.

Diplôme

- Maîtrise de Sciences de Gestion – Université Paris IX Dauphine - 1994



Tristan Moulin

Manager
Reporting Consolidé

Tristan Moulin participe à des missions d'assistance à la consolidation et à la production de reporting consolidés. Tristan intervient également sur des projets d'implémentation d'outil de consolidation

ainsi que sur des projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'applications de reporting consolidé.

Diplôme

- Master ESC Grandes Ecoles – ESC Saint-Etienne – 2010



Franck Chéron

Associé
ERS - Total Reward & Benefits

Franck a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la rémunération et des avantages sociaux. Il dirige une équipe de 40 consultants en charge d'audit, de modification / conception et de mise en place

des régimes de protection sociale (retraite, prévoyance, santé) aussi bien en France qu'à l'international.

Franck est également expert dans la prévoyance et des frais de santé ainsi qu'au niveau des régimes à prestations / cotisations définies notamment pour les dirigeants.

Il a géré la coordination des projets internationaux au sein du Group Mercer et a travaillé en tant que Senior Consultant responsable de l'activité Prévoyance chez Towers Perrin.

Diplômes

- DESS en techniques assurancielles et management des risques (Dauphine)
- DEA de macroéconomie (Sorbonne)



David Melki

Associé
FSI Risk Advisory

David Melki a près de 14 ans d'expérience professionnelle dont 12 ans au sein du département Risk Advisory de Deloitte. Spécialiste des activités de marché et des normes comptables internationales

relatives aux instruments financiers, David dispose d'une très bonne connaissance des trésoreries de groupes et des problématiques relatives à la gestion et à la comptabilisation des instruments financiers.

Il a débuté son parcours professionnel comme opérateur de marché sur les produits de taux et de change à la Société Générale avant de rejoindre le département Risk Advisory de Deloitte en 2001.

Il supervise l'audit de la trésorerie et des activités de gestion des risques de plusieurs de nos grands clients et a par ailleurs effectué de nombreuses missions de conseil auprès de grands clients industriels et bancaires dans les domaines de la gestion des risques financiers et du risk accounting (dans le cadre de mise en œuvre de normes comptables, de refonte de processus comptables ou de consultations techniques).

Diplômes

- EDHEC – Option Finance
- Maîtrise d'Economie (Macroéconomie / Gestion financière), Université Paris II Panthéon Assas



Jérémie Levy

Senior Manager
Capital Humain – Actuarial, Rewards and Analytics

Jérémie Levy, actuaire qualifié, est spécialisé dans l'évaluation actuarielle et la comptabilisation d'engagements sociaux relatifs aux normes IAS19 et IFRS2. Il possède

également de l'expérience dans le conseil en rémunérations.

Il intervient sur des projets internationaux de coordination de passifs sociaux de multinationales, d'audit de grands groupes mais aussi sur des domaines relatifs à la prévoyance et les frais de santé. Il est aussi le co-responsable de la veille technique au sein du département et en lien avec la fonction technique de Deloitte.

Jérémie encadre de nombreux juniors et transmet son expertise aux plus jeunes dans le cadre de formation interne dispensée aux nouveaux arrivants (IAS 19 et/ou IFRS 2).

Diplômes

- Master 2 d'actuariat, Université Paris-Dauphine
- Actuaire diplômé, Institut des Actuaire



Olivier Lagrée

Principal
Conseil Transformation Service

Olivier Lagrée, Principal au sein de Deloitte Conseil, est un spécialiste du développement du leadership, de la gestion des talents et de la conduite de changements stratégiques.

Formé à la sociologie d'entreprise par

Renaud Sainsaulieu, Olivier accompagne depuis 25 ans des managers et des dirigeants, depuis l'émergence d'un besoin et d'une volonté de transformation jusqu'à l'intégration des changements dans le quotidien des organisations. Son parcours professionnel, partagé entre le conseil en management et des responsabilités RH opérationnelles, lui a permis d'intervenir dans de nombreux secteurs d'activité (Industrie et Services, Banque et Assurance, Secteur public). Animateur régulier d'événements à forts enjeux, Olivier est passionné par la digitalisation du monde du travail et en a, dès 2001, formalisé les enjeux dans l'ouvrage « e-Management ou comment les nouvelles technologies transforment le rôle du manager » paru chez Dunod.

Diplômes

- Certification Active Learning Coaching, HEC
- Certification Leadership Architect, Lominger Institute
- DESS Emploi et Développement Social, Sciences Po
- ESSCA
- Licence Analyse Economique, Rennes I



Séverine Guy

Associée
ERS Conso

Forte d'une expérience approfondie de l'ensemble des processus de comptabilité, de consolidation et de reporting acquise tant en cabinet de conseil qu'en tant qu'opérationnelle dans des groupes

industriels, Séverine Guy dirige des projets de transformation de la fonction finance (réorganisation et optimisation des processus, mise en place/refonte de systèmes de reporting consolidé), aussi bien que des missions d'assistance à la production des comptes consolidés.

Diplôme

- ESLSCA



Sophie Chaperon

Associée
ERS Opérations financières

Sophie Chaperon a plus de 20 ans d'expérience professionnelle et est l'interlocuteur de référence au sein de Deloitte en France sur tous les sujets relatifs à l'information financière et la communication

financière des sociétés cotées.

A ce titre, elle accompagne l'ensemble des clients de Deloitte, de toutes tailles, dans la conduite de leurs opérations financières soumises au visa de l'AMF et est en charge des relations avec les services de l'AMF dans le cadre de l'obtention des visas.

Elle dispose ainsi d'une expérience très étendue en matière d'introductions en bourse, de scissions, d'opérations secondaires d'offre au public, d'OPA/OPE ou encore de fusions, etc.

Sophie est membre de la Commission consultative « Opérations et information financières des émetteurs. »

Diplômes

- Ecole de Management de Grenoble
- Commissaire aux comptes

Gestion



Jean-Philippe Grosmaître

Associé
FA Reorganisation Services

Jean-Philippe a plus de 19 ans d'expérience entre le conseil (8 ans) et les opérations (11 ans), dont 13 ans dans des contextes de fusions-acquisitions ou d'opérations de redressement pour un panel très diversifié

d'entreprises, tant par leur taille (groupes mondiaux, entreprises françaises, PME, etc.), que par leur nature (filiales de groupes, holdings, groupes familiaux, groupes cotés, sociétés sous LBO). Jean-Philippe Grosmaître est un spécialiste du diagnostic de performance opérationnelle qui permet très rapidement d'identifier, de quantifier et de mettre en œuvre les priorités d'amélioration de performance d'une cible d'acquisition ou d'une entreprise sous-performante.

Diplômes

- Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris
- MBA de l'INSEAD



David Melki

Associé
FSI Risk Advisory

David Melki a près de 14 ans d'expérience professionnelle dont 12 ans au sein du département Risk Advisory de Deloitte. Spécialiste des activités de marché et des normes comptables internationales

relatives aux instruments financiers, David dispose d'une très bonne connaissance des trésoreriers de groupes et des problématiques relatives à la gestion et à la comptabilisation des instruments financiers.

Il a débuté son parcours professionnel comme opérateur de marché sur les produits de taux et de change à la Société Générale avant de rejoindre le département Risk Advisory de Deloitte en 2001. Il supervise l'audit de la trésorerie et des activités de gestion des risques de plusieurs de nos grands clients et a par ailleurs effectué de nombreuses missions de conseil auprès de grands clients industriels et bancaires dans les domaines de la gestion des risques financiers et du risk accounting (dans le cadre de mise en œuvre de normes comptables, de refonte de processus comptables ou de consultations techniques).

Diplômes

- EDHEC – Option Finance
- Maîtrise d'Economie (Macroéconomie / Gestion financière), Université Paris II Panthéon Assas



Anthony Barbey

Manager
Modelling & Project Finance Financial
Advisory

Anthony est un manager spécialisé en Business Modelling et Project Finance. Après trois ans dans le service Transaction Services de Deloitte, où il a aidé les

groupes de sociétés et les fonds de private equity à compléter les processus de due-diligence du côté la vente ou de l'achat, il a rejoint le département de Modelling en 2016. Il a conseillé les moyennes et grandes entreprises, en les aidant à divers projets de développement et d'examen de projets.

Diplôme

- Master in Finance, ESSEC



Magali Testard

Associée

Responsable de la ligne de service Achats et Supply Chain

Magali Testard a plus de 20 ans d'expérience en Conseil Achats et Supply Chain auprès des grandes entreprises et des Fonds d'investissement. Magali a démarré sa carrière

chez KPMG, a été directrice du Conseil en Achat chez Central Cost et a travaillé chez Accenture pendant 8 ans où elle était Partner en charge de la practice Sourcing & Procurement avant de rejoindre Deloitte en 2014. Elle dirige le département « Conseil Achats et Supply Chain » et à ce titre est membre du comité de direction Consulting. Magali a mené plusieurs missions d'envergure pour des sociétés des secteurs aéronautique & défense, chimie, grande consommation, banque & assurance sur des problématiques achats et supply chain. En matière d'Achat, elle a notamment géré des programmes de transformation, de définition de stratégie des achats, de réduction des coûts d'achats directs et indirects, de création de modèles opératoires et organisationnels innovants, de mise en place de processus d'open innovation, de collaboration entre les acheteurs et les différentes parties prenantes de l'entreprise et de mesure de la performance. Ce parcours lui permet de disposer d'une expertise approfondie des problématiques achats, supply chain de gestion des risques, de mise en place de modèles opératoires adaptés. Elle intervient régulièrement sur ces sujets auprès des directions générales, directions des opérations et directions des achats.

Diplômes

- ESSEC – MS Gestion des Achats Internationaux
- APICS – Basics of Supply Chain Management

Transaction



Charles Bédier

Associé
FA Corporate Finance Advisory

Charles Bédier a plus de 20 ans d'expérience en M&A, à Paris et à Londres, et plus de 30 Mds€ de montant cumulé d'opérations réalisées, dans un large éventail de secteurs d'activité (immobilier, distribution, biens de

consommation, TMT, biens d'équipement, santé) pour le compte de clients corporate et de fonds d'investissement.

Responsable Europe du secteur Media & Télécoms pendant 6 ans au sein de l'équipe M&A de SG CIB (2002-2008), Charles a occupé précédemment les fonctions de Managing Director M&A (France) chez Deutsche Bank entre 1998 et 2002, après avoir exercé chez UBS Warburg de 1994 à 1998 et chez un confère en Corporate Finance de 1988 à 1994.

Il a rejoint le département « Financial Advisory » de Deloitte en 2008 pour prendre la responsabilité de l'activité conseil en fusions-acquisitions en France.

Diplôme

- Ecole Polytechnique (X-85)



Lucile Regnault

Directeur
Fusions & Acquisitions

Lucile est directrice fusions & acquisitions Midcaps, en charge notamment des secteurs des biens de consommations, de l'industrie, des services et de celui du loisirs / tourisme au sein de Deloitte Finance.

Elle a effectué un parcours dual entre le conseil en opérations sur les marchés de capitaux (Equity Capital Markets) et le conseil en opérations de fusions & acquisitions en France qu'à l'international. Spécialiste Midcaps, elle a traité des opérations de toute tailles allant de 20 à 500 M€ pour le compte d'entrepreneurs, de familles ou de fonds d'investissements.

Diplômes

- Maîtrise d'économétrie et de mathématiques appliqués
- Master de méthodes scientifiques de gestion



Bleuzen Pech de Pluvinel

Associée
Intégration Post-fusion et M&A Operations

Bleuzenn Pech de Pluvinel bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans dans le domaine du conseil en stratégie et management et du conseil en transaction, sur les aspects opérationnels et

commerciaux. Elle a accompagné de nombreux clients, grands comptes et entreprises cotées sur des opérations internationales de grande envergure avec une forte dimension internationale.

Bleuzenn a acquis une expérience significative sur les sujets suivants : elle conseille sur le cycle de vie complet des transactions, de l'assistance pré -deal à l'intégration et la gestion des cessions et carve-out ; elle aide à la sécurisation de l'opération dans les 100 premiers jours et au-delà ; elle assiste dans l'élaboration des roadmap d'intégration ; elle assiste également ses clients dans la gestion des carve-out, et des enjeux spécifiques aux cessions (continuité d'activité, coûts associés etc.) ; elle mène aussi bien la gestion d'ensemble de la transaction (Integration Management Office) que le soutien à des sujets plus spécifiques sur l'intégration des fonctions back-office (IT, RH, supply chain, juridique, fiscal, Finance...) et elle accompagne aussi ses clients sur la refonte de leur modèle opérationnel, de leur organisation, et de leur stratégie à l'occasion d'une fusion.

Bleuzenn a développé et dispensé des formations professionnelles dans le domaine des fusions-acquisitions sur les aspects opérationnels et stratégiques. Bleuzenn est également chargé de cours à l'ESCP en « Introduction à l'intégration post-acquisitions » et au MBA Luxe d'HEC Genève sur « Les enjeux économiques de la lutte anti-contrefaçon ».

Diplôme

- Sciences-po Paris, Paris II Panthéon-Assas

Fiscalité



Annabelle Caron

Manager
Taj

Annabelle a rejoint Taj en 2009 après un parcours en finance d'entreprise, et avoir suivi sa formation à Sciences Po Paris et à l'ESSEC. Annabelle conseille ses clients dans des domaines à fort enjeux technologiques

(Industries Pharmaceutiques, Electronique, Agroalimentaire...) en matière de financement de l'innovation (Crédit Impôt Recherche - CIR, Subvention...).

Son expertise recouvre aussi bien la mise au point de process CIR dans le cadre d'organisations complexes, que l'assistance lors de contrôles fiscaux, ou encore des revues plus ponctuelles. Ses interlocuteurs ont des profils financiers ou techniques.



Frédéric Boulard

Directeur Taj
CT Tax Manag. Consulting

Ancien élève de l'Ecole nationale des Impôts et titulaire d'une maîtrise de droit public, Frédéric Boulard travaille au sein de Taj depuis 2007.

Au cours des 25 années passées à la DGFiP dont 18 années à la DVNI, Direction spécialisée dans le contrôle fiscal des grandes entreprises, comme vérificateur général puis responsable d'un service de contrôle fiscal, Frédéric a développé une parfaite connaissance des services de la Direction générale des Impôts et des procédures dédiées à la gestion et au contrôle fiscal. Ainsi, Frédéric met à disposition de ses clients une solide expertise dans le domaine de la fiscalité des entreprises notamment développée en matière :

- d'assistance à un contrôle fiscal classique et informatisé,
- d'assistance en matière d'archivage électronique des données fiscales,
- de gestion et de contentieux des impôts locaux : valeur locative, calcul des impositions, demande de dégrèvement plafonnement de la valeur ajoutée, optimisation des bases imposables.

Diplômes

- Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
- Ancien élève de l'Ecole nationale des Impôts (promotion 1982/83)
- Maîtrise en droit public Université PARIS II Panthéon Assas -1982



Pascal Seguin

Associé Taj
Ct Tax Manag Consulting

Pascal Seguin est l'associé en charge de l'activité Tax Management Consulting de Taj Société d'Avocats, cabinet d'avocats du réseau Deloitte en France. Praticien depuis plus de 30 ans, il a débuté son activité à

la Direction Générale des Impôts dans le domaine des contrôles fiscaux informatisés et l'analyse de données fiscales en 1986 et dans la dématérialisation fiscale des factures en 1988. Devenu avocat en 2000, il conseille aujourd'hui des clients parmi les plus importants du réseau Deloitte. Il s'est logiquement spécialisé dans les domaines de la dématérialisation des factures et du contrôle fiscal informatisé au sens large incluant le conseil en stratégie d'archivage informatique légal.



William Stemmer

Associé Taj
Indirect Tax

William Stemmer est avocat associé au sein du pôle Fiscalité indirecte du cabinet Taj, équipe classée « incontournable » par la revue Décideurs Stratégie Finance Droit. William a développé une expertise

spécifique en TVA immobilière et est co-fondateur d'un club de TVA immobilière qui regroupe des notaires spécialisés en immobilier complexe.

Ses clients sont aussi bien des grands groupes, des fonds d'investissement, des collectivités locales et des PME.

Il enseigne la TVA au Master II de droit fiscal à l'Université Paris II Panthéon Assas et écrit régulièrement dans les revues spécialisées. Il est également co-auteur du Guide fiscal des actes.

William anime régulièrement des formations et des conférences.

Diplômes

- DESS-DJCE Nancy
- Docteur droit public



Lucille Chabanel

Associée Taj
CT Research & Development

Lucille Chabanel a plus de 13 ans d'expérience, initialement sur l'impôt des sociétés/ international. Son expertise est de fournir un accompagnement fiscal dans la gestion des demandes R&D, à la fois en

amont de l'audit fiscal (via une approche d'audit orientée sur les processus), et dans les discussions avec les autorités concernées (lobbying, audits fiscaux et décisions sur la fiscalité). Sa deuxième expertise est la structuration de projets R&D et les centres de recherche.

Diplômes

- Hec
- DESS/master fiscalité internationale Paris II
- Avocate

Juridique



Muriel Féraud-Courtin

Associée Taj
Deloitte Legal

Muriel est responsable de la ligne de services droit commercial du cabinet Taj. Spécialisée en droit des contrats et des nouvelles technologies, elle accompagne depuis plus de 20 ans de grands clients français et

internationaux. Elle est également leader de l'industrie assurance du réseau international Deloitte Legal.

Diplômes

- Master 2 Droit des Contrats Internationaux
- Diplôme du Centre de Droit Commerce International



Benjamin Balensi

Directeur Taj
Deloitte Legal

Benjamin est Directeur de la ligne « Droit Commercial » du cabinet Taj. Il intervient principalement en droit commercial pour la rédaction et la négociation de contrats commerciaux, la mise en place de joint-venture et de partenariats complexes et en contentieux commercial.

Diplômes

- Sciences-Po – Paris, Master Droit Economique
- Master 2 Droit des Contrats

Secteur public

Réponse aux appels d'offres de marchés publics **Nouveau** 168

Secteur non lucratif - Associations et fondations

Associations, fondations, fonds de dotation – Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques **Nouveau** 169

La Fondation d'entreprise **Nouveau** 170

Le fonds de dotation **Nouveau** 171

Fiscalité des organismes sans but lucratif **Nouveau** 172

Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises **Nouveau** 173

Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif **Nouveau** 174

Banque

Comptabilité

Principes de la comptabilité bancaire 175

Comptabilité bancaire par catégories d'opérations 175

Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS 176

Opérations en devises, règles comptables et prudentielles 176

Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles 177

Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles 178

Connaissance des référentiels comptables et financiers 179

Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire 180

Principes fondamentaux du contrôle : contrôle de gestion et analyse de la performance 181

Evolution IAS 39 vers IFRS 9 181

L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit 182

Prudentiel/Risques

Etats réglementaires - dossier SURFI 182

COREP FINREP 183

Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP 184

Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement 185

Crédit-bail, règles comptables et prudentielles 186

Titrisation, règles comptables et prudentielles 186

L'affacturage, règles comptables et prudentielles 187

Les établissements de paiement et émetteurs de monnaie électronique 187

La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4 188

Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité 188

Instruments financiers et principes de valorisation 189

Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion 189

<i>Contrôle interne/Gouvernance et conformité</i>	
Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme, embargo)	190
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	191
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	192
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	193
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	194
Abus de marché Nouveau	194
Visites inopinées Nouveau	195
Dispositif de détection des opérations suspectes Nouveau	195
Filière répressive Nouveau	196
<i>Découverte métiers fondamentaux</i>	
Connaissance de l'environnement bancaire	197

Assurance

<i>Comptabilité</i>	
Comptabilité d'assurance - Normes françaises	198
Comptabilité d'assurance - Normes IFRS	198
Finance pour non-financiers	199
IFRS 17 Principes clés et mise en pratique Nouveau	200
<i>Prudentiel/Risques</i>	
Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte de Solvabilité 2	201

Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie	202	Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	210
Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie	202	Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	211
Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise	203	Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	212
Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2	203	Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	213
<i>Contrôle interne/Gouvernance et conformité</i>		Abus de marché Nouveau	213
Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances	204	Visites inopinées Nouveau	214
Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)	205	Dispositif de détection des opérations suspectes Nouveau	214
Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques	206	Filière répressive Nouveau	215
Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques	207	<i>Excellence opérationnelle</i>	
<i>Excellence opérationnelle</i>		Les méthodes anti-dilutives	215
Formation des Administrateurs - Responsabilités et compte (Module 1)	207	Meilleures pratiques en matière de reporting	216
Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)	208	Introduction à l'attribution de performance	217
Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2	208	Conformité avec les normes internationales GIPS	217
Gestion d'actifs		<i>Découverte métiers fondamentaux</i>	
<i>Contrôle interne/Gouvernance et conformité</i>		La distribution de fonds	218
La réglementation Asset Management	209	Comprendre l'Asset Servicing	218
La protection des investisseurs	209	Réglementation FATCA	219
Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion	210	MiFiD 2 – Directives marchés d'instruments financiers	220
		Les nouvelles dispositions de UCITS V – La relation dépositaire – SGP en question	221
		Comment mettre en œuvre la loi Sapin 2 ? Nouveau	222

Maîtriser les règles du nouveau Code de la Commande Publique (ex Code des Marchés Publics).
Remplir les documents administratifs, en co-traitance, en sous traitance, avec des experts....
Maîtriser la signature électronique et les différentes sortes de plateforme de dématérialisation.

Public

Toute personne devant répondre à des appels d'offres de marchés publics

Animation

L'animateur de ce module est un expert des marchés publics avec plus de 20 ans d'expérience.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Nouveaux concepts du Code de la Commande Publique. Ordonnance du 23 juillet 2015 et Décret du 27 mars 2016.

Les différents types de marchés, les seuils, les procédures, les publicités applicables.

La réponse dématérialisée, la signature électronique.



0,5 jour



• 01/03
• 01/06
• 08/11



Tarif :
550 € HT
Repas non
inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : AO-1

Associations, fondations, fonds de dotation –

Caractéristiques, analyse comparative des principales formes juridiques

Donner une connaissance d'ensemble des caractéristiques juridiques, comptables, fiscales des formes juridiques les plus couramment utilisées pour porter un projet associatif non lucratif ainsi que des clés pour opérer un choix de forme juridique.

Public

Porteurs de projets, dirigeants associatifs.

Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

Pré-requis

Aucun.

Le plus

En conclusion, concrétisation des acquis par la construction par les participants d'un tableau comparatif de synthèse.

Programme

Juridique

Présentation des caractéristiques juridiques des différentes personnes morales (objet social, capacité juridique, rédaction des statuts, fondateurs, modes de gouvernance, dotation minimale...).

Comptabilité

Exposé des obligations comptables et de certification des comptes des différentes formes juridiques. Présentation succincte des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif. Présentation des spécificités de chaque forme juridique.

Fiscalité

Présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts, fiscalité des revenus du patrimoine.

Conditions de mise en œuvre des dispositifs de réduction d'impôts : personnes physiques (IR et ISF), personnes morales assujetties aux impôts commerciaux.

Ressources

Revue des différentes ressources possibles pour chaque forme juridique - Identification des ressources interdites.

Synthèse et révision du programme de la journée : élaboration d'un tableau comparatif des caractéristiques des différentes formes juridiques.

 1 jour

 • 13/02
• 07/06

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-1

Maîtrise du dispositif législatif et réglementaire relatif à la fondation d'entreprise, des règles de mise en œuvre de la fondation, de la fiscalité et des dispositifs comptables.

Public

Cette formation est destinée aux responsables financiers, contrôleurs de gestion, chefs d'entreprise.

Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

Pré-requis

Connaissance générale sur le secteur non lucratif et les principales formes juridiques (Associations, fondations).

Le plus

Une formation à 360° sur la fondation d'entreprise incluant de nombreuses comparaisons avec les autres formes juridiques non lucratives, illustrée de nombreux exemples et expériences.

Programme

Le régime juridique.

Les caractéristiques juridiques de la fondation d'entreprise issues des textes législatifs et réglementaires.

La définition de l'objet de la fondation. La rédaction des statuts.

Le programme d'actions pluriannuel (PAP).

La capacité juridique de la fondation : acceptation de libéralités, acquisition d'immeubles, souscription d'emprunt, etc.

La gouvernance de la fondation.

Le contrôle de l'autorité administrative.

Choix entre fondation d'entreprise et fonds de dotation.

Fiscalité :

- présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts ;
- dispositifs de réduction d'impôts applicables aux dons et mécénat et conditions de mise en œuvre ;
- notion d'intérêt général.

Distinction entre mécénat et parrainage.

Reçu fiscal et déclaration CERFA n° 2069 MD relative au mécénat.

Le traitement des opérations par l'entreprise mécène :

- la détermination du résultat imposable ;
- la détermination du seuil de réduction d'impôt ;
- le calcul et application de la réduction d'impôt ;
- reçu fiscal et déclaration CERFA n° 2069 MD relative au mécénat.

Les ressources : ressources autorisées- ressources interdites (fondateurs et donateurs) ; les versements complémentaires au PAP.

Les projets et programmes : recensement-sollicitation, sélection, attribution des financements, conventions, dispositifs de reporting, contrôle de l'utilisation des fonds.

Comptabilité :

- exposé des obligations comptables et de certification des comptes ;
- présentation succincte – rappel des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif ;
- présentation des spécificités comptables de la fondation (comptabilisation de la dotation) ;
- comptes consolidés et fondation d'entreprise.

La prorogation de la fondation d'entreprise.

La dissolution de la fondation d'entreprise.

 1 jour

 • 19/03
• 27/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-2

Maîtrise du dispositif législatif et réglementaire relatif au fonds de dotation, des règles de mise en œuvre du fonds de dotation, de la fiscalité et des dispositifs comptables.

Public

Cette formation est destinée aux porteurs de projets, dirigeants associatifs et responsables administratifs et financiers.

Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

Pré-requis

Connaissance générale sur le secteur non lucratif et les principales formes juridiques (Associations, fondations).

Le plus

Une formation à 360° sur le fonds de dotation incluant de nombreuses comparaisons avec les autres formes juridiques non lucratives, illustrée de nombreux exemples et expériences.

Programme

Le régime juridique.

Les caractéristiques juridiques du fonds de dotation issues des textes législatifs et réglementaires.

La définition de l'objet du fonds. La rédaction des statuts.

La capacité juridique du fonds : acceptation de libéralités, acquisition d'immeubles, souscription d'emprunt...

La gouvernance du fonds de dotation.

Le contrôle de l'autorité administrative.

Choix entre dotation consommable et dotation non consommable. Condition d'appel à la générosité du public.

Fiscalité :

- présentation succincte de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, illustration des activités lucratives – non lucratives par des exemples, principe de sectorisation. Impôts commerciaux, autres impôts ;
- la fiscalité des revenus du patrimoine selon le régime de consommabilité de la dotation ;
- dispositifs de réduction d'impôts applicables aux dons et mécénat et conditions de mise en œuvre ;
- notion d'intérêt général.

Les ressources : ressources autorisées- ressources interdites (subventions).

La gestion financière du fonds.

Les projets et programmes : recensement-sollicitation, sélection, attribution des financements, conventions, dispositifs de reporting, contrôle de l'utilisation des fonds.

Comptabilité :

- exposé des obligations comptables et de certification des comptes ;
- présentation succincte – rappel des référentiels comptables et des spécificités comptables du secteur non lucratif ;
- présentation des spécificités comptables du fonds de dotation (comptabilisation de la dotation).

La dissolution du fonds de dotation.

La transformation du fonds de dotation en fondation reconnue d'utilité publique.



1 jour



• 05/04
• 20/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-3

A l'issue de cette formation, les participants appréhendent les clés de la démarche d'analyse de l'administration fiscale, les mécanismes de sectorisation et filialisation des activités lucratives, les conséquences en termes d'impôts commerciaux d'une part, d'autres impôts d'autre part.

Public

Cette formation est destinée aux dirigeants associatifs, aux responsables administratifs et financiers.

Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

Pré-requis

Connaissance générales sur la fiscalité des entreprises (IS, TVA, CET).

Le plus

Un module pragmatique et opérationnel permettant de comprendre les règles et enjeux de la fiscalité d'une association, d'une fondation ou d'un fonds de dotation.

Programme

Présentation illustrée de la démarche d'analyse de l'administration fiscale du caractère lucratif des activités.

Points d'attention sur la gestion désintéressée, le régime des rémunérations des dirigeants (conditions de mise en œuvre et obligations spécifiques).

Activités commerciales accessoires : dispositif de la franchise ; dispositifs de sectorisation ou filialisation des activités lucratives.

Les impôts commerciaux applicables aux activités lucratives : TVA, IS, CET.

Les impôts applicables aux activités non lucratives : taxe sur les salaires, taxe d'habitation, etc.

Les obligations déclaratives particulières : Déclarations annuelles des salaires, des honoraires.

La fiscalité des revenus du patrimoine d'une association, d'une fondation, d'un fonds de dotation.

Les régimes fiscaux spécifiques applicables à certaines activités.

Situation particulière des groupes associatifs : facturation de quote-part de frais communs.

Les manifestations de soutien.

Conclusion – synthèse.

Formalisation du schéma d'analyse du caractère lucratif des différentes activités.

Récapitulation et comparaison des impôts applicables selon l'analyse du caractère lucratif ou non de l'organisme et de ses activités.

Conséquence de l'analyse du caractère lucratif sur la question de l'intérêt général et donc sur la capacité à émettre des reçus fiscaux (Lien avec la formation Dons et mécénat : dispositifs de réduction d'impôts).

 1 jour

 • 13/04
• 09/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-4

Dons et mécénat : dispositifs juridiques et dispositifs fiscaux de réduction d'impôts pour particuliers et entreprises

Nouveau

Le participant acquiert une connaissance de la nature juridique de ces opérations, des différents dispositifs fiscaux incitatifs et des conditions qui y sont associées.

Public

Cette formation est destinée aux dirigeants, aux responsables financiers, aux mécènes.

Animation

L'animateur de ce module est expert-comptable, commissaire aux comptes ou avocat, spécialiste du secteur non lucratif.

Pré-requis

Aucun.

Le plus

Une approche à 360° et une mise en perspective des différentes formes de générosité, pour les mécènes et les organismes bénéficiaires.

Programme

Nature juridique des opérations.

Dons manuels des particuliers :

- distinction entre dons et apports, dons et cotisations ;
- distinction entre dons et libéralités ;
- cas particulier des abandons de frais par les bénévoles ;
- abandons exprès de revenus ou de produits ;
- notion de contreparties

Mécénat d'entreprises :

- distinction entre mécénat et parrainage (sponsoring) ;
- les différentes formes du mécénat.

Dons affectés : engagement de l'organisme bénéficiaire à utiliser les fonds conformément à leur affectation.

Dispositifs fiscaux incitatifs – Avantage fiscal pour le donateur - Réductions d'impôts et Reçu fiscal :

- dons des particuliers – réduction d'impôt sur le revenu ;
- dons des particuliers – réduction d'impôt de solidarité sur la fortune ;
- dons des entreprises – réduction d'impôt sur les sociétés ; conséquences sur le calcul du résultat fiscal et la TVA.

Reçu fiscal.

Conditions de mise en œuvre des dispositifs de réduction d'impôt :

- gestion désintéressée et caractère non lucratif des activités (lien avec le module de fiscalité des organismes non lucratifs) ;
- objet et activités de l'organisme ;
- intérêt général et cercle restreint de personnes ;
- localisation géographique de l'organisme - Territorialité des dons – Territorialité de l'utilisation des fonds collectés.

Conditions spécifiques associées à la réduction d'ISF : organismes bénéficiaires.

Le rescrit fiscal.

Appel à la générosité du public :

- Règlementation associée
- Dispositifs de contrôle de la collecte
- Le Compte d'Emploi annuel des Ressources

Les nouveaux modes de collecte :

- dîners de gala et soirées de charité ;
- loteries et tombolas ;
- produits partagés, produits solidaires ;
- dons par SMS, Arrondis sur salaires ou tickets de caisse ;
- ventes aux enchères ;
- financement participatif.

 1 jour

 • 12/02
• 08/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-5

Obligations comptables et principes de comptabilité pour le secteur non lucratif

Appréhender les obligations comptables et financières d'un organisme non lucratif. Maîtriser les spécificités comptables associées aux opérations d'un organisme sans but lucratif (subventions, dons et libéralités, fonds dédiés, fonds propres, contributions volontaires en nature...). Disposer des clés de lecture des comptes annuels.

Public

Cette formation est destinée aux dirigeants (notamment trésorier, membre du comité d'audit), aux responsables administratifs et financiers, aux bailleurs de fonds.

Animation

L'animateur de ce module est un expert-comptable ou commissaire aux comptes.

Pré-requis

Connaissances comptables et financières de base : obligations comptables en général (comptes annuels constitués d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe), référentiels et principes comptables (PCG, comptabilité d'engagement), principales dispositions du plan comptable général – compréhension et capacité de lecture d'un bilan et d'un compte de résultat.

Le plus

Un module pragmatique et illustré pour comprendre les schémas comptables et les conséquences en termes de traduction dans les comptes annuels.

Programme

Les obligations réglementaires : comptes annuels, comptabilité d'engagement, commissariat aux comptes.

Les référentiels comptables : PCG et autres règlements de l'ANC applicables au secteur non lucratif.

Identification des particularités des comptes annuels d'une association à partir de quelques exemples.

Les spécificités comptables :

- les fonds propres, les provisions réglementées ;
- notions de résultat ;
- les apports et dotations ;
- les subventions d'investissement ;
- les investissements et immobilisations : prêt à usage (commodat), bail à construction ;
- les subventions de fonctionnement ;
- les cotisations ;
- les ressources en nature ;
- les dons ;
- les libéralités ;
- les ressources affectées et les fonds dédiés ;
- les subventions versées à des organismes tiers - opérateurs ;
- les projets et programmes réalisés en direct ;
- les contributions volontaires en nature ;
- activités sous gestion contrôlée : les fonds sous contrôle de tiers financeurs.

Descriptif des opérations, de leur cadre juridique, schémas comptables – Exercices d'application.

Reportings financiers spécifiques :

- présentation succincte du compte d'emploi annuel des ressources de la générosité du public ;
- compte rendu d'utilisation des fonds à l'attention des bailleurs de fonds, publics ou privés.

 1 jour

 16 • 22/01
• 24/05
• 01/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : ASS-6

Principes de la comptabilité bancaire

Prendre connaissance des particularités de la comptabilité bancaire. Comprendre la logique du référentiel comptable bancaire.

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

Programme

Environnement juridique et sources comptables bancaires :

- Les établissements concernés.
- Les Autorités de réglementation et de contrôle.
- Les sources comptables bancaires.

Structure du plan de comptes bancaire :

- Etude des classes comptables : opérations de trésorerie, opérations avec la clientèle, opérations sur titres, valeurs immobilisées, capitaux propres, hors-bilan, comptes de résultat.

Etats financiers :

- Etats périodiques (états SURFI).
- Etats publiables.

Normes d'organisation comptable, les pistes d'audit.

 1 jour

 16 • 31/01
• 13/06
• 14/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-1

Comptabilité bancaire par catégories d'opérations

Maîtriser la comptabilisation des opérations bancaires (hors instruments financiers à terme et devises).

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître la réglementation comptable bancaire ou avoir assisté au séminaire B-CO-1 "Principes de la comptabilité bancaires".

Programme

Jour 1

Opérations de trésorerie et opérations de financements/refinancements.

Dépôts de la clientèle.

Crédits à la clientèle.

Engagements de financement et de garantie.

Jour 2

Créances douteuses et dépréciations.

Moyens de paiement.

Opérations sur titres.

Immobilisations.

Provisions.

 2 jours

 16 • 01 et 02/02
• 20 et 21/06
• 21 et 22/11

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-2

Etats publiables consolidés : référentiels français et IFRS

Maîtriser la structure des états consolidés annuels tant en normes françaises qu'en normes IFRS ainsi que les obligations d'information qui leur sont applicables.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire et des règles générales de consolidation.

Programme

Cadre réglementaire :

- Notion de contrôle.
- Différents types de consolidation.
- Textes réglementaires.
- Référentiel IFRS.

Etats publiables en référentiel français :

- Bilan, Hors bilan.
- Compte de résultat.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés.
- Tableau des flux de trésorerie.
- Annexe.

Etats publiables en référentiel IFRS :

- Bilan consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- Tableau de variation des capitaux propres.
- Tableau des flux de trésorerie nette.

Obligations d'information :

- Publication des comptes annuels consolidés.

 1 jour

 16
• 11/01
• 14/05
• 16/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-3

Opérations en devises, règles comptables et prudentielles

Connaître la comptabilisation des opérations en devises, les obligations d'information et les obligations prudentielles les concernant.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

Programme

Description des opérations en devises.

- Opérations de change au comptant et à terme.
- Swaps cambistes, swaps financiers.
- Produits dérivés de change.

Comptabilisation des opérations en devises.

- Obligations réglementaires.
- Règles d'enregistrement comptable.
- Règles de conversion.

Obligations d'information.

- Documents publiables.
- Etats réglementaires.

Règles prudentielles.

- Exigence de fonds propres au titre du risque de change.
- Le tableau MKR-FX du Corep.

 1 jour

 16
• 02/05
• 10/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-4

Opérations sur titres, règles comptables et prudentielles

Connaître les règles comptables et prudentielles (hors risques de marché) applicables aux opérations sur titres.

Public

Responsables et collaborateurs des services :
comptables, financiers, audit interne et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

Programme

Définitions et positionnement dans les états financiers :

- Les différentes catégories de titre,
- Structure des états financiers d'une banque,
- Structure du PCEC.

Les émissions de titres :

- Le refinancement sous forme de titres,
- La comptabilisation des émissions de titres.

Composantes du portefeuille-titres, règles de comptabilisation et d'évaluation :

- Titres de transaction,
- Titres de placement,
- Titres d'investissement,
- Titres de participation,
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

Opérations de trésorerie :

- Pensions simples et pensions livrées sur titres,
- Prêts et emprunts de titre.

La diffusion des titres de la clientèle :

- Le syndicat d'émission,
- La comptabilisation des engagements.

Les opérations sur titres pour compte de la clientèle :

- Opérations à règlement immédiat,
- Opérations à règlement différé,
- Dépositaire ou teneur de compte conservateur.

Obligations d'information. Traitement des Titres dans :

- Les comptes annuels,
- Les états réglementaires.

Règles prudentielles hors risques de marché.

Classement et évaluation des titres selon le référentiel IFRS.



1 jour



• 16/05

• 12/12



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : B-CO-5

Opérations sur instruments dérivés, règles comptables et prudentielles

Connaître les règles comptables et prudentielles (hors risques de marché) applicables aux opérations sur instruments dérivés.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire.

Programme

Présentation des instruments dérivés :

- Instruments,
- Marchés,
- Stratégies.

Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel français :

- Les textes,
- Les principes généraux de comptabilisation,
- Les comptes du PCEC,
- La comptabilisation des différents contrats en fonction des intentions et stratégies.

Comptabilisation des instruments dérivés selon le référentiel IFRS :

- Les textes,
- Définitions d'un dérivé en référentiel IFRS,
- Les règles d'évaluation et de comptabilisation,
- Les relations de couverture.

Obligations d'information :

- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel français,
- Les états publiables et réglementaires selon le référentiel IFRS.

Prise en compte des instruments dérivés dans le ratio de solvabilité.



1 jour



• 17/05

• 13/12



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : B-CO-6

Connaissance des référentiels comptables et financiers

Connaître les grands principes du référentiel international IAS/IFRS applicable aux banques.

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissances de base en comptabilité bancaire.

Programme

Introduction.

Principes fondamentaux du référentiel IAS/IFRS.

Le cadre conceptuel.

Analyse des principales normes IAS/IFRS.

Le traitement des instruments financiers en IFRS.

Les états financiers d'une banque.

Conclusion de la journée et mise en mouvement.



1 jour



• 19/04

• 18/10



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : B-CO-8

Approfondissement des connaissances de la comptabilité bancaire (en normes française et IFRS)

Connaître les grands principes de la comptabilisation des principales opérations bancaires.
Connaître les principales différences de traitement comptable selon le référentiel appliqué : français ou international (IAS/IFRS).

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaires.

Pré-requis

Connaissance de base en comptabilité bancaire.

Programme

Introduction

Comptabilisation des principales opérations bancaires

- La comptabilisation du hors-bilan dans les banques
- Les opérations de trésorerie, de financement et de refinancement
- La comptabilisation des opérations de prêts et emprunts entre banques
- La comptabilisation des opérations de pension
- La comptabilisation des opérations de dépôts de la clientèle
- La comptabilisation des opérations de crédits à la clientèle
- L'identification et la comptabilisation des créances douteuses
- La comptabilisation des dépréciations de créances
- La comptabilisation de l'utilisation des moyens de paiement par la clientèle
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte propre
- La comptabilisation des opérations sur titres pour compte de la clientèle
- La comptabilisation des opérations sur instruments dérivés

Comptabilisation des autres opérations réalisées par la banque

- La comptabilisation des capitaux propres de la banque
- La comptabilisation des immobilisations de la banque
- La comptabilisation des provisions

Conclusion de la journée et mise en mouvement



2 jours



• 17 et 18/05
• 08 et 09/11



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-9

Principes fondamentaux du contrôle de gestion dans un environnement bancaire

Acquérir des connaissances de base du contrôle de gestion dans le milieu bancaire. Connaître les éléments essentiels pour d'éventuelles missions.

Maîtriser les principaux leviers qui permettent au contrôleur d'apporter de la valeur, de se positionner comme un partenaire des opérationnels et de les aider dans la prise de décision.

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en contrôle de gestion, modélisation d'activité et processus d'élaboration de contrôles budgétaires, spécialisés dans le domaine des institutions financières.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Introduction

Le rôle du contrôleur de gestion

Les fondamentaux du contrôle de gestion

Le pilotage économique

La gestion Actif/Passif

Les politiques et prix de transfert

Conclusion de la journée et mise en mouvement

 1 jour

 • 01/06
• 22/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CO-10

Evolution IAS 39 vers IFRS 9

S'approprier les caractéristiques de la nouvelle norme IFRS 9.

Etre capable d'évaluer les impacts de l'évolution IAS 39 vers IFRS 9 et de se préparer au changement.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale et des bases du référentiel IAS/IFRS.

Programme

Analyse de la réforme :

- Justification de la réforme,
- Les principales caractéristiques d'IFRS 9,
- Le calendrier de mise en application.

IFRS 9 – Phase 1 : Le classement des instruments financiers :

- Une nouvelle approche de classement,
- La classification et la mesure des passifs financiers.

IFRS 9 – Phase 2 : La dépréciation des actifs financiers :

- La méthode des pertes encourues,
- La méthode des pertes attendues.

IFRS 9 – Phase 3 : La comptabilité de couverture :

- Les limites actuelles de la comptabilité de couverture,
- Les principales modifications proposées dans le projet d'IFRS 9,
- La macro-couverture.

 1 jour

 • 20/02
• 10/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CO-2

L'application du référentiel IAS/IFRS dans les établissements de crédit

Etre capable d'appliquer le référentiel IAS/IFRS dans l'environnement bancaire et comprendre l'impact sur la présentation des états financiers d'un établissement de crédit.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office et gestion d'actifs.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Principes de base du référentiel IAS /IFRS.

Programme

Les normes applicables aux instruments financiers :

- IAS 32 – Instruments financiers - Présentation,
- IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et Evaluation,
- IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir,
- IFRS 9 – Evolution de l'IAS 39.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers :

- Le classement des instruments financiers selon IAS 39,
- La comptabilisation initiale des instruments financiers,
- La comptabilisation ultérieure la catégorie définie par IAS 39,
- Les opérations de couverture,
- La décomptabilisation des instruments financiers.

Les impacts de l'application du référentiel IAS/IFRS :

- La présentation des états financiers,
- Les informations à fournir en annexe,
- Les filtres prudentiels.

 1 jour

 • 26/03
• 27/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CO-3

Etats réglementaires – dossier SURFI

Comprendre la logique du reporting réglementaire et le contenu pour en maîtriser la cohérence et l'articulation.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et responsables de mise en œuvre des états SURFI.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

Programme

Jour 1

Les structures de la profession assujettie à SURFI :

- Les différentes catégories d'établissement,
- La politique monétaire,
- Les systèmes de paiement,
- L'environnement juridique de la profession assujettie,
- Le dispositif prudentiel Bâle 3.

Le cadre comptable applicable à la profession assujettie à SURFI :

- La réglementation comptable applicable aux établissements assujettis,
- Le plan comptable des établissements de crédit (PCEC),
- La présentation des états financiers des établissements assujettis.

Jour 2

Les états destinés à l'ACPR : le dossier SURFI

- Les textes,
- La structure du dossier SURFI,
- Les règles de remise,
- Les taxonomies SURFI,
- Le dispositif ONEGATE,
- Les statistiques monétaires.

Analyse et remplissage des états :

- Analyse de la structure des états par blocs,
- Analyse des fiches de présentation des états,
- L'alimentation des états et les contrôles.

 2 jours

 • 22 et 23/03
• 20 et 21/09

€ Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-1

COREP FINREP

Comprendre la base réglementaire et la logique des reportings COREP et FINREP pour en maîtriser l'élaboration.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Justification et historique des reportings COREP et FINREP :

- Respecter les règles prudentielles applicables au secteur bancaire,
- Fournir au superviseur des informations financières détaillées,
- Maîtriser la notion de surveillance prudentielle sur base consolidée.

Les référentiels comptables applicables :

- Référentiel comptable français,
- Référentiel IAS/IFRS.

Les recommandations Bâle 3 et leur traduction européenne :

- Les principales évolutions réglementaires de Bâle 2 à Bâle 3,
- Le système de reporting défini par les instances européennes (ITS de l'EBA).

Le dossier COREP européen :

- Etablissements assujettis,
- Périodicité et délais de remise,
- Structure et articulation des états.

Le dossier FINREP européen :

- Périmètre actuel d'application
- Système de remise :
 - périodicité et délais,
 - structure et articulation des états.
- Les évolutions attendues :
 - un FINREP sur base sociale,
 - de SURFI à FINREP.

 1 jour

 • 11/04
• 15/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-4

Ratio de solvabilité et grands risques : le dossier COREP

Maîtriser l'établissement des tableaux de reporting du ratio de solvabilité et des grands risques.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Responsables en charge des états prudentiels, analystes des risques bancaires.

Toute personne devant participer à l'élaboration des tableaux CO-REP.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Jour 1

Les textes réglementaires :

- Le règlement européen 575/2013,
- La Directive européenne 2013/36,
- Le règlement d'exécution 680/2014,
- L'arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement,
- Communication de l'ACPR sur la mise en œuvre des options nationales,
- Notice de l'ACPR sur les modalités de calcul des ratios prudentiels dans le cadre de la DRD4.

La structure de l'approche prudentielle :

- Les ratios ou l'exigence minimale de fonds propres : risque de crédit, risques de marché et risque opérationnel,
- Les limites de grands risques,
- Les obligations d'informations financières.

Jour 2

Le dossier COREP :

- Les établissements assujettis,
- Périodicité, forme et délais de remise.

Les tableaux de reporting (analyse détaillée) :

- L'Etat CA de synthèse du ratio de solvabilité,
- Les états relatifs au risque de crédit,
- Les états relatifs aux risques de marché,
- Les états relatifs au risque opérationnel,
- Les états des grands risques.

Exemples chiffrés d'application :

- Etat CA, calcul du ratio,
- Etat CR SA, risque de crédit méthode standard,
- Etat OPR, risques opérationnels.



2 jours



- 28 et 29/03
- 27 et 28/09



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-6

Pratique du contrôle interne dans les établissements de crédit et les entreprises d'investissement

Maîtriser la terminologie et le contenu du règlement du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne.
Connaître les principes essentiels d'un dispositif de contrôle interne.
S'approprier les outils de contrôle interne.

Public

Toute personne impliquée dans la mise en place ou le suivi du contrôle interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Définition et objectifs du contrôle interne :

- Définition et terminologie,
- Objectifs du contrôle interne.

Réglementation bancaire sur le contrôle interne :

- Risques bancaires,
- Obligations réglementaires spécifiques aux organismes financiers,
- La Directive européenne CRD4,
- Points clefs de l'arrêté du 3 novembre 2014,
- Points de contrôle particuliers.

Architecture du contrôle interne :

- La connaissance de l'entreprise et des risques majeurs,
- Le contrôle permanent,
- Le contrôle périodique,
- Les filières risques et conformité,
- Les différents niveaux de contrôle : 1^{er}, 2^e et 3^e.

Outils de contrôle interne :

- Contrôle permanent :
 - Recensement et séparation des fonctions,
 - Cartographie des risques, var, scénarios de crise,
 - Suivi des incidents opérationnels,

• Contrôle périodique :

- Démarche d'audit,
- Supports techniques, entretiens, questionnaires, techniques de sondage,
- Audit par cycles d'activité.

Documentation du contrôle interne :

- Documentation générale,
- Documents de procédures,
- Documentation professionnelle,
- Rapports de contrôle interne.



2 jours



• 12 et 13/04
• 17 et 18/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-7

Crédit-bail, règles comptables et prudentielles

Maîtriser la traduction comptable des opérations de crédit-bail et assimilées, ainsi que leur impact dans les reportings réglementaires et prudentiels.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et gestion d'actifs.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance des principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

Programme

Comptabilisation des opérations de crédit-bail et assimilées :

- La comptabilisation selon le référentiel comptable français :
 - Comptabilité sociale,
 - Comptabilité financière,
 - Méthodes actuarielles pour déterminer la marge financière,
 - Calcul de la réserve latente.
- La comptabilisation selon le référentiel comptable international IAS/IFRS :
 - Classification des contrats selon la norme IAS17,
 - Comptabilisation des contrats de location-financement,
 - Comptabilisation des contrats de location simple.

La prise en compte des opérations de crédit-bail dans les reportings réglementaires et prudentiels :

- Les états SURFI,
- Les états COREP,
- Les états FINREP,
- Les états prudentiels relatifs au risque de liquidité,
- La centralisation des risques.

 1 jour

 • 08/03
• 07/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-8

Titrisation, règles comptables et prudentielles

Connaître les principes économiques et financiers des opérations de titrisation, leur traduction comptable et prudentielle.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

Programme

Les opérations de titrisation :

- Définitions et principes,
- Le mécanisme de la titrisation traditionnelle,
- Le mécanisme de la titrisation synthétique,
- La réglementation et son évolution.

La comptabilisation des opérations de titrisation en référentiel français et en référentiel IFRS :

- La cession totale de créance,
- La cession avec conservation d'une part de risques ou d'avantages,
- La cession d'un actif avec maintien d'un mandat de gestion,
- La cession d'un risque sans cession d'actif,
- Les tests de décomptabilisation selon la norme IAS39.

Les états déclaratifs :

- Les états SURFI,
- Les états COFINREP.

 1 jour

 • 28/03
• 17/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-9

L'affacturage : règles comptables et prudentielles

Connaître les principes économiques et juridiques de l'affacturage, sa traduction comptable, réglementaire et prudentielle.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaître les principes de la comptabilité bancaire et de la réglementation prudentielle.

Programme

Présentation générale :

- Définitions de l'affacturage,
- Services proposés par la société d'affacturage : gestion du poste clients, financement à court terme, assurance-crédit,
- Principaux types de contrat d'affacturage : contrat standard (full factoring), contrat rechargement de balance (RDB).

Présentation juridique :

- La subrogation conventionnelle.

Comptabilisation chez le factor :

- Définition des principaux termes techniques,
- Garanties prises par la société d'affacturage,
- Indicateurs de gestion,
- Utilisation des comptes du PCEC,
- Les événements à comptabiliser,
- Schémas comptables.

Aspects réglementaires et prudentiels :

- Prise en compte de l'affacturage dans les états SURFI,
- Impacts prudentiels : ratio de solvabilité, grands risques, liquidité.

 1 jour

 • 06/03
• 11/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-10

Les établissements de paiement et établissements de monnaie électronique

Maîtriser les principes de la comptabilité bancaire et du reporting réglementaire et prudentiel applicables aux établissements de paiement ainsi qu'aux émetteurs de monnaie électronique.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire.

Programme

Le corpus réglementaire :

- Une initiative européenne,
- Les textes fondateurs,
- Un nouvel acteur non bancaire,
- Les activités d'un établissement de paiement,
- Définition et liste des services de paiement autorisés,
- Les services connexes,
- Définition de la monnaie électronique.

Les obligations des établissements de paiement et des émetteurs de monnaie électronique :

- La réglementation comptable,
- Les dispositions prudentielles,
- Les méthodes de calcul d'exigence de fonds propres.

Les états financiers d'un établissement de paiement et émetteur de monnaie électronique :

- Les états publiables sur base sociale,
- Les états publiables sur base consolidée,
- Les états SURFI : socle commun, états spécifiques,
- Utilisation des comptes du PCEC,
- Les événements à comptabiliser,
- Schémas comptables.

Les états prudentiels.

 1 jour

 • 02/02
• 12/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-11

La réglementation prudentielle bancaire Bâle 3 - CRD4

Prendre connaissance de l'essentiel de la réglementation prudentielle bancaire découlant des recommandations du Comité de Bâle.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en en comptabilité et réglementation prudentielle bancaire.

Pré-requis

Connaissance de l'environnement bancaire.

Programme

De Bâle 2 à Bâle 3 :

- Rappel du contexte,
- Les principales recommandations du Comité de Bâle.

La traduction européenne de Bâle 3 en Europe et en France :

- Les institutions européennes,
- Les textes et leur champ d'application.

La solvabilité :

- Les fonds propres prudentiels,
- Les exigences de fonds propres.

Les grands risques :

- Notion de "grand risque",
- Les limites.

La liquidité :

- Les ratios de liquidité : LCR et NSFR,
- Les indicateurs de pilotage.

Le ratio de levier.

Le reporting européen : les ITS (implementing Technical Standards).

 1 jour

 • 23/02
• 21/06
• 10/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-13

Les fondamentaux de la gestion ALM et liquidité

Connaître les bases de la gestion ALM, les principaux indicateurs utilisés pour suivre les risques structurels de taux et de liquidité et l'environnement réglementaire.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la gestion du risque de liquidité (couvrant aussi bien les problématiques opérationnelles et la mise en œuvre des exigences réglementaires).

Pré-requis

Connaissance de la structure du bilan d'une banque.

Programme

La fonction ALM.

Modélisation des flux.

Gestion du risque de taux.

Gestion du risque de liquidité.

Mesure et pilotage de la marge.

Documentation des relations de couvertures en normes IFRS.

Les ratios de liquidité Bâle 3.

 1 jour

 • 08/03
• 17/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-14

Instruments financiers et principes de valorisation

Connaître les différents instruments financiers et les principes de valorisation de base sur les dérivés de taux.

Public

Responsables et collaborateurs des services : financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la valorisation des instruments financiers et la gestion des risques de marché.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Les différents instruments financiers :

- Quelques principes généraux,
- Les différents sous-jacents,
- Produits cash vs produits dérivés,
- Marchés OTC vs marchés listés,
- Quelques données chiffrées,
- Les différents types d'instruments dérivés,
- Les contrats Forward,
- Les futures.

Principes de valorisation :

- Capitalisation, actualisation et taux d'intérêt,
- Valorisation d'un contrat financier générant une série de flux,
- Courbes des taux zéro-coupon,
- Prix d'une obligation à taux fixe,
- Calcul d'un taux d'intérêt Forward,
- Prix d'un Forward Rate Agreement,
- Prix d'une obligation à taux variable,
- Prix d'un swap de taux,
- Calcul d'un cours de change à terme,
- Prix d'un cross currency swap.

 1 jour

 • 20/03
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-15

Les ratios de liquidité de Bâle 3, LCR et NSFR : principes, enjeux et approches de mise en œuvre et de gestion

Présenter et approfondir les principes des ratios LCR, NSFR et Monitoring tools (contexte, objectifs, fondements méthodologiques, problématiques opérationnelles de calcul de ces ratios). Présenter les pratiques de gestion de la liquidité qui découlent de ces nouveaux ratios (organisation, gouvernance, optimisation, allocation et encadrement).

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur la gestion ALM et la liquidité, autant sur des thématiques opérationnelles que sur la mise en œuvre des exigences réglementaires.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Vue d'ensemble :

- Éléments de contexte,
- Actualité réglementaire relative aux ratios de liquidité.

Principes et mise en œuvre du LCR :

- Objectifs du LCR,
- Modalités de calcul du LCR (réserve de liquidité, outflows, inflows),
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

Principes du NSFR :

- Objectifs du NSFR,
- Modalités de calcul du NSFR,
- Retour d'expérience sur les principales problématiques opérationnelles de mise en œuvre.

Les Monitoring tools :

- Objectifs,
- Modalités de mise en œuvre.

Principaux impacts en termes de gestion de la liquidité :

- Gouvernance et organisation,
- Pilotage, optimisation, allocation et encadrement de la liquidité.

 1 jour

 • 21/03
• 14/06
• 11/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-PR-18

Sécurité financière (lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement et le financement du terrorisme, embargo)

Renforcer les compétences des collaborateurs des métiers bancaires en matière de respect des sanctions internationales, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Public

Collaborateurs des services : back-office, audit interne, conformité et contrôles permanents.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des Directions de la Conformité sur les thématiques de sécurité financière pour les activités bancaires, les activités d'assurance ainsi que pour les grands corporates.

Pré-requis

Connaissance des activités bancaires.

Programme

Rappel des principaux textes applicables en matière de sécurité financière et de contrôle interne :

- Les textes réglementaires,
- Les textes internationaux (GAFI),
- Les règles relatives aux sanctions internationales (embargos),
- Les recommandations et attentes des autorités.

Typologie des risques par type d'activité.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT et son intégration complète dans le champ du contrôle interne,
- Intégration des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP,
- Principales caractéristiques d'un dispositif de sanctions internationales.

Application des dispositions réglementaires : modalités, meilleures pratiques et exemples par processus.

 1 jour

 • 01/02
• 13/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-2

Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en lutte anti-blanchiment.

Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : de l'entrée en relation...
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.



1 jour



- 02/02
- 16/05
- 15/11



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-1

Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.

 1 jour

 • 09/03
• 04/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-2

Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier.

Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

Programme

1^{re} partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux. Le pilotage, l'évaluation et le reporting :
- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

2^e partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.

 1 jour

 • 29/03
• 02/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-3

Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleures pratiques.

Public

Collaborateurs des services Conformité et Contrôles permanents.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs,
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.

 1 jour

 • 17/05
• 16/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-3

Abus de marché

Nouveau

Comprendre et détecter les abus de marché.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit plusieurs enquêtes sur des cas d'abus de marché.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Programme

Fonctionnement de l'Autorité de Marchés Financiers :

- statut et gouvernance ;
- missions, pouvoirs et organisation de la filière répressive de l'AMF.

Définition des Abus de marchés :

- manquement d'initiés ;
- manipulation de cours.

La détection des opérations suspectes :

- obligations réglementaires ;
- jurisprudence ;
- points d'attention.

La répression des abus de marché : nouveautés procédurales :

- pénalisation croissante ;
- promotion des solutions transactionnelles.

Cas pratique.

 1 jour

 • 03/05
• 07/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-4

Visites inopinées

Nouveau

Gérer efficacement les visites inopinées des autorités administratives ou judiciaires et des huissiers.

Public

Cette formation est destinée aux Directions Juridiques, de l'audit interne, de la Conformité et au Secrétariat Général.

Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de bien se préparer aux visites inopinées.

Programme

Introduction

Arrivée de l'autorité

- Personnes présentes.
- Vérification des pouvoirs de visite.
- Refuser l'accès aux locaux ?
- Demander la présence d'un avocat ?

Le déroulé de la visite

- Principes de base.
- Niveau de coopération.
- Gestion du temps et des personnes.
- Implication des informaticiens de la société.

Les pièces saisies

- Ce qui peut être saisi.
- Les limites aux saisies par les autorités.

La fin de la visite

- Importance du procès-verbal.
- Suivi post-visite.
- Comment contester les visites.

Questions pratiques

 0,5 jour

 • 07/02
• 26/06
• 18/10

€ Tarif :
550 € HT
Repas non inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-5

Dispositif de détection des opérations suspectes

Nouveau

Comprendre les enjeux et les risques liés à la mise en œuvre du dispositif de détection des opérations suspectes.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit des enquêtes sur des cas d'abus de marché et évalué le dispositif de détection des opérations suspectes de plusieurs établissements financiers.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Le +

Un module basé sur des exemples concrets permettant d'aborder les obligations réglementaires sous un angle pratique.

Programme

Les enjeux de la détection des opérations suspectes :

- les attentes de l'AMF ;
- les risques en cas de défaillance du dispositif.

Les cas d'abus de marché devant être détectés :

- manipulations de cours ;
- managements d'initiés.

Les caractéristiques du dispositif à mettre en œuvre :

- les obligations des prestataires de services d'investissement ;
- les nouveautés de MAR ;
- les précisions apportées par les Standards techniques européen.

Les points d'attention issus de la jurisprudence.

 0,5 jour

 • 16/04
• 06/12

€ Tarif :
550 € HT
Repas non inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-6

Connaître les missions, pouvoirs et pratiques de l'Autorité des Marchés financiers dans sa fonction répressive.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs de Prestataires de Services d'Investissements et de sociétés cotées : services audit interne, conformité, juridique...

Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Le +

Un module simple et concret permettant de découvrir le rôle de l'AMF dans la répression des infractions financières.

Programme

Statut et missions de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Statut.
- Organisation/Gouvernance.

Focus sur la filière répressive :

- Missions et procédures.
- Distinction Direction des Enquêtes et Direction des Contrôles.
- Pouvoir des enquêteurs.
- Procédure devant la Commission des sanctions.
- Sanction/recours.
- Textes applicables.
- Principaux manquements sanctionnés.

 0,5 jour

 16 • 09/02
• 25/06
• 15/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas non
inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-7

Connaissance de l'environnement bancaire

Comprendre l'activité bancaire et l'organisation de la profession. Prendre connaissance de la réglementation comptable et prudentielle.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité et réglementation bancaire.

Pré-requis

Culture économique, financière et connaissance de la comptabilité générale.

Programme

Jour 1

Le rôle des banques dans l'économie :

- La fonction d'intermédiation financière,
- La fonction paiement,
- L'intermédiation bancaire,
- L'intermédiation de marché,
- La politique monétaire.

Les différentes catégories d'opérations :

- Les opérations de banque,
- Les prestations d'investissement,
- Les opérations connexes.

Les différentes catégories d'établissements :

- Les établissements de crédit,
- Les entreprises d'investissement,
- Les sociétés de financement,
- Les établissements de paiement,
- Les établissements de monnaie électronique.

Jour 2

La réglementation comptable bancaire :

- Les spécificités de la comptabilité bancaire,
- Le plan comptable bancaire,
- Les états financiers publiables,
- Le reporting SURFI.

La réglementation prudentielle applicable aux banques :

- Les risques bancaires,
- Les ratios prudentiels,
- Le contrôle interne.

La gestion bancaire :

- L'analyse financière d'un établissement de crédit,
- Le pilotage des risques.



2 jours



- 15 et 16/02
- 10 et 11/10



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : B-DM-1

Comptabilité d'assurance – Normes françaises

Connaître et mettre en œuvre les principes comptables applicables aux opérations d'assurance, telles que définies par le Code des Assurances et le règlement CRC 2000-05 relatif à la consolidation des entreprises d'assurance.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité générale.

Le plus

Un apprentissage technique et pratique (exercices prévus en complément du support).

Programme

Jour 1

Cadre réglementaire de l'assurance (impact réforme solvabilité II).

Comptabilisation des actifs des compagnies d'assurance.

Comptabilisation des créances et des dettes.

Comptabilisation des engagements d'assurance.

Jour 2

Comptabilisation du résultat des opérations d'assurance et des frais généraux.

Comptabilisation des opérations de coassurance et de réassurance.

Reporting financier et prudentiel (nouveaux états Solvabilité II).

Comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Synthèse et point sur les évolutions normatives attendues.

 2 jours

 16

• 08 et 09/02
• 06 et 07/09

€

Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : A-CO-1

Comptabilité d'assurance – Normes IFRS

Connaître et mettre en œuvre les règles IFRS applicables aux opérations d'assurance.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

Pré-requis

Connaissance de la comptabilité d'assurance.

Le plus

Un apprentissage technique et pratique (exercices prévus en complément du support).

Programme

Jour 1

Impacts opérationnels de la norme IFRS 4 phase 1.

Comptabilisation des actifs des compagnies d'assurance.

Comptabilisation des engagements d'assurance.

Jour 2

Comptabilisation du résultat des opérations d'assurance.

Comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Règles relatives à la présentation de l'information financière.

Synthèse et évolutions normatives attendues (IFRS17, IFRS 9 et Solvabilité II).

 2 jours

 16

• 08 et 09/03
• 11 et 12/10

€

Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : A-CO-2

Finance pour non-financiers

Introduire les principes de base de la finance des compagnies d'assurance à des non-initiés.

Public

Responsables et collaborateurs de services non comptables : audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office, RH ou collaborateurs de services comptables et financiers nouvellement en poste dans des compagnies d'assurance.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en comptabilité d'assurance.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Contexte comptable et réglementaire des compagnies d'assurance :

- Sources de droit comptable général et spécifique
- Principe de prévalence des dispositions particulières sur les dispositions générales
- Application aux compagnies d'assurance

Présentation des principes fondamentaux de la comptabilité :

- Les principes qui sous-tendent la comptabilité (continuité d'exploitation, permanence des méthodes...)
- Définitions générales (actif, passif, produits, charges)
- Règles de comptabilisation

Règles de présentation des comptes et d'organisation de la comptabilité :

- Nomenclature des comptes
- Architecture des états financiers : format type du bilan, format type du compte de résultat, annexe aux comptes)

Principes comptables clés :

- Placements financiers
- Provisions techniques
- Chiffre d'affaires
- Prestations

Environnement réglementaire :

- Règles de solvabilité actuelles : marge de solvabilité, couverture des engagements réglementés, états réglementaires
- Introduction à Solvabilité II : calendrier, principaux changements introduits par SII et enjeux pour les compagnies d'assurance

 1 jour

 16 • 01/02
• 03/05
• 13/09

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-DM-1

Comprendre les principales exigences d'IFRS 17.

Appréhender les impacts d'IFRS 17 par sa mise en pratique à travers des exemples simples.

Public

Responsables et collaborateurs des services assurance : comptables, financiers, actuariat.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert IFRS 17.

Pré-requis

La connaissance de Solvabilité 2 ou des normes IFRS actuelles (IFRS 4 et IAS 39) est un atout, mais n'est pas un pré-requis.

Le plus

Un module axée sur les principales exigences, illustrées à travers des cas pratiques simples.

Programme

Objectifs et calendrier de mise en œuvre d'IFRS 17.

Cadre general : approche "building blocks".

Différents modes de comptabilisation : Premium Allocation Approach, Building Block Approach, Variable Fee Approach.

Focus sur les concepts clés : granularité, marge de service contractuelle (calcul et amortissement), frais directement rattachables, variations de passif enregistrées directement en capitaux propres.

Etats financiers : bilan, compte de résultat et annexes.

Environnement multinormes : différences d'évaluation FGAAP, IAS 39-IFRS 4 vs. IFRS 9-IFRS 17, MCEV, Solvabilité 2.

Principaux impacts : données, systèmes, processus comptables et actuariels, financiers (volatilité du résultat), modalités de transition, communication financière.

 1 jour

 16
• 05/04
• 01/06
• 17/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-CO-3

Techniques de gestion et de mesure de risque d'investissement dans un contexte Solvabilité 2

Comprendre l'impact de Solvabilité 2 sur une stratégie d'investissement. Comprendre les changements et les adaptations pour répondre aux nouveaux besoins des assureurs.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif/passif.

Pré-requis

Bonnes connaissances des aspects techniques et financiers de l'assurance ou des mutuelles.
Connaissance des enjeux bilanciaux et de la gestion actif/passif d'une compagnie d'assurance.
Notions du périmètre d'application de Solvabilité 2 (Sensibilisation relative à la Directive).
Notions des enjeux de Risk Management pour une compagnie d'assurance.

Programme

Jour 1

Acquérir les compétences sur l'évolution des normes prudentielles et comptables.

Avoir les bons réflexes en matière de compréhension des bilans et contraintes des assureurs.

Comprendre la logique de Solvabilité II et sa déclinaison concrète à travers les trois piliers.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

Appréhender les ajustements nécessaires en terme de process et de gestion des risques et les indicateurs et process clés d'une organisation Solvabilité 2 compliant.

Comprendre et manipuler les calculs de risque d'investissement sous Solvabilité 2.

Jour 2

Appliquer concrètement les calculs de risque de marché Solvabilité 2.

Prendre connaissance des outils et méthodes utilisés par les assureurs et de leurs évolutions.

Appliquer concrètement l'impact d'un bilan d'assurance sur les calculs de risque de marché Solvabilité 2.

S'approprier les nouvelles métriques essentielles à Solvabilité 2, identifier les changements.

Comprendre et appliquer les processus de gestion des risques Solvabilité 2.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

Prendre connaissance des conséquences de la mise en place du nouveau cadre réglementaire sur la gestion d'actifs des assureurs.

S'approprier l'ensemble des enjeux de Solvabilité 2 en termes d'organisation et d'échange avec les assureurs.

Adapter la gestion à Solvabilité 2, créer et maîtriser de nouveaux standards.

Manipuler les méthodes de résolution des problématiques de calculs propres aux asset managers sous Solvabilité 2.



2 jours



• 25 et 26/01
• 20 et 21/09



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : A-PR-1

Comprendre la gestion actif-passif en assurance vie

Savoir analyser et comprendre les interactions actif-passif d'une société d'assurance vie. Apprendre à connaître les risques du bilan et adapter une stratégie d'investissement.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif-passif.

Pré-requis

Connaissances générales en assurance vie, au passif (provisions) ou à l'actif (placements).

Programme

- Comprendre la réglementation applicable en assurance.
- La comptabilité des assurances.
- Piloter, évaluer et anticiper par la gestion actif-passif.
- La gestion actif-passif des différents types de produits.
- La gestion actif-passif, un outil de pilotage.
- Vers une évolution des normes internationales.

 1 jour

 • 15/03
• 05/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-PR-2

Mettre en œuvre la modélisation ALM en assurance vie

Connaître et maîtriser les outils de modélisation ALM. Construire un modèle adapté aux contraintes actif-passif. Réaliser les études techniques et financières en vue de quantifier et gérer les risques.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation assurantiel et gestion actif/passif.

Pré-requis

Connaissances de base en modélisation financière et actuarielle.

Programme

- Rôles et contexte d'utilisation des modèles actif-passif.
- Les principes de projection du bilan.
- Enjeux et complexité de mise en œuvre.
- Approche modulaire et méthode de constitution.
- La structure du modèle actif-passif.
- Mise en perspective des problématiques d'alimentation du modèle.
- Précision, complétude et agrégation des données (Grouping et granularité des Model Points).
- Calibrage des hypothèses du modèle ALM (Actif, Passif & générateur de scénarios économiques).
- Processus de contrôle de la qualité de données et d'hypothèses de simulation.
- Implémentation des blocs constitutifs du modèle ALM d'un fonds en euros.
- Alimentation du modèle.
- Création d'indicateurs d'aide à la décision.
- Mesure du risque et indicateurs avancés.
- Analyse des premiers résultats simulés.
- Test de convergence, analyse de sensibilités et pertinence des résultats.

 1 jour

 • 17/04
• 27/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-PR-3

Intégrer l'ORSA dans la gestion des risques de l'entreprise

Comprendre les enjeux liés à la mise en place du pilier 2, sur le périmètre du participant et le périmètre plus large de l'entreprise.

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, gestion d'actifs et gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques Solvabilité 2.

Pré-requis

Connaissance en termes de Risk Management et organisation dans une compagnie d'assurance.

Programme

Première partie

La gestion des risques, Solvabilité 2 et l'ORSA :

- Les processus de gestion des risques,
- Les dispositifs de gouvernance associés.

Deuxième partie

Zoom sur l'ORSA :

- Identification des risques,
- Mise en place du système de gouvernance,
- Mise en place du processus,
- Documentation : politique, processus et rapport ORSA.



1 jour



• 16/01
• 29/06



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-PR-7

Définir le cadre de gestion des risques sous Solvabilité 2

Initier à la gestion des risques Solvabilité 2.

Public

Responsables des services : financiers, audit interne, back-office et contrôle de gestion.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion des risques.

Pré-requis

Connaissances générales de Solvabilité 2.

Programme

Première partie

Les grands principes de la gestion des risques :

- Les grands risques d'assurance,
- Les acteurs de la gestion des risques.

Deuxième partie

Présentation des exigences de Solvabilité 2 :

- Besoin en capital,
- Gouvernance,
- Reporting.



1 jour



• 23/02
• 07/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-PR-10

Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en lutte anti-blanchiment.

Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : de l'entrée en relation...
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.



1 jour



- 02/02
- 23/05
- 15/11



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-1

Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.



1 jour



• 09/03

• 04/12



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : M-CIGC-2

Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier.

Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

Programme

1^{re} partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.

Le pilotage, l'évaluation et le reporting :

- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

2^e partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.

 1 jour

 • 29/03
• 02/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-3

Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleurs pratiques.

Public

Collaborateurs des services Conformité et Contrôles permanents.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs..
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.



0,5 jour



- 20/04
- 22/06
- 14/12



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-3

Formation des Administrateurs - Responsabilités et comptes (Module 1)

**Appréhender son rôle et celui des autres acteurs : superviseurs, fonctions clés, commissaires aux comptes dans le cadre Solvabilité 2.
Faire réagir les administrateurs sur la nécessaire adaptation de la gouvernance existante.**

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation des assurances et Solvabilité 2.

Pré-requis

Connaissances générales en assurance.

Programme

Cadre réglementaire.

Rôles et responsabilités des administrateurs.

Accords de gouvernance globale des GPS.

Recommandations du CTIP sur le CA des IP et dispositions du règlement intérieur.

Documentation et rapports à produire par le conseil d'administration.

Information du public.

Rappel des principes comptables et de gestion des institutions de prévoyance et des mutuelles.

Démarche de travail des auditeurs externes.

Les travaux du Comité Spécialisé.



1 jour



- 19/03
- 27/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-EO-1

Formation des Administrateurs - Risques et solvabilité (Module 2)

Maîtriser, en tant qu'administrateur, le cadre légal et réglementaire de Solvabilité 2.
Appréhender les états de reporting Solvabilité 2 de la compagnie, et le dispositif de gestion des risques.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation des assurances et Solvabilité 2.

Pré-requis

Connaissances générales en assurance.

Programme

Les fonctions clés et leur articulation.

La gestion des risques techniques.

La gestion des risques financiers.

Les grandes missions du directeur des risques.

Les enjeux du contrôle interne.

La gestion des risques opérationnels.

Les enjeux de la conformité.

Les enjeux de l'audit interne.

Clôture de la session.

 1 jour

 • 05/06
• 04/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : A-EO-2

Les enjeux de la qualité de données sous Solvabilité 2

Maîtriser les exigences et impacts de la directive en termes de données.

Public

Collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en Solvabilité 2.

Pré-requis

Processus de gestion des données dans une compagnie d'assurance.

Programme

Première partie

Les exigences Solvabilité 2 :

- Le cadre réglementaire.

Deuxième partie

Mettre en place un dispositif de qualité des données :

- Mesurer la qualité des données sous Solvabilité 2,
- Tester la qualité des données sous Solvabilité 2,
- Mettre en place un système de gouvernance approprié,
- Justifier et documenter les données.

 0,5 jour

 • 12/06
• 23/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : A-EO-3

La réglementation Asset Management

Acquérir des bases en matière de réglementation applicable aux sociétés de gestion.

Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la réglementation applicable en matière de gestion d'actifs.

Programme

Les principales directives européenne :

- Panorama, acteurs et types de véhicules concernés,
- Calendrier de mise en application.

Focus sur la Directive UCITS :

- Quelles sont les principales implications de UCITS IV ?
- Les nouveautés introduites pour UCITS V.

Focus sur la Directive AIFM :

- Les principaux enjeux de la Directive, en France et dans le reste de l'Europe,
- Les nouveautés et implications pour l'Industrie française.

Focus sur la Directive MIF :

- MIF 2 : les principales évolutions, à mettre en place pour 2018,
- Quel régime pour les sociétés de gestion françaises ?

Les autres réglementations européennes et hors ZE impactant les assets managers :

- EMIR,
- IMD,
- PRIIPS,
- FATCA.



0,5 jour



• 02/03
• 09/10



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : GA-CIGC-1

La protection des investisseurs

Connaissance des clients et déontologie dans les sociétés de gestion.

Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

Programme

La protection des investisseurs :

- La réglementation applicable,
- Les règles de déontologie.

Focus sur les exigences :

- Gouvernance produit,
- Entrée en relation et connaissance du client,
- Suitability & appropriateness,
- Politique de rémunération et transparence,
- Reporting aux investisseurs,
- Adéquation besoin client /produit.



1 jour



• 31/01
• 13/09



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-CIGC-2

Pratiques et réglementation en matière de rémunération dans les sociétés de gestion

Acquérir une vision globale des modèles dans l'industrie de la gestion d'actifs, et les évolutions attendues des dernières réglementations.

Public

Responsables et collaborateurs des services : financier, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

Programme

Quelle réglementation pour la rémunération des salariés de la société de gestion ?

- L'objectif de la réglementation,
- Aperçu des directives applicables : CRD IV, AIFMD et UCITS V,
- Pratiques et organisation de place.

Les impacts dans la relation de la SGP avec ses partenaires :

- Le cas de la délégation de gestion financière ou de gestion du risque,
- Le cas de délégation hors UE.

 1 jour

 • 25/01
• 08/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-CIGC-4

Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme : principes et tendances

Connaître le dispositif de lutte anti-blanchiment et être en mesure de l'appliquer.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, conformité et contrôle interne.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est experte en lutte anti-blanchiment.

Programme

Les textes :

- Directives,
- Ordonnances,
- Décrets,
- Lignes directives.

Les exemples de blanchiment :

- Les infractions constituant le support du blanchiment,
- Quelques exemples concrets.

Les acteurs dans le dispositif de lutte anti-blanchiment :

- Les impératifs s'imposant aux acteurs dans le cadre de leur activité : De l'entrée en relation...
- A la gestion du portefeuille des clients, la surveillance des comptes.

Evaluation du dispositif mis en place :

- Moyens informatiques en fonction de la taille des établissements,
- Difficultés de paramétrage des outils informatiques LAB,
- Le dispositif de LCB-FT doit être pleinement intégré dans les champs du contrôle interne,
- Intégrations des rapports sur le dispositif LAB dans les communications à l'ACP.

Les attentes de l'ACP.

 1 jour

 • 02/02
• 23/05
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-1

Fraude dans le secteur financier (Détection/Prévention)

Connaître les clés d'un dispositif de prévention et de détection de la fraude et être en mesure de le mettre en place.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, conformité et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du pôle d'expertise Deloitte Risk Advisory avec une spécialisation sur les problématiques autour de la conformité, de la fraude et de la lutte anti-blanchiment.

Pré-requis

Connaissance de l'activité bancaire.

Programme

Identification et évaluation des risques de fraudes :

- Typologies et référentiel des risques,
- Cartographie,
- Liens avec la gestion des risques opérationnels.

Dispositif de prévention et de contrôle :

- Procédure anti-fraude,
- Trois niveaux de contrôle,
- Whistleblowing.

Détection et investigation de la fraude :

- Quels outils ?
- Comment traiter les alertes ?
- Investigation.

 1 jour

 16 • 09/03
• 04/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-2

Gouvernance et contrôle interne dans le secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs) : principes et meilleures pratiques

Maîtriser le cadre, les principes fondamentaux et les meilleures pratiques de la gouvernance et du contrôle interne dans le secteur financier.

Connaître les problématiques du contrôle interne sur la gestion d'actifs.

Public

Responsables et collaborateurs des services : comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, back-office, gestion d'actifs, gestion des risques et conformité.

Animation

Les animateurs de ce module de formation sont des experts en réglementation bancaire et asset management.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la supervision et de la réglementation bancaire et financière.

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs et de l'organisation des sociétés de gestion.

Programme

1^{re} partie

Principales notions et enjeux liés à la gouvernance et au contrôle interne :

- Objectifs de la gouvernance et du contrôle interne,
- Principaux textes et référentiels : LSF, SOX, COSO, etc.,
- Modèles de gouvernance et meilleures pratiques.

La cadre réglementaire et les acteurs impliqués dans le secteur financier :

- Autorités bancaires et financières françaises et/ou européennes (selon public),
- Focus sectoriel Banque : Arrêté 3 novembre 2014,
- Focus sectoriel Assurance : Décrets de 2006 et 2008 et impacts de Solvabilité II,
- Focus sectoriel AM : RGAMF.

Les composantes et les outils d'un dispositif efficace :

- Cartographier les risques et les processus : identifier et évaluer,
- Définir une charte de contrôle interne et de gouvernance,
- Définir les rôles et responsabilités (administrateurs, direction générale, comités, Direction des risques, Direction du contrôle interne, Direction de l'audit interne, etc.),
- Organiser les fonctions de contrôle (rôles, périmètres, interactions, etc.),
- Construire un référentiel de contrôle,
- Déployer un dispositif de contrôle sur trois niveaux.

Le pilotage, l'évaluation et le reporting :

- Assurer l'animation, la communication et la conduite du changement,
- Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage,
- Evaluer l'efficacité des activités de contrôle,
- Assurer le reporting des activités de contrôle en interne,
- Respecter les obligations de reporting réglementaire,
- Former les opérationnels au contrôle interne et diffuser une culture de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

2^e partie

Les obligations réglementaires.

L'organisation des fonctions de contrôle (contrôle permanent, contrôle périodique).

Outils pour mettre en place un dispositif de contrôle interne :

- Les risques spécifiques en gestion d'actifs,
- Illustrations de mesures de contrôle pour limiter ces risques,
- Les certifications associées type ISAE 3402.

Les certifications externes sur le dispositif de contrôle interne.

 1 jour

 • 29/03
• 02/10

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : M-CIGC-3

Fonction conformité : enjeux et meilleures pratiques

Sensibiliser les collaborateurs nouveaux entrants dans les fonctions conformité et renforcer les compétences des collaborateurs en place sur les meilleures pratiques.

Public

Collaborateurs des services conformité et contrôles permanents.

Animation

L'animateur de ce module de formation fait partie du Pôle d'expertise Risk Advisory de Deloitte et dispose d'une expérience en termes de conseil auprès des fonctions conformité dans les institutions financières et les grands corporates.

Pré-requis

Connaissances génériques des activités de conformité.

Programme

Contexte et enjeux pour les Compliance Officers :

- Enjeux économiques et locaux,
- Pressions réglementaires et fiscales accrues,
- Attentes croissantes en matière de culture conformité.

Quelles réponses ?

- Actionner les leviers traditionnels : gouvernance, ressources, systèmes & contrôles, reporting & indicateurs...
- Capitaliser sur le Technology & l'Analytics pour gagner en efficacité,
- Focus KYC.

 0,5 jour

 16 • 20/04
• 22/06
• 14/12

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-3

Abus de marché

Nouveau

Comprendre et détecter les abus de marché.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit plusieurs enquêtes sur des cas d'abus de marché.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Programme

Fonctionnement de l'Autorité de Marchés Financiers :

- statut et gouvernance ;
- missions, pouvoirs et organisation de la filière répressive de l'AMF.

Définition des Abus de marchés :

- manquement d'initiés ;
- manipulation de cours.

La détection des opérations suspectes :

- obligations réglementaires ;
- jurisprudence ;
- points d'attention.

La répression des abus de marché : nouveautés procédurales :

- pénalisation croissante ;
- promotion des solutions transactionnelles.

Cas pratique.

 1 jour

 16 • 03/05
• 07/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-4

Visites inopinées

Nouveau

Gérer efficacement les visites inopinées des autorités administratives ou judiciaires et des huissiers.

Public

Cette formation est destinée aux Directions Juridiques, de l'audit interne, de la Conformité et au Secrétariat Général.

Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pré-requis

Aucun.

Le +

Un module pragmatique et opérationnel permettant de bien se préparer aux visites inopinées.

Programme

Introduction

Arrivée de l'autorité

- Personnes présentes.
- Vérification des pouvoirs de visite.
- Refuser l'accès aux locaux ?
- Demander la présence d'un avocat ?

Le déroulé de la visite

- Principes de base.
- Niveau de coopération.
- Gestion du temps et des personnes.
- Implication des informaticiens de la société.

Les pièces saisies

- Ce qui peut être saisi.
- Les limites aux saisies par les autorités.

La fin de la visite

- Importance du procès-verbal.
- Suivi post-visite.
- Comment contester les visites.

Questions pratiques

 0,5 jour

 • 07/02
• 26/06
• 18/10

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-5

Dispositif de détection des opérations suspectes

Nouveau

Comprendre les enjeux et les risques liés à la mise en œuvre du dispositif de détection des opérations suspectes.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs des Prestataires de Services d'Investissements : services audit interne, conformité, juridique, etc.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle a conduit des enquêtes sur des cas d'abus de marché et évalué le dispositif de détection des opérations suspectes de plusieurs établissements financiers.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Le +

Un module basé sur des exemples concrets permettant d'aborder les obligations réglementaires sous un angle pratique.

Programme

Les enjeux de la détection des opérations suspectes :

- les attentes de l'AMF ;
- les risques en cas de défaillance du dispositif.

Les cas d'abus de marché devant être détectés :

- manipulations de cours ;
- manquements d'initiés.

Les caractéristiques du dispositif à mettre en œuvre :

- les obligations des prestataires de services d'investissement ;
- les nouveautés de MAR ;
- les précisions apportées par les Standards techniques européen.

Les points d'attention issus de la jurisprudence.

 0,5 jour

 • 16/04
• 06/12

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-6

Connaître les missions, pouvoirs et pratiques de l'Autorité des Marchés financiers dans sa fonction répressive.

Public

Cette formation est destinée aux collaborateurs de Prestataires de Services d'Investissements et de sociétés cotées : services audit interne, conformité, juridique...

Animation

L'animatrice de ce module fait partie des équipes Deloitte Forensic et est une ancienne inspectrice de la Direction des Enquêtes de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pré-requis

Connaissance générale des activités de marché.

Le +

Un module simple et concret permettant de découvrir le rôle de l'AMF dans la répression des infractions financières.

Programme

Statut et missions de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Statut.
- Organisation/Gouvernance.

Focus sur la filière répressive :

- Missions et procédures.
- Distinction Direction des Enquêtes et Direction des Contrôles.
- Pouvoir des enquêteurs.
- Procédure devant la Commission des sanctions.
- Sanction/recours.
- Textes applicables.
- Principaux manquements sanctionnés.

 0,5 jour

 • 09/02
• 15/11

€ Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : B-CIGC-7

Les méthodes anti-dilutives

Connaître les différentes méthodes anti-dilutives internes et externes à l'OPCVM.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animatrice de ce module de formation est expert en gestion d'actif.

Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

Programme

Qu'est-ce l'effet de dilution ?

- La singularité française,
- Les enjeux opérationnels,
- Les principes d'équité des porteurs

Les différentes méthodes anti-dilutives :

- Les méthodes internes à l'OPCVM,
- Les méthodes externes à l'OPCVM.

Etudes de cas

 1 jour

 • 27/02
• 11/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-EO-1

Meilleures pratiques en matière de reporting

Disposer de tous les éléments nécessaires à la construction d'un catalogue de reportings investisseurs.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

Programme

Jour 1

Contexte :

- L'exigence de transparence des investisseurs,
- La définition progressive d'un cadre normatif,
- Le point de vue des sociétés de gestion.

La prestation de reporting, réflexions et actions entreprises sur la Place :

- Des organisations à la recherche d'un modèle,
- De fortes contraintes pour les solutions technologiques,
- Des méthodes en phase de rationalisation.

Catalogue des états de reporting, définition de la cible :

- Recensement des états à fournir pour un catalogue cible,
- Finalités de ces états.

Jour 2

Méthodes et traitement des états de reporting :

- Informations générales,
- Descriptions des portefeuilles,
- Analyse de performance et indicateurs de risque.

Questions soulevées lors de la mise en œuvre de ces méthodes :

- Choix du mode de présentation / choix du mode de comparaison,
- Traitement des produits dérivés,
- Prise en compte des inventaires des OPCVM présents dans le fonds étudié.

Perspectives : enjeux des solutions de diffusion

- Evolutions de la réglementation,
- Individualisation et gestion de masse.



2 jours



- 08 et 09/02
- 06 et 07/11



Tarif :
1 400 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
1 300 € HT
Repas inclus

Code : GA-EO-2

Introduction à l'attribution de performance

Comprendre les différents concepts et l'apport des différentes méthodes d'attribution de performance.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

Programme

Attribution de performance actions :

- Définitions des principaux concepts,
- Illustration des résultats et guide d'interprétation.

Attribution de performance obligataire :

- Approche 1 : décomposition par spreads successifs,
- Approche 2 : décomposition par portefeuilles synthétiques.

Les enjeux de l'attribution de performance :

- Enjeux pour les différents départements de la société de gestion,
- Enjeux pour la gestion actions,
- Enjeux pour la gestion obligataire.



1 jour



• 29/03

• 14/09



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : GA-EO-3

Conformité avec les normes internationales GIPS : les concepts clés

Comprendre et assimiler les normes GIPS.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, gestion des risques, gestion d'actifs et back-office.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en réglementation Asset Management.

Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'un Asset Manager.
Maîtrise des fondamentaux de la gestion de portefeuille.

Programme

Introduction aux standards.

Présentation des concepts : Firme, composite, etc.

Organisation et outils.

Reporting et certification.



1 jour



• 23/01

• 14/06

• 10/12



Tarif :

950 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

880 € HT

Repas inclus

Code : GA-EO-4

La distribution de fonds

Acquérir une vision globale de la distribution de fonds en Europe, les types de produits, les différents modèles de distribution et les rôles et responsabilités du distributeur.

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, contrôle interne, gestion des risques, gestion d'actifs, back-office, conformité et chargé de clientèle.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissance des fondamentaux de la gestion d'actifs.

Programme

Panorama du marché :

- Le marché de la distribution dans le monde et en Europe,
- Compétitivité des fonds européens vs US,
- Tendances du marché mondial de la distribution.

Les modèles de distribution :

- Le distributeur : un intermédiaire entre la société de gestion et le client final,
- La chaîne de valeur producteur – distributeur,
- Les différents modèles de distribution des producteurs.

Les canaux de distribution :

- Les canaux de distribution traditionnels,
- Les CIF / CGP/ CGPI,
- Les plateformes de distribution alternatives.

Rôles et responsabilités du distributeur :

- Le rôle du distributeur,
- Les responsabilités du distributeur,
- MIF 2 : les principales évolutions.

La rémunération des distributeurs :

- Panorama des frais,
- Des différences de tarification selon la classe d'actifs,
- Les composantes de la rémunération du distributeur.

 1 jour

 16 • 18/01
• 17/05
• 15/11

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-DM-2

Comprendre l'Asset Servicing

Acquérir une vision transversale des acteurs et des activités de l'Asset Servicing (dépositaires, administrateurs de fonds...).

Public

Responsables et collaborateurs des services : audit interne, contrôle interne, gestion des risques, gestion d'actifs, back-office, conformité et chargé de clientèle.

Animation

L'animateur de ce module de formation est expert en gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissance des acteurs et de l'organisation des marchés financiers.

Programme

Préambule : les autorités de régulation et de surveillance des marchés :

- Les organismes internationaux,
- Les autorités européennes,
- Les autorités de tutelle en France,
- Les instances de concertation françaises.

Qu'est-ce que le post-marché ? Qui sont les acteurs ?

- Rappels sur la Gestion d'Actifs et l'environnement OPC,
- La chaîne de valeur des métiers Titres,
- Le Dépositaire,
- Le gestionnaire de passif.

Les infrastructures de marché :

- Les systèmes de Place & acteurs en présence,
- La négociation,
- La compensation,
- Le règlement / livraison.

 1 jour

 16 • 30/03
• 22/06
• 18/12

€ Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-DM-3

Réglementation FATCA

Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA et les obligations associées ainsi que les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program...).

Public

Responsables et collaborateurs des établissements financiers, asset manager, banque et assurance.

Animation

Les animateurs de cette formation sont des experts dans la réglementation FATCA.

Pré-requis

Connaissance du métier et de l'organisation d'Asset Management.

Programme

Présentation du cadre réglementaire :

- Contexte et objectifs de FATCA,
- Impacts de FATCA pour toutes les institutions financières, même les non US,
- Rappel du calendrier d'implémentation FATCA,
- Les principaux concepts définis par les Final Regulation (PFFI, Deemed-Compliant FI, NFFE, NPFFI, EAG, Financial account, applicabilité du régime de Sponsoring/ Sponsored entity, Specified US Person),
- La négociation d'IGA (Qu'est-ce qu'un IGA ? - Les principaux concepts clés de FATCA sous un IGA (Reporting, Non-Reporting) - Quelles sont les différences/ obligations entre un IGA modèle 1 et un IGA modèle 2 ?).

Présentation des principaux statuts FATCA (critères d'éligibilité et obligations associées) :

- Présentation des principaux statuts FATCA hors IGA (PFFI - Deemed-Compliant FI (détails à compléter en fonction de l'activité des participants) - NFFE- NPFFI),
- Présentation des principaux statuts FATCA dans le cadre d'un IGA (Reporting FI - Non Reporting FI).

Calendrier de production des reporting FATCA.

Impacts opérationnels : Gouvernance, Processus, Juridique/conformité, IT, Formation /Communication.

Sanctions en cas de non-conformité.

L'après-FATCA : échanges bilatéraux d'information au niveau de l'OCDE - CRS (Common Reporting Standard) et calendrier d'implémentation.



1 jour



- 01/02
- 07/06
- 13/12



Tarif :
950 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
880 € HT
Repas inclus

Code : GA-DM-4

MiFiD 2 – Directives marchés d'instruments financiers

Acquérir une meilleure connaissance de la réglementation - MiFiD est applicable depuis le 3 janvier 2015.

Anticiper ses impacts sur son activité propre ainsi que sur l'activité de ses clients.

Etre capable de définir la nature des mesures pertinentes à prendre pour être conforme à cette réglementation.

Public

Tout public.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en réglementation financière, tout particulièrement relative à la gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissances générales en gestion d'actifs.

Programme

Rappel du contexte réglementaire.

Gestion des conflits d'intérêts et inducements :

- Création du conseil indépendant,
- Third party payments,
- Recherche en investissement / analyse financière,
- Conflits d'intérêts.

Gouvernance du produit et information du client :

- Gouvernance du produit – la clientèle cible,
- Information du client,
- Contrat avec le client,
- Comptes rendus à fournir au client.

Traitement des ordres :

- Produits complexes,
- Best selection,
- Obligation de négociation sur certains marchés,
- Transparence pré et post-trade,
- Position sur dérivés sur matières premières.

Organisation du psi :

- Organe de direction,
- Traitement des réclamations,
- Rémunération du personnel,
- Conservation des données,
- Passeport.



0,5 jour



• 18/05

• 08/11



Tarif :

550 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

490 € HT

Repas inclus

Code : GA-DM-5

Les nouvelles dispositions de UCITS V : la relation dépositaire – SGP en question

Acquérir une meilleure connaissance de la réglementation UCITS et notamment de ses évolutions récentes.

Anticiper ses impacts aussi bien sur sa propre activité que sur celle de ses clients. Etre capable de définir la nature des mesures pertinentes à prendre pour être conforme à cette réglementation.

Public

Tout public.

Animation

L'animateur de ce module de formation est un expert en réglementation financière, tout particulièrement relative à la gestion d'actifs.

Pré-requis

Connaissances générales en gestion d'actifs.

Programme

Introduction.

La rémunération du personnel et les sanctions :

- La rémunération du personnel des SGP,
- Le régime des sanctions.

Focus sur le dépositaire :

- Définition des entités habilitées à exercer la fonction de dépositaire,
- La relation dépositaire – SGP,
- Garde des actifs de l'OPCVM et délégation,
- Autres tâches et responsabilités,
- Réutilisation des actifs,
- Exigence d'indépendance,

Conclusion.



0,5 jour



• 18/05

• 09/11



Tarif :

550 € HT

Repas inclus

Tarif

préférentiel* :

490 € HT

Repas inclus

Code : GA-DM-6

Maîtriser les dernières évolutions du cadre légal anti-corruption français.

Appréhender de façon pragmatique l'article 8 et les 8 mesures de l'article 17 de la Loi Sapin 2.

Adapter les impacts de l'article 17 à vos réalités opérationnelles.

Public

Responsables et collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence.

Animation

L'animateur de ce module est spécialisé sur les problématiques de fraude et de corruption et intervient dans la mise en place de programme de conformité anti-corruption, aussi bien au sein de grands groupes que de PME. Il a notamment développé un savoir-faire pragmatique sur les sujets suivants : rédaction/mise à jour de Code de conduite, mise en place de dispositif d'alerte, élaboration/mise à jour de cartographie des risques de corruption, due diligences sur les tiers et due diligences dans le cadre d'opérations M&A, conduite d'investigations et audits de conformité, et formation/sensibilisation sur les thèmes de la fraude et de la corruption.

Pré-requis

Connaissance générale sur la notion de corruption.
Connaissance générale sur la Loi Sapin II.

Le plus

Un module pragmatique et partageant un retour d'expérience permettant de :

- mieux comprendre les contraintes et les enjeux de l'article 8 et l'article 17 de la Loi Sapin II ;
- aborder les points clés présidant la mise en place d'un programme de conformité anti-corruption.

Programme

Gouvernance

Alignement du programme de conformité anti-corruption sur le système de gouvernance afin d'améliorer l'effet global des mesures prises par l'organisation.

Code de conduite

Enjeux liés au Code de conduite.
Exemples de thématiques abordées.

Dispositif d'alerte

Enjeux liés à la mise en place d'un dispositif d'alerte (considérations techniques, opérationnelles et juridiques).

Cartographie des risques de corruption

Contraintes et enjeux liés à l'élaboration de la cartographie des risques de corruption.

Evaluation des partenaires commerciaux

Procédures d'évaluation des partenaires commerciaux au regard de la cartographie des risques.
Due diligences pré et post acquisition dans le cadre d'opérations M&A.

Procédures de contrôles comptables

Enjeux liés aux procédures de contrôles comptables et la mise en place audits de conformité.

Dispositif de formation et de sensibilisation

Les modalités de formation liées à la mise en place d'un programme de conformité anti-corruption.

Dispositif de sanctions disciplinaires

Régime de sanctions disciplinaires permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société.
Exemples de sanctions et dispositifs d'investigation en cas d'allégations.

Dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures. mises en œuvre par l'organisation



0,5 jour



• 09/03
• 28/06
• 20/11



Tarif :
550 € HT
Repas inclus
Tarif
préférentiel* :
490 € HT
Repas inclus

Code : GA-DM-7

L'équipe pédagogique Secteurs

Secteur public



Janique Lépy

Manager
Clients & Industries

Janique est responsable du département Appels d'Offres Marchés Publics au sein du département Marketing de Deloitte. Elle est en charge de l'identification et de la centralisation de tous les appels

d'offres de marchés publics et également la mise en place de la dématérialisation et le suivi juridique, législatif et réglementaire du code de la commande publique.

Diplôme

- Université Paris Dauphine, Licence Sciences des organisations et des marchés

Secteur non lucratif - Associations et fondations



Jean-Claude Marty

Associé
Expert-comptable, Commissaire aux comptes

Jean-Claude est diplômé d'expertise comptable et commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles. Après une vingtaine d'années d'expérience en audit auprès de clients

du secteur privé lucratif, il s'est spécialisé depuis plus de 12 ans auprès de clients du secteur privé non lucratif. Associé au sein du département Associations de Deloitte, il travaille auprès de nombreux organismes dans des domaines aussi variés que les activités caritatives, la recherche, les secteurs médico-social et sanitaire, la formation... Il intervient également dans le cadre de missions de diagnostic et de conseil, notamment à l'occasion de restructurations juridiques, soit dans le cadre de rapprochements-restructurations juridiques, soit dans le cadre d'opérations de réduction de coûts. Particulièrement impliqué dans le cadre de groupes de travail spécialisés de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et de l'Autorité des Normes Comptables, il anime régulièrement des formations et des conférences sur les thèmes propres au secteur associatif.

Diplôme

- Expertise Comptable



Stéphanie Vandalle

Associée
Taj

Stéphanie est Associé responsable du bureau TAJ de Lille. Forte d'une expertise en fiscalité des entreprises et notamment dans le cadre des opérations de restructuration, elle anime depuis juin 2010 une équipe

pluridisciplinaire.

Elle a également développé une expertise en droit des associations et autres organismes à but non lucratif (syndicats, fondation, fonds de dotation, etc.).

Diplômes

- Mention de spécialisation en droit fiscal
- CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat)
- DESS droit des affaires, DJCE (Diplôme de Juristes conseils d'Entreprise)
- Maîtrise en droit des affaires – option finance



Djamel Zahri

Directeur
Expert-comptable, Commissaire aux comptes

Djamel est diplômé d'expertise comptable inscrit à l'Ordre des Experts Comptables et commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles.

Il est spécialisé auprès de clients du secteur privé non lucratif. Directeur au sein du département Associations de Deloitte, il travaille auprès de nombreux organismes dans des domaines aussi variés que les activités caritatives, la recherche, les secteurs médico-social et sanitaire, la formation,...

Il intervient également dans le cadre de missions de diagnostic et de conseil, notamment à l'occasion de mise en place d'outils de pilotage ou de contrôle interne.

Particulièrement impliqué dans le cadre de groupes de travail spécialisés de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, il anime régulièrement des formations et des conférences sur les thèmes propres au secteur associatif.

Diplôme

- Expertise Comptable

Banque



Nicolas Fleuret

Associé
FSI Risk Advisory

Après une expérience de près de 15 ans auprès des autorités bancaires françaises (Banque de France, Commission bancaire, Autorité de contrôle prudentiel), Nicolas a rejoint en 2009 le cabinet Deloitte en tant

que Directeur en charge de l'animation du pôle réglementaire dédié aux institutions financières. Ce parcours lui permet de disposer d'une expertise approfondie des problématiques réglementaires et prudentielles qui se posent aux institutions du secteur. Il intervient régulièrement sur ces sujets auprès des directions générales et financières. Nicolas est depuis 2003 chargé d'enseignement en Master II banque, finance, assurance à Paris X.

Diplômes

- Diplômé d'expertise comptable (expert-comptable et commissaire aux comptes)
- Master en économie, finance et comptabilité



Frédéric Cagnoux

Manager
FSI Risk Advisory

Frédéric fait partie du département Risk Advisory de Deloitte. Il dispose d'une expérience de plus de 5 ans au cours desquels il a accompagné nos clients dans des projets relatifs à la gestion des risques

financiers et à la mise en œuvre de normes prudentielles. Dans ce cadre il est notamment intervenu pour les départements Liquidité, ALM et gestion des Fonds Propres des directions financières de grands groupes bancaires français.

Diplôme

- EDHEC Business School, double diplôme :
 - Master of Science in Risk and Asset Management
 - Master in Management (cursus Grande Ecole)



Alix Tchana-Tchana

Senior Manager
Risk Services

Alix a une expérience de plus de 10 ans dans le conseil en gestion des risques chez Accenture puis chez Deloitte qu'il a rejoint en 2014 en tant que senior manager.

Alix a notamment acquis une expertise dans

la revue et l'implémentation de modèles risques (ALM / liquidité, risque de contrepartie, risque de marché) ainsi que la conduite de projets de refonte de dispositifs de suivi des risques et de déploiement de solutions FO/MO et risques.

Diplômes

- Ecole Polytechnique
- Université du Michigan



Nicolas Ricchiuto

Senior Manager
FSI Risk Advisory

Nicolas bénéficie de huit ans d'expérience en conseil réglementaire et gestion des risques auprès des institutions financières.

Domaines couverts : conformité, contrôle interne, MIF, LAB/FT, Fraude, Bâle II Risques

de crédit et opérationnels, Pilier 2 de Solvabilité II, protection des données personnelles.

- Connaissance des réglementations française et européenne pour les secteurs de la banque et de l'assurance.
- Déclinaison opérationnelle des obligations réglementaires : organisation, documentation et gouvernance des dispositifs de contrôle interne et maîtrise des risques.
- Gestion de projet.

Diplômes

- Master II « Prévention des fraudes et du blanchiment » à l'Université Robert Schuman de Strasbourg
- Maîtrise en droit des affaires



Alexandre Liaskovsky

Manager
Risk Advisory

Alexandre possède 6 ans d'expérience en conseil réglementaire dans le secteur de l'assurance.

Depuis qu'il a rejoint Deloitte, il accompagne des organismes d'assurance sur l'ensemble

du cycle de mise en conformité de leurs activités: diagnostics, modèle cible, trajectoire et mise en place de dispositifs de sécurisation.

Alexandre est le co-auteur de « Guide pratique de la Conformité en assurance » (éditions L'Argus de l'Assurance, octobre 2015) et anime régulièrement des formations sur la « Compliance » pour différents acteurs de la Place

Diplômes

- Sciences Po Paris
- DESS de droit (Paris X Nanterre)



Jean-Philippe Bernard

Senior Manager
Deloitte Gestion de Risque

Après 10 ans dans le secteur bancaire en France et en Suisse (La Banque Postale, CGAIM, Groupama Bank, Lloyds Bank TSB), Jean-Philippe a rejoint Deloitte en tant que Senior Manager, Responsable des Services

Financiers.

Ce cours professionnel lui permet d'avoir une vaste expertise en matière de réglementation et de supervision auxquelles sont confrontées les banques, les entreprises d'investissement ou les gestionnaires d'actifs.

Diplômes

- MS Risk Management, Ecole Normale Supérieure de Cachan
- Master degree in Audit and French Maîtrise in Accountancy IAE Grenoble



Alice Noizet

Directeur
Deloitte Forensic

Alice Noizet est Directeur au sein de l'équipe Deloitte Forensic. Avant de rejoindre le département elle a travaillé pendant 5 années pour l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), notamment en tant qu'inspecteur senior

au sein de la Direction des Enquêtes. Elle a conduit des enquêtes pour l'AMF sur des cas d'abus de marché et de manquements à la réglementation financière, participé à plusieurs enquêtes concernant l'information financière diffusée par des sociétés cotées et contrôlé le système de détection des opérations suspectes au sein de plusieurs établissements financiers. Alice a exercé au début de sa carrière comme avocate spécialisée en contentieux puis comme responsable des contentieux d'une société financière

Diplômes

- HEC
- Certificat d'aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)
- DESS de Droit des affaires et fiscalité
- Certified Fraud Examiner (CFE)



Odilon Audouin

Directeur
Risk Advisory

Odilon est Directeur au sein de la ligne de services « Gouvernance - Compliance - Risks » Il intervient principalement sur la Conformité, le contrôle interne, la gestion des risques opérationnels et la Sécurité financière.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La Fonction Conformité dans l'Assurance » aux Editions l'Argus de l'Assurance (2013). Il a déployé à plusieurs reprises des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques opérationnels et des fonctions « Conformité » pour des entreprises d'assurance mais également pour des banques.

Diplômes

- ESCME (ESC Tours – Poitiers)
- Executive MBA ESSEC – University of MANNHEIM
- CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)

Assurance



Hervé Belaud

Manager
FSI Accounting Services

Après une expérience de plusieurs années acquise dans un groupe de protection sociale en tant que Responsable comptable du département épargne, il anime des formations relatives à la comptabilité

d'assurance. En outre, il effectue depuis 8 ans des missions diverses de production comptable (analyse de comptes ou participation à des arrêtes) ou d'organisation (comprenant notamment la rédaction de procédures et de modes opératoires) principalement en assurance, ou en banque.

Diplôme

- Diplôme d'expertise comptable et expert en comptabilité d'assurance



Fabienne Valeau

Directeur
Audit FSI

Fabienne intervient depuis plus de 15 ans sur des missions d'audit et de conseil auprès de compagnies d'assurance et de réassurance (due diligences, assistance à la réduction des délais de clôture, conversions IFRS, assistance comptable, définition d'un référentiel de contrôle interne...) et dispose d'une connaissance approfondie des spécificités du secteur.

Diplôme

- Ecole de Management de Lyon



Gilles Grossetete

Manager
Audit FSI

Gilles Grossetete est auditeur au sein du cabinet Deloitte depuis 2010. Diplômé d'une école d'ingénieur généraliste (Centrale Marseille) et élève au Centre d'Etudes Actuarielles (CEA), il a réalisé de

nombreuses missions de commissariat aux comptes dans des domaines d'expertises variés tels que l'assurance vie, l'assurance non vie, les mutuelles santé.

Il a également accompagné un de nos clients dans la mise en place de la réforme Solvabilité 2 en l'assistant à la réalisation du bilan économique, à la classification des fonds propres, dans les calculs liés au SCR de marché et dans l'analyse des états QRT.

Enfin, il est intervenu sur la mission de fiabilisation des états réglementaires de CNP Assurances au 31 décembre 2015.

Diplôme

- Ecole Centrale Marseille – Promotion 2009



Loïc Moan

Directeur
Audit FSI – Secteur assurances
Principes comptables et réglementation assurance

Loïc a plus de 20 années d'expérience en assurance et réassurance, en cabinets d'audit et aussi dans des entreprises d'assurance

(missions d'audit et de conseil).

Ses compétences couvrent les normes comptables françaises, les normes IFRS pour l'assurance, et les volets de Solvabilité 2 relatifs au reporting. Loïc suit par ailleurs la norme IFRS 9 applicable aux placements financiers et instruments dérivés, et le projet IFRS 4 Phase 2/ FRS 17 (projet de norme pour les contrats d'assurance). Il est en charge de la doctrine technique assurance reporting comptable et prudentiel au sein du cabinet, et participe aux groupes de travail de doctrine Assurance à l'Autorité des Normes Comptables (ANC) au Ministère des Finances.

Diplôme

- HEC (1995) - spécialisation Audit et commissariat aux comptes



Baptiste Bréchet

Directeur
FSI Actuariat Insurance

Baptiste a plus de 10 années d'expérience en assurance.

Actuaire, diplômé d'un DEA de finance, Baptiste a une solide expertise en gestion de projets, reporting financier multinormes,

gestion des risques et ALM. Au sein de CNP Assurances, Baptiste a été successivement en charge des normes IFRS puis des modèles et des méthodes actuarielles.

Solvabilité 2, amélioration des hypothèses stratégiques modélisées, revue des processus de production et des organisations). Au sein du département Actuariat de Deloitte, Baptiste est notamment en charge du suivi des évolutions réglementaires, et accompagne nos clients sur Solvabilité 2 et IFRS 17. Il a dans ce cadre animé de nombreuses formations.

Diplômes

- Actuaire, membre de l'Institut des Actuaires (CEA, 2012)
- DEA Monnaie Finance Banque Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Magistère d'Economie Paris 1 Panthéon Sorbonne



Catharine Rajasundram

Senior Manager
Actuariat Conseil

Catharine possède 9 années d'expérience dans le secteur de l'assurance.

Au cours de ses diverses missions, Catharine a développé de solides connaissances sur la réglementation Solvabilité 2. Elle a piloté

plusieurs projets de mise en œuvre de la Directive Solvabilité 2 pour des sociétés d'assurance vie et prévoyance.

Elle intervient également sur les missions de revue des provisions techniques statutaires dans le cadre de missions de commissariat aux comptes.

Diplômes

- Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA)
- Actuaire Qualifié de l'Institut des Actuaires français



Redouan Hmami

Manager
Actuariat Insurance

Redouan possède plus de 7 années d'expériences dans l'actuariat et l'audit des compagnies d'assurance.

Redouan a participé à de nombreux projets Solvabilité 2 relevant des trois piliers et

dispose d'une très bonne connaissance des modèles de projection, des processus de production ainsi que des états de reporting. Il a par ailleurs développé, via de multiples missions de revues MCEV, Solvabilité 2 et IFRS 4, une forte aptitude à la présentation et l'analyse des résultats prospectifs. Il a aussi participé à de nombreux audits financiers pendant son passage par le département Audit assurance et a su acquérir une forte sensibilité aux problématiques liées à la piste d'audits.

Diplômes

- Diplôme d'ingénieur, Ecole Supélec
- Formation d'actuaire au CEA



Jean-Philippe Bernard

Senior Manager
Deloitte Gestion de Risque

Après 10 ans dans le secteur bancaire en France et en Suisse (La Banque Postale, CGAIM, Groupama Bank, Lloyds Bank TSB), Jean-Philippe a rejoint Deloitte en tant que Senior Manager, Responsable des Services

Financiers.

Ce cours professionnel lui permet d'avoir une vaste expertise en matière de réglementation et de supervision auxquelles sont confrontées les banques, les entreprises d'investissement ou les gestionnaires d'actifs.

Diplômes

- MS Risk Management, Ecole Normale Supérieure de Cachan
- Master degree in Audit and French Maîtrise in Accountancy IAE Grenoble



Odilon Audouin

Directeur
Risk Advisory

Odilon est Directeur au sein de la ligne de services « Gouvernance - Compliance - Risks ». Il intervient principalement sur la Conformité, le contrôle interne, la gestion des risques opérationnels et la Sécurité financière.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La Fonction Conformité dans l'Assurance » aux Editions L'Argus de l'Assurance (2013). Il a déployé à plusieurs reprises des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques opérationnels et des fonctions « Conformité » pour des entreprises d'assurance mais également pour des banques.

Diplômes

- ESCME (ESC Tours – Poitiers)
- Executive MBA ESSEC – University of MANNHEIM
- CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)



Nicolas Ricchiuto

Senior Manager
FSI Risk Advisory

Nicolas bénéficie de huit ans d'expérience en conseil réglementaire et gestion des risques auprès des institutions financières. Domaines couverts : conformité, contrôle interne, MIF, LAB/FT, Fraude, Bâle II Risques

de crédit et opérationnels, Pilier 2 de Solvabilité II, protection des données personnelles.

- Connaissance des réglementations française et européenne pour les secteurs de la banque et de l'assurance.
- Déclinaison opérationnelle des obligations réglementaires : organisation, documentation et gouvernance des dispositifs de contrôle interne et maîtrise des risques.
- Gestion de projet.

Diplômes

- Master II « Prévention des fraudes et du blanchiment » à l'Université Robert Schuman de Strasbourg
- Maîtrise en droit des affaires



Claude Chassain

Associée
FSI Actuariat Insurance

Claude dispose d'une expérience de 15 ans dont 10 années en audit et conseil en assurance et 5 ans au sein d'une grande compagnie d'assurance (successivement en charge du reporting actuariel pour les

filiales étrangères, puis de la mise en place de la fonction d'audit interne groupe pour les risques actuariels et financiers). Diplômée de l'Institut des Actuaire, elle dispose d'une solide expertise en gestion des risques (ERM, Solvabilité 2) et reporting financier (normes françaises, IFRS, USGAAP, MCEV).

Diplômes

- Actuaire qualifiée membre de l'IA (ISFA 1996)
- Fellow of the Institute of Actuaries (UK)



Servane Pfister

Senior Manager
FSI- Risk Advisory

Après une carrière en tant que chargée de cours en université et de Secrétaire général de la rédaction de la Revue d'Economie financière, Servane rejoint l'Association française de la gestion financière (AFG)

en 2007. Au sein de l'Association, elle devient Responsable commercialisation et vie des acteurs et a la charge d'animer les commissions des sociétés de gestion entrepreneuriales, de la commercialisation et de la gestion privée. A ce titre, elle a notamment activement participé à l'élaboration de la position de l'AFG sur diverses réglementations (directive MIF, directive AIFM, PRIIPs ou UCITS V...), ainsi qu'à la transposition en droit français des réglementations européennes en collaboration avec le Trésor et l'AMF.

Diplôme

- Doctorat en sciences économiques et DEA d'économie et finance



Cyril Chalin

Associé
FSI Actuariat Insurance

Cyril dispose d'une expérience professionnelle de 15 années en actuariat dont environ 10 années en audit externe et conseil en actuariat pour des organismes d'assurance Vie/Santé et Non vie. Il a

également été Directeur en charge de l'équipe d'audit interne travaillant sur les processus actuariels et de gestion financière pour le groupe AVIVA (Vie/Non vie).

Il a ainsi acquis une solide expertise en termes d'audit interne, de reporting financier et actuariel, d'environnement de contrôle, de gestion des risques d'assurance et financiers, de la solvabilité. Cyril est intervenu dans le cadre d'audits ou de missions de conseil pour plusieurs mutuelles santé ou institutions de prévoyance.

Diplômes

- ENSAE (1999)
- Actuaire qualifié membre de l'IA (1999)

Gestion d'actifs



Servane Pfister

Senior Manager
FSI- Risk Advisory

Après une carrière en tant que chargée de cours en université et de Secrétaire général de la rédaction de la Revue d'Economie financière, Servane rejoint l'Association française de la gestion financière (AFG) en

2007.

Au sein de l'Association, elle devient Responsable commercialisation et vie des acteurs et a la charge d'animer les commissions des sociétés de gestion entrepreneuriales, de la commercialisation et de la gestion privée. A ce titre, elle a notamment activement participé à l'élaboration de la position de l'AFG sur diverses réglementations (directive MIF, directive AIFM, PRIIPs ou UCITS V...), ainsi qu'à la transposition en droit français des réglementations européennes en collaboration avec le Trésor et l'AMF.

Diplôme

- Doctorat en sciences économiques et DEA d'économie et finance



Odilon Audouin

Directeur
Risk Advisory

Odilon est Directeur au sein de la ligne de services « Gouvernance - Compliance - Risks ». Il intervient principalement sur la Conformité, le contrôle interne, la gestion des risques opérationnels et la Sécurité financière.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La Fonction Conformité dans l'Assurance » aux Editions l'Argus de l'Assurance (2013). Il a déployé à plusieurs reprises des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques opérationnels et des fonctions « Conformité » pour des entreprises d'assurance mais également pour des banques.

Diplômes

- ESCME (ESC Tours – Poitiers)
- Executive MBA ESSEC – University of MANNHEIM
- CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)



Jean-Philippe Bernard

Senior Manager
Deloitte Gestion de Risque

Après 10 ans dans le secteur bancaire en France et en Suisse (La Banque Postale, CGAIM, Groupama Bank, Lloyds Bank TSB), Jean-Philippe a rejoint Deloitte en tant que Senior Manager, Responsable des Services

Financiers.

Ce cours professionnel lui permet d'avoir une vaste expertise en matière de réglementation et de supervision auxquelles sont confrontées les banques, les entreprises d'investissement ou les gestionnaires d'actifs.

Diplômes

- MS Risk Management, Ecole Normale Supérieure de Cachan
- Master degree in Audit and French Maîtrise in Accountancy IAE Grenoble



Nicolas Ricchiuto

Senior Manager
FSI Risk Advisory

Nicolas bénéficie de huit ans d'expérience en conseil réglementaire et gestion des risques auprès des institutions financières.

Domaines couverts : conformité, contrôle interne, MIF, LAB/FT, Fraude, Bâle II Risques

de crédit et opérationnels, Pilier 2 de Solvabilité II, protection des données personnelles.

- Connaissance des réglementations française et européenne pour les secteurs de la banque et de l'assurance.
- Déclinaison opérationnelle des obligations réglementaires : organisation, documentation et gouvernance des dispositifs de contrôle interne et maîtrise des risques.
- Gestion de projet.

Diplômes

- Master II « Prévention des fraudes et du blanchiment » à l'Université Robert Schuman de Strasbourg
- Maîtrise en droit des affaires



Alice Noizet

Directeur
Deloitte Forensic

Alice Noizet est Directeur au sein de l'équipe Deloitte Forensic. Avant de rejoindre le département elle a travaillé pendant 5 années pour l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), notamment en tant qu'inspecteur senior

au sein de la Direction des Enquêtes. Elle a conduit des enquêtes pour l'AMF sur des cas d'abus de marché et de manquements à la réglementation financière, participé à plusieurs enquêtes concernant l'information financière diffusée par des sociétés cotées et contrôlé le système de détection des opérations suspectes au sein de plusieurs établissements financiers. Alice a exercé au début de sa carrière comme avocate spécialisée en contentieux puis comme responsable des contentieux d'une société financière

Diplômes

- HEC
- Certificat d'aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)
- DESS de Droit des affaires et fiscalité
- Certified Fraud Examiner (CFE)



Ophélie Peypoux

Manager
FSI - Investment Management Services

Ophélie Peypoux a rejoint l'équipe Risk Advisory dédiée à la gestion d'actifs en septembre 2014, après 8 années passées dans le secteur de la finance et de l'audit. Elle dispose notamment d'une expérience

de plus de 4 ans en finance de marché et gestion d'actifs, dont deux années en tant que Sales-Trader Actions et ETFs à la Société Générale auprès d'une clientèle d'institutionnels français.

Ophélie a ensuite intégré Deloitte en février 2011, où elle a passé 4 années en tant que responsable opérationnelle de missions d'audit CAC et de contrôle interne dans le secteur FSI - Banques de Deloitte & Associés.

Diplôme

- Master Grande Ecole à l'EDHEC



Pascal Koenig

Associé
FSI-Risk Advisory

Pascal dispose d'une expérience de plus de vingt-cinq ans dans les métiers de la gestion d'actifs et du Post Marché acquise en opérationnel, en audit et en assistance. Il est responsable de l'industrie « Asset

Management » de Deloitte France et à ce titre anime les différentes expertises (audit, conseil, juridique...) au sein du pôle de compétence « AM et Titres ». Il est membre du groupe français d'experts GIPS, animateur du programme de formation continue de la profession (PRAM) et, dans le cadre de la licence professionnelle Backofficer à Paris X pour l'AFTI, il dispense des cours sur l'économie du métier de gestion d'actif et sur le reporting clients. Il est aussi membre du groupe de travail « Administration de Fonds » (AFTI) et membre associé AFG. Il a participé et a été un des animateurs du GRAP et membre du comité de pilotage NF Reporting.

Diplôme

- Maîtrise de sciences-éco et licence d'Histoire



Alexandra Schmoll

Senior Manager
Deloitte Forensic

Alexandra est Senior Manager au sein de l'équipe Deloitte Forensic. Elle est spécialiste Forensic et intervient sur de nombreuses missions de conformité, d'investigations de fraude et de corruption,

d'audits interne et externe, de contentieux et arbitrages, ainsi que sur des projets d'eDiscovery.

Elle a une expérience internationale et a eu l'occasion de mener des projets en France et dans le monde (Angola, Sierra Leone, Argentine, Hong-Kong, Belgique, France, Pologne, Suède, Royaume-Uni et Etats-Unis). Elle a rejoint Deloitte en 2016 et a acquis 10 années d'expérience en Forensic et en audit.

Elle intervient dans le cadre de revue de programme de conformité anti-corruption pour le compte de groupes internationaux sous monitorat. Elle effectue des due diligence anti-corruption dans le cadre d'opérations M&A et accompagne des multinationales dans la mise en place de programme de conformité.

Diplôme

- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion - Ecole Supérieure de Commerce Rouen

Informations pratiques

Comment participer à nos sessions ?

Pour participer à l'une de nos sessions de formation : rien de plus simple !

Vous pouvez retrouver toutes nos informations sur <https://formation.deloitte.fr>

Vous pouvez également remplir le bulletin d'inscription inclus dans ce catalogue et nous le renvoyer par courrier postal ou courriel aux coordonnées suivantes :

Deloitte Conseil
Organisme de formation
A l'attention de Julie Bodson
6, place de la Pyramide, La Défense 9
92800 Puteaux/Paris La Défense
Tél. : 01 58 37 02 51
frorganismeformation@deloitte.fr

Dès réception de votre bulletin d'inscription, notre équipe vous adressera un email de confirmation de votre inscription.

Plan

Tour Majunga

6, place de la Pyramide, La Défense 9
92800 Puteaux/Paris La Défense
Station : La Défense (RER A – Métro ligne 1
– Tramway T2)

Convocation

Une convocation, vous confirmant les horaires et le lieu de la formation, vous sera adressée une quinzaine de jours avant le début du stage, accompagnée d'un plan d'accès.

Accueil et repas

Vous serez accueilli par un membre de l'équipe Deloitte Formation. Pour chacune de nos formations à la journée, un déjeuner est inclus.

Moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires comprennent :

- les diapositives du programme de formation ;
- les cas pratiques et quizz d'évaluation utilisés durant la formation.

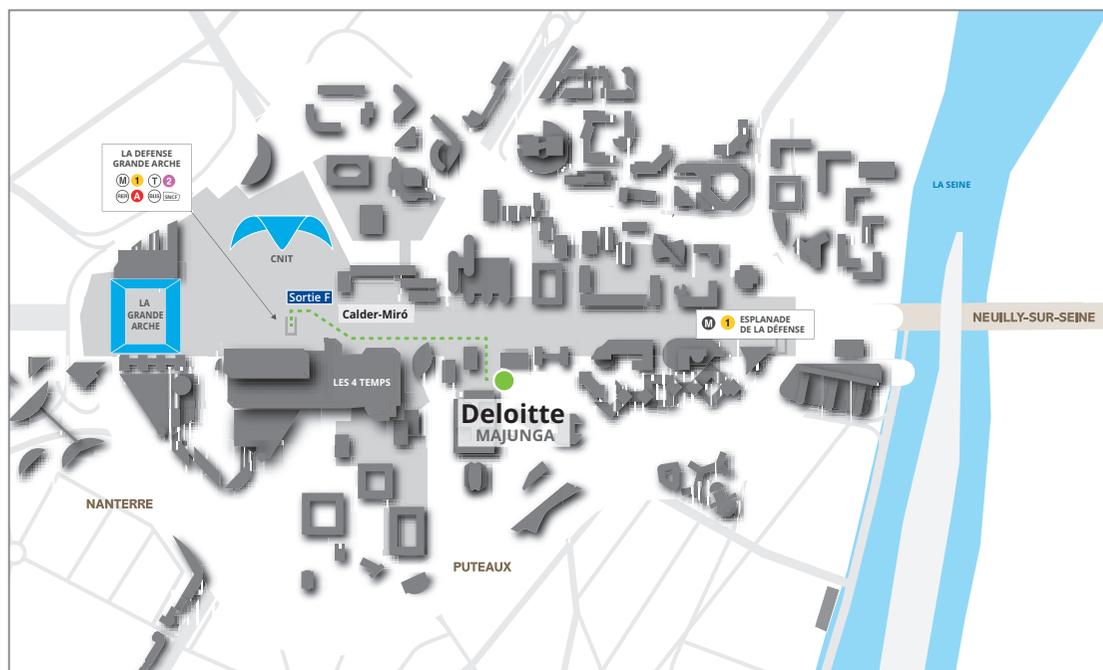
A l'issue de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de formation.

Membre de la FFP



Le numéro d'agrément de l'Organisme de formation de Deloitte Conseil est le suivant : 11 92 16 244 92



Conditions générales de prestations de services

1. Présentation

Deloitte Conseil est enregistré comme organisme de formation professionnelle. Son siège social est établi au 185, avenue Charles-de-Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine cedex (France). Deloitte Conseil, dans le cadre de son activité d'organisme de formation développe, propose et dispense des formations inter et intra entreprises.

2. Objet

Les présentes conditions générales de prestations de services (ci-après les « CGPS ») s'appliquent aux formations délivrées par Deloitte Conseil à tout client (ci-après « le Client ») établi en France et/ou dans un pays membre de l'Union européenne.

Les CGPS sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

Le fait de passer commande auprès de Deloitte Conseil implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGPS. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Deloitte Conseil, prévaloir sur les présentes CGPS et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que Deloitte Conseil ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGPS ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGPS par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Deloitte Conseil, lui permettant de s'assurer de la parfaite adéquation de la formation à ses besoins.

3. Formations

3.1 Formations interentreprises

3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article 3.1 concernent les formations interentreprises, disponibles dans notre catalogue de formation et dispensées par Deloitte Conseil, dans ses locaux.

3.1.2 Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Deloitte Conseil selon les modalités précisées à l'article 4.4.2 des CGPS. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de la TVA en vigueur. Les repas sont compris dans le prix de la formation. Deloitte Conseil se réserve expressément le droit

de disposer librement des places retenues par le Client tant que les frais d'inscription n'auront pas été intégralement versés dans les conditions prévues ci-dessus.

3.1.3 Remplacement d'un participant

Deloitte Conseil offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour le commencement de la formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (inférieur à 2) pour assurer le bon déroulement pédagogique de la session de formation ou en cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS, Deloitte Conseil se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une (1) semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités pour le Client.

3.2 Formations intra-entreprise

3.2.1 Descriptif

Toutes les formations proposées dans notre catalogue de formation peuvent être délivrées en intra-entreprise, développées sur mesure par Deloitte Conseil dans la limite du respect des obligations légales et réglementaires qui incombent au commissaire aux comptes et aux membres de son réseau notamment en terme d'indépendance, lorsque le client est un client CAC de Deloitte France ou est une entité contrôlant ou une entité contrôlée par ce client CAC au sens des I et II de l'art.L.233-3 du code de Commerce français ou est une « affiliée » d'un client audit d'un membre du réseau Deloitte. Ces formations peuvent être exécutées dans les locaux de Deloitte Conseil, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

3.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par Deloitte Conseil. Sauf disposition contraire prévue dans la proposition commerciale, un acompte minimum de trente pour cent (30 %) du coût total de la formation sera versé par le Client à la signature de la proposition commerciale et financière selon les modalités précisées à l'article 4.4.2 des CGPS, le solde sera dû à réception de la facture.

Pour les formations organisées chez le Client, les frais de déplacement et d'hébergement du (ou des) formateurs sont facturés en sus.

3.2.3 Remplacement d'un participant

Deloitte Conseil offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour le commencement de la formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

3.2.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (inférieur à 2) pour assurer le bon déroulement pédagogique de la session de formation ou en cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS, Deloitte Conseil se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une (1) semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités pour le Client.

4. Dispositions applicables à l'offre de formation proposée par Deloitte Conseil

4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention de formation établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux (2) exemplaires au Client. Un (1) exemplaire est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. A l'issue de chaque action de formation, une attestation de présence sera adressée au Client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

4.2 Règlement par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat)

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et de s'assurer de la finalisation de cette demande.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Deloitte Conseil.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Deloitte Conseil au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Deloitte Conseil au premier jour de la formation, Deloitte Conseil facturera la totalité des frais de formation au Client.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

4.3 Annulation ou report des formations à l'initiative du Client

Les dates de formation sont fixées dans notre catalogue de formation (pour les formations inter-entreprises) et en accord avec le Client (pour les formations intra entreprise).

En cas de report ou d'annulation par le Client, hormis les cas de force majeure tel que prévu à l'article 4.6 des CGPS :

- En cas de report ou d'annulation communiqué par écrit au moins trente (30) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : le Client sera repositionné sur une prochaine session dont la date sera convenue d'un commun accord avec le Client, le règlement total ou partiel du Client sera porté à son crédit sous forme d'avoir imputable sur la prochaine session. Si le Client ne souhaite pas être repositionné, il pourra bénéficier d'un remboursement sans frais supplémentaires.
- En cas de report ou d'annulation communiqué par écrit moins de trente (30) jours et au moins quinze (15) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : cinquante et un pour cent (51 %) des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client pour la formation inter entreprise. Pour la formation intra-entreprise, l'acompte versé tel que défini à l'article 3.2.2 des présentes CGPS sera de plein droit acquis à Deloitte Conseil et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.
- En cas de report ou d'annulation communiqué moins de quinze (15) jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation : cent pour cent (100 %) des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client. Cette condition est également valable pour toute personne absente le jour de la formation et non remplacée.

Toute annulation ou report devra faire l'objet d'une communication écrite par e-mail à l'adresse suivante forganismeformation@deloitte.fr.

4.4 Facturation – Règlement

4.4.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les prix indiqués dans le catalogue de formation et sur le site de Deloitte Conseil sont fermes et non révisables. En revanche Deloitte Conseil, se réserve de modifier les prix pour toute commande future. Toute formation commencée est due en totalité.

4.4.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

Paiement en ligne

- Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire. Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires.

Paiement par chèque bancaire ou par virement

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client à réception de la facture par chèque bancaire à l'ordre de Deloitte Conseil (joint au bulletin d'inscription), ou par virement bancaire ou postal.
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance.

En cas de retard de paiement, Deloitte Conseil pourra suspendre toutes les commandes en cours et sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Com Article L441-6 al.3 du Code commerce). Deloitte Conseil aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Deloitte Conseil.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement conformément aux articles L.441-6 du Code de commerce et D. 441-5 du Code de commerce.

4.5 Assurance

Pendant toute la durée de la formation, le Client reste responsable vis-à-vis des tiers et de Deloitte Conseil dans le cadre des formations intra entreprises.

Le Client s'engage à souscrire une assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui pourrait lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels, quelle que soit leur origine, causés à Deloitte Conseil ainsi qu'à tout tiers, pendant la durée de la formation.

Le Client remettra une copie des attestations des garanties d'assurances qu'il aura souscrites à la première demande du Deloitte Conseil.

4.6 Force majeure

Deloitte Conseil ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la loi et jurisprudence et sans que cette liste soit limitative : la maladie ou l'accident d'un animateur de formation, les grèves ou

conflits sociaux, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance répondant au critère de la force majeure.

Dans de telles circonstances, le Client préviendra Deloitte Conseil par écrit, notamment par télécopie ou courrier électronique, dans les vingt-quatre (24) heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Deloitte Conseil et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, les CGPS conclues par Deloitte Conseil et son Client pourront être résiliées par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant lesdites CGPS.

4.7 Propriété intellectuelle

Deloitte Conseil est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose dans le catalogue de formation.

À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Deloitte Conseil pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de Deloitte Conseil. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, représentation, adaptation, traduction et plus généralement exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès et écrit du Président de Deloitte Conseil.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, adaptation, traduction, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, Deloitte Conseil demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations.

4.8 Confidentialité

Chacune des parties s'engage à garder confidentiels toute information et tout document concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

4.9 Protection des données à caractère personnel

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, il est rappelé que les données à caractère personnel qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande, à son exécution et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site de Deloitte Conseil fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la CNIL sous le N°1759735

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiés par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le Client peut exercer son droit d'accès de rectification et d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Deloitte Formation.

Les données à caractère personnel communiquées par le client à Deloitte Conseil en application et dans l'exécution de la formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Deloitte Conseil pour les seuls besoins desdites formations.

4.10 Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales de prestations de services sont régies exclusivement par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Deloitte Conseil à l'occasion de l'exécution de la formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut de solution amiable trouvée par les parties dans les quinze (15) jours de l'apparition d'un différend, le règlement sera du ressort exclusif du Tribunal de Commerce de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appels en garantie.

4.11 Organisme de formation de Deloitte

Deloitte Conseil, organisme de formation, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 16 244 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). S'agissant d'une offre générale de formation, elle peut nécessiter des aménagements en fonction des règles d'indépendance applicables dans l'hypothèse où une firme membre de Deloitte serait commissaire aux comptes ou auditeur de l'entité bénéficiaire de la prestation ou d'une entité liée. Le caractère approprié de ces aménagements, le cas échéant, fait l'objet d'une revue préalable systématiquement dans le cadre de notre procédure générale d'acceptation des missions. Dans certains cas, nous pourrions être amenés à décliner la formation si, compte tenu du statut du bénéficiaire, celle-ci est incompatible avec les règles d'indépendance applicables.

Bulletin d'inscription

A compléter et à retourner à :

Julie Bodson

Organisme de Formation Deloitte Conseil

6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense

Tél. : 01 58 37 02 51 - jbodson@deloitte.fr ou frorganismeformation@deloitte.fr

Site internet : <https://formation.deloitte.fr>

Titre de la formation :

Date :

Prix unitaire HT :

Participant(s)

Nom, prénom, fonction	Téléphone, courriel	Abonné Option Finance (oui/non)	Prix unitaire HT *

* TVA en sus selon le taux en vigueur

Total prix HT

Société d'appartenance du/des participants

Raison sociale : N° de Siret :

Adresse : Code postal :

Ville : Téléphone :

Facturation

Même adresse que la précédente **ou** Etablissement à facturer si différent

Raison sociale : N° de Siret :

Adresse : Code postal :

Ville : Téléphone :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : Prénom : Fonction :

Raison sociale : Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax : Adresse email :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestations de services figurant sur les pages précédentes de ce bulletin

Fait à : Le :

Règlement :

Chèque à l'ordre de Deloitte Conseil à joindre au bulletin d'inscription

Règlement pris en charge par un OPCA**

Virement bancaire ou postal à réception de la facture

Signature et cachet de l'entreprise

** Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA. Vous devez faire votre demande de prise en charge avant la formation et l'indiquer explicitement. Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu à la date de la formation, vous serez facturé de l'intégralité de celle-ci.



Deloitte*Formation*

En quelques chiffres...

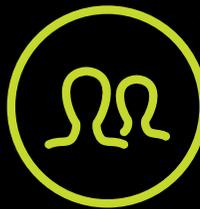
500 animateurs Deloitte

- 100% ont **plus de 8 ans d'expérience** professionnelle
- Sélectionnés pour leur plaisir à partager les **bonnes pratiques opérationnelles et leurs expertises pointues**
- **Tous les jours** chez leurs clients sur des missions opérationnelles



Une équipe centrale 100 % dédiée

- **1 équipe centrale multicompetences** dédiée à la construction de vos parcours de formation
- Au sein de cette équipe, **1 interlocuteur unique** pour coordonner votre projet



Deloitte
Formation

Une ingénierie pédagogique reconnue

- Deloitte Formation a reçu la qualification OPQF
- 20 000 jours de formation par an
- Un taux moyen de satisfaction sur nos formations de 4,7 sur 5
- Capacité de déploiement en France comme à l'international, en distanciel comme en présentiel



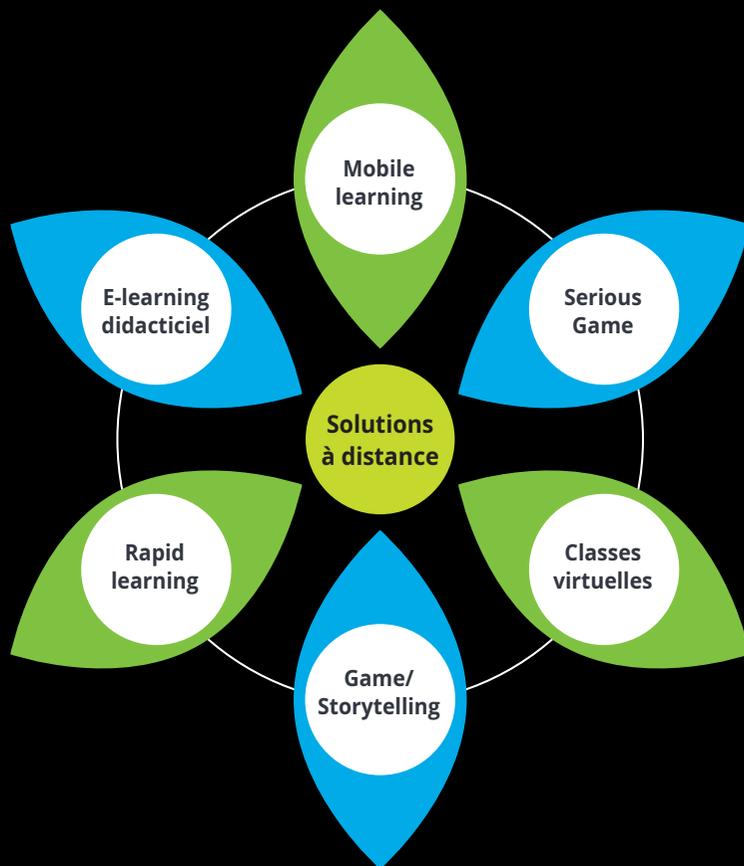
Une solide performance financière

- Une croissance de 30 % à 40 % chaque année depuis notre création il y a 6 ans. Merci à vous !
- Un rapport qualité/prix équilibré



Deloitte*Formation*

Des solutions à distance adaptées à vos justes besoins



Mobile learning

Apprentissage par le biais de questions à retrouver directement sur son mobile



Serious Game

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Classes virtuelles

Animation à distance de la formation



Game / Story telling

Apprentissage par le jeu dans un décor en 3D en temps réel



Rapid Learning

Digitalisation simple d'un support de formation existant

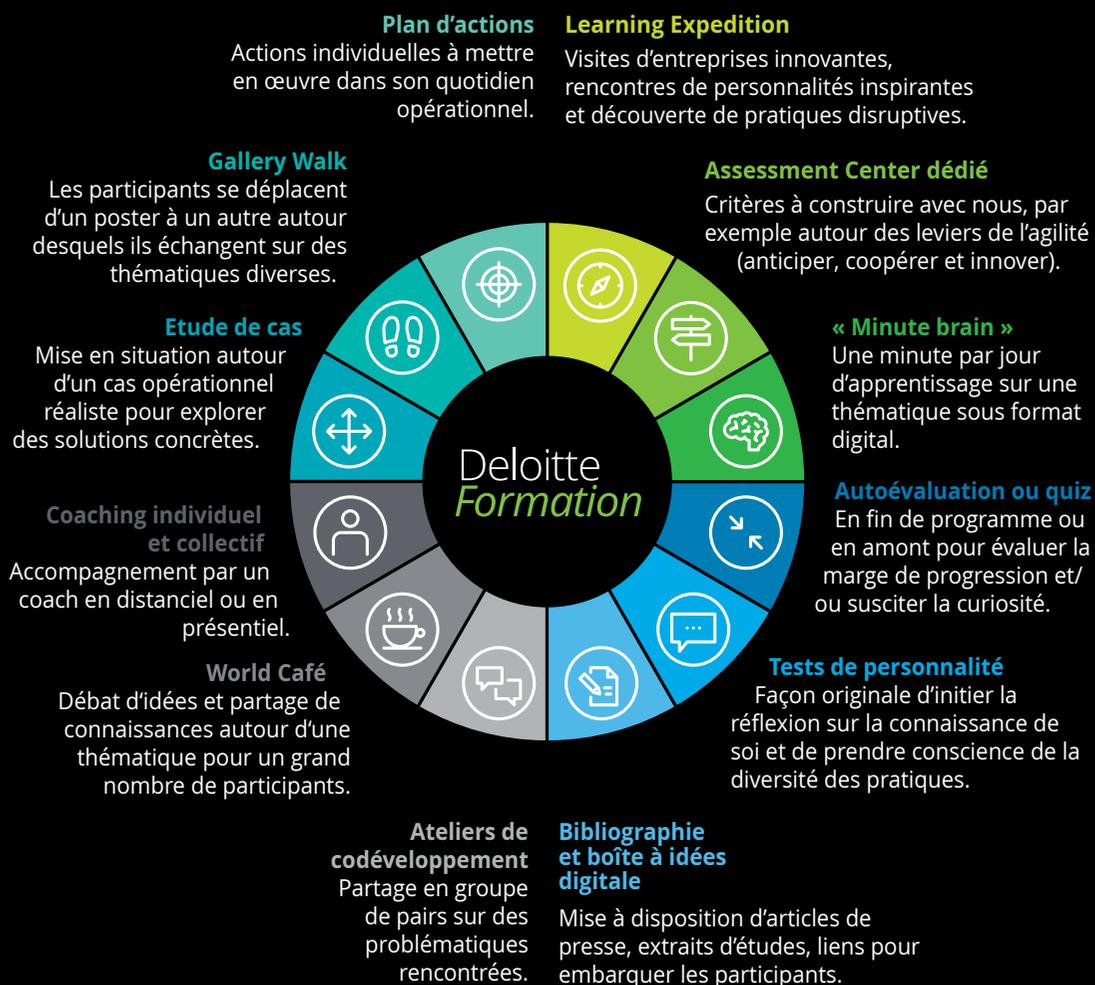


E-learning didacticiel

E-learning immersif pour former à l'utilisation d'un logiciel

Deloitte*Formation*

Des formats pédagogiques variés mis en œuvre avec succès et optimisés via nos outils digitaux



Deloitte*Formation*

L'expérience apprenant au cœur de la stratégie de développement

Alignement de la stratégie L&D sur la stratégie business de l'entreprise.



Gestion de projets formation, **gestion opérationnelle** de process de formation et **mise en œuvre de LMS**.

Efficacité de l'organisation et des process learning.



Quelle technologie (LMS, Saas, appli open source...) pour optimiser le parcours apprenant ?

Création/réalignement d'**universités** d'entreprises.



La **formation** et le **coaching** (métiers et soft skills) au service du **changement**.

Déploiement de parcours de formation à grande échelle et/ou internationaux.



Création de **solutions pédagogiques distancielles** : e-learning, web conf, mobile learning, etc.

Digitalisation de parcours de formation et **innovation**.



Conception de parcours de formation « blended » attractifs et à fort impact.



Deloitte*Formation*

Stimul

Les évolutions digitales et sociétales créent une révolution managériale qui impose aux managers de développer de nouvelles compétences comportementales de manière accélérée et de les ancrer dans leurs comportements au quotidien.

Quoi ?

Deloitte et Stimul ont conçu un **programme de développement managérial** qui accompagne individuellement les managers dans cette mise en pratique au travers d'expériences apprenantes sur des cycles courts.

Comment ?

En s'appuyant sur la **psychologie comportementale**, et en permettant d'**accompagner les managers dans leurs expérimentations**, Stimul optimise l'efficacité des programmes de développement des compétences et pratiques managériales.

Des parcours qui combinent :



Exemple de programme de développement managérial en 12 semaines pour accompagner les managers dans l'acquisition des nouvelles compétences :

	Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3	
	Préparer et conduire les réunions d'équipe	Fixer les résultats collectifs et individuels	Manager la diversité	
Préparation	→			Bilan
▲ Plénière 1	▲ Plénière 2	▲ Plénière 3	▲ Plénière 4	
	Ouverture et lancement C1	Bilan C1 et lancement C2	Bilan C2 et lancement C3	Bilan C3 et clôture
	Apport de contenu			
	Autodiagnostic et diagnostic®			
	Exercices			
	Mise en situation			

Contacts



Véronique Staat

Associée Deloitte
Organisme de Formation Deloitte
vstaat@deloitte.fr
Tél. : + 33 1 55 61 66 65
Mobile : + 33 6 80 59 70 17

Retrouvez toutes nos informations
sur <https://formation.deloitte.fr>



Inscriptions	Questions pédagogiques, développement de nouveaux programmes et autres services		
Julie Bodson Tél. : + 33 1 58 37 02 51 jbodson@deloitte.fr ou frorganismeformation@deloitte.fr	Anne Puechberty Tél. : +33 1 58 37 02 87 Mobile : +33 6 81 80 00 44 apuechberty@deloitte.fr ou frorganismeformation@deloitte.fr	Anne-Claire Freudenreich Tél. : +33 1 55 61 21 77 Mobile : +33 6 71 53 81 34 afreudenreich@deloitte.fr ou frorganismeformation@deloitte.fr	Agnès Montenvert Tél. : +33 1 40 88 71 26 Mobile : +33 6 32 88 86 73 amontenvert@deloitte.fr ou frorganismeformation@deloitte.fr
Deloitte Formation			
Tour Majunga 6, place de la Pyramide, La Défense 9 - 92800 Puteaux/Paris La Défense			
Deloitte Formation est référencé Data Dock Internet : https://formation.deloitte.fr/			

Deloitte.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. DTTL (ou « Deloitte Global ») ne fournit pas de services à des clients. Pour en savoir plus sur notre réseau global de firmes membres : www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte
185, avenue Charles-de-Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : 33 (0)1 40 88 28 00 - Fax : 33 (0)1 40 88 28 28

© Novembre 2017 Deloitte SAS - Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Tous droits réservés - Studio graphique Neuilly